This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

V7. E. 1835 (2)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAI
SUR
LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS,
PAR
VOLTAIRE.

TOME SECOND.

PARIS,
CHEZ TREUTTEL ET WÜRTZ, RUE DE LILLE, N° 17;
A STRASBOURG, MÊME RAISON DE COMMERCE, GRAND'RUE, N° 15.
1835.

Digitized by Google

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
27 NOV 1993
OF OXFORD
LIBRARY

Digitized by Google

ESSAI

SUR

LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS;

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

CHAPITRE LVIII.

De saint Louis. Son gouvernement, sa croisade, nombre de ses vaisseaux, ses dépenses, sa vertu, son imprudence, ses malheurs.

Louis IX paraissait un prince destiné à réformer l'Europe, si elle avait pu l'être, à rendre la France triomphante et policée, et à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi; une sage économie ne déroba rien à sa libéralité: il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte; et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange : prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux. Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu.

Digitized by Google

Il avait, conjointement avec la régente, sa mère, qui savait régner, réprimé l'abus de la juridiction trop étendue des ecclésiastiques. Ils voulaient que les officiers de justice saisissent les biens de quiconque était excommunié sans examiner si l'excommunication était juste ou injuste : le roi, distinguant très-sagement les lois civiles auxquelles tout doit être soumis, et les lois de l'Eglise dont l'empire doit ne s'étendre que sur les consciences, ne laissa pas plier les lois du royaume sous cet abus des excommunications. Ayant dès le commencement de son administration, contenu les prétentions des évêques et des laïcs dans leurs bornes, il avait réprimé les factions de la Bretagne : il avait gardé une neutralité prudente entre les emportements de Grégoire IX et les vengeances de l'empereur Frédéric II.

Son domaine, déjà fort grand, s'était accru de plusieurs terres, qu'il avait achetées. Les rois de France avaient alors pour revenus leurs biens propres, et non ceux des peuples. Leur grandeur dépendait d'une économie bien entendue, comme celle d'un seigneur particulier.

Cette administration l'avait mis en état de lever de fortes armées contre le roi d'Angleterre, Henri III, et contre des vassaux de France unis avec l'Angleterre. Henri III, moins riche, moins obéi de ses Anglais, n'eut ni d'aussi bonnes troupes ni d'aussitôt prêtes. Louis le battit deux fois, et surtout à la journée de Taillebourg, en Poitou. Le roi anglais s'enfuit devant lui. Cette guerre fut suivie d'une paix utile (1241).

Digitized by Google

Les vassaux de France, rentrés dans leur devoir, n'en sortirent plus. Le roi n'oublia pas même d'obliger l'Anglais à payer cinq mille livres sterling pour les frais de la campagne.

Quand on songe qu'il n'avait pas vingt-quatre ans lorsqu'il se conduisit ainsi, et que son caractère était fort au-dessus de sa fortune, on voit ce qu'il eût fait s'il fût demeuré dans sa patrie; et on gémit que la France ait été si malheureuse par ses vertus mêmes, qui devaient faire le bonheur du monde.

L'an 1244, Louis, attaqué d'une maladie violente, crut, dit-on, dans une léthargie, entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les infidèles. A peine put-il parler, qu'il fit vœu de se croiser. La reine sa mère, la reine sa femme, son conseil, tout ce qui l'approchait, sentit le danger de ce vœu funeste; l'évêque de Paris même lui en représenta les dangereuses conséquences : mais Louis regardait ce vœu comme un lien sacré qu'il n'était pas permis aux hommes de dénouer. Il prépara pendant quatre années cette expédition. (1248) Enfin, laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il part avec sa femme et ses trois frères que suivent aussi leurs épouses : presque toute la chevalerie de France l'accompagne. Il y eut dans l'armée près de trois mille chevaliers bannerets. Une partie de la flotte immense qui portait tant de princes et de soldats, part de Marseille; l'autre, d'Aigues-mortes, qui n'est plus un port aujourd'hui.

La plupart des gros vaisseaux ronds qui transpor-

Digitized by Google

tèrent les troupes, furent construits dans les ports de France; ils étaient au nombre de dix-huit cents. Un roi de France ne pourrait aujourd'hui faire un pareil armement, parce que les bois sont incomparablement plus rares, tous les frais plus grands à proportion, et que l'artillerie nécessaire rend la dépense plus forte, et l'armement beaucoup plus difficile.

On voit, par les comptes de saint Louis, combien ces croisades appauvrissaient la France. Il donnait au seigneur de Valeri huit mille livres pour trente chevaliers, ce qui revenait à près de cent quarante-six mille livres numéraires de nos jours. Le connétable avait pour quinze chevaliers trois mille livres. L'archevêque de Reims et l'évêque de Langres recevaient chacun quatre mille livres, pour quinze chevaliers que chacun d'eux conduisait. Cent soixante et deux chevaliers mangeaient aux tables du roi. Ces dépenses et les préparatifs étaient immenses.

Si la fureur des croisades et la religion des serments avaient permis à la vertu de Louis d'écouter la raison, non-seulement il eût vu le mal qu'il faisait à son pays, mais l'injustice extrême de cet armement qui lui paraissait si juste.

Le projet n'eût-il été que d'aller mettre les Français en possession du misérable terrain de Jérusalem, ils n'y avaient aucun droit; mais on marchait contre le vieux et sage Mélecsala, soudan d'Egypte qui certainement n'avait rien à démêler avec le roi de France. Mélecsala était musulman; c'était-là le seul prétexte de lui faire la guerre. Mais il n'y avait pas plus de

Digitized by Google

raison à ravager l'Egypte parce qu'elle suivait les dogmes de Mahomet, qu'il n'y en aurait aujourd'hui à porter la guerre à la Chine parce que la Chine est attachée à la morale de Confucius.

Louis mouilla dans l'île de Chypre : le roi de cette île se joint à lui; on aborde en Egypte. Le soudan d'Egypte ne possédait point Jérusalem. La Palestine alors était ravagée par les Corasmins : le sultan de Syrie leur abandonnait ce malheureux pays; et le kalife de Bagdad, toujours reconnu, et toujours sans pouvoir, ne se mêlait plus de ces guerres. Il restait encore aux chrétiens Ptolémaïs, Tyr, Antioche, Tripoli. Leurs divisions les exposaient continuellement à être écrasés par les sultans turcs et par les Corasmins.

Dans ces circonstances il est difficile de voir pourquoi le roi de France choisissait l'Egypte pour le théâtre de sa guerre. Le vieux Mélecsala, malade, demanda la paix; on la refusa. Louis, renforcé par de nouveaux secours arrivés de France, était suivi de soixante mille combattants, obéi, aimé, ayant en tête des ennemis déjà vaincus, un soudan qui touchait à sa fin. Qui n'eût cru que l'Egypte et bientôt la Syrie seraient domptées ? Cependant la moitié de cette armée florissante périt de maladie; l'autre moitié est vaincue près de la Massoure. Saint Louis voit tuer son frère, Robert d'Artois (1250); il est pris avec ses deux autres frères, le comte d'Anjou et le comte de Poitiers. Ce n'était plus alors Mélecsala qui régnait en Egypte; c'était son fils Almoadan. Ce nouveau soudan avait certainement de la grandeur d'ame; car le roi Louis

Digitized by Google

lui ayant offert pour sa rançon et pour celle des prisonniers un million de besans d'or, Almaodan lui en remit la cinquième partie.

Ce soudan fut massacré par les mamelucs, dont son père avait établi la milice. Le gouvernement, partagé alors, semblait devoir être funeste aux chrétiens. Cependant le conseil égyptien continua de traiter avec le roi. Le sire de Joinville rapporte que les émirs mêmes proposèrent dans une de leurs assemblées de choisir Louis pour leur soudan (*).

Joinville était prisonnier avec le roi. Ce que raconte un homme de son caractère, a du poids sans doute : mais qu'on fasse réflexion combien dans un camp, dans une maison, on est mal informé des faits particuliers qui se passent dans un camp voisin, dans une maison prochaine; combien il est hors de vraisemblance que des musulmans songent à se donner pour roi un chrétien ennemi, qui ne connaît ni leur langue ni leurs mœurs, qui déteste leur religion, et qui ne peut être regardé par eux que comme un chef de brigands étrangers, on verra que Joinville n'a rapporté qu'un discours populaire. Dire fidèlement ce qu'on a entendu dire, c'est souvent rapporter de bonne-foi des choses au moins suspectes. Mais nous n'avons point la véritable histoire de Joinville; ce n'est qu'une traduction infidèle qu'on fit du temps de François Ier d'un écrit qu'on n'entendrait aujourd'hui que très-difficilement.

(*) C'est une assertion qu'on a répétée d'après un passage de Joinville mal entendu par le traducteur. G.

Digitized by Google

Je ne saurais guère encore concilier ce que les historiens disent de la manière dont les musulmans traitèrent les prisonniers : ils racontent qu'on les faisait sortir un à un d'une enceinte où ils étaient renfermés, qu'on leur demandait s'ils voulaient renier Jésus-Christ, et qu'on coupait la tête à ceux qui persistaient dans le christianisme.

D'un autre côté ils attestent qu'un vieil émir fit demander par interprète aux captifs s'ils croyaient en Jésus-Christ; et les captifs ayant dit qu'ils croyaient en lui : « Consolez-vous, dit l'émir; puisqu'il est mort « pour vous, et qu'il a su ressusciter, il saura bien « vous sauver. »

Ces deux récits semblent un peu contradictoires; et ce qui est plus contradictoire encore, c'est que ces émirs fissent tuer des captifs dont ils espéraient une rançon.

Au reste ces émirs s'en tinrent aux huit cent mille besans auxquels leur soudan avait bien voulu se restreindre pour la rançon des captifs; et lorsqu'en vertu du traité les troupes françaises qui étaient dans Damiette rendirent cette ville, on ne voit point que les vainqueurs fissent le moindre outrage aux femmes. On laissa partir la reine et ses belles-sœurs avec respect. Ce n'est pas que tous les soldats musulmans furent modérés; le vulgaire en tout pays est féroce : il y eut sans doute beaucoup de violences commises, des captifs maltraités et tués; mais enfin j'avoue que je suis étonné que le soldat mahométan n'ait pas exterminé un plus grand nombre de ces étrangers qui des

Digitized by Google

ports de l'Europe étaient venus, sans aucune raison, ravager les terres de l'Egypte.

Saint Louis, délivré de captivité, se retire en Palestine, et y demeure près de quatre ans avec les débris de ses vaisseaux et de son armée. Il va visiter Nazareth au lieu de retourner en France, et enfin ne revient dans sa patrie qu'après la mort de la reine Blanche, sa mère : mais il y rentre pour former une croisade nouvelle.

Son séjour à Paris lui procurait continuellement des avantages et de la gloire. Il reçut un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un roi vertueux. Le roi d'Angleterre, Henri III, et ses barons, le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Il prononça l'arrêt en souverain; et si cet arrêt, qui favorisait Henri III, ne put apaiser les troubles d'Angleterre, il fit voir au moins à l'Europe quel respect les hommes ont malgré eux pour la vertu. Son frère, le comte d'Anjou, dut à la réputation de Louis, et au bon ordre de son royaume, l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile; honneur qu'il ne méritait pas par lui-même.

Louis cependant augmentait ses domaines de l'acquisition de Namur, de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche : il pouvait ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédaient en France. Les querelles de Henri III et de ses barons lui en facilitaient les moyens : mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guienne, du Périgord, du Limousin; mais il les fit renoncer pour jamais à la

Digitized by Google

Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunis à la couronne par Philippe-Auguste : ainsi la paix fut affermie avec sa réputation.

Il établit, le premier, la justice de ressort; et les sujets opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronnies, commencèrent à pouvoir porter leurs plaintes à quatre grands bailliages royaux créés pour les écouter. Sous lui, des lettrés commencèrent à être admis aux séances de ces parlements dans lesquels des chevaliers, qui rarement savaient lire, décidaient de la fortune des citoyens. Il joignit à la piété d'un religieux la fermeté éclairée d'un roi, en réprimant les entreprises de la cour de Rome par cette fameuse pragmatique qui conserve les anciens droits de l'Eglise, nommés libertés de l'Eglise gallicane, s'il est vrai que cette pragmatique soit de lui.

Enfin treize ans de sa présence réparaient en France tout ce que son absence avait ruiné : mais sa passion pour les croisades l'entraînait. Les papes l'encourageaient; Clément IV lui accordait une décime sur le clergé pour trois ans. Il part enfin une seconde fois, et à-peu-près avec les mêmes forces. Son frère, qu'il a fait roi de Sicile, doit le suivre. Mais ce n'est plus ni du côté de la Palestine, ni du côté de l'Egypte qu'il tourne sa dévotion et ses armes : il fait cingler sa flotte vers Tunis.

Les chrétiens de Syrie n'étaient plus la race de ces premiers Francs établis dans Antioche et dans Tyr; c'était une génération mêlée de Syriens, d'Arméniens, et d'Européans. On les appelait *Poulains;* et ces restes

Digitized by Google

sans vigueur étaient pour la plupart soumis aux Egyptiens. Les chrétiens n'avaient plus de villes fortes que Tyr et Ptolémaïs.

Les religieux templiers et hospitaliers, qu'on peut en quelque sens comparer à la milice des mamelucs, se faisaient entre eux dans ces villes mêmes, une guerre si cruelle, que, dans un combat de ces moines militaires, il ne resta aucun templier en vie.

Quel rapport y avait-il entre cette situation de quelques métis sur les côtes de Syrie et le voyage de saint Louis à Tunis? Son frère, Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, ambitieux, cruel, intéressé, faisait servir la simplicité héroïque de Louis à ses desseins. Il prétendait que le roi de Tunis lui devait quelques années de tribut : il voulait se rendre maître de ces pays, et saint Louis espérait, disent tous les historiens (je ne sais sur quel fondement), convertir le roi de Tunis. Etrange manière de gagner ce mahométan au christianisme! On fait une descente à main armée dans ses Etats, vers les ruines de Carthage.

Mais bientôt le roi est assiégé lui-même dans son camp par les Maures réunis : les mêmes maladies que l'intempérance de ses sujets transplantés et le changement de climat avaient attirées dans son camp en Egypte, désolèrent son camp de Carthage. Un de ses fils, né à Damiette pendant la captivité, mourut de cette espèce de contagion devant Tunis. Enfin le roi en fut attaqué : il se fit étendre sur la cendre, (1270) et expira à l'âge de cinquante-cinq ans, avec la

Digitized by Google

piété d'un religieux et le courage d'un grand homme. Ce n'est pas un des moindres exemples des jeux de la fortune que les ruines de Carthage aient vu mourir un roi chrétien qui venait combattre des musulmans dans un pays où Didon avait apporté les dieux des Syriens. A peine est-il mort, que son frère, le roi de Sicile, arrive. On fait la paix avec les Maures; et les débris des chrétiens sont ramenés en Europe.

On ne peut guère compter moins de cent mille personnes sacrifiées dans les deux expéditions de saint Louis. Joignez les cent cinquante mille qui suivirent Frédéric Barberousse, les trois cent mille de la croisade de Philippe-Auguste et de Richard, deux cent mille au moins au temps de Jean de Brienne; comptez les sept soixante mille croisés qui avaient déjà passé en Asie et n'oubliez pas ce qui périt dans l'expédition de Constantinople, et dans les guerres qui suivirent cette révolution, sans parler de la croisade du Nord et de celle contre les Albigeois, on trouvera que l'Orient fut le tombeau de plus de deux millions d'Européans.

Plusieurs pays en furent dépeuplés et appauvris. Le sire de Joinville dit expressément qu'il ne voulut pas accompagner Louis à sa seconde croisade, parce qu'il ne le pouvait, et que la première avait ruiné toute sa seigneurie (*).

La rançon de saint Louis avait coûté huit cent

(*) Le traducteur de l'Histoire de saint Louis fait dire à Joinville que *les officiers du Roi, dans son premier voyage, avaient trop grevé et foulé ses sujets.* G.

Digitized by Google

mille besans; c'était environ neuf millions de la monnaie qui court actuellement (en 1778). Si des deux millions d'hommes qui moururent dans le Levant chacun emporta seulement cent francs, c'est-à-dire un peu plus de cent sous du temps, c'est encore deux cents millions de livres qu'il en coûta. Les Génois, les Pisans, et surtout les Vénitiens, s'y enrichirent; mais la France, l'Angleterre, l'Allemagne, furent épuisées.

On dit que les rois de France gagnèrent à ces croisades, parce que saint Louis augmenta ses domaines en achetant quelques terres des seigneurs ruinés : mais il ne les accrut que pendant ses treize années de séjour, par son économie.

Le seul bien que ces entreprises procurèrent, ce fut la liberté que plusieurs bourgades achetèrent de leurs seigneurs. Le gouvernement municipal s'accrut un peu des ruines des possesseurs des fiefs. Peu-à-peu ces communautés, pouvant travailler et commercer pour leur propre avantage, exercèrent les arts et le commerce que l'esclavage éteignait.

Cependant ce peu de chrétiens métis, cantonnés sur les côtes de Syrie, fut bientôt exterminé ou réduit en servitude. Ptolémaïs, leur principal asile, et qui n'était en effet qu'une retraite de bandits fameux par leurs crimes, ne put résister aux forces du soudan d'Egypte, Mélecséraph. Il la prit en 1291: Tyr et Sydon se rendirent à lui. Enfin, vers la fin du treizième siècle, il n'y avait plus dans l'Asie aucune trace apparente de ces émigrations des chrétiens.

Digitized by Google

CHAPITRE LIX.

Suite de la prise de Constantinople par les croisés. Ce qu'était alors l'Empire nommé grec.

Ce gouvernement féodal de France avait produit comme on l'a vu, bien des conquérants : un pair de France, duc de Normandie, avait subjugué l'Angleterre; de simples gentilshommes, la Sicile; et, parmi les croisés, des seigneurs de France avaient eu pour quelque temps Antioche et Jérusalem; enfin Baudouin, pair de France et comte de Flandre, avait pris Constantinople. Nous avons vu les mahométans d'Asie céder Nicée aux empereurs grecs fugitifs. Ces mahométans mêmes s'alliaient avec les Grecs contre les Francs et les Latins, leurs communs ennemis; et pendant ces temps-là les irruptions des Tartares dans l'Asie et dans l'Europe empêchaient les musulmans d'opprimer ces Grecs. Les Francs, maîtres de Constantinople, élisaient leurs empereurs : les papes les confirmaient.

(1216) Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, de la maison de France, ayant été élu, fut couronné et sacré dans Rome par le pape Honorius III. Les papes se flattaient alors de donner les empires d'Orient et d'Occident. On a vu ce que c'était que leurs droits sur l'Occident, et combien de sang coûta cette prétention. A l'égard de l'Orient, il ne s'agissait guère

Digitized by Google

que de Constantinople, d'une partie de la Thrace et de la Thessalie. Cependant le patriarche latin, tout soumis qu'il était au pape, prétendait qu'il n'appartenait qu'à lui de couronner ses maîtres, tandis que le patriarche grec, siégeant tantôt à Nicée, tantôt à Andrinople, anathématisait et l'empereur latin, et le patriarche de cette communion, et le pape même. C'était si peu de chose que cet empire latin de Constantinople, que Pierre de Courtenai, en revenant de Rome, ne put éviter de tomber entre les mains des Grecs; et après sa mort ses successeurs n'eurent précisément que la ville de Constantinople et son territoire. Des Français possédaient l'Achaïe; les Vénitiens avaient la Morée.

Constantinople, autrefois si riche, était devenue si pauvre, que Baudouin II (j'ai peine à le nommer empereur) mit en gage pour quelque argent, entre les mains des Vénitiens, la couronne d'épines de Jésus-Christ, ses langes, sa robe, sa serviette, son éponge, et beaucoup de morceaux de la vraie croix. Saint Louis retira ces gages des mains des Vénitiens, et les plaça dans la Sainte-Chapelle de Paris avec d'autres reliques, qui sont des témoignages de piété plutôt que de la connaissance de l'antiquité.

On vit ce Baudouin II venir, en 1245, au concile de Lyon, dans lequel le pape Innocent IV excommunia si solennellement Frédéric II. Il y implora vainement le secours d'une croisade, et ne retourna dans Constantinople que pour la voir enfin retomber au

Digitized by Google

pouvoir des Grecs, ses légitimes possesseurs. Michel Paléologue, empereur et tuteur du jeune empereur Lascaris, reprit la ville par une intelligence secrète. Baudouin s'enfuit ensuite en France (1261), où il vécut de l'argent que lui valut la vente de son marquisat de Namur, qu'il fit au roi saint Louis. Ainsi finit cet empire des croisés.

Les Grecs rapportèrent leurs mœurs dans leur empire. L'usage recommença de crever les yeux. Michel Paléologue se signala d'abord en privant son pupille de le vue et de la liberté. On se servait auparavant d'une lame de métal ardente : Michel employa le vinaigre bouillant, et l'habitude s'en conserva; car la mode entre jusque dans les crimes.

Paléologue ne manqua pas de se faire absoudre solennellement de cette cruauté par son patriarche et par ses évêques, qui répandaient des larmes de joie, dit-on, à cette pieuse cérémonie. Paléologue se frappait la poitrine, demandait pardon à Dieu, et se gardait bien de délivrer de prison son pupille et son empereur.

Quand je dis que la superstition rentra dans Constantinople avec les Grecs, je n'en veux pour preuve que ce qui arriva en 1284. Tout l'empire était dévisé entre deux patriarches. L'empereur ordonna que chaque parti présenterait à Dieu un mémoire de ses raisons dans Sainte-Sophie, qu'on jetterait les deux mémoires dans un brasier béni, et qu'ainsi la volonté de Dieu se déclarerait : mais la volonté céleste ne se déclara qu'en laissant brûler

Digitized by Google

les deux papiers, et abandonna les Grecs à leurs querelles ecclésiastiques.

L'empire d'Orient reprit cependant un peu la vie. La Grèce lui était jointe avant les croisades; mais il avait perdu presque toute l'Asie mineure et la Syrie. La Grèce en fut séparée après les croisades; mais un peu de l'Asie mineure restait, et il s'étendait encore en Europe jusqu'à Belgrade.

Tout le reste de cet empire était possédé par des nations nouvelles. L'Egypte était devenue la proie de la milice des mamelucs, composée d'abord d'esclaves, et ensuite de conquérants : c'étaient des soldats ramassés des côtes septentrionales de la mer Noire; et cette nouvelle forme de brigandage s'était établie du temps de la captivité de saint Louis.

Le kalifat touchait à sa fin dans ce treizième siècle, tandis que l'empire de Constantin penchait vers la sienne. Vingt usurpateurs nouveaux déchiraient de tous côtés la monarchie fondée par Mahomet, en se soumettant à sa religion; et enfin ces kalifes de Babylone, nommés les kalifes abassides, furent entièrement détruits par la famille de Gengis.

Il y eut ainsi, dans les douzième et treizième siècles, une suite de dévastation non interrompue dans tout l'hémisphère. Les nations se précipitèrent les unes sur les autres par des émigrations prodigieuses, qui ont établi peu-à-peu de grands empires : car tandis que les croisés fondaient sur la Syrie, les Turcs minaient les Arabes; et les Tartares parurent

Digitized by Google

enfin, qui tombèrent sur les Turcs, sur les Arabes, sur les Indiens, sur les Chinois. Ces Tartares, conduits par Gengis et par ses fils, changèrent la face de toute la grande Asie, tandis que l'Asie mineure et la Syrie étaient le tombeau des Francs et des Sarrasins.

CHAPITRE LX.

De l'Orient et de Gengis-kan.

Au-dela de la Perse, vers le Gion et l'Oxus, il s'était formé un nouvel empire des débris du kalifat : nous l'appelons *Karisme* ou *Kouaresme*, du nom corrompu de ses conquérants. Sultan Mohammed y régnait à la fin du douzième siècle et au commencement du treizième, quand la grande invasion des Tartares vint engloutir tant de vastes états. Mohammed le Karismin régnait du fond de l'Irac, qui est l'ancienne Médie, jusqu'au-delà de la Sogdiane, et fort avant dans le pays des Tartares; il avait encore ajouté à ses Etats une partie de l'Inde, et se voyait un des plus grands souverains du monde, mais reconnaissant toujours le kalife qu'il dépouillait, et auquel il ne restait que Bagdad.

Par-delà le Taurus et le Caucase, à l'orient de la mer Caspienne, du Volga jusqu'à la Chine, et au nord jusqu'à la zône glaciale, s'étendent ces immenses pays des anciens Scythes, qui se nommèrent depuis

Digitized by Google

Tatares, du nom de Tatar-kan, l'un de leurs plus grands princes, et que nous appelons Tartares. Ces pays paraissent peuplés de temps immémorial, sans qu'on y ait presque jamais bâti de villes; la nature a donné à ces peuples, comme aux Arabes bédouins, un goût pour la liberté et pour la vie errante, qui leur a fait toujours regarder les villes comme les prisons où les rois, disent-ils, tiennent leurs esclaves.

Leurs courses continuelles, leur vie nécessairement frugale, peu de repos goûté en passant sous une tente, ou sur un chariot, ou sur la terre, en firent des générations d'hommes robustes, endurcis à la fatigue, qui, comme des bêtes féroces trop multipliées, se jetèrent loin de leurs tannières; tantôt vers le Palus Méotide, lorsqu'ils chassèrent au cinquième siècle les habitants de ces contrées, qui se précipitèrent sur l'Empire romain; tantôt à l'orient et au midi, vers l'Arménie et la Perse; tantôt du côté de la Chine et jusqu'aux Indes : ainsi ce vaste réservoir d'hommes ignorants et belliqueux a vomi ses inondations dans presque tout notre hémisphère; et les peuples qui habitent aujourd'hui ces déserts, privés de toute connaissance, savent seulement que leurs pères ont conquis le monde.

Chaque horde ou tribu avait son chef, et plusieurs chefs se réunissaient sous un kan. Les tribus voisines du dalaï-lama l'adoraient, et cette adoration consistait principalement en un léger tribu; les autres, pour tout culte, sacrifiaient à Dieu quelques animaux une fois l'an. Il n'est point dit qu'ils aient jamais immolé

Digitized by Google

d'hommes à la Divinité, ni qu'ils aient cru un être malfaisant et puissant tel que le diable. Les besoins et les occupations d'une vie vagabonde les garantissaient aussi de beaucoup de superstitions nées de l'oisiveté : ils n'avaient que les défauts de la brutalité attachée à une vie dure et sauvage; et ces défauts mêmes en firent des conquérants.

Tout ce que je puis recueillir de certain sur l'origine de la grande révolution que firent ces Tartares aux douzième et treizième siècles, c'est que vers l'orient de la Chine les hordes des Monguls ou Mogols, possesseurs des meilleures mines de fer, fabriquèrent ce métal avec lequel on se rend maître de ceux qui possèdent tout le reste. Cal-kan ou Gassar-kan, aïeul de Gengis-kan, se trouvant à la tête de ces tribus plus aguerries et mieux armées que les autres, força plusieurs de ses voisins à devenir ses vassaux; et fonda une espèce de monarchie telle qu'elle peut subsister parmi des peuples errants et impatients du joug. Son fils, que les historiens européans appellent Pisoukaï, affermit cette domination naissante; et enfin Gengis l'étendit dans la plus grande partie de la terre connue.

Il y avait un puissant Etat entre ses terres et celles de la Chine : cet empire était celui d'un kan dont les aïeux avaient renoncé à la vie vagabonde des Tartares pour bâtir des villes à l'exemple des Chinois : il fut même connu en Europe; c'est à lui qu'on donna d'abord le nom de Prêtre-Jean. Des critiques ont voulu prouver que le mot propre est Prête-Jean,

Digitized by Google

quoiqu'assurément il n'y eût aucune raison de l'appeler ni Prête ni Prêtre.

Ce qu'il y a de vrai c'est que la réputation de sa capitale, qui faisait du bruit dans l'Asie, avait excité la cupidité des marchands d'Arménie : ces marchands étaient de l'ancienne communion de Nestorius. Quelques-uns de leurs religieux se mirent en chemin avec eux; et pour se rendre recommandables aux princes chrétiens qui faisaient alors la guerre en Syrie, ils écrivirent qu'ils avaient converti ce grand kan, le plus puissant des Tartares, qu'ils lui avaient donné le nom de Jean, qu'il avait même voulu recevoir le sacerdoce. Voilà la fable qui rendit le Prêtre-Jean si fameux dans nos anciennes chroniques des croisades. On alla ensuite chercher le Prêtre-Jean en Ethiopie, et on donna ce nom à ce prince nègre, qui est moitié chrétien schismatique et moitié Juif. Cependant le Prêtre-Jean tartare succomba dans une grande bataille sous les armes de Gengis. Le vainqueur s'empara de ses Etats, et se fit élire souverain de tous les kans tartares sous le nom de Gengis-kan, qui signifie roi des rois, ou grand kan. Il portait auparavant le nom de Témugin. Il paraît que les kans tartares étaient en usage d'assembler des diètes vers le printemps; ces diètes s'appelaient Kour-iltaï. Eh! qui sait si ces assemblées et nos cours plénières, aux mois de mars et de mai, n'ont pas une origine commune?

Gengis publia dans cette assemblée qu'il fallait ne croire qu'un Dieu, et ne persécuter personne pour

Digitized by Google

sa religion : preuve certaine que ses vassaux n'avaient pas tous la même créance. La discipline militaire fut rigoureusement établie : des dizeniers, des centeniers, des capitaines de mille hommes, des chefs de dix mille sous des généraux, furent tous astreints à des devoirs journaliers; et tous ceux qui n'allaient point à la guerre, furent obligés de travailler un jour de la semaine pour le service du grand kan. L'adultère fut défendu d'autant plus sévèrement que la polygamie était permise. Il n'y eut qu'un canton tartare dans lequel il fut permis aux habitants de demeurer dans l'usage de prostituer les femmes à leurs hôtes. Le sortilège fut expressément défendu sous peine de mort. On a vu que Charlemagne ne le punit que par des amendes. Mais il en résulte que les Germains, les Francs et les Tartares croyaient également au pouvoir des magiciens. Gengis fit jouer, dans cette grande assemblée de princes barbares, un ressort qu'on voit souvent employer dans l'histoire du monde. Un prophète lui prédit qu'il serait le maître de l'univers : les vassaux du grand kan s'encouragèrent à remplir la prédiction.

L'auteur chinois qui a écrit les conquêtes de Gengis, et que le P. Gaubil a traduit, assure que ces Tartares n'avaient aucune connaissance de l'art d'écrire : cet art avait toujours été ignoré des provinces d'Archangel jusqu'au-delà de la grande muraille, ainsi qu'il le fut des Celtes, des Bretons, des Germains, des Scandinaviens, et de tous les peuples de l'Afrique au-delà du mont Atlas. L'usage de trans-

Digitized by Google

mettre à la postérité toutes les articulations de la langue et toutes les idées de l'esprit, est un des grands raffinements de la société perfectionnée, qui ne fut connu que chez quelques nations très-policées; et encore ne fut-il jamais d'un usage universel chez ces nations. Les lois des Tartares étaient promulguées de bouche, sans aucun signe représentatif qui en perpétuât la mémoire. Ce fut ainsi que Gengis porta une loi nouvelle qui devait faire des héros de ses soldats. Il ordonna la peine de mort contre ceux qui, dans le combat, appelés au secours de leurs camarades, fuiraient au lieu de les secourir. (1214) Bientôt maître de tous les pays qui sont entre le fleuve Volga et la muraille de la Chine, il attaque enfin cet ancien empire qu'on appelait alors le Catai. Il prit Cambalu, capitale du Catai septentrional : c'est la même ville que nous nommons aujourd'hui Pékin. Maître de la moitié de la Chine, il soumit jusqu'au fond de la Corée.

L'imagination des hommes oisifs, qui s'épuise en fictions romanesques, n'oserait pas imaginer qu'un prince partît du fond de la Corée, qui est l'extrémité orientale de notre globe, pour porter la guerre en Perse et aux Indes. C'est ce qu'exécuta Gengis.

Le kalife de Bagdad, nommé Nasser, l'appela imprudemment à son secours. Les kalifes alors étaient, comme nous l'avons vu, ce qu'avaient été les rois fainéants de France sous la tyrannie des maires du palais; les Turcs étaient les maires des kalifes.

Ce sultan Mohammed, de la race des Karismins,

Digitized by Google

dont nous venons de parler, était maître de presque toute la Perse; l'Arménie, toujours faible, lui payait tribut. Le kalife Nasser, que ce Mohammed voulait enfin dépouiller de l'ombre de dignité qui lui restait, attira Gengis dans la Perse.

Le conquérant tartare avait alors soixante ans : il paraît qu'il savait régner comme vaincre; sa vie est un des témoignages qu'il n'y a point de grand conquérant qui ne soit grand politique. Un conquérant est un homme dont la tête se sert, avec une habileté heureuse, du bras d'autrui. Gengis gouvernait si adroitement la partie de la Chine conquise, qu'elle ne se révolta point pendant son absence; et il savait si bien régner dans sa famille, que ses quatre fils, qu'il fit ses quatre lieutenants-généraux, mirent presque toujours leur jalousie à le bien servir, et furent les instruments de ses victoires.

Nos combats en Europe paraissent de légères escarmouches en comparaison de ces batailles qui ont ensanglanté quelquefois l'Asie. Le sultan Mohammed marche contre Gengis avec quatre cent mille combattants, au-delà du fleuve Iaxarte, près de la ville d'Otrar, et dans les plaines immenses qui sont par-delà cette ville, au quarante-deuxième degré de latitude, il rencontre l'armée tartare, de sept cent mille (*) hommes, commandée par Gengis et par ses quatre fils : les mahométans furent défaits, et Otrar prise. On se servit du bélier dans le siége : il

(*) Il faut toujours beaucoup rabattre de ces calculs.

Digitized by Google

semble que cette machine de guerre soit une invention naturelle de presque tous les peuples, comme l'arc et les flèches.

De ces pays qui sont vers la Transoxane, le vainqueur s'avance à Bocara, ville célèbre dans toute l'Asie par son grand commerce, ses manufactures d'étoffes, surtout par les sciences que les sultans turcs avaient apprises des Arabes, et qui florissaient dans Bocara et dans Samarcande. Si même on en croit le kan Aboulgazi, de qui nous tenons l'histoire des Tartares, *bocar* signifie *savant* en langue tartare-mongule; et c'est de cette étymologie, dont il ne reste aujourd'hui nulle trace, que vint le nom de Bocara. Le Tartare, après l'avoir rançonnée, la réduisit en cendres, ainsi que Persépolis avait été brûlée par Alexandre : mais les Orientaux qui ont écrit l'histoire de Gengis, disent qu'il voulut venger ses ambassadeurs que le sultan avait fait tuer avant cette guerre. S'il peut y avoir quelque excuse pour Gengis, il n'y en a point pour Alexandre.

Toutes ces contrées à l'orient et au midi de la mer Caspienne furent soumises; et le sultan Mohammed, fugitif de province en province, traînant après lui ses trésors et son infortune, mourut abandonné des siens.

Enfin le conquérant pénétra jusqu'au fleuve de l'Inde; et tandis qu'une de ses armées soumettait l'Indoustan, une autre sous un de ses fils subjugua toutes les provinces qui sont au midi et à l'occident de la mer Caspienne, le Korassan, l'Irak, le Shirvan,

Digitized by Google

l'Aran : elle passa les portes de fer, près desquelles la ville de Derbent fut bâtie, dit-on, par Alexandre. C'est l'unique passage de ce côté de la haute Asie, à travers les montagnes escarpées et inaccessibles du Caucase; de là, marchant le long du Volga vers Moscou, cette armée, partout victorieuse, ravagea la Russie. C'était prendre ou tuer des bestiaux et des esclaves. Chargée de ce butin, elle repassa le Volga, et retourna vers Gengis par le nord-est de la mer Caspienne. Aucun voyageur n'avait fait, dit-on, le tour de cette mer; et ces troupes furent les premières qui entreprirent une telle course par des pays incultes, impraticables à d'autres hommes qu'à des Tartares, auxquels il ne fallait ni tentes, ni provisions, ni bagages, et qui se nourrissaient de la chair de leurs chevaux morts de vieillesse, comme de celle des autres animaux.

Ainsi donc la moitié de la Chine, et la moitié de l'Indoustan, presque toute la Perse jusqu'à l'Euphrate, les frontières de la Russie, Casan, Astracan, toute la grande Tartarie, furent subjuguées par Gengis en près de dix-huit années. Il est certain que cette partie du Thibet, où règne le grand Lama, était enclavée dans son Empire, et que le pontife ne fut point inquiété par Gengis, qui avait beaucoup d'adorateurs de cette idole humaine dans ses armées. Tous les conquérants ont toujours épargné les chefs des religions, et parce que ces chefs les ont flattés, et parce que la soumission du pontife entraîne celle du peuple.

Digitized by Google

En revenant des Indes par la Perse et par l'ancienne Sogdiane, il s'arrêta dans la ville de Toncat, au nord-est du fleuve Iaxarte, comme au centre de son vaste Empire. Ses fils, victorieux de tous côtés, ses généraux, et tous les princes tributaires, lui apportèrent les trésors de l'Asie. Il en fit des largesses à ses soldats, qui ne connurent que par lui cette espèce d'abondance. C'est de là que les Russes trouvent souvent aujourd'hui des ornements d'argent et d'or, et des monuments de luxe enterrés dans les pays sauvages de la Tartarie : c'est tout ce qui reste à présent de tant de déprédations.

Il tint dans les plaines de Toncat une cour plénière triomphale, aussi magnifique qu'avait été guerrière celle qui autrefois lui prépara tant de triomphes. On y vit un mélange de barbarie tartare et de luxe asiatique. Tous les kans et leurs vassaux, compagnons de ses victoires, étaient sur ces anciens chariots scythes, dont l'usage subsiste encore jusque chez les Tartares de la Crimée : mais ces chars étaient couverts des étoffes précieuses, de l'or, et des pierreries de tant de peuples vaincus. Un des fils de Gengis lui fit dans cette diète un présent de cent mille chevaux. Ce fut dans ces états généraux de l'Asie qu'il reçut les adorations de plus de cinq cents ambassadeurs des pays conquis; de là il courut remettre sous le joug un grand pays qu'on nommait Tangut, vers les frontières de la Chine. Il voulait, âgé d'environ soixante et dix ans, aller achever la conquête de ce grand royaume de la Chine, l'objet

Digitized by Google

le plus chéri de son ambition; mais enfin une maladie mortelle le saisit dans son camp sur la route de cet Empire, à quelques lieues de la grande muraille (1227).

Jamais ni avant ni après lui aucun homme n'a subjugué plus de peuples. Il avait conquis plus de dix-huit cents lieues de l'orient au couchant, et plus de mille du septentrion au midi. Mais dans ses conquêtes il ne fit que détruire; et si on excepte Bocara et deux ou trois autres villes dont il permit qu'on réparât les ruines, son Empire, de la frontière de Russie jusqu'à celle de la Chine, fut une dévastation. La Chine fut moins saccagée, parce qu'après la prise de Pékin, ce qu'il envahit ne résista pas. Il partagea avant sa mort ses Etats à ses quatre fils; et chacun d'eux fut un des plus puissants rois de la terre.

On assure qu'on égorgea beaucoup d'hommes sur son tombeau, et qu'on en a usé ainsi à la mort de ses successeurs qui ont régné dans la Tartarie. C'est une ancienne coutume des princes scythes, qu'on a trouvée établie depuis peu chez les Nègres de Congo, coutume digne de ce que la terre a porté de plus barbare. On prétend que c'était un point d'honneur, chez les domestiques des kans tartares, de mourir avec leurs maîtres, et qu'ils se disputaient l'honneur d'être enterrés avec eux. Si ce fanatisme était commun, si la mort était si peu de chose pour ces peuples, ils étaient faits pour subjuguer les autres nations. Les Tartares, dont l'admiration re-

Digitized by Google

doubla pour Gengis quand ils ne le virent plus, imaginèrent qu'il n'était point né comme les autres hommes, mais que sa mère l'avait conçu par le seul secours d'une influence céleste : comme si la rapidité de ses conquêtes n'était pas un assez grand prodige! S'il fallait donner à de tels hommes un être surnaturel pour père, il faudrait supposer que c'est un être malfaisant.

Les Grecs, et avant eux les Asiatiques, avaient souvent appelé fils des Dieux leurs défenseurs et leurs législateurs, et même les ravisseurs conquérants. L'apothéose, dans tous les temps d'ignorance, a été prodiguée à quiconque instruisit, ou servit, ou écrasa le genre humain.

Les enfants de ce conquérant étendirent encore la domination qu'avait laissée leur père. Octaï et bientôt après Koublaï-kan, fils d'Octaï, achevèrent la conquête de la Chine. C'est ce Koublaï que vit Marc Paolo, vers l'an 1260, lorsqu'avec son frère et son oncle il pénétra dans ces pays dont le nom même était alors ignoré, et qu'il appelle le Cataï. L'Europe, chez qui ce Marc Paolo est fameux pour avoir voyagé dans les Etats soumis par Gengis et ses enfants, ne connut long-temps ni ces Etats ni leurs vainqueurs.

A la vérité le pape Innocent IV envoya quelques Franciscains dans la Tartarie (1246). Ces moines, qui se qualifiaient ambassadeurs, virent peu de chose, furent traités avec le plus grand mépris, et ne servirent à rien.

On était si peu instruit de ce qui se passait dans

Digitized by Google

cette vaste partie du monde, qu'un fourbe, nommé David, fit accroire à saint Louis en Syrie qu'il venait auprès de lui de la part du grand kan de Tartarie qui s'était fait chrétien (1252). Saint Louis envoya le moine Rubruquis dans ces pays pour s'informer de ce qui en pouvait être. Il paraît, par la relation de Rubruquis, qu'il fut introduit devant le petit-fils de Gengis (*), qui régnait à la Chine : mais quelles lumières pouvait-on tirer d'un moine qui ne fit que voyager chez des peuples dont il ignorait les langues, et qui n'était pas à portée de bien voir ce qu'il voyait? Il ne rapporta de son voyage que beaucoup de fausses notions et quelques vérités indifférentes.

Ainsi donc au même temps que les princes et les barons chrétiens baignaient de sang le royaume de Naples, la Grèce, la Syrie et l'Egypte, l'Asie était saccagée par les Tartares : presque tout notre hémisphère souffrait à-la-fois.

Les moines qui voyagèrent en Tartarie, dans le treizième siècle, ont écrit que Gengis et ses enfants gouvernaient despotiquement leurs Tartares. Mais peut-on croire que des conquérants armés pour partager le butin avec leur chef, des hommes robustes, nés libres, des hommes errants, couchant l'hiver sur la neige, et l'été sur la rosée, se soient laissé traiter par des conducteurs élus en plein champ, comme les chevaux qui leur servaient de monture et de pâture? Ce n'est pas là l'instinct des peuples du Nord : les

(*) Mangou-kan, un des fils de Touli, qui régnait sur une partie de la Chine.

Digitized by Google

Alains, les Huns, les Gépides, les Turcs, les Goths, les Francs, furent tous les compagnons, et non les esclaves de leurs barbares chefs. Le despotisme ne vient qu'à la longue: il se forme du combat de l'esprit de domination contre l'esprit d'indépendance. Le chef a toujours plus de moyens d'écraser que ses compagnons de résister; et enfin l'argent rend absolu.

Le moine Plan-Carpin, envoyé par le pape Innocent IV dans Caracorum, alors capitale de la Tartarie, témoin de l'inauguration d'un fils du grand kan Octaï, rapporte que les principaux Tartares firent asseoir ce kan sur une pièce de feutre, et lui dirent : « Honore les grands, sois juste et bienfaisant « envers tous; sinon tu seras si misérable que tu « n'auras pas même le feutre sur lequel tu es assis ». Ces paroles ne sont pas d'un courtisan esclave.

Gengis usa du droit qu'ont eu toujours tous les princes de l'Orient, droit semblable à celui de tous les pères de famille dans la loi romaine, de choisir leurs héritiers, et de faire partage entre leurs enfants sans avoir égard à l'aînesse. Il déclara grand kan des Tartares son troisième fils Octaï, dont la postérité régna dans le nord de la Chine jusque vers le milieu du quatorzième siècle. La force des armes y avait introduit les Tartares : les querelles de religion les en chassèrent. Les prêtres lamas voulurent exterminer les bonzes : ceux-ci soulevèrent les peuples. Les princes du sang chinois profitèrent de cette discorde ecclésiastique, et chassèrent enfin leurs dominateurs, que l'abondance et le repos avaient amollis.

Digitized by Google

Un autre fils de Gengis, nommé Touchi, eut le Turquestan, la Bactriane, le royaume d'Astracan, et le pays des Usbecs. Le fils de ce Touchi alla ravager la Pologne, la Dalmatie, la Hongrie, les environs de Constantinople (1234, 1235). Il s'appelait Batou-kan. Les princes de la Tartarie Crimée descendent de lui de mâle en mâle; et les kans Usbecs qui habitent aujourd'hui la vraie Tartarie, vers le nord et l'orient de la mer Caspienne, rapportent aussi leur origine à cette source. Ils sont maîtres de la Bactriane septentrionale; mais ils ne mènent dans ce beau pays qu'une vie vagabonde, et désolent la terre qu'ils habitent.

Touti ou Touli, autre fils de Gengis, eut la Perse du vivant de son père. Le fils de ce Touli, nommé Houlacou, passa l'Euphrate que Gengis n'avait point passé : il détruisit pour jamais dans Bagdad l'empire des kalifes, et se rendit maître d'une partie de l'Asie mineure ou Natolie, tandis que les maîtres naturels de cette belle partie de l'Empire de Constantinople étaient chassés de leur capitale par les chrétiens croisés.

Un quatrième fils, nommé Zagataï, eut la Transoxane, Candahar, l'Inde septentrionale, Cachemire, le Thibet; et tous les descendants de ces quatre monarques conservèrent quelque temps, par les armes, leurs monarchies établies par le brigandage.

Si on compare ces vastes et soudaines déprédations avec ce qui se passe de nos jours dans notre Europe, on verra une énorme différence. Nos capitaines qui entendent l'art de la guerre infiniment mieux que

Digitized by Google

les Gengis et tant d'autres conquérants; nos armées, dont un détachement aurait dissipé avec quelques canons toutes ces hordes de Huns, d'Alains et de Scythes, peuvent à peine aujourd'hui prendre quelques villes dans leurs expéditions les plus brillantes. C'est qu'alors il n'y avait nul art, et que la force décidait du sort du monde.

Gengis et ses fils allant de conquête en conquête crurent qu'ils subjugueraient toute la terre habitable; c'est dans ce dessein que d'un côté Koublaï, maître de la Chine, envoya une armée de cent mille hommes sur mille bateaux appelés *jonques*, pour conquérir le Japon, et que Batou-kan pénétra aux frontières de l'Italie. Le pape Célestin IV lui envoya quatre religieux, seuls ambassadeurs qui pussent accepter une telle commission. Frère Asselin rapporte qu'il ne put parler qu'à un des capitaines tartares, qui lui donna cette lettre pour le pape :

« Si tu veux demeurer sur terre, viens nous rendre « hommage. Si tu n'obéis pas, nous savons ce qui en « arrivera. Envoie-nous de nouveaux députés pour « nous dire si tu veux être notre vassal ou notre en- « nemi. »

On a blâmé Charlemagne d'avoir divisé ses Etats; on doit en louer Gengis. Les Etats de Charlemagne se touchaient, avaient à-peu-près les mêmes lois, étaient sous la même religion, et pouvaient se gouverner par un seul homme : ceux de Gengis, beaucoup plus vastes, entrecoupés de déserts, partagés en religions différentes, ne pouvaient obéir longtemps au même sceptre.

Digitized by Google

Cependant cette vaste puissance des Tartares-Mogols, fondée vers l'an 1220, s'affaiblit de tous côtés; jusqu'à ce que Tamerlan, plus d'un siècle après, établit une monarchie universelle dans l'Asie, monarchie qui se partagea encore.

La dynastie de Gengis régna long-temps à la Chine sous le nom d'Iven. Il est à croire que la science de l'astronomie, qui avait rendu les Chinois si célèbres, déchut beaucoup dans cette révolution : car on ne voit en ce temps-là que des mahométans astronomes à la Chine; et ils ont presque toujours été en possession de régler le calendrier jusqu'à l'arrivée des jésuites. C'est peut-être la raison de la médiocrité où sont restés les Chinois (*).

Voilà tout ce qu'il vous convient de savoir des Tartares dans ces temps reculés. Il n'y a là ni droit civil, ni droit canon, ni division entre le trône et l'autel, et entre les tribunaux de judicature, ni conciles, ni universités, ni rien de ce qui a perfectionné ou surchargé la société parmi nous. Les Tartares partirent de leurs déserts vers l'an 1212, et eurent conquis la moitié de l'hémisphère vers l'an 1236 : c'est-là toute leur histoire.

Tournons maintenant vers l'Occident, et voyons ce qui se passait, au treizième siècle, en Europe.

(*) Ceux qui ont prétendu que les grands monuments de tous les arts, dans la Chine, sont de l'invention des Tartares, se sont étrangement trompés : comment ont-ils pu supposer que des barbares toujours errants, dont le chef, Gengis, ne savait ni lire ni écrire, fussent plus instruits que la nation la plus policée et la plus ancienne de la terre?

Digitized by Google

CHAPITRE LXI.

De Charles d'Anjou, roi des deux Siciles. De Mainfroi, de Conradin, et des Vêpres siciliennes.

PENDANT que la grande révolution des Tartares avait son cours, que les fils et les petits-fils de Gengis se partageaient la plus grande partie du monde, que les croisades continuaient, et que saint Louis préparait malheureusement la dernière, l'illustre maison impériale de Souabe finit d'une manière inouïe jusqu'alors : ce qui restait de son sang, coula sur un échafaud.

L'empereur Frédéric II avait été à-la-fois empereur des papes, leur vassal et leur ennemi. Il leur rendait hommage-ligé pour le royaume de Naples et de Sicile (1254). Son fils Conrad IV se mit en possession de ce royaume. Je ne vois point d'auteur qui n'assure que ce Conrad fut empoisonné par son frère Manfreddo ou Mainfroi, bâtard de Frédéric; mais je n'en vois aucun qui en apporte la plus légère preuve.

Ce même empereur Conrad IV avait été accusé d'avoir empoisonné son frère Henri : vous verrez que, dans tous les temps, les soupçons de poison sont plus communs que le poison même.

Cet hommage-lige qu'on rendait à la cour romaine pour les royaumes de Naples et de Sicile fut une des sources des calamités de ces provinces, de celles de la

Digitized by Google

maison impériale de Souabe, et de celles de la maison d'Anjou, qui, après avoir dépouillé les héritiers légitimes, périt elle-même misérablement. Cet hommage fut d'abord, comme vous l'avez vu, une simple cérémonie pieuse et adroite des conquérants Normands, qui mirent, comme tant d'autres princes, leurs Etats sous la protection de l'Eglise, pour arrêter, s'il était possible, par l'excommunication, ceux qui voudraient leur ravir ce qu'ils avaient usurpé. Les papes tournèrent bientôt en hommage cette oblation; et, n'étant pas souverains de Rome, ils étaient suzerains des deux Siciles.

L'empereur Frédéric II laissa Naples et Sicile dans l'état le plus florissant : de sages lois établies, des villes bâties, Naples embellie, les sciences et les arts en honneur, furent ses monuments. Ce royaume devait appartenir à l'empereur Conrad, son fils : on ne sait si Manfreddo, que nous nommons Mainfroi, était fils légitime ou bâtard de Frédéric II; l'empereur semble le regarder dans son testament comme son fils légitime : il lui donne Tarente et plusieurs autres principautés en souveraineté; il l'institue régent du royaume pendant l'absence de Conrad, et le déclare son successeur, en cas que Conrad et Henri viennent à mourir sans enfants : jusque-là tout paraît paisible. Mais les Italiens n'obéissaient jamais que malgré eux au sang germanique; les papes détestaient la maison de Souabe, et voulaient la chasser d'Italie : les partis guelfe et gibelin subsistaient dans toute leur force d'un bout de l'Italie à l'autre.

Digitized by Google

Le fameux pape Innocent IV, qui avait déposé à Lyon l'empereur Frédéric II, c'est-à-dire qui avait osé le déclarer déposé, prétendait bien que les enfants d'un excommunié ne pouvaient succéder à leur père.

Innocent se hâta donc de quitter Lyon pour aller sur les frontières de Naples exhorter les barons à ne point obéir à Manfreddo, que nous nommons Mainfroi. Cet évêque ne combattait qu'avec les armes de l'opinion; mais vous avez vu combien ces armes étaient dangereuses. Mainfroi se défia de ses barons, dévots, factieux, et ennemis du sang de Souabe. Il y avait encore des Sarrasins dans la Pouille. L'empereur Frédéric II, son père, avait toujours eu une garde composée de ces mahométans; la ville de Lucéran ou Nocéra était remplie de ces Arabes : on l'appelait *Lucera de' pagani,* la ville des païens. Les mahométans ne méritaient pas à beaucoup près ce nom que les Italiens leur donnaient; jamais peuple ne fut plus éloigné de ce que nous appelons improprement *le paganisme,* et ne fut plus fortement attaché sans aucun mélange à l'unité de Dieu. Mais ce terme de païens avait rendu odieux Frédéric II, qui avait employé les Arabes dans ses armées; il rendit Manfreddo plus odieux encore. Manfreddo cependant, aidé de ses mahométans, étouffa la révolte, et contint tout le royaume, excepté la ville de Naples, qui reconnut le pape Innocent pour son unique maître. Ce pape prétendait que les deux Siciles lui étaient dévolues, et lui appartenaient de

Digitized by Google

droit, en vertu des paroles qu'il avait prononcées en déposant Frédéric II et sa race, au concile de Lyon. L'empereur Conrad IV arrive alors pour défendre son héritage; il prend d'assaut sa ville de Naples : le pape s'enfuit à Gènes, sa patrie; et là il ne prend d'autre parti que d'offrir le royaume au prince Richard, frère du roi d'Angleterre, Henri III, prince qui n'était pas en état d'armer deux vaisseaux, et qui remercia le saint-père de son dangereux présent.

(1254) Les dissensions inévitables entre Conrad, roi allemand, et Manfreddo, italien, servirent mieux la cour romaine que ne firent la politique et les malédictions du pape. Conrad mourut; et on prétend, comme je vous l'ai dit, qu'il mourut empoisonné. La cour papale accrédita ce soupçon. Conrad laissait sa couronne de Naples à un enfant de dix ans : c'est cet infortuné Conradin que nous verrons périr d'une fin si tragique. Conradin était en Allemagne : Manfreddo était ambitieux; il fit courir le bruit que Conradin était mort, et se fit prêter serment comme à un régent, si Conradin était en vie, et comme à un roi, si ce fils de l'empereur n'était plus. Innocent avait toujours pour lui dans le royaume la faction des Guelfes, ce parti ennemi de la maison impériale, et il avait encore pour lui ses excommunications : il se déclara lui-même roi des deux Siciles, et donna des investitures. Voilà donc enfin les papes rois de ce pays conquis par des gentilshommes de Normandie. (1253 et 1254) Mais

Digitized by Google

cette royauté ne fut que passagère : le pape eut une armée, mais ne savait pas la commander; il mit un légat à la tête : Manfreddo, avec ses mahométans et quelques barons peu scrupuleux, défit entièrement le légat et l'armée pontificale.

Ce fut dans ces circonstances que le pape Innocent, ne pouvant prendre pour lui le royaume de Naples, se tourna enfin vers le comte d'Anjou, frère de saint Louis, et lui offrit une couronne dont il n'avait nul droit de disposer, et à laquelle le comte d'Anjou n'avait nul droit de prétendre. Mais le pape mourut dès le commencement de cette négociation : c'est à quoi aboutissent tous les projets de l'ambition qui tourmentent si horriblement la vie.

Rinaldo de Signi, Alexandre IV, succéda à la place d'Innocent IV et à tous ses desseins. Il ne put réussir avec le frère du roi de France, saint Louis : ce roi malheureusement venait d'épuiser la France par sa croisade et par sa rançon en Egypte; et il dépensait le peu qui lui restait à rebâtir en Palestine les murailles de quelques villes sur la côte, villes bientôt perdues pour les chrétiens.

Le pape Alexandre IV commence par citer pardevant lui Manfreddo; il en était en droit par les lois des fiefs, puisque ce prince était son vassal : mais ce droit ne pouvant être que celui du plus fort, il n'y avait pas d'apparence qu'un vassal armé comparût devant son seigneur. Alexandre était à Naples, dont ses intrigues lui avaient ouvert les portes : il

Digitized by Google

négocia avec son vassal qui était dans la Pouille. Manfreddo pria le saint-père de lui envoyer un cardinal pour traiter avec lui. La cour du pape décida, *id non convenire sanctæ-sedis honori, ut cardinales isto modo mittantur;* qu'il ne convenait pas à l'honneur du saint-siége d'envoyer ainsi des cardinaux.

La guerre civile continua donc : le pape publia une croisade contre Mainfroi, comme on en avait publié contre les musulmans, les empereurs et les Albigeois. Il y a bien loin de Naples en Angleterre; cependant cette croisade y fut prêchée : un nonce y alla lever des décimes; (1255) ce nonce releva de son vœu le roi Henri III qui avait fait serment d'aller faire la guerre en Palestine, et lui fit faire un autre vœu de fournir de l'argent et des troupes au pape dans sa guerre contre Manfreddo.

Matthieu Pâris rapporte que le nonce leva cinquante mille livres sterling en Angleterre. A voir les Anglais d'aujourd'hui, on ne croirait pas que leurs ancêtres aient pu être si imbécilles. La cour papale, pour extorquer cet argent, flattait le roi de la couronne de Naples pour le prince Edmond, son fils; mais dans le même temps elle négociait avec Charles d'Anjou, toujours prête à donner les deux Siciles à qui les voudrait payer le plus chèrement. Toutes ces négociations échouèrent pour lors; le pape dissipa l'argent qu'il avait levé en Angleterre pour sa croisade, et ne la fit point : Manfreddo régna; et Alexandre IV mourut sans réussir à rien qu'à extorquer de l'argent de l'Angleterre (1260).

Digitized by Google

Un savetier, devenu pape sous le nom d'Urbain IV, continua ce que ses prédécesseurs avaient commencé. Ce savetier était de Troies en Champagne : son prédécesseur avait fait prêcher une croisade en Angleterre contre les deux Siciles; celui-ci en fit prêcher une en France : il prodigua des indulgences plénières; mais il ne put avoir que peu d'argent, et quelques soldats qu'un comte de Flandre, gendre de Charles d'Anjou, conduisit en Italie. Charles accepta enfin la couronne de Naples et de Sicile : le roi saint Louis y consentit; mais Urbain IV mourut sans avoir pu voir les commencements de cette révolution (1264).

Voilà trois papes qui consument leur vie à persécuter en vain Manfreddo. Un Languedocien (Clément IV), sujet de Charles d'Anjou, termina ce que les autres avaient entrepris, et eut l'honneur d'avoir son maître pour son vassal. Ce comte d'Anjou, Charles, possédait déjà la Provence par son mariage, et une partie du Languedoc; mais ce qui augmentait sa puissance, c'était d'avoir soumis la ville de Marseille. Il avait encore une dignité qu'un homme habile pouvait faire valoir, c'était celle de sénateur unique de Rome; car les Romains défendaient toujours leur liberté contre les papes : ils avaient, depuis cent ans, créé cette dignité de sénateur unique, qui faisait revivre les droits des anciens tribuns. (1265) Le sénateur était à la tête du gouvernement municipal; et les papes, qui donnaient si libéralement des couronnes, ne pouvaient mettre un impôt sur les Romains : ils

Digitized by Google

étaient ce qu'un électeur est dans la ville de Cologne. Clément ne donna l'investiture à son ancien maître qu'à condition qu'il renoncerait à cette dignité au bout de trois ans, qu'il paierait trois mille onces d'or au saint-siége chaque année pour la mouvance du royaume de Naples, et que, si jamais le paiement était différé de plus de six mois, il serait excommunié. Charles souscrivit aisément à ces conditions et à toutes les autres. Le pape lui accorda la levée d'une décime sur les biens ecclésiastiques de France. Il part avec de l'argent et des troupes, se fait couronner à Rome, livre bataille à Mainfroi dans les plaines de Bénévent, et est assez heureux pour que Mainfroi soit tué en combattant (1266). Il usa durement de la victoire, et parut aussi cruel que son frère saint Louis était humain. Le légat empêcha qu'on ne donnât la sépulture à Mainfroi (*). Les rois ne se vengent que des vivants : l'Eglise se vengeait des vivants et des morts.

Cependant le jeune Conradin, véritable héritier du royaume de Naples, était en Allemagne pendant cet interrègne qui la désolait, et pendant qu'on lui ravissait le royaume de Naples; ses partisans l'excitent à venir défendre son héritage. Il n'avait encore que quinze ans; son courage était au-dessus de son âge : il se met avec le duc d'Autriche, son parent, à la tête d'une armée, et vient soutenir ses droits (1268). Les Romains étaient pour lui. Conradin, excommunié,

(*) Charles le fit enterrer sous un monceau de pierres le long du grand chemin. G.

Digitized by Google

est reçu à Rome aux acclamations de tout le peuple, dans le temps même que le pape n'osait approcher de sa capitale.

On peut dire que, de toutes les guerres de ce siècle, la plus juste était celle que faisait Conradin; elle fut la plus infortunée. Le pape fit prêcher la croisade contre lui, ainsi que contre les Turcs. Ce prince est défait et pris dans la Pouille, avec son parent Frédéric, duc d'Autriche. Charles d'Anjou, qui devait honorer leur courage, les fit condamner par des jurisconsultes : la sentence portait qu'ils méritaient la mort *pour avoir pris les armes contre l'Eglise.* Ces deux princes furent exécutés publiquement à Naples, par la main du bourreau.

Les historiens les plus accrédités, les plus fidèles, les Guichardin et les De Thou de ces temps-là, rapportent que Charles d'Anjou consulta le pape Clément IV, autrefois son chevalier en Provence, et alors son protecteur, et que ce prêtre lui répondit en style d'oracle : *Vita Corradini, mors Caroli; mors Corradini, vita Caroli.* Cependant les valets en robe de Charles passèrent dix mois entiers à se déterminer sur cet assassinat, qu'ils devaient commettre avec le glaive de la justice. La sentence ne fut portée qu'après la mort de Clément IV (*).

On ne peut assez s'étonner que Louis IX, canonisé depuis, n'ait fait aucun reproche à son frère d'une

(*) Voyez les Annales de l'Empire sur la maison de Souabe. Cela s'accorde mieux avec le récit des historiens qui disent que ce pape désapprouva la mise en jugement de Conradin. G.

Digitized by Google

action si barbare, si honteuse, et si peu politique; lui que des Egyptiens avaient épargné si généreusement dans des circonstances bien moins favorables : il devait condamner plus qu'un autre la férocité réfléchie de Charles son frère.

Le vainqueur, si indigne de l'être, au lieu de ménager les Napolitains, les irrita par des oppressions : ses Provençaux et lui furent en horreur.

C'est une opinion générale qu'un gentilhomme de Sicile, nommé Jean de Procida, déguisé en cordelier, trama cette fameuse conspiration par laquelle tous les Français devaient être égorgés à la même heure, le jour de Pâques, au son de la cloche de vêpres. Il est sûr que ce Jean de Procida avait en Sicile préparé tous les esprits à une révolution, qu'il avait passé à Constantinople et en Aragon, et que le roi d'Aragon, Pierre, gendre de Mainfroi, s'était ligué avec l'empereur grec contre Charles d'Anjou : mais il n'est guère vraisemblable qu'on eût tramé précisément la conspiration des *Vêpres siciliennes*. Si le complot avait été formé, c'était dans le royaume de Naples qu'il fallait principalement l'exécuter; et cependant aucun Français n'y fut tué. Malespina raconte qu'un Provençal, nommé Droguet, violait une femme dans Palerme, le lendemain de Pâques, dans le temps que le peuple allait à vêpres : la femme cria, le peuple accourut; on tua le Provençal (1282). Ce premier mouvement d'une vengeance particulière anima la haine générale. Les Siciliens, excités par Jean de Procida et par leur fureur, s'écrièrent qu'il fallait mas-

Digitized by Google

sacrer les ennemis. On fit main-basse à Palerme sur tout ce qu'on trouva de Provençaux : la même rage qui était dans tous les cœurs produisit ensuite le même massacre dans le reste de l'île; on dit qu'on éventrait les femmes grosses pour en arracher les enfants à demi-formés, et que les religieux mêmes massacraient leurs pénitentes provençales : il n'y eut, dit-on, qu'un gentilhomme, nommé Des Porcellets, qui échappa. Cependant il est certain que le gouverneur de Messine, avec sa garnison, se retira de l'île dans le royaume de Naples (*).

Le sang de Conradin fut ainsi vengé, mais sur d'autres que sur celui qui l'avait répandu. Les Vêpres siciliennes attirèrent encore de nouveaux malheurs à ces peuples qui, nés dans le climat le plus fortuné de la terre, n'en étaient que plus méchants et plus misérables. Il est temps de voir quels nouveaux désastres furent produits, dans ce même siècle, par l'abus des croisades, et par celui de la religion.

CHAPITRE LXII.

De la Croisade contre les Languedociens.

Les querelles sanglantes de l'Empire et du sacerdoce, les richesses des monastères, l'abus que tant

(*) Porcellet, selon une tradition que rapportent d'anciens écrivains, fut sauvé seul du massacre de Palerme, à cause de sa grande *prud'homie et vertu*.

Digitized by Google

d'évêques avaient fait de leur puissance temporelle, devaient tôt ou tard révolter les esprits, et leur inspirer une secrète indépendance. Arnaud de Brescia avait osé exciter les peuples jusque dans Rome à secouer le joug. On raisonna beaucoup en Europe sur la religion, dès le temps de Charlemagne. Il est très-certain que les Francs et les Germains ne connaissaient alors ni images, ni reliques, ni transsubstantiation. Il se trouva ensuite des hommes qui ne voulurent de loi que l'Evangile, et qui prêchèrent à-peu-près les mêmes dogmes que tiennent aujourd'hui les protestants. On les nommait *Vaudois,* parce qu'il y en avait beaucoup dans les vallées du Piémont; *Albigeois,* à cause de la ville d'Albi; *bons hommes,* par la régularité dont ils se piquaient; enfin *manichéens,* du nom qu'on donnait alors en général aux hérétiques. On fut étonné, vers la fin du douzième siècle, que le Languedoc en parût tout rempli.

Dès l'an 1198 le pape Innocent III délégua deux simples moines de Cîteaux pour juger les hérétiques: « Nous mandons, dit-il, aux princes, aux comtes, et « à tous les seigneurs de votre province, de les as- « sister puissamment contre les hérétiques, par la « puissance qu'ils ont reçue pour la punition des mé- « chants; en sorte qu'après que frère Rainier aura « prononcé l'excommunication contre eux, les sei- « gneurs confisquent leurs biens, les bannissent de « leurs terres, et les punissent plus sévèrement s'ils « osent y résister. Or nous avons donné pouvoir à « frère Rainier d'y contraindre les seigneurs par ex-

Digitized by Google

« communication et par interdit sur leurs biens, etc. » Ce fut le premier fondement de l'inquisition.

Un abbé de Cîteaux fut nommé ensuite avec d'autres moines pour aller faire à Toulouse ce que l'évêque devait y faire. Ce procédé indigna le comte de Foix et tous les princes du pays, déjà séduits par les réformateurs, et irrités contre la cour de Rome.

La secte était, en grande partie, composée d'une bourgeoisie réduite à l'indigence par le long esclavage dont on sortait à peine, et encore par les croisades. L'abbé de Cîteaux paraissait avec l'équipage d'un prince. Il voulut en vain parler en apôtre; le peuple lui criait : « Quittez le luxe ou le sermon ». Un Espagnol, évêque d'Osma, très-homme de bien, qui était alors à Toulouse, conseilla aux inquisiteurs de renoncer à leurs équipages somptueux, de marcher à pied, de vivre austèrement, et d'imiter les Albigeois pour les convertir. Saint Dominique, qui avait accompagné cet évêque, donna l'exemple avec lui de cette vie apostolique, et parut alors souhaiter qu'on n'employât jamais d'autres armes contre les erreurs (1207). Mais Pierre de Castelnau, l'un des inquisiteurs, fut accusé de se servir des armes qui lui étaient propres, en soulevant secrètement quelques seigneurs voisins contre le comte de Toulouse, et en suscitant une guerre civile. Cet inquisiteur fut assassiné : le soupçon tomba sur le comte de Toulouse.

Le pape Innocent III ne balança pas à délier les sujets du comte de Toulouse de leur serment de fidélité. C'est ainsi qu'on traitait les descendants de

Digitized by Google

Raimond de Toulouse, qui avait le premier servi la chrétienté dans les croisades.

Le comte, qui savait ce que pouvait quelquefois une bulle, se soumit à la satisfaction qu'on exigea de lui (1209). Un des légats du pape, nommé Milon, lui commande de le venir trouver à Valence, de lui livrer sept châteaux qu'il possédait en Provence, de se croiser lui-même contre les Albigeois ses sujets, de faire amende honorable. Le comte obéit à tout. Il parut devant le légat nu jusqu'à la ceinture, nu-pieds, nu-jambes, revêtu d'un simple caleçon, à la porte de l'église de Saint-Gilles : là un diacre lui mit une corde au cou, et un autre diacre le fouetta, tandis que le légat tenait un bout de la corde; après quoi on fit prosterner le prince à la porte de cette église pendant le dîner du légat.

On voyait d'un côté le duc de Bourgogne, le comte de Nevers, Simon comte de Montfort, les évêques de Sens, d'Autun, de Nevers, de Clermont, de Lisieux, de Baïeux, à la tête de leurs troupes, et le malheureux comte de Toulouse au milieu d'eux, comme leur otage; de l'autre côté, des peuples animés par le fanatisme de la persuasion. La ville de Béziers voulut tenir contre les croisés : on égorgea tous les habitants réfugiés dans une église; la ville fut réduite en cendres. Les citoyens de Carcassonne, effrayés de cet exemple, implorèrent la miséricorde des croisés : on leur laissa leur vie; on leur permit de sortir presque nus de leur ville, et on s'empara de tous leurs biens.

On donnait au comte Simon de Montfort le nom de

Digitized by Google

Macchabée (*). Il se rendit maître d'une grande partie du pays, s'assurant des châteaux des seigneurs suspects, attaquant ceux qui ne se mettaient pas entre ses mains, poursuivant les hérétiques qui osaient se défendre. Les écrivains ecclésiastiques racontent eux-mêmes que Simon de Montfort ayant allumé un bûcher pour ces malheureux, il y en eut cent quarante qui coururent, en chantant des psaumes, se précipiter dans les flammes. Le jésuite Daniel, en parlant de ces infortunés dans son Histoire de France, les appelle *infames et détestables*. Il est bien évident que des hommes qui volaient ainsi au martyre, n'avaient point de mœurs infames. Il n'y a sans doute de détestable que la barbarie avec laquelle on les traita, et il n'y a d'infame que les paroles de Daniel. On peut seulement déplorer l'aveuglement de ces malheureux qui croyaient que Dieu les récompenserait, parce que les moines les faisaient brûler.

L'esprit de justice et de raison, qui s'est introduit depuis dans le droit public de l'Europe, a fait voir enfin qu'il n'y avait rien de plus injuste que la guerre contre les Albigeois. On n'attaquait point des peuples rebelles à leur prince; c'était le prince même qu'on attaquait pour le forcer à détruire ses peuples. Que dirait-on aujourd'hui si quelques évêques venaient assiéger l'électeur de Saxe ou l'électeur Palatin, sous

(*) Comme ardent défenseur de la foi catholique. Cependant il profita des dépouilles du comte de Toulouse, dont les biens lui furent adjugés après la bataille de Muret, et leur possession confirmée par le pape Innocent III. G.

Digitized by Google

prétexte que les sujets de ces princes ont impunément d'autres cérémonies que les sujets de ces évêques?

En dépeuplant le Languedoc, on dépouillait le comte de Toulouse. Il ne s'était défendu que par les négociations. (1210) Il alla trouver encore dans Saint-Gilles les légats, les abbés qui étaient à la tête de cette croisade; il pleura devant eux : on lui répondit que ses larmes venaient de fureur. Le légat lui laissa le choix, ou de céder à Simon de Montfort tout ce que ce comte avait usurpé, ou d'être excommunié. Le comte de Toulouse eut du moins le courage de choisir l'excommunication : il se réfugia chez Pierre II, roi d'Aragon, son beau-frère, qui prit sa défense, et qui avait presque autant à se plaindre du chef des croisés que le comte de Toulouse.

Cependant l'ardeur de gagner des indulgences et des richesses multipliait les croisés. Les évêques de Paris, de Lisieux, de Baïeux, accourent au siége de Lavaur : on y fit prisonniers quatre-vingts chevaliers avec le seigneur de cette ville, que l'on condamna tous à être pendus : mais les fourches patibulaires étant rompues, on abandonna ces captifs aux croisés, qui les massacrèrent (1211) : on jeta dans un puits la sœur du seigneur de Lavaur; et on brûla autour du puits trois cents habitants qui ne voulurent pas renoncer à leurs opinions.

Ce prince Louis qui fut depuis le roi Louis VIII, se joignit, à la vérité, aux croisés pour avoir part aux dépouilles; mais Simon de Montfort écarta bientôt un compagnon qui eût été son maître.

Digitized by Google

C'était l'intérêt des papes de donner ces pays à Montfort; et le projet en était si bien formé que le roi d'Aragon ne put jamais par sa médiation obtenir la moindre grâce. Il paraît qu'il n'arma que quand il ne put s'en dispenser.

(1213) La bataille qu'il livra aux croisés auprès de Toulouse, dans laquelle il fut tué, passa pour une des plus extraordinaires de ce monde. Une foule d'écrivains répète que Simon de Montfort, avec huit cents hommes de cheval seulement, et mille fantassins, attaqua l'armée du roi d'Aragon et du comte de Toulouse, qui faisaient le siége de Muret; ils disent que le roi d'Aragon avait cent mille combattants, et que jamais il n'y eut une déroute plus complète; ils disent que Simon de Montfort, l'évêque de Toulouse, et l'évêque de Comminge, divisèrent leur armée en trois corps, en l'honneur de la Sainte-Trinité.

Mais quand on a cent mille ennemis en tête, va-t-on les attaquer avec dix-huit cents hommes en pleine campagne, et divise-t-on une si petite troupe en trois corps? C'est un miracle, disent quelques écrivains; mais les gens de guerre qui lisent de telles aventures, les appellent des absurdités.

Plusieurs historiens assurent que saint Dominique était à la tête des troupes, un crucifix à la main, encourageant les croisés au carnage. Ce n'était pas là la place d'un saint; et il faut avouer que si Dominique était confesseur, le comte de Toulouse était martyr.

Digitized by Google

Après cette victoire, le pape tint un concile général à Rome. Le comte de Toulouse vint y demander grâce. Je ne puis découvrir sur quel fondement il espérait qu'on lui rendrait ses Etats; il fut trop heureux de ne pas perdre sa liberté. Le concile même porta la miséricorde jusqu'à statuer qu'il jouirait d'une pension de quatre cents marcs ou marques d'argent. Si ce sont des marcs, c'est à-peu-près vingt-deux mille francs de nos jours; si ce sont des marques, c'est environ douze cents francs : le dernier est plus probable, attendu que moins on lui donnait d'argent, plus il en restait pour l'Eglise.

Quand Innocent III fut mort, Raimond de Toulouse ne fut pas mieux traité (1218). Il fut assiégé dans sa capitale par Simon de Montfort : mais ce conquérant y trouva le terme de ses succès et de sa vie; un coup de pierre écrasa cet homme, qui, en faisant tant de mal, avait acquis tant de renommée.

Il avait un fils à qui le pape donna tous les droits du père; mais le pape ne put lui donner le même crédit. La croisade contre le Languedoc ne fut plus que languissante. Le fils du vieux Raimond, qui avait succédé à son père, était excommunié comme lui. Alors le roi de France, Louis VIII, se fit céder par le jeune Montfort tous ces pays que Montfort ne pouvait garder; mais la mort arrêta Louis VIII au milieu de ses conquêtes.

Le règne de saint Louis, neuvième du nom, commença malheureusement par cette horrible croisade contre des chrétiens ses vassaux. Ce n'était point

OXFORD
Digitized by Google

par des croisades que ce monarque était destiné à se couvrir de gloire. La reine, Blanche de Castille, sa mère, femme dévouée au pape, Espagnole, frémissant au nom d'hérétique, et tutrice d'un pupille à qui les dépouilles des opprimés devaient revenir, prêta le peu qu'elle avait de forces à un frère de Montfort, pour achever de saccager le Languedoc : le jeune Raimond se défendit. On fit une guerre semblable à celle que nous avons vue dans les Cévènes. Les prêtres ne pardonnaient jamais aux Languedociens; et ceux-ci n'épargnaient point les prêtres (1228) : tout prisonnier fut mis à mort pendant deux années; toute place rendue fut réduite en cendres.

Enfin la régente Blanche, qui avait d'autres ennemis, et le jeune Raimond, las des massacres et épuisé de pertes, firent la paix à Paris. Un cardinal de Saint-Ange fut l'arbitre de cette paix; et voici les lois qu'il donna, et qui furent exécutées.

Le comte de Toulouse devait payer dix mille marcs ou marques aux églises de Languedoc entre les mains d'un receveur dudit cardinal, deux mille aux moines de Cîteaux, immensément riches, cinq cents aux moines de Clairvaux, plus riches encore, et quinze cents à d'autres abbayes; il devait aller faire pendant cinq ans la guerre aux Sarrasins et aux Turcs, qui assurément n'avaient pas fait la guerre à Raimond : il abandonnait au roi, sans nulle récompense, tous ses Etats en-deçà du Rhône; car ce qu'il possédait en-delà était terre de l'Empire. Il signa

Digitized by Google

son dépouillement; moyennant quoi il fut reconnu par le cardinal Saint-Ange et par un légat, non-seulement pour être bon catholique, mais pour l'avoir toujours été. On le conduisit, seulement pour la forme, en chemise et nu-pieds, devant l'autel de l'église de Notre-Dame de Paris : là il demanda pardon à la Vierge; apparemment qu'au fond de son cœur il demandait pardon d'avoir signé un si infame traité.

Rome ne s'oublia pas dans le partage des dépouilles. Raimond le jeune, pour obtenir le pardon de ses péchés, céda aux papes à perpétuité le comtat Venaissin qui est en-delà du Rhône. Cette cession était nulle par toutes les lois de l'Empire : le comtat était un fief impérial; et il n'était pas permis de donner son fief à l'Eglise sans le consentement de l'empereur et des états. Mais où sont les possessions qu'on ne se soit appropriées que par les lois? Aussi, bientôt après cette extorsion, l'empereur Frédéric II rendit au comte de Toulouse ce petit pays d'Avignon, que le pape lui avait ravi; il fit justice comme souverain, et surtout comme souverain outragé. Mais lorsqu'ensuite saint Louis, et son fils, Philippe-le-Hardi, se furent mis en possession des Etats des comtes de Toulouse, Philippe remit aux papes le comtat Venaissin, qu'ils ont toujours conservé par la libéralité des rois de France (*). La

(*) Cependant la France est rentrée depuis en possession du Comtat, que Philippe-le-Hardi, qui avait lui-même établi l'inaliénabilité du domaine de l'Etat, n'eût pas dû céder. G.

Digitized by Google

ville et le territoire d'Avignon n'y furent point compris : elle passa dans la branche de France d'Anjou qui régnait à Naples, et y resta jusqu'au temps où la malheureuse reine Jeanne de Naples fut obligée enfin de céder Avignon pour quatre-vingt mille florins qui ne lui furent jamais payés. Tels sont en général les titres des possessions; tel a été notre droit public.

Ces croisades contre le Languedoc durèrent vingt années. La seule envie de s'emparer du bien d'autrui les fit naître, et produisit en même-temps l'inquisition (1204). Ce nouveau fléau, inconnu auparavant chez toutes les religions du monde, reçut la première forme sous le pape Innocent III : elle fut établie en France, dès l'année 1229, sous saint Louis. Un concile à Toulouse commença dans cette année par défendre aux chrétiens laïcs de lire l'ancien et le nouveau Testament. C'était insulter au genre humain que d'oser lui dire : Nous voulons que vous ayez une croyance; et nous ne voulons pas que vous lisiez le livre sur lequel cette croyance est fondée.

Dans ce concile on fit brûler les ouvrages d'Aristote, c'est-à-dire deux ou trois exemplaires qu'on avait apportés de Constantinople dans les premières croisades, livres que personne n'entendait, et sur lesquels on s'imaginait que l'hérésie des Languedociens était fondée. Des conciles suivants ont mis Aristote presque à côté des pères de l'Eglise. C'est ainsi que vous verrez, dans ce vaste tableau des dé-

Digitized by Google

mences humaines, les sentiments des théologiens, les superstitions des peuples, le fanatisme, variés sans cesse, mais toujours constants à plonger la terre dans l'abrutissement et la calamité, jusqu'au temps où quelques académies, quelques sociétés éclairées, ont fait rougir nos contemporains de tant de siècles de barbarie.

(1237) Mais ce fut bien pis quand le roi eut la faiblesse de permettre qu'il y eût dans son royaume un grand inquisiteur nommé par le pape. Ce fut le cordelier Robert qui exerça ce pouvoir nouveau, d'abord dans Toulouse, et ensuite dans d'autres provinces.

Si ce Robert n'eût été qu'un fanatique, il y aurait du moins dans son ministère une apparence de zèle qui eût excusé ses fureurs aux yeux des simples : mais c'était un apostat qui conduisait avec lui une femme perdue; et, pour mettre le comble à l'horreur de son ministère, cette femme était elle-même hérétique : c'est ce que rapportent Matthieu Pâris et Mousk, et ce qui est prouvé dans le *Spicilegium* de Luc d'Acheri.

Le roi saint Louis eut le malheur de lui permettre d'exercer ses fonctions d'inquisiteur à Paris, en Champagne, en Bourgogne, et en Flandre. Il fit accroire au roi qu'il y avait une secte nouvelle qui infectait secrètement ces provinces. Ce monstre fit brûler, sur ce prétexte, quiconque étant sans crédit, et étant suspect, ne voulut pas se racheter de ses persécutions. Le peuple, souvent bon juge de

Digitized by Google

ceux qui en imposent aux rois, ne l'appelait que Robert le B... (*). Il fut enfin reconnu : ses iniquités et ses infamies furent publiques; mais ce qui vous indignera c'est qu'il ne fut condamné qu'à une prison perpétuelle; et ce qui pourrait encore vous indigner c'est que le jésuite Daniel ne parle point de cet homme dans son Histoire de France.

C'est donc ainsi que l'inquisition commença en Europe : elle ne méritait pas un autre berceau. Vous sentez assez que c'est le dernier degré d'une barbarie brutale et absurde de maintenir, par des délateurs et des bourreaux, la religion d'un Dieu que des bourreaux firent périr. Cela est presque aussi contradictoire que d'attirer à soi les trésors des peuples et des rois, au nom de ce même Dieu qui naquit et qui vécut dans la pauvreté. Vous verrez, dans un chapitre à part, ce qu'a été l'inquisition en Espagne et ailleurs, et jusqu'à quel excès la barbarie et la rapacité de quelques hommes ont abusé de la simplicité des autres.

(*) On commençait alors à donner ce nom indifféremment aux sodomites et aux hérétiques.

Digitized by Google

CHAPITRE LXIII.

État de l'Europe au treizième siècle.

Nous avons vu que les croisades épuisèrent l'Europe d'hommes et d'argent, et ne la civilisèrent pas. L'Allemagne fut dans une entière anarchie depuis la mort de Frédéric II : tous les seigneurs s'emparèrent à l'envi des revenus publics attachés à l'Empire; de sorte que quand Rodolphe de Habsbourg fut élu (1273), on ne lui accorda que des soldats, avec lesquels il conquit l'Autriche sur Ottocare, qui l'avait enlevée à la maison de Bavière.

C'est pendant l'interrègne qui précéda l'élection de Rodolphe que le Danemark, la Pologne, la Hongrie, s'affranchissent entièrement des légères redevances qu'elles payaient aux empereurs, quand ceux-ci étaient les plus forts.

Mais c'est aussi dans ce temps-là que plusieurs villes établissent leur gouvernement municipal, qui dure encore. Elles s'allient entre elles pour se défendre des invasions des seigneurs. Les villes anséatiques, comme Lubeck, Cologne, Brunsvick, Dantzick, auxquelles quatre-vingts autres se joignent avec le temps, forment une république commerçante dispersée dans plusieurs Etats différents. Les Austrègues s'établissent : ce sont des arbitres de convention entre les seigneurs comme entre les villes; ils

Digitized by Google

tiennent lieu des tribunaux et des lois, qui manquaient en Allemagne.

L'Italie se forme sur un plan nouveau avant Rodolphe de Habsbourg; et sous son règne beaucoup de villes deviennent libres. Il leur confirma cette liberté à prix d'argent. Il paraissait alors que l'Italie pouvait être pour jamais détachée de l'Allemagne.

Tous les seigneurs allemands, pour être plus puissants, s'étaient accordés à vouloir un empereur qui fût faible. Les quatre princes et les trois archevêques, qui peu-à-peu s'attribuèrent à eux seuls le droit d'élection, n'avaient choisi, de concert avec quelques autres princes, Rodolphe de Habsbourg pour empereur, que parce qu'il était sans Etats considérables : c'était un seigneur suisse qui s'était fait redouter comme un de ces chefs que les Italiens appelaient *Condottieri;* il avait été le champion de l'abbé de Saint-Gall contre l'evêque de Bâle, dans une petite guerre pour quelques tonneaux de vin; il avait secouru la ville de Strasbourg. Sa fortune était si peu proportionnée à son courage, qu'il fut quelque temps grand maître-d'hôtel de ce même Ottocare, roi de Bohème, qui depuis, pressé de lui rendre hommage, répondit « qu'il ne lui devait rien, et qu'il lui avait « payé ses gages ». Les princes d'Allemagne ne prévoyaient pas alors que ce même Rodolphe serait le fondateur d'une maison long-temps la plus florissante de l'Europe, et qui a été quelquefois sur le point d'avoir dans l'Empire la même puissance que Charlemagne. Cette puissance fut long-temps à se former;

Digitized by Google

et surtout à la fin de ce treizième siècle, et au commencement du quatorzième, l'Empire n'avait sur l'Europe aucune influence.

La France eût été heureuse sous un souverain tel que saint Louis, sans ce funeste préjugé des croisades, qui causa ses malheurs, et qui le fit mourir sur les sables d'Afrique. On voit, par le grand nombre de vaisseaux équipés pour ses expéditions fatales, que la France eût pu avoir aisément une grande marine commerçante. Les statuts de saint Louis pour le commerce, une nouvelle police établie par lui dans Paris, sa pragmatique sanction qui assura la discipline de l'Eglise gallicane, ses quatre grands bailliages auxquels ressortissaient les jugements de ses vassaux, et qui sont l'origine du parlement de Paris, ses réglements et sa fidélité sur les monnaies, tout fait voir que la France aurait pu alors être florissante.

Quant à l'Angleterre, elle fut, sous Edouard Ier, aussi heureuse que les mœurs du temps pouvaient le permettre. Le pays de Galles lui fut réuni; elle subjugua l'Ecosse, qui reçut un roi de la main d'Edouard. Les Anglais à la vérité n'avaient plus la Normandie ni l'Anjou; mais ils possédaient toute la Guienne. Si Edouard Ier n'eut qu'une petite guerre passagère avec la France, il le faut attribuer aux embarras qu'il eut toujours chez lui, soit quand il soumit l'Ecosse, soit quand il la perdit à la fin de son règne.

Nous donnerons un article particulier et plus étendu à l'Espagne, que nous avons laissée depuis

Digitized by Google

long-temps en proie aux Sarrasins. Il reste ici à dire un mot de Rome.

La papauté fut, vers le treizième siècle, dans le même état où elle était depuis si long-temps. Les papes, mal affermis dans Rome, n'ayant qu'une autorité chancelante en Italie, et à peine maîtres de quelques places dans le patrimoine de saint Pierre et dans l'Ombrie, donnaient toujours des royaumes, et jugeaient les rois.

En 1289 le pape Nicolas jugea solennellement, à Rome, les démêlés du roi de Portugal et de son clergé. Nous avons vu qu'en 1283 le pape Martin VI déposa le roi d'Aragon, et donna ses Etats au roi de France, qui ne put mettre la bulle du pape à exécution. Boniface VIII donna la Sardaigne et la Corse à un autre roi d'Aragon, Jacques, surnommé le Juste.

Vers l'an 1300, lorsque la succession au royaume d'Ecosse était contestée, le pape Boniface VIII ne manqua pas d'écrire au roi Edouard : « Vous devez « savoir que c'est à nous à donner un roi à l'Ecosse, « qui a toujours de plein droit appartenu et appartient « encore à l'Eglise romaine : que si vous y prétendez « avoir quelque droit, envoyez-nous vos procureurs, « et nous vous rendrons justice; car nous réservons « cette affaire à nous. »

Lorsque, vers la fin du treizième siècle, quelques princes déposèrent Adolphe de Nassau, successeur du premier prince de la maison d'Autriche, fils de Rodolphe, ils supposèrent une bulle du pape pour déposer Nassau. Ils attribuaient au pape leur propre

Digitized by Google

pouvoir. Ce même Boniface, apprenant l'élection d'Albert, écrit aux électeurs (1298) : « Nous vous or-« donnons de dénoncer qu'Albert, qui se dit roi des « Romains, comparaisse devant nous pour se purger « du crime de lèse-majesté, et de l'excommunication « encourue. »

On sait qu'Albert d'Autriche, au lieu de comparaître, vainquit Nassau, le tua dans la bataille auprès de Spire, et que Boniface, après lui avoir prodigué les excommunications, lui prodigua les bénédictions quand ce pape eut besoin de lui contre Philippe-le-Bel (1303) : alors il supplée, par la plénitude de sa puissance, à l'irrégularité de l'élection d'Albert; il lui donne dans sa bulle le royaume de France, « qui de « droit appartenait, dit-il, aux empereurs». C'est ainsi que l'intérêt change ses démarches, et emploie à ses fins le sacré et le profane (*).

D'autres têtes couronnées se soumettaient à la juridiction papale. Marie, femme de Charles-le-Boiteux, roi de Naples, qui prétendait au royaume de Hongrie, fit plaider sa cause devant le pape et ses cardinaux; et le pape lui adjugea le royaume par défaut. Il ne manquait à la sentence qu'une armée.

L'an 1329, Christophe, roi de Danemark, ayant été déposé par la noblesse et par le clergé, Magnus, roi de Suède, demande au pape la Scanie et d'autres terres. « Le royaume de Danemark, dit-il dans sa « lettre, ne dépend, comme vous le savez, très-saint

(*) Voyez le chapitre LXV, De Philippe-le-Bel.

Digitized by Google

« père, que de l'Eglise romaine, à laquelle il paye « tribut, et non de l'Empire ». Le pontife que ce roi de Suède implorait, et dont il reconnaissait la juridiction temporelle sur tous les rois de la terre, était Jacques Fournier, Benoît XII, résidant à Avignon : mais le nom est inutile; il ne s'agit que de faire voir que tout prince qui voulait usurper ou recouvrer un domaine s'adressait au pape comme à son maître. Benoît prit le parti du roi de Danemark, et répondit qu'*il ne ferait justice de ce monarque que quand il l'aurait cité à comparaître devant lui, selon les anciens usages.*

La France, comme nous le verrons, n'avait pas pour Boniface VIII une pareille déférence. Au reste il est assez connu que ce pontife institua le jubilé, et ajouta une seconde couronne à celle du bonnet pontifical, pour signifier les deux puissances. Jean XXII les surmonta depuis d'une troisième : mais Jean ne fit point porter devant lui les deux épées nues, que faisait porter Boniface en donnant des indulgences.

On passa, dans ce treizième siècle, de l'ignorance sauvage à l'ignorance scolastique. Albert, surnommé le Grand, enseignait les principes du chaud, du froid, du sec et de l'humide; il enseignait aussi la politique *suivant les règles de l'astrologie et de l'influence des astres*, et la morale *suivant la logique d'Aristote.*

Souvent les institutions les plus sages ne furent dues qu'à l'aveuglement et à la faiblesse. Il n'y a guère dans l'Eglise de cérémonie plus noble, plus pompeuse, plus capable d'inspirer la piété aux peuples

Digitized by Google

que la fête du saint-Sacrement : l'antiquité n'en eut guère dont l'appareil fût plus auguste. Cependant, qui fut la cause de cet établissement? une religieuse de Liége, nommée Moncornillon, qui s'imaginait voir toutes les nuits un trou à la lune (1264) : elle eut ensuite une révélation qui lui apprit que la lune signifiait l'Eglise; et le trou, une fête qui manquait. Un moine, nommé Jean, composa avec elle l'office du saint Sacrement; la fête s'en établit à Liége, et Urbain IV l'adopta pour toute l'Eglise.

Au douzième siècle, les moines noirs et les blancs formaient deux grandes factions qui partageaient les villes, à-peu-près comme les factions bleues et vertes partagèrent les esprits dans l'Empire romain. Ensuite, lorsqu'au treizième siècle les mendiants eurent du crédit, les blancs et les noirs se réunirent contre ces nouveaux venus, jusqu'à ce qu'enfin la moitié de l'Europe s'est élevée contre eux tous. Les études des scolastiques étaient alors, et sont demeurées, presque jusqu'à nos jours, des systèmes d'absurdités, tels que, si on les imputait aux peuples de la Taprobane, nous croirions qu'on les calomnie. On agitait « si « Dieu peut produire la nature universelle des choses, « et la conserver sans qu'il y ait des choses; si Dieu « peut être dans un prédicat, s'il peut communiquer « la faculté de créer, rendre ce qui est fait non fait, « changer une femme en fille; si chaque personne di- « vine peut prendre la nature qu'elle veut; si Dieu « peut être scarabée et citrouille; si le père produit le « fils par l'intellect ou la volonté, ou par l'essence, ou

Digitized by Google

« par l'attribut, naturellement ou librement? » Et les docteurs qui résolvaient ces questions s'appelaient le grand, le subtil, l'angélique, l'irréfragable, le solennel, l'illuminé, l'universel, le profond.

CHAPITRE LXIV.

De l'Espagne, aux douzième et treizième siècles.

QUAND le Cid eut chassé les musulmans de Tolède et de Valence, à la fin du onzième siècle, l'Espagne se trouvait partagée entre plusieurs dominations. Le royaume de Castille comprenait les deux Castilles, Léon, la Galice, et Valence. Le royaume d'Aragon était alors réuni à la Navarre. L'Andalousie, une partie de la Murcie, Grenade, appartenaient aux Maures. Il y avait des comtes de Barcelone qui faisaient hommage aux rois d'Aragon. Le tiers du Portugal était aux chrétiens.

Ce tiers du Portugal, que possédaient les chrétiens, n'était qu'un comté. Le fils d'un duc de Bourgogne, descendant de Hugues-Capet, qu'on nomme le comte Henri, venait de s'en emparer au commencement du douzième siècle.

Une croisade aurait plus facilement chassé les musulmans de l'Espagne que de la Syrie : mais il est très-vraisemblable que les princes chrétiens d'Espagne ne voulurent point de ce secours dangereux, et qu'ils aimèrent mieux déchirer eux-mêmes leur patrie, et la

Digitized by Google

disputer aux Maures, que de la voir envahie par des croisés.

(1114) Alfonse, surnommé le Batailleur, roi d'Aragon et de Navarre, prit sur les Maures Saragosse, qui devint la capitale d'Aragon, et qui ne retourna plus au pouvoir des musulmans.

(1137) Le fils du comte Henri, que je nomme Alfonse de Portugal, pour le distinguer de tant d'autres rois de ce nom, ravit aux Maures Lisbonne, le meilleur port de l'Europe, et le reste du Portugal, mais non les Algarves. (1139) Il gagna plusieurs batailles, et se fit enfin roi de Portugal.

Cet événement est très-important. Les rois de Castille alors se disaient encore empereurs des Espagnes. Alfonse, comte d'une partie du Portugal, était leur vassal quand il était peu puissant : mais dès qu'il se trouve maître par les armes d'une province considérable, il se fait souverain indépendant. Le roi de Castille lui fit la guerre comme à un vassal rebelle, mais le nouveau roi de Portugal soumit sa couronne au saint-siége, comme les Normands s'étaient rendus vassaux de Rome pour le royaume de Naples. Eugène III confère, donne la dignité de roi à Alfonse et à sa postérité, à la charge d'un tribut annuel de deux livres d'or (1147). Le pape Alexandre III confirme ensuite la donation moyennant la même redevance. Ces papes donnaient donc en effet les royaumes. Les états de Portugal assemblés à Lamégo, sous Alfonse, pour établir les lois de ce royaume naissant, commencèrent par lire la bulle d'Eugène III, qui donnait

Digitized by Google

la couronne à Alfonse : ils la regardaient donc comme le premier droit de leur indépendance; c'est donc encore une nouvelle preuve de l'usage et des préjugés de ces siècles. Aucun nouveau prince n'osait se dire souverain, et ne pouvait être reconnu des autres princes sans la permission du pape; et le fondement de toute l'histoire du moyen âge est toujours que les papes se croient seigneurs suzerains de tous les Etats, sans en excepter aucun, en vertu de ce qu'ils prétendent avoir succédé seuls à Jésus-Christ : et les empereurs allemands, de leur côté, feignaient de penser, et laissaient dire à leur chancellerie que les royaumes de l'Europe n'étaient que des démembrements de leur Empire, parce qu'ils prétendaient avoir succédé aux Césars. Cependant les Espagnols s'occupaient de droits plus réels.

Encore quelques efforts, et les musulmans étaient chassés de ce continent : mais il fallait de l'union, et les chrétiens d'Espagne se faisaient presque toujours la guerre. Tantôt la Castille et l'Aragon étaient en armes l'une contre l'autre; tantôt la Navarre combattait l'Aragon : quelquefois ces trois provinces se faisaient la guerre à-la-fois; et dans chacun de ces royaumes il y avait souvent une guerre intestine. Il y eut de suite trois rois d'Aragon qui joignirent à cet Etat la plus grande partie de la Navarre, dont les musulmans occupaient le reste. Alfonse-le-Batailleur, qui mourut en 1134, fut le dernier de ces rois. On peut juger de l'esprit du temps, et du mauvais gouvernement, par le testament de ce roi, qui laissa ses

Digitized by Google

royaumes aux chevaliers du Temple et à ceux de Jérusalem. C'était ordonner des guerres civiles par sa dernière volonté. Heureusement ces chevaliers ne se mirent pas en état de soutenir le testament. Les Etats d'Aragon, toujours libres, élurent pour leur roi don Ramire, frère du dernier roi mort, quoique moine depuis quarante ans, et évêque depuis quelques années. On l'appela le prêtre-roi; et le pape Innocent II lui donna une dispense pour se marier.

(1134) La Navarre, dans ces secousses, fut divisée de l'Aragon, et redevint un royaume particulier qui passa depuis, par des mariages, aux comtes de Champagne, appartint à Philippe-le-Bel, et à la maison de France, ensuite tomba dans celle de Foix et d'Albret, et est absorbée aujourd'hui dans la monarchie d'Espagne.

(1158) Pendant ces divisions les Maures se soutinrent, ils reprirent Valence. Leurs incursions donnèrent naissance à l'ordre de Calatrava. Des moines de Cîteaux, assez puissants pour fournir aux frais de la défense de la ville de Calatrava, armèrent leurs frères convers avec plusieurs écuyers, qui combattirent en portant le scapulaire. Bientôt après se forma cet ordre, qui n'est plus aujourd'hui ni religieux, ni militaire, dans lequel on peut se marier une fois, et qui ne consiste que dans la jouissance de plusieurs commanderies en Espagne.

Les querelles des chrétiens durèrent toujours, et les mahométans en profitèrent quelquefois. Vers l'an 1197, un roi de Navarre, nommé don Sanche,

Digitized by Google

persécuté par les Castillans et les Aragonais, fut obligé d'aller en Afrique implorer le secours du miramolin de l'empire de Maroc : mais ce qui devait faire une révolution n'en fit point.

Lorsqu'autrefois l'Espagne entière était réunie sous le roi don Rodrigue, prince peut-être incontinent, mais brave, elle fut subjuguée en moins de deux années; et maintenant qu'elle était divisée entre tant de dominations jalouses, ni les miramolins d'Afrique, ni le roi maure d'Andalousie, ne pouvaient faire des conquêtes. C'est que les Espagnols étaient plus aguerris, que le parti était hérissé de forteresses, qu'on se réunissait dans les plus grands dangers, et que les Maures n'étaient pas plus sages que les chrétiens.

(1200) Enfin toutes les nations chrétiennes de l'Espagne se réunirent pour résister aux forces de l'Afrique, qui tombaient sur eux.

Le miramolin Mohamed-ben-Joseph avait passé la mer avec près de cent mille combattants, au rapport des historiens, qui ont presque tous exagéré : on doit toujours rabattre beaucoup du nombre des soldats qu'ils mettent en campagne, et de ceux qu'ils tuent, et des trésors qu'ils étalent, et des prodiges qu'ils racontent. Enfin ce miramolin, fortifié encore des Maures d'Andalousie, s'assurait de conquérir l'Espagne. Le bruit de ce grand armement avait réveillé quelques chevaliers français. Les rois de Castille, d'Aragon, de Navarre, se réunirent par le danger. Le Portugal fournit des troupes. (1212) Ces deux

Digitized by Google

grandes armées se rencontrèrent dans les défilés de la montagne Noire (*), sur les confins de l'Andalousie et de la province de Tolède. L'archevêque de Tolède était à côté du roi de Castille, Alfonse-le-Noble, et portait la croix à la tête des troupes : le miramolin tenait un sabre dans une main et l'alcoran dans l'autre. Les chrétiens vainquirent; et cette journée se célèbre encore tous les ans à Tolède le 16 juillet : mais la victoire fut plus illustre qu'utile. Les Maures d'Andalousie furent fortifiés des débris de l'armée d'Afrique; et celle des chrétiens se dissipa bientôt.

Presque tous les chevaliers retournaient chez eux, dans ce temps-là, après une bataille. On savait se battre, mais on ne savait pas faire la guerre; et les Maures savaient encore moins cet art que les Espagnols : ni chrétiens, ni musulmans n'avaient de troupes continuellement rassemblées sous le drapeau.

L'Espagne, occupée de ses propres afflictions pendant cinq cents ans, ne commença d'avoir part à celles de l'Europe que dans le temps des Albigeois. Nous avons vu comment le roi d'Aragon, Pierre II, fut obligé de secourir ses vassaux du Languedoc et du pays de Foix, qu'on opprimait sous prétexte de religion, et comment il mourut en combattant Montfort, le ravisseur de son fils et le conquérant du Languedoc. Sa veuve, Marie de Montpellier, qui était retirée à Rome, plaida la cause de ce fils (**) devant Innocent III, et le supplia d'user

(*) La Sierra Morena. — (**) Roi depuis sous le nom de Jacques.

Digitized by Google

de son autorité pour le faire remettre en liberté. Il y avait des moments bien honorables pour la cour de Rome. (1214) Le pape ordonna à Simon de Montfort de rendre cet enfant aux Aragonais; et Montfort le rendit. Si les papes avaient toujours usé ainsi de leur autorité, ils eussent été les législateurs de l'Europe.

Ce même roi Jacques est le premier des rois d'Aragon à qui les Etats aient prêté serment de fidélité; c'est lui qui prit sur les Maures l'île de Majorque; (1238) c'est lui qui les chassa du beau royaume de Valence, pays favorisé de la nature, où elle forme des hommes robustes, et leur donne tout ce qui peut flatter leurs sens. Je ne sais comment tant d'historiens peuvent dire que la ville de Valence n'avait que mille pas de circuit, et qu'il en sortait plus de cinquante mille mahométans : comment une si petite ville pouvait-elle contenir tant de monde?

Ce temps semblait marqué pour la gloire de l'Espagne et pour l'expulsion des Maures. Le roi de Castille et de Léon, Ferdinand III, leur enlevait la célèbre ville de Cordoue, résidence de leurs premiers rois, ville fort supérieure à Valence, dans laquelle ils avaient fait bâtir une superbe mosquée, et tant de beaux palais.

Ce Ferdinand, troisième du nom, asservit encore les musulmans de Murcie. C'est un petit pays, mais fertile, et dans lequel les Maures recueillaient beaucoup de soie, dont ils fabriquaient de belles

Digitized by Google

étoffes. (1248) Enfin, après seize mois de siége, il se rendit maître de Séville, la plus opulente ville des Maures, qui ne retourna plus à leur domination. Sa mort mit fin à ses succès (1252). Si l'apothéose est due à ceux qui ont délivré leur patrie, l'Espagne révère avec autant de raison Ferdinand que la France invoque saint Louis. Il fit de sages lois comme ce roi de France; il établit comme lui de nouvelles juridictions. C'est à lui qu'on attribue le conseil royal de Castille, qui subsista toujours depuis lui.

(1252) Il eut pour ministre un Ximénès, archevêque de Tolède; nom heureux pour l'Espagne, mais qui n'avait rien de commun avec cet autre Ximénès qui, dans le temps suivant, a été régent de Castille.

La Castille et l'Aragon étaient alors des puissances: mais il ne faut pas croire que leurs souverains fussent absolus; aucun ne l'était en Europe. Les seigneurs, en Espagne plus qu'ailleurs, resserraient l'autorité du roi dans des limites étroites. Les Aragonais se souviennent encore aujourd'hui de la formule de l'inauguration de leurs rois; le grand justicier du royaume prononçait ces paroles au nom des Etats : *Nos que valemos tanto como vos, y que podemos mas que vos, os hazemos nuestro rey y senor, con tal que guardeis nuestros fueros, se no, no :* «Nous qui sommes autant « que vous, et qui pouvons plus que vous, nous vous « faisons notre roi, à condition que vous garderez « nos lois; sinon, non. »

Le grand justicier prétendait que ce n'était pas

Digitized by Google

une vaine cérémonie, et qu'il avait le droit d'accuser le roi devant les Etats, et de présider au jugement : je ne vois point pourtant d'exemple qu'on ait usé de ce privilége.

La Castille n'avait guère moins de droits; et les Etats mettaient des bornes au pouvoir souverain. Enfin on doit juger que dans des pays où il y avait tant de seigneurs, il était aussi difficile aux rois de dompter leurs sujets que de chasser les Maures.

Alfonse X, surnommé l'Astronome ou le Sage, fils de saint Ferdinand, en fit l'épreuve. On a dit de lui qu'en étudiant le ciel, il avait perdu la terre. Cette pensée triviale serait juste si Alfonse avait négligé ses affaires pour l'étude : mais c'est ce qu'il ne fit jamais. Le même fonds d'esprit qui en avait fait un grand philosophe, en fit un très-bon roi. Plusieurs auteurs l'accusent encore d'athéisme, pour avoir dit « que s'il avait été du conseil de Dieu, il lui aurait « donné de bons avis sur le mouvement des astres. » Ces auteurs ne font pas attention que cette plaisanterie de ce sage prince tombait uniquement sur le système de Ptolémée, dont il sentait l'insuffisance et les contrariétés. Il fut le rival des Arabes dans les sciences; et l'université de Salamanque, établie en cette ville par son père, n'eut aucun personnage qui l'égalât. Ses tables Alfonsines font encore aujourd'hui sa gloire, et la honte des princes qui se font un mérite d'être ignorants : mais aussi il faut avouer qu'elles furent dressées par des Arabes.

Les difficultés dans lesquelles son règne fut embar-

Digitized by Google

rassé, n'étaient pas, sans doute, un effet des sciences qui rendirent Alfonse illustre, mais une suite des dépenses excessives de son père. Ainsi que saint Louis avait épuisé la France par ses voyages, saint Ferdinand avait ruiné pour un temps la Castille par ses acquisitions mêmes, qui avaient coûté plus qu'elles ne valurent d'abord.

Après la mort de saint Ferdinand, il fallut que son fils résistât à la Navarre et à l'Aragon jaloux.

Cependant tous ces embarras, qui occupaient ce roi philosophe, n'empêchèrent pas que les princes de l'Empire ne le demandassent pour empereur; et s'il ne le fut pas, si Rodolphe de Habsbourg fut enfin élu à sa place, il ne faut, ce me semble, l'attribuer qu'à la distance qui séparait la Castille de l'Allemagne. Alfonse montra du moins qu'il méritait l'empire par la manière dont il gouverna la Castille. Son recueil de lois, qu'on appelle *las Partidas*, y est encore un des fondements de la jurisprudence : il dit dans ces lois « que le despote arrache l'arbre, et que le sage « monarque l'ébranche (*). »

(1283) Ce prince vit dans sa vieillesse son fils, don Sanche III, se révolter contre lui : mais le crime du fils ne fait pas, je crois, la honte du père. Ce don Sanche était né d'un second mariage, et prétendit, du vivant de son père, se faire déclarer son héritier à l'exclusion des petits-fils du premier lit : une assemblée de factieux, sous le nom d'états, lui déféra

(*) Cette sentence, qui donne beaucoup à réfléchir, fait à elle seule un chapitre de l'Esprit des Lois. G.

Digitized by Google

même la couronne. Cet attentat est une nouvelle preuve de ce que j'ai souvent dit, qu'en Europe il n'y avait point de lois, et que presque tout se décidait suivant l'occurrence des temps et le caprice des hommes.

Alfonse-le-Sage fut réduit à la douloureuse nécessité de se liguer avec les mahométans contre un fils et des chrétiens rebelles. Ce n'était pas la première alliance des chrétiens avec les musulmans contre d'autres chrétiens; mais c'était certainement la plus juste.

Le miramolin de Maroc, appelé par le roi Alfonse X, passa la mer : l'Africain et le Castillan se virent à Zara, sur les confins de Grenade. L'histoire doit perpétuer à jamais la conduite et le secours du miramolin; il céda la place d'honneur au roi de Castille : « Je vous traite ainsi, dit-il, parce que vous êtes « malheureux, et je ne m'unis avec vous que pour « venger la cause commune de tous les rois et de tous « les pères ». Alfonse combattit son fils, et le vainquit (1283); ce qui prouve encore combien il était digne de régner : mais il mourut après sa victoire.

Le roi de Maroc fut obligé de passer dans ses Etats: don Sanche, fils dénaturé d'Alfonse et usurpateur du trône de ses neveux, régna, et même régna heureusement.

La domination portugaise comprenait alors les Algarves, arrachées enfin aux Maures. Ce mot Algarves signifie en arabe *pays fertile*. N'oublions pas encore qu'Alfonse-le-Sage avait beaucoup aidé le

Digitized by Google

Portugal dans cette conquête. Tout cela, ce me semble, prouve invinciblement qu'Alfonse n'eut jamais à se repentir d'avoir cultivé les sciences, comme le veulent insinuer des historiens qui, pour se donner la réputation équivoque de politiques, affectent de mépriser des arts qu'ils devraient honorer.

Alfonse-le-Philosophe avait oublié si peu le temporel, qu'il s'était fait donner par le pape Grégoire X le tiers de certaines dîmes du clergé de Léon et de Castille; droit qu'il a transmis à ses successeurs.

Sa maison fut troublée, mais elle s'affermit toujours contre les Maures. (1303) Son petit-fils, Ferdinand IV, leur enleva alors Gibraltar, qui n'était pas si difficile à conquérir qu'aujourd'hui.

On appelle ce Ferdinand IV Ferdinand-l'Ajourné, parce que dans un accès de colère il fit, dit-on, jeter du haut d'un rocher deux seigneurs, qui, avant d'être précipités, l'ajournèrent à comparaître devant Dieu dans trente jours, et qu'il mourut au bout de ce terme. Il serait à souhaiter que ce conte fût véritable, ou du moins cru tel par ceux qui pensent pouvoir tout faire impunément. Il fut père de ce fameux Pierre-le-Cruel, dont nous verrons les excessives sévérités; prince implacable, et punissant cruellement les hommes sans qu'il fût ajourné au tribunal de Dieu.

L'Aragon, de son côté, se fortifia, comme nous l'avons vu, et accrut sa puissance par l'acquisition de la Sicile.

Digitized by Google

Les papes prétendaient pouvoir disposer du royaume d'Aragon pour deux raisons; premièrement, parce qu'ils le regardaient comme un fief de l'Eglise romaine; secondement, parce que Pierre III, surnommé le Grand, auquel on reprochait les vêpres siciliennes, était excommunié, non pour avoir eu part au massacre, mais pour avoir pris la Sicile que le pape ne voulait pas lui donner. Son royaume d'Aragon fut donc transféré, par sentence du pape, à Charles de Valois, petit-fils de saint Louis; mais la bulle ne put être mise à exécution : la maison d'Aragon demeura florissante; et, bientôt après, les papes, qui avaient voulu la perdre, l'enrichirent encore. (1294) Boniface VIII donna la Sardaigne et la Corse au roi d'Aragon, Jacques IV, dit le Juste, pour l'ôter aux Génois et aux Pisans, qui se disputaient ces îles : nouvelle preuve de l'imbécille grossièreté de ces temps barbares.

Alors la Castille et la France étaient unies, parce qu'elles étaient ennemies de l'Aragon : les Castillans et les Français étaient alliés de royaume à royaume, de peuple à peuple, et d'homme à homme.

Ce qui se passait alors en France du temps de Philippe-le-Bel, au commencement du quatorzième siècle, doit attirer nos regards.

Digitized by Google

CHAPITRE LXV.

Du roi de France Philippe-le-Bel, et de Boniface VIII.

Le temps de Philippe-le-Bel, qui commença son règne en 1285, fut une grande époque en France, par l'admission du tiers-état aux assemblées de la nation, par l'institution des tribunaux suprêmes nommés parlements (*), par la première érection d'une nouvelle patrie, faite en faveur du duc de Bretagne, par l'abolition des duels en matière civile, par la loi des apanages restreints aux seuls héritiers mâles. Nous nous arrêterons à présent à deux autres objets, aux querelles de Philippe-le-Bel avec le pape Boniface VIII, et à l'extinction de l'ordre des templiers.

Nous avons déjà vu que Boniface VIII, de la maison des Caïetans, était un homme semblable à Grégoire VII, plus savant encore que lui dans le droit canon, non moins ardent à soumettre les puissances à l'Eglise, et toutes les églises au saint-siége. Les factions *gibeline* et *guelfe* divisaient plus que jamais l'Italie. Les gibelins étaient originairement les partisans des empereurs; et l'Empire alors n'étant qu'un vain nom, les gibelins se servaient toujours de ce nom pour se fortifier et pour s'agrandir. Boniface

(*) Voyez les chapitres LXXXIII et LXXXV concernant les états-généraux et les tribunaux de parlement.

Digitized by Google

fut long-temps *gibelin* quand il fut particulier; et on peut bien juger qu'il fut *guelfe* quand il devint pape. On rapporte qu'un premier jour de carême, donnant les cendres à un archevêque de Gènes, il les lui jeta au nez en lui disant : « Souviens-toi que tu es gibelin ». La maison des Colonne, premiers barons romains, qui possédait des villes au milieu du patrimoine de Saint-Pierre, était de la faction *gibeline*. Leur intérêt contre les papes était le même que celui des seigneurs allemands contre l'empereur, et des Français contre le roi de France : le pouvoir des seigneurs de fiefs s'opposait partout au pouvoir souverain.

Les autres barons voisins de Rome avaient le même esprit; ils s'unissaient avec les rois de Sicile et avec les gibelins des villes d'Italie : il ne faut pas s'étonner si le pape les persécuta et en fut persécuté; presque tous ces seigneurs avaient à-la-fois des diplômes de *vicaires du saint-siége*, et de *vicaires de l'Empire*; source nécessaire de guerres civiles, que le respect de la religion ne put jamais tarir, et que les hauteurs de Boniface VIII ne firent qu'accroître.

Ces violences n'ont pu finir que par les violences encore plus grandes d'Alexandre VI, environ deux siècles après. Le pontificat, du temps de Boniface VIII, n'était plus maître de tout le pays qu'avait possédé Innocent III, de la mer Adriatique au port d'Ostie : il en prétendait le domaine suprême; il possédait quelques villes en propre; c'était une puissance des plus médiocres. Le grand revenu des papes consistait dans ce que l'Eglise universelle leur fournissait,

Digitized by Google

dans les décimes qu'ils recueillaient souvent du clergé, dans les dispenses, dans les taxes.

Une telle situation devait porter Boniface à ménager une puissance qui pouvait le priver d'une partie de ces revenus, et fortifier contre lui les gibelins : aussi, dans le commencement même de ses démêlés avec le roi de France, il fit venir en Italie Charles de Valois, frère de Philippe, qui arriva avec quelque gendarmerie : il lui fit épouser la petite-fille de Baudouin, second empereur de Constantinople dépossédé, et nomma solennellement Valois empereur d'Orient; de sorte qu'en deux années il donna l'empire d'Orient, celui d'Occident, et la France; car nous avons déjà remarqué que ce pape, réconcilié avec Albert d'Autriche, lui fit un don de la France (1303). Il n'y eut de ces présents que celui de l'empire d'Allemagne qui fut reçu, parce qu'Albert le possédait en effet.

Le pape, avant sa réconciliation avec l'empereur avait donné à Charles de Valois un autre titre, celui de *vicaire de l'Empire* en Italie, et principalement en Toscane. Il pensait, puisqu'il nommait les maîtres, devoir à plus forte raison nommer les vicaires; aussi Charles de Valois, pour lui plaire, persécuta violemment le parti *gibelin* à Florence. C'est pourtant précisément dans le temps que Valois lui rend ce service, qu'il outrage et qu'il pousse à bout le roi de France son frère. Rien ne prouve mieux que la passion et l'animosité l'emportent souvent sur l'intérêt même.

Philippe-le-Bel, qui voulait dépenser beaucoup

Digitized by Google

d'argent, et qui en avait peu, prétendait que le clergé, comme l'ordre le plus riche de l'Etat, devait contribuer aux besoins de la France sans la permission de Rome. Le pape voulait avoir l'argent d'une décime accordée sous le prétexte d'un secours pour la Terre-Sainte, qui n'était plus secourable, et qui était sous le pouvoir d'un descendant de Gengis. (1301 et 1302) Le roi prenait cet argent pour faire en Guienne la guerre qu'il eut contre le roi d'Angleterre Edouard. Ce fut le premier sujet de la querelle. L'entreprise d'un évêque de la ville de Pamiers (*) aigrit ensuite les esprits. Cet homme avait cabalé contre le roi dans son pays, qui ressortissait alors de la couronne; et le pape aussitôt le fit son légat à la cour de Philippe. Ce sujet, revêtu d'une dignité qui, selon la cour romaine, le rendait égal au roi même, vint à Paris braver son souverain, et le menacer de mettre son royaume en interdit : un séculier qui se fût conduit ainsi, aurait été puni de mort; il fallut user de grandes précautions pour s'assurer seulement de la personne de l'évêque; encore fallut-il le remettre entre les mains de son métropolitain, l'archevêque de Narbonne.

Vous avez déjà observé que depuis la mort de Charlemagne on ne vit aucun pontife de Rome qui n'eût des disputes ou épineuses ou violentes avec les empereurs et les rois; vous verrez durer jusqu'au siècle de Louis XIV ces querelles, qui sont la suite

(*) Bernard Saissetti.

Digitized by Google

nécessaire de la forme de gouvernement la plus absurde à laquelle les hommes se soient jamais soumis. Cette absurdité consistait à dépendre chez soi d'un étranger : en effet souffrir qu'un étranger donne chez vous des fiefs; ne pouvoir recevoir de subsides des possesseurs de ces fiefs qu'avec la permission de cet étranger, et sans partager avec lui; être continuellement exposé à voir fermer par son ordre les temples que vous avez construits et dotés; convenir qu'une partie de vos sujets doit aller plaider à trois cents lieues de vos Etats : c'est-là une petite partie des chaînes que les souverains de l'Europe s'imposèrent insensiblement, et sans presque le savoir. Il est clair que si aujourd'hui on venait pour la première fois proposer au conseil d'un souverain de se soumettre à de pareils usages, celui qui oserait en faire la proposition serait regardé comme le plus insensé des hommes. Le fardeau d'abord léger s'était appesanti par degrés : on sentait bien qu'il fallait le diminuer; mais on n'était ni assez sage, ni assez instruit, ni assez ferme, pour s'en défaire entièrement.

(1302 et suiv.) Déjà, dans une bulle long-temps fameuse, l'évêque de Rome, Boniface VIII, avait décidé « qu'aucun clerc ne doit rien payer au roi son « maître sans permission expresse du souverain pon- « tife ». Philippe, roi de France, n'osa pas d'abord faire brûler cette bulle; il se contenta de défendre la sortie de l'argent hors du royaume, sans nommer Rome. On négocia : le pape, pour gagner du temps, canonisa saint Louis; et les moines concluaient que si

Digitized by Google

un homme disposait du ciel, il pouvait disposer de l'argent de la terre.

Le roi plaida devant l'archevêque de Narbonne contre l'évêque de Pamiers, par la bouche de son chancelier Pierre Flotte, à Senlis; et ce chancelier alla lui-même à Rome rendre compte au pape du procès. Les rois de Cappadoce et de Bithynie en usaient à-peu-près de même avec la république romaine : mais ce qu'ils n'eussent pas fait, Pierre Flotte parla au pontife de Rome comme le ministre d'un souverain réel à un souverain imaginaire; il lui dit très-expressément « que le royaume de France « était de ce monde, et que celui du pape n'en était « pas. »

Le pape fut assez hardi pour s'en offenser : il écrit au roi un bref dans lequel on trouve ces paroles : « Sachez que vous nous êtes soumis dans le temporel « comme dans le spirituel ». Un historien judicieux et instruit remarque très à propos que ce bref était conservé à Paris dans un ancien manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, et que l'on a déchiré le feuillet, en laissant subsister un sommaire qui l'indique, et un extrait qui le rappelle.

Philippe répondit : « A Boniface, prétendu pape, « peu ou point de salut; que votre très-grande fa- « tuité sache que nous ne sommes soumis à per- « sonne pour le temporel. » Le même historien observe que cette même réponse du roi est conservée au Vatican : ainsi les Romains modernes ont eu plus de soin de conserver les choses curieuses que les

Digitized by Google

bénédictins de Paris. L'authenticité de ces lettres a été vainement contestée : je ne crois pas qu'elles aient jamais été revêtues des formes ordinaires, et présentées en cérémonie; mais elles furent certainement écrites.

Le pontife lança bulles sur bulles, qui toutes déclarent que le pape est le maître des royaumes, que si le roi de France ne lui obéit pas il sera excommunié, et son royaume en interdit; c'est-à-dire qu'il ne sera plus permis de faire les exercices du christianisme, ni de baptiser les enfants, ni d'enterrer les morts. Il semble que ce soit le comble des contradictions de l'esprit humain qu'un évêque chrétien, qui prétend que tous les chrétiens sont ses sujets, veuille empêcher ses prétendus sujets d'être chrétiens, et qu'il se prive ainsi tout d'un coup lui-même de ce qu'il croit son propre bien. Mais vous sentez assez que le pape comptait sur l'imbécillité des hommes; il espérait que les Français seraient assez lâches pour sacrifier leur roi à la crainte d'être privés des sacrements. Il se trompa : (1303) on brûla sa bulle; la France s'éleva contre le pape, sans rompre avec la papauté. Le roi convoqua les Etats. Etait-il donc nécessaire de les assembler pour décider que Boniface VIII n'était pas roi de France?

Le cardinal Le Moine, Français de naissance, qui n'avait plus d'autre patrie que Rome, vint à Paris pour négocier, et, s'il ne pouvait réussir, pour excommunier le royaume. Ce nouveau légat avait ordre de mener à Rome le confesseur du roi, qui

Digitized by Google

était dominicain, afin qu'il y rendît compte de sa conduite et de celle de Philippe. Tout ce que l'esprit humain peut inventer pour élever la puissance du pape était épuisé; les évêques soumis à lui; de nouveaux ordres de religieux relevant immédiatement du saint-siége, portant partout son étendard; un roi qui confesse ses plus secrètes pensées, ou du moins qui passe pour les confesser à un de ses moines; et enfin ce confesseur sommé par le pape son maître d'aller rendre compte à Rome de la conscience du roi son pénitent. Cependant Philippe ne plia point; il fait saisir le temporel de tous les prélats absents : les états-généraux appellent au concile futur et au futur pape. Ce remède même tenait un peu de la faiblesse; car appeler au pape, c'est reconnaître son autorité : et quel besoin les hommes ont-ils d'un concile et d'un pape pour savoir que chaque gouvernement est indépendant, et qu'on ne doit obéir qu'aux lois de sa patrie?

Alors le pape ôte à tous les corps ecclésiastiques de France le droit des élections, aux universités les grades, le droit d'enseigner, comme s'il révoquait une grâce qu'il eût donnée : ces armes étaient faibles; il voulut y joindre celles de l'empire d'Allemagne.

Vous avez vu les papes donner l'Empire, le Portugal, la Hongrie, le Danemark, l'Angleterre, l'Aragon, la Sicile, presque tous les royaumes : celui de France n'avait pas encore été transféré par une bulle. Boniface enfin le mit dans le rang des autres états, et

Digitized by Google

en fit un don à l'empereur Albert d'Autriche, ci-devant excommunié par lui, et maintenant son cher fils, et le soutien de l'Eglise. Remarquez les mots de sa bulle (1303) : « Nous vous donnons par la plé« nitude de notre puissance... le royaume de France, « qui appartient de droit aux empereurs d'Occident ». Boniface et son dataire ne songeaient pas que, si la France appartenait de droit aux empereurs, la plénitude de la puissance papale était fort inutile. Il y avait pourtant un reste de raison dans cette démence : on flattait la prétention de l'Empire sur tous les Etats occidentaux; car vous verrez toujours que les jurisconsultes allemands croyaient, ou feignaient de croire que le peuple de Rome s'étant donné avec son évêque à Charlemagne, tout l'Occident devait appartenir à ses successeurs, et que tous les autres Etats n'étaient qu'un démembrement de l'Empire.

Si Albert d'Autriche avait eu deux cent mille hommes et deux cents millions, il est clair qu'il eût profité des bontés de Boniface; mais étant pauvre, et à peine affermi, il abandonna le pape au ridicule de sa donation.

Le roi de France eut toute la liberté de traiter le pape en prince ennemi : il se joignit à la maison des Colonne, qui ne faisait pas plus de cas que lui des excommunications, et qui quelquefois réprimait dans Rome même cette autorité souvent redoutable ailleurs. Guillaume de Nogaret passe en Italie sous des prétextes plausibles, lève secrètement quelques cavaliers, donne rendez-vous à Sciarra Colonna : on

Digitized by Google

surprend le pape dans Anagni, ville de son domaine, où il était né; on crie : « Meure le pape, et vivent les « Français! » Le pontife ne perdit point courage; il revêtit la chape, mit sa tiare en tête, et, portant les clefs dans une main et la croix dans l'autre, il se présenta avec majesté devant Colonna et Nogaret. Il est fort douteux que Colonna ait eu la brutalité de le frapper. Les contemporains disent qu'il lui criait : « Tyran, renonce à la papauté que tu déshonores, « comme tu as fait renoncer Célestin! » Boniface répondit fièrement : « Je suis pape, et je mourrai pape ». Les Français pillèrent sa maison et ses trésors : mais après ces violences, qui tenaient plus du brigandage que de la justice d'un grand roi, les habitants d'Anagni, ayant reconnu le petit nombre des Français, furent honteux d'avoir laissé leur compatriote et leur pontife dans les mains des étrangers : ils les chassèrent (1303). Boniface alla à Rome, méditant sa vengeance; mais il mourut en arrivant. C'est ainsi qu'ont été traités en Italie presque tous les papes qui voulurent être trop puissants; vous les voyez toujours donnant des royaumes, et persécutés chez eux.

Philippe-le-Bel poursuivait son ennemi jusque dans le tombeau : il voulut faire condamner sa mémoire dans un concile; il exigea de Clément V, né son sujet, et qui siégeait dans Avignon, que le procès contre le pape son prédécesseur fût commencé dans les formes. On l'accusait d'avoir engagé le pape Célestin V, son prédécesseur, à renoncer à la chaire

Digitized by Google

pontificale; d'avoir obtenu sa place par des voies illégitimes, et enfin d'avoir fait mourir Célestin en prison : ce dernier fait n'était que trop véritable. Un de ses domestiques, nommé Maffredo, et treize autres témoins, déposaient qu'il avait insulté plus d'une fois à la religion qui le rendait si puissant, en disant : « Ah que de biens nous a faits cette fable du « Christ! » qu'il niait en conséquence les mystères de la Trinité, de l'incarnation, de la transsubstantiation : ces dépositions se trouvent encore dans les enquêtes juridiques qu'on a recueillies. Le grand nombre de témoins fortifie ordinairement une accusation, mais ici il l'affaiblit : il n'y a point du tout d'apparence qu'un souverain pontife ait proféré devant treize témoins ce qu'on dit rarement à un seul. Le roi voulait qu'on exhumât le pape, et qu'on fît brûler ses os par le bourreau : il osait flétrir ainsi la chaire pontificale, et ne sut pas se soustraire à son obéissance. Clément V fut assez sage pour faire évanouir dans les délais une entreprise trop flétrissante pour l'Eglise.

La conclusion de toute cette affaire fut que, loin de faire le procès à la mémoire de Boniface VIII, le roi consentit à recevoir seulement la main-levée de l'excommunication portée par ce Boniface contre lui et son royaume. Il souffrit même que Nogaret, qui l'avait servi, qui n'avait agi qu'en son nom, qui l'avait vengé de Boniface, fût condamné par le successeur de ce pape à passer sa vie en Palestine. Tout le grand éclat de Philippe-le-Bel ne se termina qu'à sa honte. Jamais vous ne verrez, dans ce grand ta-

Digitized by Google

bleau du monde, un roi de France l'emporter à la longue sur un pape : ils feront ensemble des marchés; mais Rome y gagnera toujours quelque chose : il en coûtera toujours de l'argent à la France. Vous ne verrez que les parlements du royaume combattre avec inflexibilité les souplesses de la cour de Rome; et très-souvent la politique ou la faiblesse du cabinet, la nécessité des conjonctures, les intrigues des moines, rendront la fermeté des parlements inutile; et cette faiblesse durera jusqu'à ce qu'un roi daigne dire résolument : Je veux briser mes fers et ceux de ma nation.

(1306) Philippe-le-Bel, pour se dépiquer, chassa tous les Juifs du royaume, s'empara de leur argent, et leur défendit d'y revenir sous peine de la vie. Ce ne fut point le parlement qui rendit cet arrêt; ce fut par un ordre secret, donné dans son conseil privé, que Philippe punit l'usure juive par une injustice. Les peuples se crurent vengés, et le roi fut riche.

Quelque temps après, un événement, qui eut encore sa source dans cet esprit vindicatif de Philippe-le-Bel, étonna l'Europe et l'Asie.

CHAPITRE LXVI.

Du supplice des Templiers, et de l'extinction de cet ordre.

Parmi les contradictions qui entrent dans le gouvernement de ce monde, ce n'en est pas une petite

Digitized by Google

que cette institution de moines armés, qui font vœu de vivre à-la-fois en anachorètes et en soldats.

On accusait les templiers de réunir tout ce qu'on reprochait à ces deux professions, les débauches et la cruauté du guerrier, et l'insatiable passion d'acquérir, qu'on impute à ces grands ordres qui ont fait vœu de pauvreté.

Tandis qu'ils goûtaient le fruit de leurs travaux, ainsi que les chevaliers hospitaliers de saint Jean, l'ordre teutonique, formé comme eux dans la Palestine, s'emparait, au treizième siècle, de la Prusse, de la Livonie, de la Courlande, de la Samogitie. Ces chevaliers teutons étaient accusés de réduire les ecclésiastiques comme les païens à l'esclavage, de piller leurs biens, d'usurper les droits des évêques, d'exercer un brigandage horrible : mais on ne fait point le procès à des conquérants. Les templiers excitèrent l'envie, parce qu'ils vivaient chez leurs compatriotes avec tout l'orgueil que donne l'opulence, et dans les plaisirs effrénés que prennent des gens de guerre qui ne sont point retenus par le frein du mariage.

(1306) La rigueur des impôts, et la malversation du conseil du roi Philippe-le-Bel dans les monnaies, excitèrent une sédition dans Paris. Les templiers, qui avaient en garde le trésor du roi, furent accusés d'avoir eu part à la mutinerie; et on a vu déjà que Philippe-le-Bel était implacable dans ses vengeances.

Les premiers accusateurs de cet ordre furent un bourgeois de Béziers, nommé Squin de Florian, et

Digitized by Google

Noffodei, Florentin, templier apostat, détenus tous deux en prison pour leurs crimes. Ils demandèrent à être conduits devant le roi, à qui seul ils voulaient révéler des choses importantes. S'ils n'avaient pas su quelle était l'indignation du roi contre les templiers, auraient-ils espéré leur grâce en les accusant? ils furent écoutés. Le roi, sur leur déposition, ordonne à tous les baillis du royaume, à tous les officiers de prendre main-forte (1309); leur envoie un ordre cacheté, avec défense, sous peine de la vie, de l'ouvrir avant le 13 octobre. Ce jour venu, chacun ouvre son ordre : il portait de mettre en prison tous les templiers. Tous sont arrêtés. Le roi aussitôt fait saisir en son nom les biens des chevaliers jusqu'à ce qu'on en dispose.

Il paraît évident que leur perte était résolue très-long-temps avant cet éclat. L'accusation et l'emprisonnement sont de 1309; mais on a retrouvé des lettres de Philippe-le-Bel au comte de Flandre, datées de Melun 1306, par lesquelles il le priait de se joindre à lui pour extirper les templiers.

Il fallait juger ce prodigieux nombre d'accusés. Le pape Clément V, créature de Philippe, et qui demeurait alors à Poitiers, se joint à lui, après quelques disputes sur le droit que l'Eglise avait d'exterminer ces religieux, et le droit du roi de punir des sujets. Le pape interrogea lui-même soixante et douze chevaliers : des inquisiteurs, des commissaires délégués, procèdent partout contre les autres. Les bulles sont envoyées chez tous les potentats de l'Europe pour les

Digitized by Google

exciter à imiter la France. On s'y conforme en Castille, en Aragon, en Sicile, en Angleterre : mais ce ne fut qu'en France qu'on fit périr ces malheureux. Deux cents et un témoins les accusèrent de renier Jésus-Christ en entrant dans l'ordre, de cracher sur la croix, d'adorer une tête dorée montée sur quatre pieds. Le novice baisait le profès qui le recevait, à la bouche, au nombril, et à des parties qui paraissaient peu destinées à cet usage ; il jurait de s'abandonner à ses confrères. Voilà, disent les informations conservées jusqu'à nos jours, ce qu'avouèrent soixante et douze templiers au pape même; et cent quarante-un de ces accusés à frère Guillaume, cordelier inquisiteur dans Paris, en présence de témoins. On ajoute que le grand-maître de l'ordre même, et le grand-maître de Chypre, les maîtres de France, de Poitou, de Vienne, de Normandie, firent les mêmes aveux à trois cardinaux délégués par le pape.

(1312) Ce qui est indubitable c'est qu'on fit subir les tortures les plus cruelles à plus de cent chevaliers, qu'on en brûla vifs cinquante-neuf en un jour, près de l'abbaye de Saint-Antoine de Paris; que le grand maître, Jacques Molay, et Gui, frère du dauphin d'Auvergne, deux des principaux seigneurs de l'Europe, l'un par sa dignité, l'autre par sa naissance, furent aussi jetés vifs dans les flammes, non loin de l'endroit où est à présent la statue équestre du roi Henri IV.

Ces supplices dans lesquels on fait mourir tant de citoyens d'ailleurs respectables, cette foule de témoins

Digitized by Google

contre eux, ces aveux de plusieurs accusés mêmes, semblent des preuves de leur crime et de la justice de leur perte.

Mais aussi que de raisons en leur faveur! Premièrement, de tous ces témoins qui déposent contre les templiers, la plupart n'articulent que de vagues accusations. Secondement, très-peu disent que les templiers reniaient Jésus-Christ : qu'auraient-ils en effet gagné en maudissant une religion qui les nourrissait et pour laquelle ils combattaient? Troisièmement, que plusieurs d'entre eux, témoins et complices des débauches des princes et des ecclésiastiques de ce temps-là, eussent marqué quelquefois du mépris pour les abus d'une religion tant déshonorée en Asie et en Europe; qu'ils en eussent parlé dans des moments de liberté, comme on disait que Boniface VIII en parlait; c'est un emportement de jeunes gens dont certainement l'ordre n'est point comptable. Quatrièmement, cette tête dorée qu'on prétendait qu'ils adoraient, et qu'on gardait à Marseille, devait leur être représentée : on ne se mit seulement pas en peine de la chercher; et il faut avouer qu'une telle accusation se détruit d'elle-même. Cinquièmement, la manière infame dont on leur reprochait d'être reçus dans l'ordre, ne peut avoir passé en loi parmi eux; c'est mal connaître les hommes de croire qu'il y ait des sociétés qui se soutiennent par les mauvaises mœurs, et qui fassent une loi de l'impudicité : on veut toujours rendre sa société respectable à qui veut y entrer. Je ne doute nullement que plusieurs

Digitized by Google

jeunes templiers ne s'abandonnassent à des excès qui de tout temps ont été le partage de la jeunesse; et ce sont de ces vices passagers qu'il vaut beaucoup mieux ignorer que punir. Sixièmement, si tant de témoins ont déposé contre les templiers, il y eut aussi beaucoup de témoignages étrangers en faveur de l'ordre. Septièmement, si les accusés, vaincus par les tourments, qui font dire le mensonge comme la vérité, ont confessé tant de crimes, peut-être ces aveux sont-ils autant à la honte des juges qu'à celle des chevaliers; on leur promettait leur grâce pour extorquer leur confession. Huitièmement, les cinquante-neuf qu'on brûla vifs, prirent Dieu à témoin de leur innocence, et ne voulurent point la vie qu'on leur offrait à condition de s'avouer coupables. Quelle plus grande preuve non-seulement d'innocence, mais d'honneur! Neuvièmement, soixante et quatorze templiers non accusés entreprirent de défendre l'ordre, et ne furent point écoutés. Dixièmement, lorsqu'on lut au grand maître sa confession rédigée devant les trois cardinaux, ce vieux guerrier, qui ne savait ni lire ni écrire, s'écria qu'on l'avait trompé, que l'on avait écrit une autre déposition que la sienne, que les cardinaux ministres de cette perfidie méritaient qu'on les punît comme les Turcs punissent les faussaires, en leur fendant le corps et la tête en deux. Onzièmement, on eût accordé la vie à ce grand-maître, et à Gui, frère du dauphin d'Auvergne, s'ils avaient voulu se reconnaître coupables publiquement; et on ne les brûla que parce qu'appelés en présence du

Digitized by Google

peuple sur un échafaud pour avouer les crimes de l'ordre, ils jurèrent que l'ordre était innocent. Cette déclaration, qui indigna le roi, leur attira leur supplice; et ils moururent en invoquant en vain la vengeance céleste contre leurs persécuteurs.

Cependant, en conséquence de la bulle du pape et de leurs grands biens, on poursuivit les templiers dans toute l'Europe; mais en Allemagne ils surent empêcher qu'on ne saisît leurs personnes. Ils soutinrent en Aragon des siéges dans leurs châteaux. Enfin le pape abolit l'ordre de sa seule autorité, dans un consistoire secret, pendant le concile de Vienne : partagea qui pût leurs dépouilles. Les rois de Castille et d'Aragon s'emparèrent d'une partie de leurs biens, et en firent part aux chevaliers de Calatrava. On donna les terres de l'ordre en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, aux hospitaliers, nommés alors chevaliers de Rhodes, parce qu'ils venaient de prendre cette île sur les Turcs, et l'avaient su garder avec un courage qui méritait au moins les dépouilles des chevaliers du temple pour leur récompense.

Denis, roi de Portugal, institua en leur place l'ordre des chevaliers du Christ, ordre qui devait combattre les Maures, mais qui étant devenu depuis un vain honneur, a cessé même d'être honneur à force d'être prodigué.

Philippe-le-Bel se fit donner deux cent mille livres; et Louis Hutin son fils prit encore soixante mille livres, sur les biens des templiers. J'ignore ce qui

Digitized by Google

revint au pape; mais je vois évidemment que les frais des cardinaux, des inquisiteurs délégués pour faire ce procès épouvantable, montèrent à des sommes immenses. Je m'étais peut-être trompé, quand je lus avec vous la lettre circulaire de Philippe-le-Bel, par laquelle il ordonne à ses sujets de restituer les meubles et immeubles des templiers aux commissaires du pape. Cette ordonnance de Philippe est rapportée par Pierre du Pui. Nous crûmes que le pape avait profité de cette prétendue restitution; car à qui restitue-t-on, sinon à ceux qu'on regarde comme propriétaires? Or, dans ce temps, on pensait que les papes étaient les maîtres des biens de l'Eglise; cependant je n'ai jamais pu découvrir ce que le pape recueillit de cette dépouille. Il est avéré qu'en Provence le pape partagea les biens meubles des templiers avec le souverain. On joignait à la bassesse de s'emparer du bien des proscrits la honte de se déshonorer pour peu de chose : mais y avait-il alors de l'honneur?

Il faut considérer un événement qui se passait dans le même temps, qui fait plus d'honneur à la nature humaine, et qui a fondé une république invincible.

Digitized by Google

CHAPITRE LXVII.

De la Suisse, et de sa révolution au commencement du quatorzième siècle.

De tous les pays de l'Europe celui qui avait le plus conservé la simplicité et la pauvreté des premiers âges, était la Suisse. Si elle n'était pas devenue libre, elle n'aurait point de place dans l'histoire du monde; elle serait confondue avec tant de provinces plus fertiles et plus opulentes qui suivent le sort des royaumes où elles sont enclavées : on ne s'attire l'attention que quand on est quelque chose par soi-même. Un ciel triste, un terrain pierreux et ingrat, des montagnes, des précipices, c'est-là tout ce que la nature a fait pour les trois quarts de cette contrée. Cependant on se disputait la souveraineté de ces rochers avec la même fureur qu'on s'égorgeait pour avoir le royaume de Naples, ou l'Asie mineure.

Dans ces dix-huit ans d'anarchie où l'Allemagne fut sans empereur, des seigneurs de châteaux et des prélats combattaient à qui aurait une petite portion de la Suisse. Leurs petites villes voulaient être libres, comme les villes d'Italie, sous la protection de l'Empire.

Quand Rodolphe fut empereur, quelques seigneurs de châteaux accusèrent juridiquement les cantons de Schwitz, d'Uri et d'Underwald, de s'être soustraits

Digitized by Google

à leur domination féodale. Rodolphe, qui avait autrefois combattu ces petits tyrans, jugea en faveur des citoyens.

Albert d'Autriche, son fils, étant parvenu à l'empire, voulut faire de la Suisse une principauté pour un de ses enfants. Une partie des terres du pays était de son domaine, comme Lucerne, Zurich et Glaris. Des gouverneurs sévères furent envoyés, qui abusèrent de leur pouvoir.

Les fondateurs de la liberté helvétienne se nommaient Melchtal, Stauffacher et Walther-Furst. La difficulté de prononcer des noms si respectables, nuit à leur célébrité. Ces trois paysans furent les premiers conjurés : chacun d'eux en attira trois autres. Ces neuf gagnèrent les trois cantons de Schwitz, d'Uri et d'Underwald. ...

Tous les historiens prétendent que tandis que cette conspiration se tramait, un gouverneur d'Uri, nommé Grisler, s'avisa d'un genre de tyrannie ridicule et horrible (1307). Il fit mettre, dit-on, un de ses bonnets au haut d'une perche dans la place, et ordonna qu'on saluât le bonnet sous peine de la vie. Un des conjurés, nommé Guillaume Tell, ne salua point le bonnet : le gouverneur le condamna à être pendu, et ne lui donna sa grâce qu'à condition que le coupable, qui passait pour archer très-adroit, abattrait d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son fils (*). Le père tremblant tira, et fut assez heureux pour abattre la pomme. Grisler, apercevant une

(*) On prétend que ce conte est tiré d'une ancienne légende danoise.

Digitized by Google

seconde flèche sous l'habit de Tell, demanda ce qu'il en prétendait faire : « Elle t'était destinée, dit le Suisse, « si j'avais blessé mon fils. » Il faut convenir que l'histoire de la pomme est bien suspecte : il semble qu'on ait cru devoir orner d'une fable le berceau de la liberté helvétienne : mais on tient pour constant que Tell, ayant été mis aux fers, tua ensuite le gouverneur d'un coup de flèche ; que ce fut le signal des conjurés, que les peuples démolirent les forteresses.

L'empereur Albert d'Autriche, qui voulait punir ces hommes libres, fut prévenu par la mort. Le duc d'Autriche, Léopold, assembla contre eux vingt mille hommes. Les Suisses se conduisirent comme les Lacédémoniens aux Thermopyles (1315) ; ils attendirent, au nombre de quatre ou cinq cents, la plus grande partie de l'armée autrichienne au pas de Morgate. Plus heureux que les Lacédémoniens, ils mirent en fuite leurs ennemis en roulant sur eux des pierres. Les autres corps de l'armée ennemie furent battus en même temps par un aussi petit nombre de Suisses.

Cette victoire ayant été gagnée dans le canton de Schwitz, les deux autres cantons donnèrent ce nom à leur alliance, laquelle devenant plus générale, fait encore souvenir, par ce seul nom, de la victoire qui leur acquit la liberté.

Petit-à-petit les autres cantons entrèrent dans l'alliance. Berne, qui est en Suisse ce qu'Amsterdam est en Hollande, ne se ligua qu'en 1352 ; et ce ne fut qu'en 1513 que le petit pays d'Appenzel se joignit aux autres cantons, et acheva le nombre de treize.

Digitized by Google

Jamais peuple n'a plus long-temps ni mieux combattu pour sa liberté que les Suisses : ils l'ont gagnée par plus de soixante combats contre les Autrichiens; et il est à croire qu'ils la conserveront long-temps. Tout pays qui n'a pas une grande étendue, qui n'a pas trop de richesses, et où les lois sont douces, doit être libre. Le nouveau gouvernement en Suisse a fait changer de face à la nature : un terrain aride, négligé sous des maîtres trop durs, a été enfin cultivé; la vigne a été plantée sur des rochers; des bruyères défrichées et labourées par des mains libres, sont devenues fertiles.

L'égalité, le partage naturel des hommes, subsiste encore en Suisse autant qu'il est possible. Vous n'entendez pas, par ce mot, cette égalité absurde et impossible par laquelle le serviteur et le maître, le manœuvre et le magistrat, le plaideur et le juge seraient confondus ensemble, mais cette égalité par laquelle le citoyen ne dépend que des lois, et qui maintient la liberté des faibles contre l'ambition du plus fort. Ce pays enfin aurait mérité d'être appelé heureux, si la religion n'avait dans la suite divisé ses citoyens que l'amour du bien public réunissait, et si, en vendant leur courage à des princes plus riches qu'eux, ils eussent toujours conservé l'incorruptibilité qui les distingue.

Chaque nation a eu des temps où les esprits s'emportent au-delà de leur caractère naturel : ces temps ont été moins fréquents chez les Suisses qu'ailleurs. La simplicité, la frugalité, la modestie, conservatrices

Digitized by Google

de la liberté, ont toujours été leur partage : jamais ils n'ont entretenu d'armée pour défendre leurs frontières ou pour entrer chez leurs voisins; point de citadelles qui servent contre les ennemis ou contre les citoyens; point d'impôt sur les peuples : ils n'ont à payer ni le luxe ni les armées d'un maître; leurs montagnes font leurs remparts, et tout citoyen y est soldat pour défendre la patrie. Il y a bien peu de républiques dans le monde; et encore doivent-elles leur liberté à leurs rochers, ou à la mer qui les défend. Les hommes sont très-rarement dignes de se gouverner eux-mêmes.

CHAPITRE LXVIII.

Suite de l'état où étaient l'Empire, l'Italie, et la papauté au quatorzième siècle.

Nous avons entamé le quatorzième siècle. Nous pouvons remarquer que depuis six cents ans Rome faible et malheureuse est toujours le principal objet de l'Europe : elle domine par la religion, tandis qu'elle est dans l'avilissement et dans l'anarchie; et malgré tant d'abaissement et tant de désordres, ni les empereurs ne peuvent y établir le trône des Césars, ni les pontifes s'y rendre absolus. Voilà, depuis Frédéric II quatre empereurs de suite qui oublient entièrement l'Italie, Conrad IV, Rodolphe Ier, Adolphe de Nassau, Albert d'Autriche. Aussi c'est alors que

Digitized by Google

toutes les villes d'Italie rentrent dans leurs droits naturels, et lèvent l'étendard de la liberté : Gènes et Pise sont les émules de Venise; Florence devient une république illustre; Bologne ne reconnaît alors ni empereurs ni papes : le gouvernement municipal prévaut partout, et surtout dans Rome. (1312) Clément V, qu'on appela le *pape gascon*, aima mieux transférer le saint-siége hors d'Italie, et jouir en France des contributions payées alors par tous les fidèles, que disputer inutilement des châteaux et des villes auprès de Rome. La cour de Rome fut établie sur les frontières de France par ce pape; et c'est ce que les Romains appellent encore aujourd'hui le temps de la captivité de Babylone. Clément allait de Lyon à Vienne en Dauphiné, à Avignon, menant publiquement avec lui la comtesse de Périgord, et tirant ce qu'il pouvait d'argent de la piété des fidèles : c'est celui que vous avez vu détruire le corps redoutable des templiers.

Comment les Italiens dans ces conjonctures ne firent-ils pas, loin des empereurs et des papes, ce qu'ont fait les Allemands, qui, sous les yeux mêmes des empereurs, ont établi, de siècle en siècle, leur association au pouvoir suprême, et leur indépendance? Il n'y avait plus en Italie ni empereurs ni papes : qui forgea donc de nouvelles chaînes à ce beau pays? la division. Les factions guelfe et gibeline, nées des querelles du sacerdoce et de l'Empire, subsistaient toujours comme un feu qui se nourrissait par de nouveaux embrasements : la discorde était partout. L'Italie ne faisait point un corps; l'Allemagne

Digitized by Google

en faisait toujours un. Le premier empereur entreprenant qui aurait voulu repasser les monts, pouvait renouveler les droits et les prétentions des Charlemagne et des Othon. C'est ce qui arrive enfin à Henri VII, de la maison de Luxembourg : il descend en Italie avec une armée d'Allemands; il vient se faire reconnaître (1311). Le parti guelfe regarde son voyage comme une nouvelle irruption de barbares; mais le parti gibelin le favorise : il soumet les villes de Lombardie; c'est une nouvelle conquête : il marche à Rome pour y recevoir la couronne impériale.

Rome, qui ne voulait ni d'empereur ni de pape, et qui ne put secouer tout-à-fait le joug de l'un et de l'autre, ferma ses portes en vain (1313). Les Ursin, et le frère de Robert, roi de Naples, ne purent empêcher que l'empereur n'entrât l'épée à la main, secondé du parti des Colonne : on se battit long-temps dans les rues; et un évêque de Liége fut tué à côté de l'empereur. Il y eut beaucoup de sang répandu pour cette cérémonie du couronnement, que trois cardinaux firent enfin au lieu du pape. Il ne faut pas oublier que Henri VII protesta, par-devant notaire, que le serment par lui prêté à son sacre n'était point un serment de fidélité. Les papes osaient donc prétendre que l'empereur était leur vassal.

Maître de Rome, il y établit un gouverneur; il ordonna que toutes les villes, que tous les princes d'Italie, lui payassent un tribut annuel; il comprit même dans cet ordre le royaume de Naples, séparé alors de celui de Sicile, et cita le roi de Naples à com-

Digitized by Google

paraître. Ainsi l'empereur réclame son droit sur Naples : le pape en était suzerain; l'empereur se disait suzerain du pape, et le pape se croyait suzerain de l'empereur.

(1313) Henri VII allait soutenir sa prétention sur Naples par les armes, quand il mourut empoisonné, à ce qu'on prétend : un dominicain mêla, dit-on, du poison dans le vin consacré.

Les empereurs communiaient alors sous les deux espèces, en qualité de chanoines de Saint-Jean-de-Latran; ils pouvaient faire l'office de diacres à la messe du pape, et les rois de France y auraient été sous-diacres.

On n'a point de preuves juridiques que Henri VII ait péri par cet empoisonnement sacrilége. Frère Bernard Politien de Montepulciano en fut accusé; et les dominicains obtinrent, trente ans après, du fils de Henri VII, Jean, roi de Bohême, des lettres qui les déclaraient innocents. Il est triste d'avoir eu besoin de ces lettres.

De même qu'alors peu d'ordre régnait dans les élections des papes, celles des empereurs étaient très-mal ordonnées. Les hommes n'avaient point encore su prévenir les schismes par de sages lois.

Louis de Bavière, et Frédéric-le-Beau, duc d'Autriche, furent élus à-la-fois au milieu des plus funestes troubles. Il n'y avait que la guerre qui pût décider ce qu'une diète réglée d'électeurs aurait dû juger : un combat, dans lequel l'Autrichien fut vaincu et pris (1322), donna la couronne au Bavarois.

TAYLOR INST. OXFORD
Digitized by Google

On avait alors pour pape Jean XXII, élu à Lyon, en 1315. Lyon se regardait encore comme une ville libre : mais l'évêque en voulait toujours être le maître; et les rois de France n'avaient encore pu soumettre l'évêque. Philippe-le-Long, à peine roi de France, avait assemblé les cardinaux dans cette ville libre; et après leur avoir juré qu'il ne leur ferait aucune violence, il les avait enfermés tous, et ne les avait relâchés qu'après la nomination de Jean XXII (*).

Ce pape est encore un grand exemple de ce que peut le simple mérite dans l'Eglise; car il faut sans doute en avoir beaucoup pour parvenir de la profession de savetier au rang dans lequel on se fait baiser les pieds.

Il est au nombre de ces pontifes qui eurent d'autant plus de hauteur dans l'esprit, que leur origine était plus basse aux yeux des hommes. Nous avons déjà remarqué que la cour pontificale ne subsistait que des rétributions fournies par les chrétiens : ce fonds était plus considérable que les terres de la comtesse Mathilde. Quand je parle du mérite de Jean XXII, ce n'est pas de celui du désintéressement : ce pontife exigeait plus ardemment qu'aucun de ses prédécesseurs, non-seulement le denier de saint Pierre, que l'Angleterre payait très-irrégulièrement, mais les tributs de Suède, de Danemark, de Norvège et de Pologne. Il demandait si souvent et si violemment, qu'il obtenait toujours quelque argent :

(*) Jacques d'Euse, qui se nomma lui-même.

Digitized by Google

ce qui lui en valut davantage fut la taxe apostolique des péchés; il évalua le meurtre, la sodomie, la bestialité; et les hommes assez méchants pour commettre ces péchés furent assez sots pour les payer. Mais être à Lyon, et n'avoir que peu de crédit en Italie, ce n'était pas être pape.

Pendant qu'il siégeait à Lyon, et que Louis de Bavière s'établissait en Allemagne, l'Italie se perdait et pour l'empereur et pour lui. Les Visconti commençaient à s'établir à Milan; l'empereur Louis, ne pouvant les abaisser, feignait de les protéger, et leur laissait le titre de ses lieutenants : ils étaient gibelins; comme tels ils s'emparaient d'une partie de ces terres de la comtesse Mathilde, éternel sujet de discorde. Jean les fit déclarer hérétiques par l'inquisition : il était en France; il pouvait sans rien risquer donner une de ces bulles qui ôtent et qui donnent les Empires : il déposa Louis de Bavière en idée par une de ces bulles, « le privant, dit-il, de tous ses biens « meubles et immeubles. »

(1327) L'empereur, ainsi déposé, se hâta de marcher vers l'Italie, où celui qui le déposait n'osait paraître; il vint à Rome, séjour toujours passager des empereurs, accompagné de Castracani, tyran de Lucques, ce héros de Machiavel.

Ludovico Monaldesco, natif d'Orviette, qui à l'âge de cent quinze ans écrivit des mémoires de son temps, dit qu'il se ressouvient très-bien de cette entrée de l'empereur Louis de Bavière : « Le peuple « chantait, dit-il, vivent Dieu et l'empereur! nous

Digitized by Google

« sommes délivrés de la guerre, de la famine et du « pape ». Ce trait ne vaut la peine d'être cité que parce qu'il est d'un homme qui écrivait à l'âge de cent quinze années.

Louis de Bavière convoqua dans Rome une assemblée générale semblable à ces anciens parlements de Charlemagne et de ses enfants : ce parlement se tint dans la place de Saint-Pierre; des princes d'Allemagne et d'Italie, des députés des villes, des évêques, des abbés, des religieux, y assistèrent en foule. L'empereur, assis sur un trône au haut des degrés de l'église, la couronne en tête et un sceptre d'or à la main, fit crier trois fois par un moine augustin : « Y a-t-il quelqu'un qui veuille défendre la cause du « prêtre de Cahors, qui se nomme le pape Jean? » (1328) Personne n'ayant comparu, Louis prononça la sentence, par laquelle il privait le pape de tout bénéfice, et le livrait au bras séculier pour être brûlé comme hérétique. Condamner ainsi à la mort un souverain pontife était le dernier excès où pût monter la querelle du sacerdoce et de l'Empire.

Quelques jours après, l'empereur, avec le même appareil, créa pape un cordelier napolitain, l'investit par l'anneau, lui mit lui-même la chape, et le fit asseoir sous le dais à ses côtés; mais il se garda bien de déférer à l'usage de baiser les pieds du pontife.

Parmi tous les moines, dont je parlerai à part, les franciscains faisaient alors le plus de bruit : quelques-uns d'eux avaient prétendu que la perfection consistait à porter un capuchon plus pointu et un

Digitized by Google

habit plus serré; ils ajoutaient à cette réforme l'opinion que leur boire et leur manger ne leur appartenaient pas en propre. Le pape avait condamné ces propositions; la condamnation avait révolté les réformateurs : enfin la querelle s'étant échauffée, les inquisiteurs de Marseille avaient fait brûler quatre de ces malheureux moines (1318).

Le cordelier fait pape par l'empereur était de leur parti; voilà pourquoi Jean XXII était hérétique. Ce pape était destiné à être accusé d'hérésie; car quelque temps après ayant prêché que les saints ne jouiraient de la vision béatifique qu'après le jugement dernier, et qu'en attendant ils avaient une vision imparfaite, ces deux visions partagèrent l'Eglise, et enfin Jean se rétracta.

Cependant ce grand appareil de Louis de Bavière à Rome n'eut pas plus de suite que les efforts des autres Césars allemands : les troubles d'Allemagne les rappelaient toujours, et l'Italie leur échappait.

Louis de Bavière, au fond peu puissant, ne put empêcher à son retour que son pontife ne fût pris par le parti de Jean XXII, et ne fût conduit dans Avignon, où il fut enfermé. Enfin telle était alors la différence d'un empereur et d'un pape, que Louis de Bavière, tout sage qu'il était, mourut pauvre dans son pays (1344), et que le pape, éloigné de Rome, et tirant peu de secours de l'Italie, laissa en mourant dans Avignon la valeur de vingt-cinq millions de florins d'or, si on en croit Villani, auteur contemporain. Il est clair que Villani exagère. Quand on

Digitized by Google

réduirait cette somme au tiers, ce serait encore beaucoup : ainsi la papauté n'avait jamais tant valu à personne; mais aussi jamais pontife ne vendit tant de bénéfices et si chèrement.

Il s'était attribué la réserve de toutes les prébendes, de presque tous les évêchés, et le revenu de tous les bénéfices vacants : il avait trouvé, par l'art des réserves, celui de prévenir presque toutes les élections et de donner tous les bénéfices; bien plus, jamais il ne nommait un évêque qu'il n'en déplaçât sept ou huit : chaque promotion en attirait d'autres, et toutes valaient de l'argent. Les taxes pour les dispenses et pour les péchés furent inventées et rédigées de son temps : le livre de ses taxes a été imprimé plusieurs fois depuis le seizième siècle, et a mis au jour des infamies plus ridicules et plus odieuses tout ensemble que tout ce qu'on raconte de l'insolente fourberie des prêtres de l'antiquité.

Les papes ses successeurs restèrent jusqu'en 1371 dans Avignon. Cette ville ne leur appartenait pas; elle était aux comtes de Provence : mais les papes s'en étaient rendus insensiblement les maîtres usufruitiers, tandis que les rois de Naples, comtes de Provence, disputaient le royaume de Naples.

(1348) La malheureuse reine Jeanne, dont nous allons parler, se crut heureuse de céder Avignon au pape Clément VI pour quatre-vingt mille florins d'or qu'il ne paya jamais. La cour des papes y était tranquille; elle répandait l'abondance dans la Provence et le Dauphiné, et oubliait le séjour orageux de Rome.

Digitized by Google

Je ne vois presque aucun temps, depuis Charlemagne, dans lequel les Romains n'aient rappelé leurs anciennes idées de grandeur et de liberté : ils choisissaient, comme on a vu, tantôt plusieurs sénateurs, tantôt un seul, ou un patrice, ou un gouverneur, ou un consul, quelquefois un tribun. Quand ils virent que le pape achetait Avignon, ils songèrent encore à faire renaître la république : ils revêtirent du tribunat un simple citoyen, nommé Nicolas Rienzi, et vulgairement Cola, homme né fanatique et devenu ambitieux, capable par conséquent de grandes choses; il les entreprit, et donna des espérances à Rome : c'est de lui que parle Pétrarque dans la plus belle de ses odes ou *canzoni;* il dépeint Rome, échevelée et les yeux mouillés de larmes, implorant le secours de Rienzi :

> Con gli occhi di dolor bagnati e molli
> Ti chier' mercè di tutti i sette colli.

Ce tribun s'intitulait, « sévère et clément libérateur « de Rome, zélateur de l'Italie, amateur de l'univers » : il déclara que tous les peuples d'Italie étaient libres et citoyens Romains. Mais ces convulsions d'une liberté depuis si long-temps mourante ne furent pas plus efficaces que les prétentions des empereurs sur Rome; ce tribunat passa plus vite que le sénat et le consulat en vain rétablis. Rienzi ayant commencé comme les Gracques, finit comme eux; il fut assassiné par la faction des familles patriciennes.

Rome devait dépérir par l'absence de la cour des

Digitized by Google

papes, par les troubles de l'Italie, par la stérilité de son territoire, et par le transport de ses manufactures à Gènes, à Pise, à Venise, à Florence. Les pélerinages seuls la soutenaient alors : le grand jubilé surtout, institué par Boniface VIII de siècle en siècle, mais établi de cinquante en cinquante ans par Clément VI, attirait à Rome une si prodigieuse foule, qu'en 1350 on y compta deux cent mille pélerins. Rome, sans empereur et sans pape, est toujours faible, et la première ville du monde chrétien.

CHAPITRE LXIX.

De Jeanne, reine de Naples.

Nous avons dit que le siége papal acquit Avignon de Jeanne d'Anjou et de Provence. On ne vend ses Etats que quand on est malheureux. Les infortunes et la mort de cette reine entrent dans tous les événements de ce temps-là, et surtout dans le grand schisme d'Occident, que nous aurons bientôt sous les yeux.

Naples et Sicile étaient toujours gouvernées par des étrangers; Naples, par la maison de France; l'île de Sicile, par celle d'Aragon. Robert, qui mourut en 1343, avait rendu son royaume de Naples florissant : son neveu, Louis d'Anjou, avait été élu roi de Hongrie. La maison de France étendait ses branches de tous côtés : mais ces branches ne furent

Digitized by Google

unies ni avec la souche commune, ni entre elles; toutes devinrent malheureuses. Le roi de Naples, Robert, avait, avant de mourir, marié sa petite-fille Jeanne, son héritière, à André, frère du roi de Hongrie. Ce mariage, qui semblait devoir cimenter le bonheur de cette maison, en fit les infortunes : André prétendait régner de son chef; Jeanne, toute jeune qu'elle était, voulut qu'il ne fût que le mari de la reine. Un moine franciscain, nommé frère Robert, qui gouvernait André, alluma la haine et la discorde entre les deux époux : une cour de Napolitains auprès de la reine, une autre auprès d'André, composée de Hongrois, regardés comme des barbares par les naturels du pays, augmentaient l'antipathie. Louis, prince de Tarente, prince du sang, qui bientôt après épousa la reine, d'autres princes du sang, les favoris de cette princesse, la fameuse Catanoise, sa domestique, si attachée à elle, résolvent la mort d'André : (1346) on l'étrangle dans la ville d'Averse, dans l'antichambre de sa femme, et presque sous ses yeux; on le jette par les fenêtres; on laisse trois jours le corps sans sépulture. La reine épouse, au bout de l'an, le prince de Tarente, accusé par la voix publique. Que de raisons pour la croire coupable! Ceux qui la justifient, allèguent qu'elle eut quatre maris, et qu'une reine qui se soumet toujours au joug du mariage ne doit pas être accusée des crimes que l'amour fait commettre. Mais l'amour seul inspire-t-il les attentats? Jeanne consentit au meurtre de son époux par faiblesse; et elle eut trois maris ensuite, par une autre

Digitized by Google

faiblesse plus pardonnable et plus ordinaire, celle de ne pouvoir régner seule.

Louis de Hongrie, frère d'André, écrivit à Jeanne qu'il vengerait la mort de son frère sur elle et sur ses complices : il marcha vers Naples par Venise et par Rome, et fit accuser Jeanne juridiquement à Rome devant ce tribun, Cola Rienzi, qui, dans sa puissance passagère et ridicule, vit pourtant des rois à son tribunal, comme les anciens Romains. Rienzi n'osa rien décider; et en cela seul il montra de la prudence.

Cependant le roi Louis avança vers Naples, faisant porter devant lui un étendard noir, sur lequel on avait peint un roi étranglé : il fait couper la tête à un prince du sang, Charles de Durazzo, complice du meurtre (1347). Il poursuit la reine Jeanne, qui fuit avec son nouvel époux dans ses Etats de Provence. Mais, ce qui est bien étrange, on a prétendu que l'ambition n'eut point de part à la vengeance de Louis: il pouvait s'emparer du royaume, et il ne le fit pas. On trouve rarement de tels exemples. Ce prince avait, dit-on, une vertu austère qui le fit élire depuis roi de Pologne. Nous parlerons de lui quand nous traiterons particulièrement de la Hongrie.

Jeanne, coupable et punie, avant l'âge de vingt ans, d'un crime qui attira sur ses peuples autant de calamités que sur elle, abandonnée à-la-fois des Napolitains et des Provençaux, va trouver le pape Clément VI dans Avignon, dont elle était souveraine; elle lui abandonne sa ville et son territoire pour quatre-vingt-mille florins d'or qu'elle ne reçut point.

Digitized by Google

Pendant qu'on négocie ce sacrifice (1348), elle plaide elle-même sa cause devant le consistoire, et le consistoire la déclare innocente. Clément VI, pour faire sortir de Naples le roi de Hongrie, stipule que Jeanne lui paiera trois cent mille florins. Louis répond qu'il n'est pas venu pour vendre le sang de son frère, qu'il l'a vengé en partie, et qu'il part satisfait. L'esprit de chevalerie qui régnait alors, n'a produit jamais ni plus de dureté ni plus de générosité.

La reine, chassée par son beau-frère, et rétablie par la faveur du pape, perdit son second mari (1376), et jouit seule du gouvernement quelques années. Elle épousa un prince d'Aragon, qui mourut bientôt après; enfin à l'âge de quarante-six ans elle se remarie avec un cadet de la maison de Brunswick, nommé Othon : c'était choisir plutôt un mari qui pût lui plaire, qu'un prince qui la pût défendre. Son héritier naturel était un autre Charles de Durazzo, son cousin, seul reste alors de la première maison de France Anjou à Naples; ces princes se nommaient ainsi, parce que la ville de Durazzo, conquise par eux sur les Grecs, et enlevée ensuite par les Vénitiens, avait été leur apanage : elle reconnut ce Durazzo pour son héritier; elle l'adopta même. Cette adoption et le grand schisme d'Occident hâtèrent la mort malheureuse de la reine.

Déjà éclataient les suites sanglantes de ce schisme, dont nous parlerons bientôt. Brigano (*), qui prit le nom d'Urbain VI, et le comte de Genève, qui s'ap-

(*) Le nom est *Prignano*.

Digitized by Google

pela Clément VII, se disputèrent la tiare avec fureur : ils partageaient l'Europe. Jeanne prit le parti de Clément qui résidait dans Avignon; Durazzo, ne voulant pas attendre la mort naturelle de sa mère adoptive pour régner, s'engagea avec Brigano-Urbain.

(1380) Ce pape couronne Durazzo dans Rome, à condition que son neveu Brigano aura la principauté de Capoue : il excommunie, il dépose la reine Jeanne; et pour mieux assurer la principauté de Capoue à sa famille, il donne tous les biens de l'Eglise aux principales maisons napolitaines.

Le pape marche avec Durazzo vers Naples. L'or et l'argent des églises fut employé à lever une armée. La reine ne peut être secourue, ni par le pape Clément qu'elle a reconnu, ni par le mari qu'elle a choisi; à peine a-t-elle des troupes : elle appelle contre l'ingrat Durazzo un frère de Charles V, roi de France, aussi du nom d'Anjou; elle l'adopte à la place de Durazzo.

Ce nouvel héritier de Jeanne, Louis d'Anjou, arrive trop tard pour défendre sa bienfaitrice, et pour disputer le royaume qu'on lui donne.

Le choix que la reine a fait de lui, aliéne encore ses sujets : on craint de nouveaux étrangers. Le pape et Charles Durazzo avancent. Othon de Brunswick rassemble à la hâte quelques troupes; il est défait et prisonnier.

Durazzo entre dans Naples; six galères que la reine avait fait venir de son comté de Provence, et qui mouillaient sous le château de l'Œuf, lui furent un

Digitized by Google

secours inutile : tout se faisait trop tard; la fuite n'était plus praticable. Elle tombe dans les mains de l'usurpateur. Ce prince, pour colorer sa barbarie, se déclara le vengeur de la mort d'André. Il consulta Louis de Hongrie, qui, toujours inflexible, lui manda qu'il fallait faire périr la reine de la même mort qu'elle avait donnée à son premier mari. Durazzo la fit étouffer entre deux matelas (1382). On voit partout des crimes punis par d'autres crimes. Quelles horreurs dans la famille de saint Louis!

La postérité, toujours juste quand elle est éclairée, a plaint cette reine, parce que le meurtre de son premier mari fut plutôt l'effet de sa faiblesse que de sa méchanceté, vu qu'elle n'avait que dix-huit ans quand elle consentit à cet attentat, et que depuis ce temps on ne lui reprocha ni débauche, ni cruauté, ni injustice. Mais ce sont les peuples qu'il faut plaindre : ils furent les victimes de ces troubles. Louis, duc d'Anjou, enleva les trésors du roi Charles V son frère, et appauvrit la France pour aller tenter inutilement de venger la mort de Jeanne, et pour recueillir son héritage. Il mourut bientôt dans la Pouille, sans succès et sans gloire, sans parti et sans argent.

Le royaume de Naples, qui avait commencé à sortir de la barbarie sous le roi Robert, y fut replongé par tous ces malheurs que le grand schisme aggravait encore. Avant de considérer ce grand schisme d'Occident que l'empereur Sigismond éteignit, représentons-nous quelle forme prit l'Empire.

Digitized by Google

CHAPITRE LXX.

De l'empereur Charles IV. De la bulle d'or. Du retour du saint-siége d'Avignon à Rome. De sainte Catherine de Sienne, etc.

L'Empire allemand (car dans les dissensions qui accompagnèrent les dernières années de Louis de Bavière il n'était plus d'Empire romain) prit enfin une forme un peu plus stable sous Charles IV de Luxembourg, roi de Bohème, petit-fils de Henri VII. (1356) Il fit à Nuremberg cette fameuse constitution qu'on appelle bulle d'or, à cause du sceau d'or qu'on nommait *bulla* dans la basse latinité : on voit aisément par-là pourquoi les édits des papes sont appelés bulles. Le style de cette charte se ressent bien de l'esprit du temps. Le jurisconsulte Bartole, l'un de ces compilateurs d'opinions qui tiennent encore lieu de lois, rédigea cette bulle. Il commence par une apostrophe à l'orgueil, à Satan, à la colère, à la luxure : on y dit que le nombre des sept électeurs est nécessaire pour s'opposer aux sept péchés mortels; on y parle de la chute des anges, du paradis terrestre, de Pompée et de César; on assure que l'Allemagne est fondée sur les trois vertus théologales, comme sur la Trinité.

Cette loi de l'Empire fut faite en présence et du consentement de tous les princes, évêques, abbés, et même des députés des villes impériales, qui pour la

Digitized by Google

première fois assistèrent à ces assemblées de la nation teutonique. Ces droits des villes, ces effets naturels de la liberté, avaient commencé à renaître en Italie, en Angleterre, en France et en Allemagne. On sait que les électeurs furent alors fixés au nombre de sept. Les archevêques de Maïence, de Cologne et de Trèves, en possession depuis long-temps d'élire des empereurs, ne souffrirent pas que d'autres évêques, quoiqu'aussi puissants, partageassent cet honneur. Mais pourquoi le duché de Bavière ne fut-il pas mis au rang des électorats? et pourquoi la Bohème, qui originairement était un Etat séparé de l'Allemagne, et qui, par la bulle d'or n'a point d'entrée aux délibérations de l'Empire, a-t-elle pourtant droit de suffrage dans l'élection? On en voit la raison; Charles IV était roi de Bohème, et Louis de Bavière avait été son ennemi.

On dit dans cette bulle, composée par Bartole, que les sept électeurs étaient déjà établis : ils l'étaient donc, mais depuis fort peu de temps; tous les témoignages antérieurs du treizième siècle et du douzième font voir que jusqu'au temps de Frédéric II les seigneurs et les prélats possédant les fiefs élisaient l'empereur; et ce vers d'Hoved en est une preuve manifeste :

Eligit unanimis cleri procerumque voluntas :

«La volonté unanime des seigneurs et du clergé fait les empereurs.»

Mais comme les principaux officiers de la maison

Digitized by Google

étaient des princes puissants; comme ces officiers déclaraient celui que la pluralité avait élu; enfin, comme ces officiers étaient au nombre de sept, ils s'attribuèrent, à la mort de Frédéric II, le droit de nommer leur maître; et ce fut la seule origine des sept électeurs.

Auparavant un maître-d'hôtel, un écuyer, un échanson, étaient des principaux domestiques d'un homme; et avec le temps ils s'étaient érigés en maîtres-d'hôtel de l'Empire romain, en échansons de l'Empire romain. C'est ainsi qu'en France celui qui fournissait le vin du roi s'appela grand bouteillier de France; son pannetier, son échanson, devinrent grand pannetier, grand échanson de France, quoiqu'assurément ces officiers ne servissent ni pain, ni vin, ni viande à l'Empire et à la France. L'Europe fut inondée de ces dignités héréditaires de maréchaux, de grands veneurs, de chambellans d'une province : il n'y eut pas jusqu'à la grande maîtrise des gueux de Champagne qui ne fût une prérogative de famille.

Au reste la dignité impériale, qui par elle-même ne donnait alors aucune puissance réelle, ne reçut jamais plus de cet éclat qui impose aux peuples que dans la cérémonie de la promulgation de la bulle d'or. Les trois électeurs ecclésiastiques, tous trois archi-chanceliers, y parurent avec les sceaux de l'Empire; Maïence portait ceux d'Allemagne; Cologne ceux d'Italie; Trèves ceux des Gaules. Cependant l'Empire n'avait dans les Gaules que la vaine mouvance des restes du royaume d'Arles, de la Provence,

Digitized by Google

du Dauphiné, bientôt après confondus dans le vaste royaume de France. La Savoie, qui était à la maison de Maurienne, relevait de l'Empire; la Franche-Comté, sous la protection impériale, était indépendante, et appartenait à la branche de Bourgogne de la maison de France.

L'empereur était nommé, dans la bulle, le chef du monde, *caput orbis*. Le dauphin de France, fils du malheureux Jean de France, assistait à cette cérémonie; et le cardinal d'Albe prit la place au-dessus de lui : tant il est vrai qu'alors on regardait l'Europe comme un corps à deux têtes, et ces deux têtes étaient l'empereur et le pape! les autres princes n'étaient regardés aux diètes de l'Empire et aux conclaves que comme des membres qui devaient être des vassaux. Mais observez combien ces usages ont changé; les électeurs alors cédaient aux cardinaux : ils ont depuis mieux senti le prix de leur dignité; nos chanceliers ont long-temps pris le pas sur ceux qui avaient osé précéder le dauphin de France. Jugez après cela s'il est quelque chose de fixe en Europe.

On a vu ce que l'empereur possédait en Italie : il n'était en Allemagne que souverain de ses Etats héréditaires; cependant il parle dans sa bulle en roi despotique : il y fait tout « de sa certaine science et « pleine puissance »; mots insoutenables à la liberté germanique, qui ne sont plus soufferts dans les diètes impériales, où l'empereur s'exprime ainsi : « Nous « sommes demeurés d'accord avec les Etats, et les « Etats avec nous. »

Digitized by Google

Pour donner quelque idée du faste qui accompagna la cérémonie de la bulle d'or, il suffira de savoir que le duc de Luxembourg et de Brabant, neveu de l'empereur, lui servait à boire; que le duc de Saxe, comme grand maréchal, parut avec une mesure d'argent pleine d'avoine; que l'électeur de Brandebourg donna à laver à l'empereur et à l'impératrice; et que le comte Palatin posa les plats d'or sur la table, en présence de tous les grands de l'Empire.

On eût pris Charles IV pour le roi des rois. Jamais Constantin, le plus fastueux des empereurs, n'avait étalé des dehors plus éblouissants; cependant Charles IV, tout empereur romain qu'il affectait d'être, avait fait serment au pape Clément VI (1346), avant d'être élu, que s'il allait jamais se faire couronner à Rome, il n'y coucherait pas seulement une nuit, et qu'il ne rentrerait jamais en Italie sans la permission du saint-père; et il y a encore une lettre de lui au cardinal Colombier, doyen du sacré collége, datée de l'an 1355, dans laquelle il appelle ce doyen *votre majesté.*

Aussi laissa-t-il à la maison de Visconti l'usurpation de Milan et de la Lombardie, aux Vénitiens Padoue, autrefois la souveraine de Venise, mais qui alors était sa sujette, ainsi que Vicence et Vérone. Il fut couronné roi d'Arles dans la ville de ce nom; mais c'était à condition qu'il n'y resterait pas plus que dans Rome. Tant de changements dans les usages et dans les droits, cette opiniâtreté à se conserver un titre avec si peu de pouvoir, forment l'histoire du Bas-Empire. Les papes l'érigèrent en appelant Char-

Digitized by Google

lemagne et ensuite les Othon dans la faible Italie; les papes le détruisirent ensuite autant qu'ils le purent. Ce corps qui s'appelait et qui s'appelle encore le saint Empire romain, n'était en aucune manière ni saint, ni romain, ni Empire.

Les électeurs dont les droits avaient été affermis par la bulle d'or de Charles IV les firent bientôt valoir contre son propre fils, l'empereur Venceslas, roi de Bohème.

La France et l'Allemagne furent affligées à-la-fois d'un fléau sans exemple; le roi de France et l'empereur avaient perdu presque en même temps l'usage de la raison : d'un côté Charles VI, par le dérangement de ses organes, causait celui de la France; de l'autre Venceslas, abruti par les débauches de la table, laissait l'Empire dans l'anarchie. Charles VI ne fut point déposé; ses parents désolèrent la France en son nom : mais les barons de Bohème enfermèrent Venceslas (1393), qui se sauva un jour tout nu de la prison (1400); et les électeurs en Allemagne le déposèrent juridiquement par une sentence publique : la sentence porte seulement qu'il est déposé comme *négligent, inutile, dissipateur et indigne.*

On dit que quand on lui annonça sa déposition, il écrivit aux villes impériales d'Allemagne qu'il n'exigeait d'elles d'autres preuves de leur fidélité que quelques tonneaux de leur meilleur vin.

L'état déplorable de l'Allemagne semblait laisser le champ libre aux papes en Italie; mais les républiques et les principautés qui s'étaient élevées avaient eu le temps de s'affermir. Depuis Clément V Rome

Digitized by Google

était étrangère aux papes : le Limousin Grégoire XI, qui enfin transféra le saint-siége à Rome, ne savait pas un mot d'italien.

(1376) Ce pape avait de grands démêlés avec la république de Florence, qui établissait alors son pouvoir en Italie : Florence s'était liguée avec Bologne. Grégoire, qui, par l'ancienne concession de Mathilde, se prétendait seigneur immédiat de Bologne, ne se borna pas à se venger par des censures; il épuisa ses trésors pour payer les Condottieri, qui louaient alors des troupes à qui voulait les acheter. Les Florentins voulurent s'accommoder, et mettre les papes dans leurs intérêts; ils crurent qu'il leur importait que le pontife résidât à Rome : il fallut donc persuader Grégoire de quitter Avignon. On ne peut concevoir comment, dans des temps où les esprits étaient si éclairés sur leurs intérêts, on employait des ressorts qui paraissent aujourd'hui si ridicules. On députa au pape sainte Catherine de Sienne, non-seulement femme à révélations, mais qui prétendait avoir épousé Jésus-Christ solennellement, et avoir reçu de lui à son mariage un anneau et un diamant. Pierre de Capoue, son confesseur, qui a écrit sa vie, avait vu la plupart de ses miracles : « J'ai été témoin, « dit-il, qu'elle fut un jour transformée en homme, « avec une petite barbe au menton; et cette figure en « laquelle elle fut subitement changée était celle de « Jésus-Christ même ». Telle était l'ambassadrice que les Florentins députèrent. On employa, d'un autre côté, les révélations de sainte Brigitte, née en Suède,

Digitized by Google

mais établie à Rome, et à laquelle un ange dicta plusieurs lettres pour le pontife. Ces deux saintes, divisées sur tout le reste, se réunirent pour ramener le pape à Rome. Brigitte était la sainte des cordeliers, et la Vierge lui révélait qu'elle était née immaculée : mais Catherine était la sainte des dominicains, et la Vierge lui révélait qu'elle était née dans le péché. Tous les papes n'ont pas été des hommes de génie. Grégoire était-il simple? fut-il ému par des machines proportionnées à son entendement? se conduisit-il par politique ou par faiblesse? Il céda enfin, et le saint-siége fut transféré d'Avignon à Rome au bout de soixante-douze ans; mais ce ne fut que pour plonger l'Europe dans de nouvelles dissensions.

CHAPITRE LXXI.

Grand schisme d'Occident.

Le saint-siége ne possédait alors que le patrimoine de Saint-Pierre en Toscane, la campagne de Rome, le pays de Viterbe et d'Orviette, la Sabine, le duché de Spolette, Bénévent, une petite partie de la Marche d'Ancône : toutes les contrées réunies depuis à son domaine étaient à des seigneurs vicaires de l'Empire ou du siége papal. Les cardinaux s'étaient mis, depuis 1138, en possession d'exclure le peuple et le clergé de l'élection des pontifes; et depuis 1216 il fallait avoir les deux tiers des voix pour être cano-

Digitized by Google

niquement élu. Il n'y avait à Rome, au temps dont je parle, que seize cardinaux, onze Français, un Espagnol et quatre Italiens : le peuple romain, malgré son goût pour la liberté, malgré son aversion pour ses maîtres, voulait un pape qui résidât à Rome, parce qu'il haïssait beaucoup plus les ultramontains que les papes, et surtout parce que la présence d'un pontife attirait à Rome des richesses. Les Romains menacèrent les cardinaux de les exterminer s'ils leur donnaient un pontife étranger. (1378) Les électeurs épouvantés nommèrent pour pape Brigano (*), évêque de Bari, Napolitain, qui prit le nom d'Urbain, et dont nous avons fait mention en parlant de la reine Jeanne. C'était un homme impétueux et farouche, et par cela même peu propre à une telle place. A peine fut-il intronisé qu'il déclara, dans un consistoire, qu'il ferait justice des rois de France et d'Angleterre, qui troublaient, disait-il, la chrétienté par leurs querelles : ces rois étaient Charles-le-Sage et Edouard III. Le cardinal de LaGrange, non moins impétueux que le pape, le menaçant de la main, lui dit *qu'il avait menti;* et ces trois paroles plongèrent l'Europe dans une discorde de quarante années.

La plupart des cardinaux, les italiens mêmes, choqués de l'humeur féroce d'un homme si peu fait pour gouverner, se retirèrent dans le royaume de Naples. Là ils déclarent que l'élection du pape, faite avec violence, est nulle de plein droit; ils procèdent

(*) Prignano.

Digitized by Google

unanimement à l'élection d'un nouveau pontife. Les cardinaux français eurent alors la satisfaction assez rare de tromper les cardinaux italiens : on promit la tiare à chaque Italien en particulier; et ensuite on élut Robert, fils d'Amédée, comte de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Alors l'Europe se partagea : l'empereur Charles IV, l'Angleterre, la Flandre, et la Hongrie, reconnurent Urbain, à qui Rome et l'Italie obéissaient : la France, l'Ecosse, la Savoie, la Lorraine, furent pour Clément. Tous les ordres religieux se divisèrent; tous les docteurs écrivirent; toutes les universités donnèrent des décrets. Les deux papes se traitaient mutuellement d'usurpateurs et d'*antechrists;* ils s'excommuniaient réciproquement. Mais ce qui devint réellement funeste, (1379) on se battit avec la double fureur d'une guerre civile et d'une guerre de religion. Des troupes gasconnes et bretonnes, levées par le neveu de Clément, marchent en Italie, surprennent Rome; ils y tuent dans leur première furie tout ce qu'ils rencontrent : mais bientôt le peuple romain, se ralliant contre eux, les extermine dans ses murs; et on y égorge tout ce qu'on trouve de prêtres français. Peu de temps après, une armée du pape Clément, levée dans le royaume de Naples, se présente à quelques lieues de Rome devant les troupes d'Urbain.

Chacune des armées portait les clefs de saint Pierre sur ses drapeaux. Les Clémentins furent vaincus. Il ne s'agissait pas seulement de l'intérêt de ces deux pontifes : Urbain, vainqueur, qui destinait une partie

Digitized by Google

du royaume de Naples à son neveu, en déposséda la reine Jeanne, protectrice de Clément, laquelle régnait depuis long-temps dans Naples avec des succès divers, et une gloire souillée.

Nous avons vu cette reine assassinée par son cousin, Charles de Durazzo, avec qui Urbain voulait partager le royaume de Naples. Cet usurpateur, devenu possesseur tranquille, n'eut garde de tenir ce qu'il avait promis à un pape qui n'était pas assez puissant pour l'y contraindre.

Urbain, plus ardent que politique, eut l'imprudence d'aller trouver son vassal sans être le plus fort. L'ancien cérémonial obligeait le roi de baiser les pieds du pape, et de tenir la bride de son cheval : Durazzo ne fit qu'une de ces deux fonctions; il prit la bride, mais ce fut pour conduire lui-même le pape en prison. Urbain fut gardé quelque temps prisonnier à Naples, négociant continuellement avec son vassal, et traité tantôt avec respect, tantôt avec mépris. Le pape s'enfuit de sa prison, et se retira dans la petite ville de Nocéra. Là il assembla bientôt les débris de sa cour. Ses cardinaux et quelques évêques, lassés de son humeur farouche, et plus encore de ses infortunes, prirent dans Nocéra des mesures pour le quitter, et pour élire à Rome un pape plus digne de l'être. Urbain, informé de leur dessein, les fit tous appliquer en sa présence à la torture. Bientôt obligé de s'enfuir de Naples, et de se retirer dans la ville de Gènes, qui lui envoya quelques galères, il traîna à sa suite ces cardinaux et ces évêques estropiés et

Digitized by Google

enchaînés. Un des évêques, demi-mort de la question qu'il avait soufferte, ne pouvant gagner le rivage assez tôt au gré du pape, il le fit égorger sur le chemin. Arrivé à Gènes, il se délivra, par divers supplices, de cinq de ces cardinaux prisonniers. Les Caligula et les Néron avaient fait des actions à-peu-près semblables; mais ils furent punis, et Urbain mourut paisiblement à Rome. Sa créature et son persécuteur, Charles de Durazzo, fut plus malheureux; car étant allé en Hongrie pour envahir la couronne qui ne lui appartenait point, il y fut assassiné (1389).

Après la mort d'Urbain, cette guerre civile paraissait devoir s'éteindre, mais les Romains étaient bien loin de reconnaître Clément. Le schisme se perpétua des deux côtés. Les cardinaux urbanistes élurent Perin Tomasel; et ce Perin Tomasel étant mort, ils prirent le cardinal Meliorati. Les Clémentins firent succéder à Clément, mort en 1394, Pierre Luna, Aragonais. Jamais pape n'eut moins de pouvoir à Rome que Meliorati; et Pierre Luna ne fut bientôt, dans Avignon, qu'un fantôme. Les Romains, qui voulurent encore rétablir leur gouvernement municipal, chassèrent Meliorati, après bien du sang répandu, quoiqu'ils le reconnussent pour pape; et les Français, qui avaient reconnu Pierre Luna, l'assiégèrent dans Avignon même, et l'y tinrent prisonnier.

Cependant tous ces misérables se disaient hautement *les vicaires de Dieu, et les maîtres des rois;* ils trouvaient des prêtres qui les servaient à genoux, comme des vendeurs d'orviétan trouvent des *Gilles.*

Digitized by Google

Les états-généraux de France avaient pris, dans ces temps funestes, une résolution si sensée qu'il est surprenant que toutes les autres nations ne l'imitassent pas. Ils ne reconnurent aucun pape : chaque diocèse se gouverna par son évêque; on ne paya point d'annates; on ne reconnut ni réserves ni exemptions. Rome alors dut craindre que cette administration, qui dura quelques années, ne subsistât toujours. Mais ces lueurs de raison ne jetèrent pas un éclat durable : le clergé, les moines, avaient tellement gravé dans les têtes des princes et des peuples l'idée qu'il fallait un pape, que la terre fut long-temps troublée pour savoir quel ambitieux obtiendrait par l'intrigue le droit d'ouvrir les portes du ciel.

Luna, avant son élection, avait promis de se démettre pour le bien de la paix, et n'en voulait rien faire. Un noble Vénitien, nommé Corario, qu'on élut à Rome, fit le même serment, qu'il ne garda pas mieux. Les cardinaux de l'un et de l'autre parti, fatigués des querelles générales et particulières que la dispute de la tiare traînait après elle, convinrent enfin d'assembler à Pise un concile général. Vingt-quatre cardinaux, vingt-six archevêques, cent quatre-vingt-douze évêques, deux cent quatre-vingt-neuf abbés, les députés de toutes les universités, ceux des chapitres de cent deux métropoles, trois cents docteurs de théologie, le grand-maître de Malte, et les ambassadeurs de tous les rois, assistèrent à cette assemblée. On y créa un nouveau pape, nommé Pierre Philargi, Alexandre V. Le fruit de ce grand

Digitized by Google

concile fut d'avoir trois papes, ou antipapes, au lieu de deux. L'empereur Robert ne voulut point reconnaître ce concile; et tout fut plus brouillé qu'auparavant.

On ne peut s'empêcher de plaindre le sort de Rome. On lui donnait un évêque et un prince malgré elle : des troupes françaises, sous le commandement de Tanneguy du Châtel, vinrent encore la ravager pour lui faire accepter son troisième pape. Le Vénitien Corario porta sa tiare à Gaïète, sous la protection du fils de Charles de Durazzo, que nous nommons Lancelot, qui régnait alors à Naples; et Pierre Luna transfera son siége à Perpignan. Rome fut saccagée, mais sans fruit, pour le troisième pape, il mourut en chemin; et la politique qui régnait alors, fut cause qu'on le crut empoisonné.

Les cardinaux du concile de Pise, qui l'avaient élu, s'étant rendus maîtres de Rome, mirent à sa place Balthasar Cozza, Napolitain : c'était un homme de guerre; il avait été corsaire, et s'était signalé dans les troubles que la querelle de Charles de Durazzo et de la maison d'Anjou excitait encore; depuis légat en Allemagne, il s'y était enrichi en vendant des indulgences : il avait ensuite acheté assez cher le chapeau de cardinal, et n'avait point acheté moins chèrement sa concubine Catherine, qu'il avait enlevée à son mari. Dans les conjonctures où était Rome, il lui fallait peut-être un tel pape : elle avait plus besoin d'un soldat que d'un théologien.

Digitized by Google

Depuis Urbain VI, les papes rivaux négociaient, excommuniaient, et bornaient leur politique à tirer quelque argent. Celui-ci fit la guerre. Il était reconnu de la France et de la plus grande partie de l'Europe sous le nom de Jean XXIII. Le pape de Perpignan n'était pas à craindre : celui de Gaïète l'était, parce que le roi de Naples le protégeait. Jean XXIII assemble des troupes, publie une croisade contre Lancelot, roi de Naples, arme le prince Louis d'Anjou, auquel il donne l'investiture de Naples. On se bat auprès de Garillan : le parti du pape est victorieux; mais la reconnaissance n'étant pas une vertu de souverain, et la raison d'état étant plus forte que tout le reste, le pape ôte l'investiture à son bienfaiteur et à son vengeur, Louis d'Anjou. Il reconnaît Lancelot son ennemi pour roi, à condition qu'on lui livrera le Vénitien Corario.

Lancelot, qui ne voulait pas que Jean XXIII fût trop puissant, laissa échapper le pape Corario. Ce pontife errant se retira dans le château de Rimini chez Malatesta, l'un des petits tyrans d'Italie. C'est là que, ne subsistant que des aumônes de ce seigneur, et n'étant reconnu que du duc de Bavière, il excommuniait tous les rois, et parlait en maître de la terre.

Le corsaire Jean XXIII, seul pape de droit, puisqu'il avait été créé, reconnu à Rome par les cardinaux du concile de Pise, et qu'il avait succédé au pontife élu par le même concile, était encore le seul pape en effet : mais comme il avait trahi son bienfaiteur Louis

Digitized by Google

d'Anjou, le roi de Naples, Lancelot, dont il était le bienfaiteur, le trahit de même.

Lancelot victorieux voulut régner à Rome. Il surprit cette malheureuse ville : Jean XXIII eut à peine le temps de se sauver. Il fut heureux qu'il y eût alors en Italie des villes libres. Se mettre comme Corario, entre les mains d'un des tyrans, c'était se rendre esclave : il se jeta entre les bras des Florentins, qui combattirent à-la-fois contre Lancelot pour leur liberté et pour le pape.

Lancelot allait prévaloir; le pape se voyait assiégé dans Bologne. Il eut recours alors à l'empereur Sigismond, qui était descendu en Italie pour conclure un traité avec les Vénitiens. Sigismond, comme empereur, devait s'agrandir par l'abaissement des papes, et était l'ennemi naturel de Lancelot, tyran de l'Italie. Jean XXIII propose à l'empereur une ligue et un concile; la ligue pour chasser l'ennemi commun, le concile pour affermir son droit au pontificat : ce concile était même devenu nécessaire; celui de Pise l'avait indiqué au bout de trois ans. Sigismond et Jean XXIII le convoquent dans la petite ville de Constance; mais Lancelot opposait ses armes victorieuses à toutes ces négociations. Il n'y avait qu'un coup extraordinaire qui en pût délivrer le pape et l'empereur. Lancelot mourut à l'âge de trente ans dans des douleurs aiguës et subites (1414); et l'usage du poison passait alors pour fréquent.

Jean XXIII, défait de son ennemi, n'avait plus que l'empereur et le concile à craindre. Il eût voulu

Digitized by Google

éloigner ce sénat de l'Europe, qui peut juger les pontifes. La convocation était annoncée, l'empereur la pressait; et tous ceux qui avaient droit d'y assister se hâtaient d'y venir jouir du titre d'arbitres de la chrétienté.

CHAPITRE LXXII.

Concile de Constance

Sur le bord occidental du lac de Constance la ville de ce nom fut bâtie, dit-on, par Constantin. Sigismond la choisit pour être le théâtre où cette scène devait se passer. Jamais assemblée n'avait été plus nombreuse que celle de Pise : le concile de Constance le fut davantage.

Outre la foule de prélats et de docteurs, il y eut cent vingt-huit grands vassaux de l'Empire; l'empereur y fut presque toujours présent. Les électeurs de Maïence, de Saxe, du Palatinat, de Brandebourg, les ducs de Bavière, d'Autriche, et de Silésie y assistèrent; vingt-sept ambassadeurs y représentèrent leurs souverains : chacun y disputa de luxe et de magnificence; on en peut juger par le nombre de cinquante orfèvres qui vinrent s'y établir avec leurs ouvriers pendant la tenue du concile : on y compta cinq cents joueurs d'instruments, qu'on appelait alors ménétriers, et sept cent dix-huit courtisanes sous la protection du magistrat. Il fallut bâtir des cabanes de

Digitized by Google

bois pour loger tous ces esclaves du luxe et de l'incontinence, que les seigneurs, et, dit-on, les pères du concile traînaient après eux. On ne rougissait point de cette coutume; elle était autorisée dans tous les Etats, comme elle le fut autrefois chez presque tous les peuples de l'antiquité. Au reste l'Eglise de France donnait à chaque archevêque député au concile dix francs par jour (qui reviennent environ à soixante-dix de nos livres), huit à un évêque, cinq à un abbé, et trois à un docteur.

Avant de voir ce qui se passa dans ces Etats de la chrétienté, je dois vous rappeler en peu de mots quels étaient alors les principaux princes de l'Europe, et en quel état étaient leurs dominations.

Sigismond joignait le royaume de Hongrie à la dignité d'empereur : il avait été malheureux contre le fameux Bajazet, sultan des Turcs; la Hongrie épuisée, et l'Allemagne divisée, étaient menacées du joug mahométan. Il avait encore eu plus à souffrir de ses sujets que des Turcs; les Hongrois l'avaient mis en prison, et avaient offert la couronne à Lancelot, roi de Naples. Echappé de sa prison, il s'était rétabli en Hongrie, et enfin avait été choisi pour chef de l'Empire.

En France, le malheureux Charles VI, tombé en frénésie, avait le nom de roi : ses parents, occupés à déchirer la France, en étaient moins attentifs au concile; mais ils avaient intérêt que l'empereur ne parût pas le maître de l'Europe.

Ferdinand régnait en Aragon, et s'intéressait pour son pape Pierre Luna.

Digitized by Google

Jean II, roi de Castille, n'avait aucune influence dans les affaires de l'Europe; mais il suivait encore le parti de Luna. La Navarre s'était aussi rangée sous son obédience.

Henri V, roi d'Angleterre, occupé, comme nous le verrons, de la conquête de la France, souhaitait que le pontificat déchiré et avili ne pût jamais ni rançonner l'Angleterre, ni se mêler des droits des couronnes; et il avait assez d'esprit pour desirer que le nom de *pape* fût aboli pour jamais.

Rome, délivrée des troupes françaises, maîtresse pourtant encore du château Saint-Ange, et retournée sous l'obéissance de Jean XXIII, n'aimait point son pape, et craignait l'empereur.

Les villes d'Italie divisées ne mettaient presque point de poids dans la balance; Venise, qui aspirait à la domination de l'Italie, profitait de ces troubles et de ceux de l'Eglise.

Le duc de Bavière, pour jouer un rôle, protégeait le pape Corario, réfugié à Rimini; et Frédéric, duc d'Autriche, ennemi secret de l'empereur, ne songeait qu'à le traverser.

Sigismond se rendit maître du concile, en mettant des soldats autour de Constance pour la sûreté des pères. Le pape corsaire, Jean XXIII, eût bien mieux fait de retourner à Rome, où il pouvait être le maître, que de s'aller mettre entre les mains d'un empereur qui pouvait le perdre. Il se ligua avec le duc d'Autriche, l'archevêque de Maïence, et le duc de Bourgogne; et ce fut ce qui le perdit : l'empereur devint

Digitized by Google

son ennemi. Tout pape légitime qu'il était, on exigea de lui qu'il cédât la tiare, aussi-bien que Luna et Corario : il le promit solennellement, et s'en repentit le moment d'après. Il se trouvait prisonnier, au milieu du concile même auquel il présidait (1415); il n'avait plus de ressource que dans la fuite : l'empereur le faisait observer de près. Le duc d'Autriche ne trouva pas de meilleur moyen, pour favoriser l'évasion du pape, que de donner au concile le spectacle d'un tournoi. Le pape, au milieu du tumulte de la fête, s'enfuit déguisé en postillon. Le duc d'Autriche part, un moment après lui. Tous deux se retirent dans une partie de la Suisse, qui appartenait encore à la maison autrichienne. Le pape devait être protégé par le duc de Bourgogne, puissant par ses Etats et par l'autorité qu'il avait en France. Un nouveau schisme allait recommencer. Les chefs d'ordre, attachés au pape, se retiraient déjà de Constance; et le concile, par le sort des événements, pouvait devenir une assemblée de rebelles. Sigismond, malheureux en tant d'occasions, réussit en celle-ci. Il avait des troupes prêtes; il se saisit des terres du duc d'Autriche en Alsace, dans le Tirol, en Suisse. Ce prince, retourné au concile, y demande à genoux sa grâce à l'empereur; il lui promet, en joignant les mains, de ne rien entreprendre jamais contre sa volonté; il lui remet tous ses Etats, pour que l'empereur en dispose en cas d'infidélité. L'empereur tendit enfin la main au duc d'Autriche, et lui pardonna, à condition qu'il lui livrerait la personne du pape.

Digitized by Google

Le pontife fugitif est saisi dans Fribourg en Brisgaw, et transféré dans un château voisin. Cependant le concile instruit son procès.

On l'accuse d'avoir vendu les bénéfices et des reliques, d'avoir empoisonné le pape son prédécesseur, d'avoir fait massacrer plusieurs personnes : l'impiété la plus licencieuse, la débauche la plus outrée, la sodomie, le blasphème, lui furent imputés; mais on supprima cinquante articles du procès-verbal, trop injurieux au pontificat. Enfin, en présence de l'empereur, on lut la sentence de déposition. Cette sentence porte que « le concile se réserve le droit de punir « le pape pour ses crimes, suivant la justice ou la mi« séricorde (29 mai 1415) ».

Jean XXIII, qui avait eu tant de courage quand il s'était battu autrefois sur mer et sur terre, n'eut que de la résignation, quand on lui vint lire son arrêt dans sa prison. L'empereur le garda trois ans prisonnier dans Manheim, avec une rigueur qui attira plus de compassion sur ce pontife que ses crimes n'avaient excité de haine contre lui.

On avait déposé le vrai pape. On voulut avoir les renonciations de ceux qui prétendaient l'être. Corario envoya la sienne; mais le fier Espagnol Luna ne voulut jamais plier. Sa déposition dans le concile n'était pas une affaire; mais c'en était une de choisir un pape. Les cardinaux réclamaient le droit d'élection; et le concile, représentant la chrétienté, voulait jouir de ce droit. Il fallait donner un chef à l'Eglise, et un souverain à Rome : il était juste que les cardinaux,

Digitized by Google

qui sont le conseil du prince de Rome, et les pères du concile, qui avec eux représentent l'Eglise, jouissent tous du droit de suffrage. Trente députés du concile, joints aux cardinaux, (1417) élurent d'une commune voix Othon Colonne, de cette même maison de Colonne excommuniée par Boniface VIII jusqu'à la cinquième génération. Ce pape, qui changea son beau nom contre celui de Martin, avait les qualités d'un prince et les vertus d'un évêque.

Jamais pontife ne fut inauguré plus pompeusement. Il marcha vers l'église, monté sur un cheval blanc dont l'empereur et l'électeur Palatin à pied tenaient les rênes; une foule de princes et un concile entier fermaient la marche. On le couronna de la triple couronne que les papes portaient depuis environ deux siècles.

Les pères du concile ne s'étaient pas d'abord assemblés pour détrôner un pontife; mais leur principal objet avait paru être de réformer toute l'Eglise : c'était surtout le but du fameux Gerson, et des autres députés de l'université de Paris.

On avait crié pendant deux ans, dans le concile, contre les annates, les exemptions, les réserves, les impôts des papes sur le clergé au profit de la cour de Rome, contre tous les vices dont l'Eglise était inondée. Quelle fut la réforme tant attendue? Le pape Martin déclara, 1° qu'il ne fallait pas donner d'exemptions sans connaissance de cause; 2° qu'on examinerait les bénéfices réunis; 3° qu'on devait disposer, selon le droit public, des revenus des églises

Digitized by Google

vacantes; 4° il défendit inutilement la simonie; 5° il voulut que ceux qui auraient des bénéfices fussent tonsurés; 6° il défendit qu'on dît la messe en habit séculier. Ce sont-là les lois qui furent promulguées par l'assemblée la plus solennelle du monde. Le concile déclara qu'il était au-dessus du pape; cette vérité était bien claire puisqu'il lui faisait son procès : mais un concile passe; la papauté reste, et l'autorité lui demeure.

Gerson eut même beaucoup de peine à obtenir la condamnation de ces propositions, qu'il y a des cas où l'assassinat est une action vertueuse, beaucoup plus méritoire « dans un chevalier que dans un « écuyer, et beaucoup plus dans un prince que dans « un chevalier ». Cette doctrine de l'assassinat avait été soutenue par un nommé Jean Petit, docteur de l'université de Paris, à l'occasion du meurtre du duc d'Orléans, propre frère du roi. Le concile éluda longtemps la requête de Gerson. Enfin il fallut condamner cette doctrine du meurtre; mais ce fut sans nommer le cordelier Jean Petit, ni Jean de Rocha, aussi cordelier, son apologiste.

Voilà l'idée que j'ai cru devoir vous donner de tous les objets politiques qui occupèrent le concile de Constance. Les bûchers que le zèle de la religion alluma, sont d'une autre espèce.

Digitized by Google

CHAPITRE LXXIII.

De Jean Hus, et de Jérôme de Prague.

TOUT ce que nous avons vu dans ce tableau de l'histoire générale, montre dans quelle ignorance avaient croupi les peuples de l'Occident. Les nations soumises aux Romains étaient devenues barbares dans le déchirement de l'Empire; et les autres l'avaient toujours été. Lire et écrire était une science bien peu commune avant Frédéric II; et le fameux bénéfice de clergie, par lequel un criminel condamné à mort obtenait sa grâce en cas qu'il sût lire, est la plus grande preuve de l'abrutissement de ces temps. Plus les hommes étaient grossiers, plus la science, et surtout la science de la religion, avait donné sur eux au clergé et aux religieux cette autorité naturelle que la supériorité des lumières donne aux maîtres sur les disciples. De cette autorité naquit la puissance; il n'y eut point d'évêque en Allemagne et dans le Nord qui ne fût souverain; nul en Espagne, en France, en Angleterre, qui n'eût ou ne disputât les droits régaliens. Presque tout abbé devint prince; et les papes, quoique persécutés, étaient les rois de tous ces souverains. Les vices attachés à l'opulence, et les désastres qui suivent l'ambition, ramenèrent enfin la plupart des évêques et des abbés à l'ignorance des laïcs. Les universités de Bologne, de Paris, d'Oxford,

Digitized by Google

fondées vers le treizième siècle, cultivèrent cette science qu'un clergé trop riche abandonnait.

Les docteurs de ces universités, qui n'étaient que docteurs, éclatèrent bientôt contre les scandales du reste du clergé; et l'envie de se signaler les porta à examiner des mystères qui, pour le bien de la paix, devaient être toujours derrière un voile.

Celui qui déchira le voile avec le plus d'emportement, fut Jean Wiclef, docteur de l'université d'Oxford; il prêcha, il écrivit, tandis qu'Urbain V et Clément désolaient l'Eglise par leur schisme, et publiaient des croisades l'un contre l'autre; il prétendit qu'on devait faire pour toujours ce que la France avait fait un temps, ne reconnaître jamais de pape. Cette idée fut embrassée par beaucoup de seigneurs, indignés dès long-temps de voir l'Angleterre traitée comme une province de Rome; mais elle fut combattue par tous ceux qui partageaient le fruit de cette soumission.

Wiclef fut moins protégé dans sa théologie que dans sa politique : il renouvela les anciens sentiments proscrits dans Bérenger; il soutint qu'il ne faut rien croire d'impossible et de contradictoire, qu'un accident ne peut subsister sans sujet, qu'un même corps ne peut être à-la-fois tout entier en cent mille endroits, que ces idées monstrueuses étaient capables de détruire le christianisme dans l'esprit de quiconque a conservé une étincelle de raison; qu'en un mot le pain et le vin de l'eucharistie demeurent du pain et du vin. Il voulut détruire la confession introduite

Digitized by Google

dans l'Occident, les indulgences par lesquelles on vendait la justice de Dieu, la hiérarchie éloignée de sa simplicité primitive. Ce que les Vaudois enseignaient alors en secret, il l'enseignait en public; et, à peu de chose près, sa doctrine était celle des protestants qui parurent plus d'un siècle après lui, et de plus d'une société établie long-temps auparavant.

Sa doctrine fut réprimée par l'université d'Oxford, par les évêques et le clergé, mais non étouffée. Ses manuscrits, quoique mal digérés et obscurs, se répandirent par la seule curiosité qu'inspiraient le sujet de la querelle et la hardiesse de l'auteur, de qui les mœurs irrépréhensibles donnaient du poids à ses opinions. Ces ouvrages pénétrèrent en Bohème, pays naguère barbare, qui de l'ignorance la plus grossière commençait à passer à cette autre espèce d'ignorance qu'on appelait alors *érudition*.

L'empereur Charles IV, législateur de l'Allemagne et de la Bohème, avait fondé une université dans Prague sur le modèle de celle de Paris. Déjà on y comptait, à ce qu'on dit, près de vingt mille étudiants au commencement du quinzième siècle. Les Allemands avaient trois voix dans les délibérations de l'académie, et les Bohémiens une seule. Jean Hus, né en Bohème, devenu bachelier de cette académie, et confesseur de la reine Sophie de Bavière, femme de Venceslas, obtint de cette reine que ses compatriotes au contraire eussent trois voix, et les allemands une seule. Les Allemands irrités se retirèrent; et ce furent autant d'ennemis irréconciliables que se fit Jean Hus.

Digitized by Google

Il reçut dans ce temps-là quelques ouvrages de Wiclef : il en rejeta constamment la doctrine ; mais il en adopta tout ce que la bile de cet Anglais avait répandu contre les scandales des papes et des évêques, contre celui des excommunications lancées avec tant de légèreté et de fureur, enfin contre toute puissance ecclésiastique, que Wiclef regardait comme une usurpation. Par-là il se fit de bien plus grands ennemis, mais aussi il se concilia beaucoup de protecteurs, et surtout la reine qu'il dirigeait. On l'accusa devant le pape Jean XXIII; et on le cita à comparaître vers l'an 1411 : il ne comparut point. On assembla cependant le concile de Constance, qui devait juger les papes et les opinions des hommes ; il y fut cité (1414). L'empereur lui-même écrivit en Bohème qu'on le fit partir pour venir rendre compte de sa doctrine.

Jean Hus, plein de confiance, alla au concile, où ni lui ni le pape n'auraient dû aller. Il y arriva, accompagné de quelques gentilshommes bohémiens et de plusieurs de ses disciples ; et, ce qui est très-essentiel, il ne s'y rendit que muni d'un sauf-conduit de l'empereur, daté du 18 octobre 1414, sauf-conduit le plus favorable et le plus ample qu'on puisse jamais donner, et par lequel l'empereur le prenait sous sa sauve-garde « pour son voyage, son séjour, et son « retour ». A peine fut-il arrivé qu'on l'emprisonna ; et on instruisit son procès en même temps que celui du pape. Il s'enfuit comme ce pontife, et fut arrêté comme lui : l'un et l'autre furent gardés quelque temps dans la même prison.

Digitized by Google

(1415) Enfin il comparut plusieurs fois, chargé de chaînes. On l'interrogea sur quelques passages de ses écrits. Il faut l'avouer, il n'y a personne qu'on ne puisse perdre en interprétant ses paroles : quel docteur, quel écrivain est en sûreté de sa vie, si on condamne au bûcher quiconque dit, « qu'il n'y a qu'une « Eglise catholique qui renferme dans son sein tous « les prédestinés; qu'un réprouvé n'est pas de cette « Eglise; que les seigneurs temporels doivent obliger « les prêtres à observer la loi; qu'un mauvais pape « n'est pas le vicaire de Jésus-Christ? »

Voilà quelles étaient les propositions de Jean Hus. Il les expliqua toutes d'une manière qui pouvait obtenir sa grâce; mais on les entendait de la manière qu'il fallait pour le condamner. Un père du concile lui dit : « Si vous ne croyez pas l'universel *à parte* « *rei*, vous ne croyez pas la présence réelle ». Quel raisonnement! et de quoi dépendait alors la vie des hommes! Un autre lui dit : « Si le sacré concile pro- « nonçait que vous êtes borgne, en vain seriez-vous « pourvu de deux bons yeux, il faudrait vous con- « fesser borgne. »

Jean Hus n'adoptait aucune des propositions de Wiclef, qui séparent aujourd'hui les protestants de l'Eglise romaine; cependant il fut condamné à expirer dans les flammes. En cherchant la cause d'une telle atrocité, je n'ai jamais pu en trouver d'autre que cet esprit d'opiniâtreté qu'on puise dans les écoles. Les pères du concile voulaient absolument que Jean Hus se rétractât; et Jean Hus, persuadé qu'il avait raison,

Digitized by Google

ne voulait point avouer qu'il s'était trompé. L'empereur, touché de compassion, lui dit : « Que vous « coûte-t-il d'abjurer des erreurs qui vous sont fausse- « ment attribuées? Je suis prêt d'abjurer à l'instant « toutes sortes d'erreurs; s'ensuit-il que je les aie « tenues? » Jean Hus fut inflexible. Il fit voir la différence entre abjurer des erreurs en général, et se rétracter d'une erreur. Il aima mieux être brûlé que de convenir qu'il avait eu tort.

Le concile fut aussi inflexible que lui : mais l'opiniâtreté de courir à la mort avait quelque chose d'héroïque; celle de l'y condamner était bien cruelle. L'empereur, malgré la foi du sauf-conduit, ordonna à l'électeur Palatin de le faire traîner au supplice. Il fut brûlé vif, en présence de l'électeur même, et loua Dieu jusqu'à ce que la flamme étouffât sa voix.

Quelques mois après, le concile exerça encore la même sévérité contre Hiéronyme, disciple et ami de Jean Hus, que nous appelons Jérôme de Prague. C'était un homme bien supérieur à Jean Hus en esprit et en éloquence. Il avait d'abord souscrit à la condamnation de la doctrine de son maître; mais ayant appris avec quelle grandeur d'ame Jean Hus était mort, il eut honte de vivre. Il se rétracta publiquement, et fut envoyé au bûcher. Poggio, florentin, secrétaire de Jean XXIII, et l'un des premiers restaurateurs des lettres, présent à ses interrogatoires et à son supplice, dit qu'il n'avait jamais rien entendu qui approchât autant de l'éloquence des Grecs et des Romains que les discours de Jérôme à ses juges :

Digitized by Google

« Il parla, dit-il, comme Socrate, et marcha au bûcher « avec autant d'allégresse que Socrate avait bu la « coupe de cigüe (*). »

Puisque Poggio a fait cette comparaison, qu'il me soit permis d'ajouter que Socrate fut en effet condamné, comme Jean Hus et Jérôme de Prague, pour s'être attiré l'inimitié des sophistes et des prêtres de son temps : mais quelle différence entre les mœurs d'Athènes et celles du concile de Constance; entre la coupe d'un poison doux, qui loin de tout appareil horrible et infame laissa expirer tranquillement un citoyen au milieu de ses amis, et le supplice épouvantable du feu, dans lequel des prêtres, ministres de clémence et de paix, jetaient d'autres prêtres, trop opiniâtres sans doute, mais d'une vie pure et d'un courage admirable!

Puis-je encore observer que dans ce concile un homme accusé de tous les crimes ne perdit que des honneurs; et que deux hommes accusés d'avoir fait de faux arguments furent livrés aux flammes?

Tel fut ce fameux concile de Constance, qui dura depuis le premier novembre 1413 jusqu'au vingt mai 1418.

Ni l'empereur, ni les pères du concile n'avaient prévu les suites du supplice de Jean Hus et d'Hiéronyme. Il sortit de leur cendre une guerre civile. Des Bohémiens crurent leur nation outragée, ils imputèrent la mort de leurs compatriotes à la ven-

(*) La relation du Pogge, citée par Voltaire, est celle qui nous instruit le mieux des circonstances de ce mémorable procès. G.

Digitized by Google

geance des Allemands retirés de l'université de Prague : ils reprochèrent à l'empereur la violation du droit des gens. Enfin, peu de temps après (1419), quand Sigismond voulut succéder en Bohème à Venceslas son frère, il trouva, tout empereur, tout roi de Hongrie qu'il était, que le bûcher de deux citoyens lui fermait le chemin du trône de Prague. Les vengeurs de Jean Hus étaient au nombre de quarante mille. C'étaient des animaux sauvages que la sévérité du concile avait effarouchés et déchaînés.

Les prêtres qu'ils rencontraient, payaient de leur sang la cruauté des pères de Constance. Jean, surnommé Ziska, qui veut dire borgne, chef barbare de ces barbares, battit Sigismond plus d'une fois. Ce Jean Ziska, ayant perdu dans une bataille l'œil qui lui restait, marchait encore à la tête de ses troupes, donnait ses conseils aux généraux, et assistait aux victoires. Il ordonna qu'après sa mort on fît un tambour de sa peau; on lui obéit : ce reste de lui-même fut encore long-temps fatal à Sigismond, qui put à peine en seize années réduire la Bohème avec les forces de l'Allemagne et la terreur des croisades. Ce fut pour avoir violé son sauf-conduit, qu'il essuya ces seize années de désolation.

Digitized by Google

CHAPITRE LXXIV.

De l'état de l'Europe vers le temps du concile de Constance. De l'Italie.

En réfléchissant sur ce concile même, tenu sous les yeux d'un empereur, de tant de princes et de tant d'ambassadeurs, sur la déposition du souverain pontife, sur celle de Venceslas, on voit que l'Europe catholique était en effet une immense et tumultueuse république, dont les chefs étaient le pape et l'empereur, et dont les membres désunis sont des royaumes, des provinces, des villes libres sous vingt gouvernements différents. Il n'y avait aucune affaire dans laquelle l'empereur et le pape n'entrassent. Toutes les parties de la chrétienté se correspondaient même au milieu des discordes : l'Europe était en grand ce qu'avait été la Grèce, à la politesse près.

Rome et Rhodes étaient deux villes communes à tous les chrétiens du rite latin ; et ils avaient un commun ennemi dans le sultan des Turcs. Les deux chefs du monde catholique, l'empereur et le pape, n'avaient précisément qu'une grandeur d'opinion, nulle puissance réelle. Si Sigismond n'avait pas eu la Bohème et la Hongrie, dont il tirait encore très-peu de chose, le titre d'empereur n'eût été pour lui qu'onéreux. Les domaines de l'Empire étaient tous aliénés ; les princes et les villes d'Allemagne ne payaient point de redevance : le corps Germanique était aussi

Digitized by Google

libre, mais non si bien réglé qu'il l'a été par la paix de Westphalie. Le titre de roi d'Italie était aussi vain que celui de roi d'Allemagne : l'empereur ne possédait pas une ville au-delà des Alpes.

C'est toujours le même problème à résoudre, comment l'Italie n'a pas affermi sa liberté, et n'a pas fermé pour jamais l'entrée aux étrangers. Elle y travailla toujours, et dut se flatter alors d'y parvenir : elle était florissante. La maison de Savoie s'agrandissait sans être encore puissante : les souverains de ce pays, feudataires de l'Empire, étaient des comtes. Sigismond, qui donnait au moins des titres, les fit ducs en 1416 : aujourd'hui ils sont rois indépendants, malgré le titre de feudataires. Les Visconti possédaient tout le Milanais; et ce pays devint, depuis, encore plus considérable sous les Sforze.

Les Florentins industrieux étaient recommandables par la liberté, le génie et le commerce. On ne voit que de petits Etats jusqu'aux frontières du royaume de Naples, qui tous aspirent à la liberté. Ce système de l'Italie dure depuis la mort de Frédéric II jusqu'aux temps des papes Alexandre VI et Jules II, ce qui fait une période d'environ trois cents années : mais ces trois cents années se sont passées en factions, en jalousies, en petites entreprises d'une ville sur une autre, et de tyrans qui s'emparaient de ces villes. C'est l'image de l'ancienne Grèce, mais image barbare : on cultivait les arts, et on conspirait; mais on ne savait pas combattre comme aux Thermopyles et à Marathon.

Digitized by Google

Voyez dans Machiavel l'histoire de Castracani, tyran de Lucques et de Pistoie, du temps de l'empereur Louis de Bavière : de pareils desseins, heureux ou malheureux, sont l'histoire de toute l'Italie. Lisez la vie d'Ezzelino, d'Aromano, tyran de Padoue, très-naïvement et très-bien écrite par Pietro Gerardo, son contemporain : cet écrivain affirme que le tyran fit périr plus de douze mille citoyens de Padoue au treizième siècle. Le légat qui le combattit, en fit mourir autant de Vicence, de Vérone et de Ferrare. Ezzelin fut enfin fait prisonnier, et toute sa famille mourut dans les plus affreux supplices. Une famille de citoyens de Vérone nommée Scala, que nous appelons l'Escale, s'empara du gouvernement, sur la fin du treizième siècle, et y régna cent années : cette famille soumit, vers l'an 1330, Padoue, Vicence, Trévise, Parme, Brescia, et d'autres territoires; mais au quinzième siècle il ne resta pas la plus légère trace de cette puissance. Les Visconti, les Sforze, ducs de Milan, ont passé plus tard et sans retour. De tous les seigneurs qui partageaient la Romagne, l'Ombrie, l'Emilie, il ne reste aujourd'hui que deux ou trois familles devenues sujettes du pape.

Si vous recherchez les annales des villes d'Italie, vous n'en trouverez pas une dans laquelle il n'y ait eu des conspirations conduites avec autant d'art que celle de Catilina. On ne pouvait, dans de si petits Etats, ni s'élever ni se défendre avec des armées : les assassinats, les empoisonnements, y suppléèrent souvent. Une émeute du peuple faisait un prince;

Digitized by Google

une autre émeute le faisait tomber : c'est ainsi que Mantoue, par exemple, passa de tyrans en tyrans jusqu'à la maison de Gonzague, qui s'y établit en 1328.

Venise seule a toujours conservé sa liberté, qu'elle doit à la mer qui l'environne, et à la prudence de son gouvernement. Gènes sa rivale lui fit la guerre, et triompha d'elle sur la fin du quatorzième siècle : mais Gènes ensuite déclina de jour en jour; et Venise s'éleva toujours jusqu'au temps de Louis XII et de l'empereur Maximilien, où nous la verrons intimider l'Italie, et donner de la jalousie à toutes les puissances qui conspirent pour la détruire. Parmi tous ces gouvernements, celui de Venise était le seul réglé, stable et uniforme : il n'avait qu'un vice radical, qui n'en était pas un aux yeux du sénat, c'est qu'il manquait un contre-poids à la puissance patricienne, et un encouragement aux plébéiens. Le mérite ne put jamais dans Venise élever un simple citoyen, comme dans l'ancienne Rome. La beauté du gouvernement d'Angleterre, depuis que la chambre des communes a part à la législation, consiste dans ce contre-poids, et dans ce chemin toujours ouvert aux honneurs pour quiconque en est digne.

Pise, qui n'est aujourd'hui qu'une ville dépeuplée, dépendante de la Toscane, était aux treizième et quatorzième siècles une république célèbre, et mettait en mer des flottes aussi considérables que Gènes.

Parme et Plaisance appartenaient aux Visconti : les papes réconciliés avec eux leur en donnèrent l'investiture, parce que les Visconti ne voulurent pas

Digitized by Google

alors la demander aux empereurs, dont la puissance s'anéantissait en Italie. La maison d'Est, qui avait produit cette fameuse comtesse Mathilde, bienfaitrice du saint-siége, possédait Ferrare et Modène. Elle tenait Ferrare de l'empereur Othon III : et cependant le saint-siége prétendait des droits sur Ferrare, et en donnait quelquefois l'investiture, ainsi que de plusieurs Etats de la Romagne; source intarissable de confusion et de trouble.

Il arriva que, pendant la transmigration du saint-siége des bords du Tibre à ceux du Rhône, il y eut deux puissances imaginaires en Italie, les empereurs et les papes, dont toutes les autres recevaient des diplômes pour légitimer leurs usurpations; et quand la chaire pontificale fut rétablie dans Rome, elle y fut sans pouvoir réel, et les empereurs furent oubliés jusqu'à Maximilien Ier. Nul étranger ne possédait alors de terrain en Italie : on ne pouvait plus appeler étrangères la maison d'Anjou établie à Naples, en 1266, et celle d'Aragon, souveraine de Sicile depuis 1287. Ainsi l'Italie, riche, remplie de villes florissantes, féconde en hommes de génie, pouvait se mettre en état de ne recevoir jamais la loi d'aucune nation. Elle avait même un avantage sur l'Allemagne, c'est qu'aucun évêque, excepté le pape, ne s'était fait souverain, et que tous ces différents Etats, gouvernés par des séculiers, en devaient être plus propres à la guerre.

Si les divisions dont naît quelquefois la liberté publique troublaient l'Italie, elles n'éclataient pas

Digitized by Google

moins en Allemagne, où les seigneurs ont tous des prétentions à la charge les uns des autres; mais, comme vous l'avez déjà remarqué, l'Italie ne fit jamais un corps, et l'Allemagne en fit un. Le flegme germanique a conservé jusqu'ici la constitution de l'Etat saine et entière : l'Italie, moins grande que l'Allemagne, n'a jamais pu seulement se former une constitution; et à force d'esprit et de finesse elle s'est trouvée partagée en plusieurs Etats affaiblis, subjugués et ensanglantés par des nations étrangères.

Naples et Sicile, qui avaient formé une puissance formidable sous les conquérants normands, n'étaient plus, depuis les Vêpres siciliennes, que deux Etats jaloux l'un de l'autre, qui se nuisaient mutuellement. Les faiblesses de Jeanne Ire ruinèrent Naples et la Provence dont elle était souveraine; les faiblesses plus honteuses encore de Jeanne II achevèrent la ruine. Cette reine, la dernière de la race que le frère de saint Louis avait transplantée en Italie, fut sans aucun crédit, ainsi que son royaume, tout le temps qu'elle régna. Elle était sœur de ce Lancelot qui avait fait trembler Rome dans le temps de l'anarchie qui précéda le concile de Constance : mais Jeanne II fut bien loin d'être redoutable; des intrigues d'amour et de cour firent la honte et le malheur de ses Etats. Jacques de Bourbon, son second mari, essuya ses infidélités; et quand il voulut s'en plaindre on le mit en prison : il fut trop heureux de s'échapper, et d'aller cacher sa douleur, et ce qu'on appelait sa honte, dans un couvent de cordeliers, à Besançon.

Digitized by Google

Cette Jeanne II, ou Jeannette, fut, sans le prévoir, la cause de deux grands événements : le premier fut l'élévation des Sforze au duché de Milan; le second, la guerre portée par Charles VIII et par Louis XII en Italie. L'élévation des Sforze est un de ces jeux de la fortune qui font voir que la terre n'appartient qu'à ceux qui peuvent s'en emparer : un paysan nommé Jacomuzio, qui se fit soldat, et qui changea son nom en celui de Sforza, devint le favori de la reine, connétable de Naples, gonfalonier de l'Eglise, et acquit assez de richesses pour laisser à un de ses bâtards de quoi conquérir le duché de Milan.

Le second événement, si funeste à l'Italie et à la France, fut causé par des adoptions. On a déjà vu Jeanne Ire adopter Louis Ier, de la seconde branche d'Anjou, frère du roi de France Charles V : ces adoptions étaient un reste des anciennes lois romaines; elles donnaient le droit de succéder, et le prince adopté tenait lieu de fils; mais le consentement des barons y était nécessaire. Jeanne II adopta d'abord Alfonse V d'Aragon, surnommé par les Espagnols le Sage et le Magnanime : ce sage et magnanime prince ne fut pas plus tôt reconnu l'héritier de Jeanne qu'il la dépouilla de toute autorité, la mit en prison, et voulut lui ôter la vie. François Sforze, le fils de cet illustre villageois Jacomuzio, signala ses premières armes, et mérita la grandeur où il monta depuis, en délivrant la bienfaitrice de son père. La reine alors adopta un Louis d'Anjou, petit-fils de celui qui avait été si vainement adopté par Jeanne Ire. Ce prince

Digitized by Google

étant mort (1435), elle institua pour son héritier René d'Anjou, frère du décédé : cette double adoption fut long-temps un double flambeau de discorde entre la France et l'Espagne. Ce René d'Anjou, appelé pour régner dans Naples par une mère adoptive, et en Lorraine par sa femme, fut également malheureux en Lorraine et à Naples. On l'intitule « roi de Naples, « de Sicile, de Jérusalem, d'Aragon, de Valence, de « Majorque, duc de Lorraine et de Bar : » il ne fut rien de tout cela. C'est une source de la confusion qui rend nos histoires modernes souvent désagréables, et peut-être ridicules, que cette multiplicité de titres inutiles fondés sur des prétentions qui n'ont point eu d'effet. L'histoire de l'Europe est devenue un immense procès-verbal de contrats de mariage, de généalogies, et de titres disputés, qui répandent partout autant d'obscurité que de sécheresse, et qui étouffent les grands événements, la connaissance des lois et celle des mœurs, objets plus dignes d'attention.

CHAPITRE LXXV.

De la France et de l'Angleterre, du temps de Philippe de Valois, d'Édouard II et d'Édouard III. Déposition du roi Édouard II par le parlement. Édouard III vainqueur de la France. Examen de la loi salique. De l'artillerie, etc.

L'ANGLETERRE reprit sa force sous Edouard Ier, vers la fin du treizième siècle. Edouard, successeur de Henri III son père, fut obligé, à la vérité, de re-

Digitized by Google

noncer à la Normandie, à l'Anjou, à la Touraine, patrimoines de ses ancêtres : mais il conserva la Guienne; (1283) il s'empara du pays de Galles; il sut contenir l'humeur des Anglais, et les animer : il fit fleurir leur commerce autant qu'on le pouvait alors (1291). La maison d'Ecosse étant éteinte, il eut la gloire d'être choisi pour être arbitre entre les prétendants. Il obligea d'abord le parlement d'Ecosse à reconnaître que la couronne de ce pays relevait de celle d'Angleterre; ensuite il nomma pour roi Baillol, qu'il fit son vassal : Edouard prit enfin pour lui ce royaume d'Ecosse, et le conquit après plusieurs batailles; mais il ne put le garder. Ce fut alors que commença cette antipathie entre les Anglais et les Ecossais, qui aujourd'hui, malgré la réunion des deux peuples, n'est pas encore tout-à-fait éteinte.

Sous ce prince on commençait à s'apercevoir que les Anglais ne seraient pas long-temps tributaires de Rome; on se servait de prétextes pour mal payer, et on éludait une autorité qu'on n'osait attaquer de front.

Le parlement d'Angleterre prit, vers l'an 1300, une nouvelle forme, telle qu'elle est à-peu-près de nos jours. Le titre de barons et de pairs ne fut affecté qu'à ceux qui entraient dans la chambre haute. La chambre des communes commença à régler les subsides, parce que le peuple seul les payait. Edouard Ier donna du poids à la chambre des communes pour pouvoir balancer le pouvoir des barons : ce prince, assez ferme et assez habile pour les ménager et ne les point craindre, forma cette espèce de gouvernement

Digitized by Google

qui rassemble tous les avantages de la royauté, de l'aristocratie et de la démocratie, mais qui a aussi les inconvénients de toutes les trois, et qui ne peut subsister que sous un roi sage. Son fils ne le fut pas; l'Angleterre fut déchirée.

Edouard Ier mourut lorsqu'il allait conquérir l'Ecosse, trois fois subjuguée et trois fois soulevée : son fils, âgé de vingt-trois ans, à la tête d'une nombreuse armée, abandonna les projets du père pour se livrer à des plaisirs qui paraissaient plus indignes d'un roi en Angleterre qu'ailleurs. Ses favoris irritèrent la nation, et surtout l'épouse du roi, Isabelle, fille de Philippe-le-Bel, femme galante et impérieuse, jalouse de son mari, qu'elle trahissait. Ce ne fut plus dans l'administration publique que fureur, confusion et faiblesse. (1312) Une partie du parlement fait trancher la tête à un favori du monarque, nommé Gaveston. Les Ecossais profitent de ces troubles : ils battent les Anglais; et Robert Bruss, devenu roi d'Ecosse, la rétablit par la faiblesse de l'Angleterre.

(1316) On ne peut se conduire avec plus d'imprudence, et par conséquent avec plus de malheur qu'Edouard II : il souffre que sa femme Isabelle, irritée contre lui, passe en France avec son fils, qui fut depuis l'heureux et le célèbre Edouard III.

Charles-le-Bel, frère d'Isabelle, régnait en France : il suivait cette politique de tous les rois, de semer la discorde chez ses voisins; il encouragea sa sœur Isabelle à lever l'étendard contre son mari.

Ainsi donc, sous prétexte qu'un jeune favori,

Digitized by Google

nommé Spencer, gouvernait indignement le roi d'Angleterre, sa femme se prépare à faire la guerre. Elle marie son fils à la fille du comte de Hainaut et de Hollande; elle repasse enfin en Angleterre, et se joint à main armée aux ennemis de son époux : son amant Mortimer était avec elle à la tête de ses troupes, tandis que le roi fuyait avec son favori Spencer.

(1326) La reine fait pendre à Bristol le père du favori, âgé de quatre-vingt-dix ans : cette cruauté, qui ne respecta point l'extrême vieillesse, est un exemple unique; elle punit ensuite du même supplice, dans Herfort, le favori lui-même, tombé dans ses mains : mais elle exerça dans ce supplice une vengeance que la bienséance de notre siècle ne permettrait pas; elle fit mettre dans l'arrêt qu'on arracherait au jeune Spencer les parties dont il avait fait un coupable usage avec le monarque. L'arrêt fut exécuté à la potence : elle ne craignit point de voir l'exécution. Froissard ne fait point difficulté d'appeler ces parties par leur nom propre. Ainsi cette cour rassemblait à-la-fois toutes les dissolutions des temps les plus efféminés, et toutes les barbaries des temps les plus sauvages.

Enfin le roi, abandonné, fugitif dans son royaume, est pris, conduit à Londres, insulté par le peuple, enfermé dans la tour, jugé par le parlement, et déposé par un jugement solennel. Un nommé Trussel lui signifia sa déposition en ces mots rédigés dans les actes publics : « Moi Guillaume Trussel, procureur « du parlement et de la nation, je vous déclare en « leur nom et en leur autorité que je renonce, que je

Digitized by Google

« révoque et retracte l'hommage à vous fait, et que « je vous prive de la puissance royale ». On donna la couronne à son fils, âgé de quatorze ans, et la régence à la mère assistée d'un conseil : une pension d'environ soixante mille livres de notre monnaie fut assignée au roi pour vivre.

(1327) Edouard II survécut à peine une année à sa disgrace : on ne trouva sur son corps aucune marque de mort violente. Il passe pour constant qu'on lui avait enfoncé un fer brûlant dans les entrailles à travers un tuyau de corne.

Le fils punit bientôt la mère. Edouard III, mineur encore, mais impatient et capable de régner, saisit un jour, aux yeux de sa mère, son amant Mortimer, comte de la Marche (1331). Le parlement juge ce favori sans l'entendre, comme les Spencer l'avaient été. Il périt par le supplice de la potence, non pour avoir déshonoré le lit de son roi, l'avoir détrôné, et l'avoir fait assassiner, mais pour les concussions et les malversations dont sont toujours accusés ceux qui gouvernent. La reine, enfermée dans le château de Risin avec cinq cents livres sterling de pension, différemment malheureuse, pleura dans sa solitude ses infortunes plus que ses faiblesses et ses barbaries.

(1332) Edouard III, maître, et bientôt maître absolu, commence par conquérir l'Ecosse; mais alors une nouvelle scène s'ouvrait en France : l'Europe en suspens ne savait si Edouard aurait ce royaume par les droits du sang ou par ceux des armes.

La France, qui ne comprenait ni la Provence, ni

Digitized by Google

le Dauphiné, ni la Franche-Comté, était pourtant un royaume puissant; mais son roi ne l'était pas encore. De grands Etats, tels que la Bourgogne, l'Artois, la Flandre, la Bretagne, la Guienne, relevant de la couronne, faisaient toujours l'inquiétude du prince beaucoup plus que sa grandeur.

Les domaines de Philippe-le-Bel, avec les impôts sur ses sujets immédiats, avaient monté à cent soixante mille livres de poids. Quand Philippe-le-Bel fit la guerre aux Flamands (1302), et que presque tous les vassaux de la France contribuèrent à cette guerre, on fit payer le cinquième des revenus à tous les séculiers que leur état dispensait de faire la campagne. Les peuples étaient malheureux, et la famille royale l'était davantage.

Rien n'est plus connu que l'opprobre dont les trois enfants de Philippe-le-Bel se couvrirent à-la-fois en accusant leurs femmes d'adultère en plein parlement : toutes trois furent condamnées à être enfermées; Louis Hutin, l'aîné, fit périr la sienne Marguerite de Bourgogne, par le cordeau. Les amants de ces princesses furent condamnés à un nouveau genre de supplice; on les écorcha vifs. Quels temps! et nous nous plaignons encore du nôtre!

(1316) Après la mort de Louis Hutin, qui avait joint la Navarre à la France comme son père, la question de la loi salique émut tous les esprits. Ce roi ne laissait qu'une fille : on n'avait encore jamais examiné en France si les filles devaient hériter de la couronne; les lois ne s'étaient jamais faites que selon

Digitized by Google

le besoin présent. Les anciennes lois saliques étaient ignorées; l'usage en tenait lieu, et cet usage variait toujours en France. Le parlement, sous Philippe-le-Bel, avait adjugé l'Artois à une fille, au préjudice du plus prochain mâle; la succession de la Champagne avait tantôt été donnée aux filles, et tantôt elle leur avait été ravie : Philippe-le-Bel n'eut la Champagne que par sa femme, qui en avait exclu les princes. On voit par-là que le droit changeait comme la fortune, et qu'il s'en fallait beaucoup que ce fût une loi fondamentale de l'Etat d'exclure une fille du trône de son père.

Dire, comme tant d'auteurs « que la couronne de « France est si noble qu'elle ne peut admettre de « femmes », c'est une grande puérilité; dire, avec Mézerai, « que l'imbécillité du sexe ne permet pas « aux femmes de régner », c'est être doublement injuste : la régence de la reine Blanche, et le règne glorieux de tant de femmes dans presque tous les pays de l'Europe, réfutent assez la grossièreté de Mézerai. D'ailleurs l'article de cette ancienne loi qui ôte toute hérédité aux filles en terre salique, semble ne la leur ravir que parce que tout seigneur salien était obligé de se trouver en armes aux assemblées de la nation : or une reine n'est point obligée de porter les armes; la nation les porte pour elle. Ainsi on peut dire que la loi salique, d'ailleurs si peu connue, regardait les autres fiefs, et non la couronne. C'était si peu une loi pour les rois, qu'elle ne se trouve que sous le titre *de allodiis*, des alleuds. Si c'est une

Digitized by Google

loi des anciens Saliens, elle a donc été faite avant qu'il y eût des rois de France : elle ne regardait donc point ces rois.

De plus il est indubitable que plusieurs fiefs n'étaient point soumis à cette loi; à plus forte raison pouvait-on alléguer que la couronne n'y devait pas être assujettie.

On a toujours voulu fortifier ses opinions, quelles qu'elles fussent, par l'autorité des livres sacrés : les partisans de la loi salique ont cité ce passage, « que « les lis ne travaillent ni ne filent »; et de là ils ont conclu que les filles, qui doivent filer, ne doivent pas régner dans le royaume des lis. Cependant les lis ne travaillent point, et un prince doit travailler : les léopards d'Angleterre et les tours de Castille ne filent pas plus que les lis de France, et les filles peuvent régner en Castille et en Angleterre. De plus les armoiries des rois de France ne ressemblèrent jamais à des lis; c'est évidemment le bout d'une hallebarde, telles qu'elles sont décrites dans les mauvais vers de Guillaume le Breton : *Cuspidis in medio uncum emittit acutum.* L'écu de France est un fer pointu au milieu de la hallebarde.

Toutes les raisons contre la loi salique furent opiniâtrément soutenues par le duc de Bourgogne, oncle de la princesse fille de Hutin, et par plusieurs princesses du sang. Louis Hutin avait deux frères, qui en peu de temps lui succédèrent, comme on sait, l'un après l'autre; l'aîné, Philippe-le-Long, et Charles-le-Bel, le cadet. Charles alors, ne croyant pas qu'il

Digitized by Google

touchait à la couronne, combattit la loi salique par jalousie contre son frère.

Philippe-le-Long ne manqua pas de faire déclarer, dans une assemblée de quelques barons, de prélats, et de bourgeois de Paris, que les filles devaient être exclues de la couronne de France : mais si le parti opposé avait prévalu, on eût bientôt fait une loi fondamentale toute contraire (*).

Philippe-le-Long, qui n'est guère connu que pour avoir interdit l'entrée du parlement aux évêques, étant mort après un règne fort court, ne laissa encore que des filles. La loi salique fut confirmée alors une seconde fois. Charles-le-Bel, qui s'y était opposé, prit incontestablement la couronne, et exclut les filles de son frère.

Charles-le-Bel, en mourant, laissa encore le même procès à décider. Sa femme était grosse; il fallait un régent au royaume : Edouard III prétendit la régence en qualité de petit-fils de Philippe-le-Bel par sa mère : et Philippe de Valois s'en saisit en qualité de premier prince du sang. Cette régence lui fut solennellement déférée; et la reine douairière ayant accouché d'une fille, il prit la couronne du consentement de la nation. La loi salique, qui exclut les filles du trône, était donc dans les cœurs; elle était fondamentale par une ancienne convention universelle : il n'y en a point d'autre. Les hommes les font et les abolissent.

(*) Il y avait eu déjà un premier exemple de l'application de la loi salique après la mort de Childebert Ier, auquel succéda Clotaire à l'exclusion d'Ustrogotte. G.

Digitized by Google

Qui peut douter que, si jamais il ne restait du sang de la maison de France qu'une princesse digne de régner, la nation ne pût et ne dût lui décerner la couronne?

Non-seulement les filles étaient exclues, mais le représentant d'une fille l'était aussi : on prétendait que le roi Edouard ne pouvait avoir par sa mère un droit que sa mère n'avait pas. Une raison plus forte encore faisait préférer un prince du sang à un étranger, à un prince né dans une nation naturellement ennemie de la France. Les peuples donnèrent alors à Philippe de Valois le nom de *fortuné*. Il put y joindre, quelque temps, celui de *victorieux* et de *juste :* car le comte de Flandre, son vassal, ayant maltraité ses sujets, et les sujets s'étant soulevés, il marcha au secours de ce prince; et ayant tout pacifié, il dit au comte de Flandre : « Ne vous attirez plus tant de « révoltes par une mauvaise conduite. »

On pouvait le nommer *fortuné* encore, lorsqu'il reçut dans Amiens l'hommage solennel que lui vint rendre Edouard III. Mais bientôt cet hommage fut suivi de la guerre : Edouard disputa la couronne à celui dont il s'était déclaré le vassal.

Un brasseur de bière de la ville de Gand fut le grand moteur de cette guerre fameuse, et celui qui détermina Edouard à prendre le titre de roi de France. Ce brasseur, nommé Jacques d'Artevelt, était un de ces citoyens que les souverains doivent perdre ou ménager ; le prodigieux crédit qu'il avait, le rendit nécessaire à Edouard; mais il ne voulut employer ce

Digitized by Google

crédit en faveur du roi anglais qu'à condition qu'Edouard prendrait le titre de roi de France, afin de rendre les deux rois irréconciliables. Le roi d'Angleterre et le brasseur signèrent le traité à Gand, longtemps après avoir commencé les hostilités contre la France. L'empereur Louis de Bavière se ligua avec le roi d'Angleterre avec plus d'appareil que le brasseur, mais avec moins d'utilité pour Edouard.

Remarquez avec une grande attention le préjugé qui régna si long-temps dans la république allemande, revêtue du titre d'empire romain. Cet empereur Louis, qui possédait seulement la Bavière (1338), investit le roi Edouard III dans Cologne de la dignité de vicaire de l'Empire, en présence de presque tous les princes et de tous les chevaliers allemands et anglais : là il prononce que le roi de France est déloyal et perfide, qu'il a forfait la protection de l'Empire, déclarant tacitement par cet acte Philippe de Valois et Edouard ses vassaux.

L'Anglais s'aperçut bientôt que le titre de vicaire était aussi vain par lui-même que celui d'empereur quand l'Allemagne ne le secondait pas : et il conçut un tel dégoût pour l'anarchie allemande, que depuis, lorsqu'on lui offrit l'Empire, il ne daigna pas l'accepter.

Cette guerre commença par montrer quelle supériorité la nation anglaise pouvait un jour avoir sur mer. Il fallait d'abord qu'Edouard III tentât de débarquer en France avec une grande armée, et que Philippe l'en empêchât : l'un et l'autre équipèrent

Digitized by Google

en très-peu de temps chacun une flotte de plus de cent vaisseaux; ces navires n'étaient que de grosses barques; Edouard n'était pas, comme le roi de France, assez riche pour les construire à ses dépens : des cent vaisseaux anglais, vingt lui appartenaient; le reste lui était fourni par toutes les villes maritimes d'Angleterre. Le pays était si peu riche en espèces, que le prince de Galles n'avait que vingt schellings par jour pour sa paye; l'évêque de Derham, un des amiraux de la flotte, n'en avait que six, et les barons quatre. Les plus pauvres vainquirent les plus riches, comme il arrive presque toujours. Les batailles navales étaient alors plus meurtrières qu'aujourd'hui : on ne se servait pas du canon, qui fait tant de bruit; mais on tuait beaucoup plus de monde : les vaisseaux s'abordaient par la proue; on abaissait de part et d'autre des ponts-levis, et on se battait comme en terre-ferme (1340). Les amiraux de Philippe de Valois perdirent soixante-dix vaisseaux, et près de vingt mille combattants. Ce fut-là le prélude de la gloire d'Edouard et du célèbre Prince noir, son fils, qui gagnèrent en personne cette bataille mémorable.

Je vous épargne ici les détails des guerres, qui se ressemblent presque toutes; mais insistant toujours sur ce qui caractérise les mœurs du temps, j'observerai qu'Edouard défia Philippe de Valois à un combat singulier: le roi de France le refusa, disant qu'un souverain ne s'abaissait pas à se battre contre son vassal.

(1341) Cependant un nouvel événement semblait renverser la loi salique : la Bretagne, fief de France,

Digitized by Google

venait d'être adjugée par la cour des pairs à Charles de Blois, qui avait épousé la fille du dernier duc; et le comte de Montfort, oncle de ce duc, avait été exclu. Les lois et les intérêts étaient autant de contradictions. Le roi de France, qui semblait devoir soutenir la loi salique dans la cause du comte de Montfort, héritier mâle de la Bretagne, prenait le parti de Charles de Blois, qui tirait son droit des femmes; et le roi d'Angleterre, qui devait maintenir le droit des femmes dans Charles de Blois, se déclarait pour le comte de Montfort.

La guerre recommence à cette occasion entre la France et l'Angleterre. On surprend d'abord Montfort dans Nantes, et on l'amène prisonnier à Paris dans la tour du Louvre. Sa femme, fille du comte de Flandre, était une de ces héroïnes singulières qui ont paru rarement dans le monde, et sur lesquelles on a sans doute imaginé les fables des Amazones. Elle se montra, l'épée à la main, le casque en tête, aux troupes de son mari, portant son fils entre ses bras, elle soutint le siége de Hennebon, fit des sorties, combattit sur la brèche, et enfin, à l'aide de la flotte anglaise qui vint à son secours, elle fit lever le siége.

(26 auguste 1346) Cependant la faction anglaise et le parti français se battirent long-temps en Guienne, en Bretagne, en Normandie : enfin, près de la rivière de Somme, se donne cette sanglante bataille de Créci entre Edouard et Philippe de Valois. Edouard avait auprès de lui son fils le prince de Galles, qu'on nom-

Digitized by Google

mait le Prince noir, à cause de sa cuirasse brune et de l'aigrette noire de son casque. Ce jeune prince eut presque tout l'honneur de cette journée. Plusieurs historiens ont attribué la défaite des Français à quelques petites pièces de canon dont les Anglais étaient munis (*). Il y avait dix ou douze années que l'artillerie commençait à être en usage.

Cette invention des Chinois fut-elle apportée en Europe par les Arabes, qui trafiquaient sur les mers des Indes? il n'y a pas d'apparence : c'est un bénédictin allemand, nommé Berthold Schvartz, qui trouva ce secret fatal. Il y avait long-temps qu'on y touchait. Un autre bénédictin anglais, Roger Bacon, avait long-temps auparavant parlé des grandes explosions que le salpêtre enfermé pouvait produire. Mais pourquoi le roi de France n'avait-il pas de canon dans son armée, aussi-bien que le roi d'Angleterre? et si l'Anglais eut cette supériorité, pourquoi tous nos historiens rejettent-ils la perte de la bataille sur les arbalêtriers génois que Philippe avait à sa solde? La pluie mouilla, dit-on, la corde de leurs arcs; mais cette pluie ne mouilla pas moins les cordes des Anglais. Ce que les historiens auraient peut-être mieux fait d'observer, c'est qu'un roi de France qui avait des archers de Gènes, au lieu de discipliner sa nation, et qui n'avait point de canon quand son ennemi en avait, ne méritait pas de vaincre.

Il est bien étrange que cet usage de la poudre

(*) Villani, auteur italien, est le seul qui ait parlé des canons qui auraient été employés par les Anglais à la bataille de Créci. G.

Digitized by Google

ayant dû changer absolument l'art de la guerre, on ne voit point l'époque de ce changement. Une nation qui aurait su se procurer une bonne artillerie était sûre de l'emporter sur toutes les autres : c'était de tous les arts le plus funeste, mais celui qu'il fallait le plus perfectionner. Cependant jusqu'au temps de Charles VIII il reste dans son enfance : tant les anciens usages prévalent! tant la lenteur arrête l'industrie humaine! On ne se servit d'artillerie aux siéges des places que sous le roi de France Charles V; et les lances firent toujours le fort de la bataille dans presque toutes les actions, jusqu'aux derniers temps de Henri IV.

On prétend qu'à la journée de Créci les Anglais n'avaient que deux mille cinq cents hommes de gendarmerie et trente mille fantassins, et que les Français avaient quarante mille fantassins et près de vingt mille gendarmes. Ceux qui diminuent la perte des Français, disent qu'elle ne monta qu'à vingt mille hommes : le comte de Blois, qui était l'une des causes apparentes de la guerre, y fut tué; et le lendemain les troupes des communes du royaume furent encore défaites. Edouard, après deux victoires remportées en deux jours, prit Calais, qui resta aux Anglais deux cent dix années.

On dit que pendant ce siége Philippe de Valois, ne pouvant attaquer les lignes des assiégeants, et désespéré de n'être que le témoin de ses pertes, proposa au roi Edouard de vider cette grande querelle par un combat de six contre six. Edouard, ne voulant

Digitized by Google

pas remettre à un combat incertain la prise certaine de Calais, refusa ce duel, comme Philippe de Valois l'avait d'abord refusé. Jamais les princes n'ont terminé eux seuls leurs différends; c'est toujours le sang des nations qui a coulé.

Ce qu'on a le plus remarqué dans ce fameux siége qui donna à l'Angleterre la clef de la France, et ce qui était peut-être le moins mémorable, c'est qu'Edouard exigea, par la capitulation, que six bourgeois vinssent lui demander pardon à moitié nus et la corde au cou : c'était ainsi qu'on en usait avec des sujets rebelles. Edouard était intéressé à faire sentir qu'il se regardait comme roi de France. Des historiens et des poètes se sont efforcés de célébrer les six bourgeois qui vinrent demander pardon, comme des Codrus qui se dévouaient pour la patrie (*); mais il est faux qu'Edouard demandât ces pauvres gens pour les faire pendre. La capitulation portait « que six bourgeois, « pieds nus et tête nue, viendraient hart au col lui « apporter les clefs de la ville, et que d'iceux le roi « d'Angleterre et de France en ferait à sa volonté. »

Certainement Edouard n'avait nul dessein de faire serrer la corde que les six Calaisiens avaient au cou, puisqu'il fit présent à chacun de six écus d'or et d'une robe. Celui qui avait si généreusement nourri toutes les bouches inutiles chassées de Calais par le commandant Jean de Vienne, celui qui pardonna si généreusement au traître Aimeri de Pavie, nommé par lui

(*) Eustache de Saint-Pierre fut le premier qui se dévoua : les cinq autres suivirent son exemple. G.

Digitized by Google

gouverneur de Calais, convaincu d'avoir vendu la place aux Français; celui qui étant venu lui-même battre les Français venus pour la prendre, au lieu de faire trancher la tête à Charni et à Ribaumont, coupables d'avoir fait ce marché pendant une trève, leur donna à souper après les avoir pris de sa main, et leur fit les plus nobles présents; enfin celui qui traita avec tant de grandeur et de politesse son malheureux captif, le roi de France Jean, n'était pas un barbare. L'idée de réparer les désastres de la France par la grandeur d'ame de six habitants de Calais, et de mettre au théâtre d'assez mauvaises raisons en assez mauvais vers en faveur de la loi salique, est d'un énorme ridicule.

Cette guerre, qui se faisait à-la-fois en Guienne, en Bretagne, en Normandie, en Picardie, épuisait la France et l'Angleterre d'hommes et d'argent. Ce n'était pourtant pas alors le temps de se détruire pour l'intérêt de l'ambition; il eût fallu se réunir contre un fléau d'une autre espèce. Une peste mortelle, qui avait fait le tour du monde, et qui avait dépeuplé l'Asie et l'Afrique (1347 et 1348), vint alors ravager l'Europe, et particulièrement la France et l'Angleterre.

Elle enleva, dit-on, la quatrième partie des hommes: c'est une des causes qui ont fait que dans nos climats le genre humain ne s'est point multiplié dans la proportion où l'on croit qu'il devrait l'être.

Mézerai a dit, après d'autres, que cette peste vint de la Chine, et qu'il était sorti de la terre une exha-

Digitized by Google

laison enflammée en globes de feu, laquelle en crevant répandit son infection sur l'hémisphère. C'est donner une origine trop fabuleuse à un malheur trop certain. Premièrement, on ne voit pas que jamais un tel météore ait donné la peste; secondement, les annales chinoises ne parlent d'aucune maladie contagieuse que vers l'an 1504. La peste proprement dite, est une maladie attachée au climat du milieu de l'Afrique, comme la petite vérole à l'Arabie, et comme le venin qui empoisonne la source de la vie est originaire chez les Caraïbes. Chaque climat a son poison dans ce malheureux globe, où la nature a mêlé un peu de bien avec beaucoup de mal. Cette peste du quatorzième siècle était semblable à celles qui dépeuplèrent la terre sous Justinien, et du temps d'Hippocrate. C'était dans la violence de ce fléau qu'Edouard et Philippe avaient combattu pour régner sur des mourants.

Après l'enchaînement de tant de calamités, après que les éléments, et les fureurs des hommes ont ainsi conspiré pour désoler la terre, on s'étonne que l'Europe soit aujourd'hui si florissante. La seule ressource du genre humain était dans des villes que les grands souverains méprisaient. Le commerce et l'industrie de ces villes a réparé sourdement le mal que les princes faisaient avec tant de fracas. L'Angleterre sous Edouard III se dédommagea avec usure des trésors que lui coûtèrent les entreprises de son monarque : elle vendit ses laines; Bruges les mit en œuvre. Les Flamands s'exerçaient aux manufactures :

Digitized by Google

les villes anséatiques formaient une république utile au monde; et les arts se soutenaient toujours dans les villes libres et commerçantes d'Italie. Ces arts ne demandent qu'à s'étendre et à croître; et après les grands orages ils se transplantent comme d'eux-mêmes dans les pays dévastés qui en ont besoin.

(1350) Philippe de Valois mourut dans ces circonstances, bien éloigné de porter au tombeau le beau titre de Fortuné. Cependant il venait de réunir le Dauphiné à la France. Le dernier prince de ce pays, ayant perdu ses enfants, lassé des guerres qu'il avait soutenues contre la Savoie, donna le Dauphiné au roi de France, et se fit dominicain à Paris (1349).

Cette province s'appelait Dauphiné, parce qu'un de ses souverains avait mis un dauphin dans ses armoiries. Elle faisait partie du royaume d'Arles, domaine de l'Empire. Le roi de France devenait, par cette acquisition, feudataire de l'empereur Charles IV. Il est certain que les empereurs ont toujours réclamé leurs droits sur cette province jusqu'à Maximilien Ier. Les publicistes allemands prétendent encore qu'elle doit être une mouvance de l'Empire. Les souverains du Dauphiné pensent autrement. Rien n'est plus vain que ces recherches; il vaudrait autant faire valoir les droits des empereurs sur l'Egypte, parce qu'Auguste en était le maître.

Philippe de Valois ajouta encore à son domaine le Roussillon et la Cerdagne, en prêtant de l'argent au roi de Majorque, de la maison d'Aragon, qui lui donna ces provinces en nantissement; provinces que

Digitized by Google

Charles VIII rendit depuis sans être remboursé. Il acquit aussi Montpellier, qui est demeuré à la France. Il est surprenant que, dans un règne si malheureux, il ait pu acheter ces provinces, et payer encore beaucoup pour le Dauphiné. L'impôt du sel, qu'on appela sa *loi salique*, le haussement des tailles, les infidélités sur les monnaies, le mirent en état de faire ces acquisitions. L'Etat fut augmenté, mais il fut appauvri; et si ce roi eut d'abord le nom de Fortuné, le peuple ne put jamais prétendre à ce titre. Mais sous Jean, son fils, on regretta encore le temps de Philippe de Valois.

Ce qu'il y eut de plus intéressant pour les peuples sous ce règne, fut l'appel comme d'abus que le parlement introduisit peu-à-peu par les soins de l'avocat général, Pierre Cugnières. Le clergé s'en plaignit hautement; et le roi se contenta de conniver à cet usage, et de ne pas s'opposer à un remède qui soutenait son autorité et les lois de l'Etat. Cet appel comme d'abus, interjeté aux parlements du royaume, est une plainte contre les sentences ou injustes, ou incompétentes, que peuvent rendre les tribunaux ecclésiastiques, une dénonciation des entreprises qui ruinent la juridiction royale, une opposition aux bulles de Rome qui peuvent être contraires aux droits du roi et du royaume.

Ce remède, ou plutôt ce palliatif, n'était qu'une faible imitation de la fameuse loi *Præmunire*, publiée sous Edouard III par le parlement d'Angleterre; loi par laquelle quiconque portait à des cours ecclésias-

Digitized by Google

tiques des causes dont la connaissance appartenait aux tribunaux royaux, était mis en prison. Les Anglais, dans tout ce qui concerne les libertés de l'Etat, ont donné plus d'une fois l'exemple.

CHAPITRE LXXVI.

De la France sous le roi Jean. Célèbre tenue des états-généraux. Bataille de Poitiers. Captivité de Jean. Ruine de la France. Chevalerie, etc.

Le règne de Jean est encore plus malheureux que celui de Philippe. Jean, qu'on a surnommé le Bon, commence par faire assassiner son connétable, le comte d'Eu (1350). Quelque temps après, le roi de Navarre, son cousin et son gendre, fait assassiner le nouveau connétable, don la Cerda, prince de la maison d'Espagne (1354). Ce roi de Navarre, Charles, petit-fils de Louis Hutin, et roi de Navarre par sa mère, prince du sang du côté de son père, fut, ainsi que le roi Jean, un des fléaux de la France, et mérita bien le nom de Charles-le-Mauvais.

(1355) Le roi, ayant été forcé de lui pardonner en plein parlement, vient l'arrêter lui-même pour de moindres crimes, et, sans aucune forme de procès, fait trancher la tête à quatre seigneurs de ses amis. Des exécutions si cruelles étaient la suite d'un gouvernement faible. Il produisait des cabales ; et ces cabales attiraient des vengeances atroces que suivait le repentir.

Digitized by Google

Jean, dès le commencement de son règne, avait augmenté l'altération de la monnaie, déjà altérée du temps de son père, et avait menacé de mort les officiers chargés de ce secret. Cet abus était l'effet et la preuve d'un temps très-malheureux. Les calamités et les abus produisirent enfin les lois. La France fut quelque temps gouvernée comme l'Angleterre.

Les rois convoquaient les états-généraux substitués aux anciens parlements de la nation. Ces états-généraux étaient entièrement semblables aux parlements anglais, composés des nobles, des évêques, et des députés des villes; et ce qu'on appelait le nouveau parlement sédentaire à Paris était à-peu-près ce que la cour du banc du roi était à Londres.

Le chancelier était le second officier de la couronne dans les deux Etats; il portait en Angleterre la parole pour le roi dans les états-généraux d'Angleterre, et avait inspection sur la cour du banc. Il en était de même en France; et ce qui achève de montrer qu'on se conduisait alors à Paris et à Londres sur les mêmes principes, c'est que les états-généraux de 1355 proposèrent, et firent signer au roi Jean de France presque les mêmes réglements, presque la même charte qu'avait signée Jean d'Angleterre. Les subsides, la nature des subsides, leur durée, le prix des espèces, tout fut réglé par l'assemblée. Le roi s'engagea à ne plus forcer les sujets de fournir des vivres à sa maison, à ne se servir de leurs voitures et de leurs lits qu'en payant, à ne jamais changer la monnaie, etc.

Digitized by Google

Ces états-généraux de 1355, les plus mémorables qu'on ait jamais tenus, sont ceux dont nos histoires parlent le moins. Daniel dit seulement qu'ils furent tenus dans la salle du nouveau parlement; il devait ajouter que le parlement, qui n'était point alors perpétuel, n'eut point entrée dans cette grande assemblée. En effet le prévôt des marchands de Paris, comme député né de la première ville du royaume, porta la parole au nom du tiers-état. Mais un point essentiel de l'histoire, qu'on a passé sous silence, c'est que les Etats imposèrent un subside d'environ cent quatre-vingt-dix mille marcs d'argent pour payer trente mille gendarmes; ce sont dix millions quatre cent mille livres d'aujourd'hui : ces trente mille gendarmes composaient au moins une armée de quatre-vingt mille hommes, à laquelle on devait joindre les communes du royaume; et au bout de l'année on devait établir encore un nouveau subside pour l'entretien de la même armée. Enfin, ce qu'il faut observer, c'est que cette espèce de grande charte ne fut qu'un réglement passager, au lieu que celle des Anglais fut une loi perpétuelle. Cela prouve que le caractère des Anglais est plus constant et plus ferme que celui des Français.

Mais le Prince noir, avec une armée redoutable, quoique petite, s'avançait jusqu'à Poitiers, et ravageait ces terres qui étaient autrefois du domaine de sa maison. (1356) Le roi Jean accourut à la tête de près de soixante mille hommes. Personne n'ignore qu'il pouvait, en temporisant, prendre toute l'armée anglaise par famine.

Digitized by Google

Si le Prince noir avait fait une grande faute de s'être engagé si avant, le roi Jean en fit une plus grande de l'attaquer. Cette bataille de Maupertuis ou de Poitiers ressembla beaucoup à celle que Philippe de Valois avait perdue. Il y eut de l'ordre dans la petite armée du Prince noir; il n'y eut que de la bravoure chez les Français : mais la bravoure des Anglais et des Gascons qui servaient sous le prince de Galles, l'emporta. Il n'est point dit qu'on eût fait usage du canon dans aucune des deux armées. Ce silence peut faire douter qu'on s'en soit servi à Créci : ou bien il fait voir que l'artillerie ayant fait peu d'effet dans la bataille de Créci, on en avait discontinué l'usage; ou il montre combien les hommes négligeaient des avantages nouveaux pour les coutumes anciennes; ou enfin il accuse la négligence des historiens contemporains (*). Les principaux chevaliers de France périrent : et cela prouve que l'armure n'était pas alors si pesante et si complète qu'autrefois; le reste s'enfuit. Le roi, blessé au visage, fut fait prisonnier avec un de ses fils. C'est une particularité digne d'attention que ce monarque se rendit à un de ses sujets qu'il avait banni, et qui servait chez ses ennemis : la même chose arriva depuis à François Ier. Le Prince noir mena ses deux prisonniers à Bordeaux, et ensuite à Londres. On sait avec quelle politesse, avec quel respect il traita le roi captif, et comme il augmenta sa

(*) Le silence des historiens à ce sujet, en parlant de la bataille de Poitiers, est un nouveau motif de douter de l'assertion de Villani. Voyez la note page 167. G.

Digitized by Google

gloire par sa modestie. Il entra dans Londres sur un petit cheval noir, marchant à la gauche de son prisonnier monté sur un cheval remarquable par sa beauté et par son harnois; nouvelle manière d'augmenter la pompe du triomphe.

La prison du roi fut, dans Paris, le signal d'une guerre civile. Chacun pense alors à se faire un parti. On ne voit que factions sous prétexte de réformes. Charles, dauphin de France, qui fut depuis le sage roi Charles V, n'est déclaré régent du royaume que pour le voir presque révolté contre lui.

Paris commençait à être une ville redoutable : il y avait cinquante mille hommes capables de porter les armes. On invente alors l'usage des chaînes dans les rues; et on les fait servir de retranchement contre les séditieux. Le dauphin Charles est obligé de rappeler le roi de Navarre, que le roi son père avait fait emprisonner. C'était déchaîner son ennemi. (1357) Le roi de Navarre arrive à Paris pour attiser le feu de la discorde. Marcel, prévôt des marchands de Paris, entre au Louvre suivi des séditieux; il fait massacrer Robert de Clermont, maréchal de France, et le maréchal de Champagne aux yeux du dauphin. Cependant les paysans s'attroupent de tous côtés; et dans cette confusion ils se jettent sur tous les gentilshommes qu'ils rencontrent : ils les traitent, comme des esclaves révoltés qui ont entre leurs mains des maîtres trop durs et trop farouches; ils se vengent, par mille supplices, de leur bassesse et de leurs misères; ils portent leur fureur jusqu'à faire rôtir un

Digitized by Google

seigneur dans son château, et à contraindre sa femme et ses filles de manger la chair de leur époux et de leur père.

Dans ces convulsions de l'Etat, Charles de Navarre aspire à la couronne : le dauphin et lui se font une guerre qui ne finit que par une paix simulée. La France est ainsi bouleversée pendant quatre ans, depuis la bataille de Poitiers. Comment Edouard et le prince de Galles ne profitaient-ils pas de leur victoire et des malheurs des vaincus? Il semble que les Anglais redoutassent la grandeur de leurs maîtres : ils leur fournissaient peu de secours; et Edouard traitait de la rançon de son prisonnier, tandis que le Prince noir acceptait une trève.

Il paraît que de tous côtés on faisait des fautes : mais on ne peut comprendre comment tous nos historiens ont eu la simplicité d'assurer que le roi Edouard III, étant venu pour recueillir le fruit des deux victoires de Créci et de Poitiers, s'étant avancé jusqu'à quelques lieues de Paris, fut saisi tout-à-coup d'une si sainte frayeur, à cause d'une grande pluie, qu'il se jeta à genoux, et qu'il fit vœu à la sainte Vierge d'accorder la paix. Rarement la pluie a décidé de la volonté des vainqueurs, et du destin des Etats; et si Edouard III fit un vœu à la sainte Vierge, ce vœu était assez avantageux pour lui. Il exige pour la rançon du roi de France, le Poitou, la Saintonge, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Querci, l'Angoumois, le Rouergue, et tout ce qu'il avait pris autour de Calais; le tout en souveraineté, sans hom-

Digitized by Google

mage. Je m'étonne qu'il ne demandât pas la Normandie et l'Anjou, son ancien patrimoine : il voulut encore trois millions d'écus d'or.

(1360) Edouard cédait par ce traité à Jean le titre de roi de France, et ses droits sur la Normandie, la Touraine et l'Anjou. Il est vrai que les anciens domaines du roi d'Angleterre en France étaient beaucoup plus considérables que ce qu'on donnait à Edouard par cette paix : cependant ce qu'on cédait était un quart de la France. Jean sortit enfin de la tour de Londres, après quatre ans, en donnant en otage son frère et deux de ses fils. Une des plus grandes difficultés était de payer la rançon : il fallait donner comptant six cent mille écus d'or pour le premier paiement. La France s'épuisa, et ne put fournir la somme : on fut obligé de rappeler les Juifs, et de leur vendre le droit de vivre et de commercer. Le roi même fut réduit à payer ce qu'il achetait pour sa maison en une monnaie de cuir qui avait au milieu un petit clou d'argent; sa pauvreté et ses malheurs le privèrent de toute autorité, et le royaume de toute police.

Les soldats licenciés, et les paysans devenus guerriers, s'attroupèrent partout, mais principalement par-delà la Loire. Un de leurs chefs se fit nommer l'*ami de Dieu, et l'ennemi de tout le monde;* un nommé Jean de Gouge, bourgeois de Sens, se fit reconnaître roi par ces brigands, et fit presque autant de mal par ses ravages que le véritable roi en avait produit par ses malheurs. Enfin, ce qui n'est pas moins étrange,

Digitized by Google

c'est que le roi, dans cette désolation générale, alla renouveler dans Avignon, où étaient les papes, les anciens projets des croisades.

Un roi de Chypre était venu solliciter cette entreprise contre les Turcs, répandus déjà dans l'Europe. Apparemment le roi Jean ne songeait qu'à quitter sa patrie; mais au lieu d'aller faire ce voyage chimérique contre les Turcs, n'ayant pas de quoi payer le reste de sa rançon aux Anglais, il retourna se mettre en otage à Londres à la place de son frère et de ses enfants : il y mourut, et sa rançon ne fut pas payée. On disait, pour comble d'humiliation, qu'il n'était retourné en Angleterre que pour y voir une femme dont il était amoureux à l'âge de cinquante-six ans.

La Bretagne, qui avait été la cause de cette guerre, fut abandonnée à son sort : le comte de Blois et le comte de Montfort se disputèrent cette province. Montfort, sorti de la prison de Paris, et Blois, sorti de celle de Londres, décidèrent la querelle près d'Avray en bataille rangée (1364) : les Anglais prévalurent encore; le comte de Blois fut tué.

Ces temps de grossièreté, de séditions, de rapines, et de meurtres, furent cependant le temps le plus brillant de la chevalerie; elle servait de contre-poids à la férocité générale des mœurs : nous en traiterons à part. L'honneur, la générosité, joints à la galanterie, étaient ses principes. Le plus célèbre fait d'armes, dans la chevalerie, est le combat de trente Bretons contre vingt Anglais, six Bretons et quatre Allemands,

Digitized by Google

quand la comtesse de Blois, au nom de son mari, et la veuve de Montfort, au nom de son fils, se faisaient la guerre en Bretagne (1351). Le point d'honneur fut le sujet de ce combat; car il fut résolu dans une conférence tenue pour la paix. Au lieu de traiter, on se brava; et Beaumanoir, qui était à la tête des Bretons pour la comtesse de Blois, dit qu'il fallait combattre pour savoir « qui avait la plus belle amie ». On combattit en champ clos : il n'y eut que cinq chevaliers de tués, un seul du côté des Bretons, et quatre du côté des Anglais. Tous ces faits d'armes ne servaient à rien, et ne remédiaient pas surtout à l'indiscipline des armées, à une administration presque toute sauvage. Si les Paul-Emile et les Scipion avaient combattu en champ clos pour savoir qui avait la plus belle amie, les Romains n'auraient pas été les vainqueurs et les législateurs des nations.

Edouard, après ses victoires et ses conquêtes, ne fit plus que des tournois. Amoureux d'une femme indigne de sa tendresse, il lui sacrifia ses intérêts et sa gloire, et perdit enfin tout le fruit de ses travaux en France. Il n'était plus occupé que de jeux, de tournois, des cérémonies de son ordre de la Jarretière : la grande table ronde, établie par lui à Windsor, à laquelle se rendaient tous les chevaliers de l'Europe, fut le modèle sur lequel les romanciers imaginèrent toutes les histoires des chevaliers de la table ronde, dont ils attribuèrent l'institution fabuleuse au roi Artus. Enfin Edouard III survécut à son bonheur et à sa gloire, et mourut entre les bras d'Alix Perse (1377),

Digitized by Google

sa maîtresse, qui lui ferma les yeux en volant ses pierreries, et en lui arrachant la bague qu'il portait au doigt. On ne sait qui mourut le plus misérablement ou du vainqueur ou du vaincu.

Cependant, après la mort de Jean de France, Charles V son fils, justement surnommé le Sage, réparait les ruines de son pays par la patience et par les négociations : nous verrons comment il chassa les Anglais de presque toute la France. Mais tandis qu'il se préparait à cette grande entreprise, le Prince noir, vers l'an 1366, ajoutait une nouvelle gloire à celle de Créci et de Poitiers. Jamais les Anglais ne firent des actions plus mémorables et plus inutiles.

CHAPITRE LXXVII.

Du Prince noir; du roi de Castille, don Pèdre-le-Cruel; et du connétable Du Guesclin.

La Castille était presque aussi désolée que la France. Pierre ou don Pèdre, qu'on nomme le Cruel, y régnait. On nous le représente comme un tigre altéré de sang humain, et qui sentait de la joie à le répandre; un tel caractère est bien rarement dans la nature : les hommes sanguinaires ne le sont que dans la fureur de la vengeance, ou dans les sévérités de cette politique atroce qui fait croire la cruauté nécessaire; mais personne ne répand le sang pour son plaisir.

Digitized by Google

Il monta sur le trône de Castille, étant encore mineur, et dans des circonstances fâcheuses. Son père, Alfonse XI, avait eu sept bâtards de sa maîtresse, Eléonore de Gusman : ces sept bâtards, puissamment établis, bravaient l'autorité de don Pèdre; et leur mère, encore plus puissante qu'eux, insultait à la mère du roi. La Castille était partagée entre le parti de la reine-mère et celui d'Eléonore. A peine le roi eut-il atteint l'âge de vingt-un ans, qu'il lui fallut soutenir contre la faction des bâtards une guerre civile. Il combattit, fut vainqueur, et accorda la mort d'Eléonore à la vengeance de sa mère : on peut le nommer jusque-là courageux et trop sévère. (1351) Il épouse Blanche de Bourbon; et la première nouvelle qu'il apprend de sa femme, quand elle est arrivée à Valladolid, c'est qu'elle est amoureuse du grand-maître de Saint-Jacques, l'un de ces mêmes bâtards qui lui avaient fait la guerre. Je sais que de telles intrigues sont rarement prouvées, qu'un roi sage doit plutôt les ignorer que s'en venger : mais enfin le roi fut excusable, puisqu'il y a encore une famille en Espagne qui se vante d'être issue de ce commerce; c'est celle des Henrique.

Blanche de Bourbon eut au moins l'imprudence d'être trop unie avec la faction des bâtards ennemis de son mari. Faut-il après cela s'étonner que le roi la laissât dans un château, et se consolât dans d'autres amours?

Don Pèdre eut à-la-fois à combattre et les Aragonais et ses frères rebelles : il fut encore vainqueur, et

Digitized by Google

rendit sa victoire inhumaine. Il ne pardonna guère : ses proches, qui avaient pris parti contre lui, furent immolés à ses ressentiments; enfin ce grand-maître de Saint-Jacques fut tué par ses ordres. C'est ce qui lui mérita le nom de Cruel, tandis que Jean, roi de France, qui avait assassiné son connétable et quatre seigneurs de Normandie, était nommé Jean-le-Bon.

Dans ces troubles la femme de don Pèdre mourut. Elle avait été coupable; il fallut bien qu'on dit qu'elle mourut empoisonnée : mais, encore une fois on ne doit point intenter cette accusation de poison sans preuve.

C'était sans doute l'intérêt des ennemis de don Pèdre de répandre dans l'Europe qu'il avait empoisonné sa femme. Henri de Transtamare, l'un de ces sept bâtards, qui avait d'ailleurs son frère et sa mère à venger, et surtout ses intérêts à soutenir, profita de la conjoncture. La France était infestée par des brigands réunis nommés Malandrins; ils faisaient tout le mal qu'Edouard n'avait pu faire. Henri de Transtamare négocia avec le roi de France Charles V pour délivrer la France de ces brigands et les avoir à son service. L'Aragonais, toujours ennemi du Castillan, promit de livrer passage : Bertrand Du Guesclin, chevalier d'une grande réputation, qui ne cherchait qu'à se signaler et à s'enrichir par les armes, engagea les Malandrins à le reconnaître pour chef et à le suivre en Castille. On a regardé cette entreprise de Bertrand Du Guesclin comme une action sainte, et

Digitized by Google

qu'il faisait, dit-il, pour le bien de son ame : cette action sainte consistait à conduire des brigands au secours d'un rebelle contre un roi cruel, mais légitime.

On sait qu'en passant près d'Avignon Du Guesclin, manquant d'argent pour payer ses troupes, rançonna le pape et sa cour. Cette extorsion était nécessaire; mais je n'ose prononcer le nom qu'on lui donnerait si elle n'eût pas été faite à la tête d'une troupe qui pouvait passer pour une armée.

(1366) Le bâtard Henri, secondé de ces troupes grossies dans leur marche, et appuyé de l'Aragon, commença par se faire déclarer roi dans Burgos. Don Pèdre, attaqué ainsi par les Français, eut recours au Prince noir, leur vainqueur. Ce prince était souverain de la Guienne : le roi son père la lui avait cédée pour prix de ses actions héroïques. Il devait voir d'un œil jaloux le succès des armes françaises en Espagne, et prendre par intérêt et par honneur, le parti le plus juste. Il marcha en Espagne avec ses Gascons et quelques Anglais. Bientôt, sur les bords de l'Ebre, et près du village de Navarette, don Pèdre et le Prince noir d'un côté, de l'autre Henri de Transtamare et Du Guesclin, donnèrent la sanglante bataille qu'on nomme de Navarette. Elle fut plus glorieuse au Prince noir que celle de Créci et de Poitiers, parce qu'elle fut plus disputée. Sa victoire fut complète; il prit Bertrand Du Guesclin et le maréchal d'Andrehen, qui ne se rendirent qu'à lui. Henri de Transtamare fut obligé de fuir en Aragon; et le Prince

Digitized by Google

noir rétablit don Pèdre sur le trône. Ce roi traita plusieurs rebelles avec une cruauté que les lois de tous les Etats autorisent du nom de justice. Don Pèdre usait, dans toute son étendue, du malheureux droit de se venger (1368). Le Prince noir, qui avait eu la gloire de le rétablir, eut encore celle d'arrêter le cours de ses cruautés. Il est, après Alfred, celui de tous les héros que l'Angleterre a le plus en vénération.

Quand celui qui soutenait don Pèdre se fut retiré, et que Bertrand Du Guesclin se fut racheté, alors le bâtard Transtamare réveilla le parti des mécontents; et Bertrand Du Guesclin, que le roi Charles V employait secrètement, leva de nouvelles troupes.

Transtamare avait pour lui l'Aragon, les révoltes de Castille, et les secours de la France. Don Pèdre avait la meilleure partie des Castillans, le Portugal, et enfin les Musulmans d'Espagne : ce nouveau secours le rendit plus odieux, et le défendit mal. Transtamare et Du Guesclin, n'ayant plus à combattre le génie et l'ascendant du Prince noir, vainquirent enfin don Pèdre auprès de Tolède (1368). Retiré et assiégé dans un château, après sa défaite, il est pris, en voulant s'échapper, par un gentilhomme français qu'on appelait le Bègue de Vilaines. Conduit dans la tente de ce chevalier, le premier objet qu'il y aperçoit est le comte de Transtamare. On dit que, transporté de fureur, il se jeta, quoique désarmé, sur son frère : ce qui est vrai, c'est que ce frère lui arracha la vie d'un coup de poignard.

Digitized by Google

Ainsi périt don Pèdre à l'âge de trente-quatre ans; et avec lui s'éteignit la race de Castille. Son ennemi, son frère, son assassin, parvint à la couronne sans autre droit que celui du meurtre : c'est de lui que sont descendus les rois de Castille, qui ont régné en Espagne jusqu'à Jeanne, qui fit passer ce sceptre dans la maison d'Autriche par son mariage avec Philippe-le-Beau, père de Charles-Quint.

CHAPITRE LXXVIII.

De la France et de l'Angleterre du temps du roi Charles V. Comment ce prince habile dépouille les Anglais de leurs conquêtes. Son gouvernement. Le roi d'Angleterre Richard II, fils du Prince noir, détrôné.

La dextérité de Charles V sauvait la France du naufrage. La nécessité d'affaiblir les vainqueurs Edouard III et le Prince noir, lui tint lieu de justice. Il profita de la vieillesse du père, et de la maladie du fils attaqué de l'hydropisie. Il sut d'abord semer la division entre ce prince souverain de Guienne et ses vassaux, éluder les traités, refuser le reste du paiement de la rançon de son père, sur des prétextes plausibles; s'attacher le nouveau roi de Castille, et même ce roi de Navarre, Charles, surnommé le Mauvais, qui avait tant de terres en France; susciter le nouveau roi d'Ecosse, Robert Stuart, contre les Anglais; remettre l'ordre dans les finances, faire contribuer les peuples sans murmurer, et réussir enfin,

Digitized by Google

sans sortir de son cabinet, autant que le roi Edouard, qui avait passé la mer et gagné des batailles.

Quand il vit toutes les machines que sa politique arrangeait bien affermies, il fit une de ces démarches audacieuses qui pourraient passer pour des témérités en politique, si les mesures bien prises et l'événement ne les justifiaient. (1369) Il envoie un chevalier et un juge de Toulouse citer le Prince noir à comparaître devant lui dans la cour des pairs, et à venir rendre compte de sa conduite. C'était agir en juge souverain avec le vainqueur de son père et de son grand-père, qui possédait la Guienne et les lieux circonvoisins en souveraineté absolue par le droit de conquête et par un traité solennel. Non-seulement on le cite comme un sujet, (1370) mais on fait rendre un arrêt du parlement de Paris, par lequel on confisque la Guienne et tout ce qui appartient en France à la maison d'Angleterre. L'usage était de déclarer la guerre par un héraut d'armes; et on envoie à Londres un valet-de-pied faire cette cérémonie. Edouard n'était donc plus à craindre.

La valeur et l'habileté de Bertrand Du Guesclin, devenu connétable de France, et surtout le bon ordre que Charles V avait mis à tout, ennoblirent l'irrégularité de ces procédés, et firent voir que dans les affaires publiques, « où est le profit, là est la gloire », comme disait Louis XI.

Le Prince noir mourant ne pouvait plus paraître en campagne. Son père ne put lui envoyer que de faibles secours. Les Anglais, auparavant victorieux

Digitized by Google

dans tous les combats, furent battus partout. Bertrand Du Guesclin, sans remporter de ces grandes victoires, telles que celles de Créci et de Poitiers, fit une campagne entièrement semblable à celle qui, dans les derniers temps, a fait passer le vicomte de Turenne pour le plus grand général de l'Europe. (1370) Il tomba dans le Maine et dans l'Anjou sur les quartiers des troupes anglaises, les défit toutes les unes après les autres, et prit de sa main leur général Grandson. Il rangea le Poitou, la Saintonge, sous l'obéissance de la France. Les villes se rendaient, les unes par la force, les autres par l'intrigue. Les saisons combattaient encore pour Charles V; une flotte formidable, équipée en Angleterre, fut toujours repoussée par les vents contraires. Des trèves adroitement ménagées préparèrent encore de nouveaux succès.

(1378) Charles, qui vingt ans auparavant n'avait pas eu de quoi entretenir une garde pour sa personne, eut à-la-fois cinq armées et une flotte. Ses vaisseaux portèrent la guerre jusqu'en Angleterre, dont on ravagea les côtes, tandis qu'après la mort d'Edouard III l'Angleterre ne prenait aucunes mesures pour se venger. Il ne restait aux Anglais que la ville de Bordeaux, celle de Calais, et quelques forteresses.

(1380) Ce fut alors que la France perdit Bertrand Du Guesclin. On sait quels honneurs son roi rendit à sa mémoire : il fut, je crois, le premier dont on fit l'oraison funèbre, et le premier qu'on enterra dans l'église destinée aux tombeaux des rois de France. Son corps fut porté avec les mêmes cérémonies que ceux des

Digitized by Google

souverains; quatre princes du sang le suivaient : ses chevaux, selon la coutume du temps, furent présentés dans l'église à l'évêque qui officiait, et qui les bénit en leur imposant les mains. Ces détails sont peu importants; ils font connaître l'esprit de chevalerie. L'attention que s'attiraient les grands chevaliers célèbres par leurs faits d'armes s'étendait sur les chevaux qui avaient combattu sous eux. Charles suivit bientôt Du Guesclin (1380). On le fait encore mourir d'un poison lent, qui lui avait été donné, il y avait plus de dix années, et qui le consuma à l'âge de quarante-quatre ans ; comme s'il y avait dans la nature des aliments qui pussent donner la mort au bout d'un certain temps. Il est bien vrai qu'un poison qui n'a pu donner une mort prompte laisse une langueur dans le corps, ainsi que toute maladie violente : mais il n'est point vrai qu'il fasse de ces effets lents que le vulgaire croit inévitables. Le véritable poison qui tua Charles V, était une mauvaise constitution.

Personne n'ignore que la majorité des rois de France fut fixée par lui à l'âge de quatorze ans commencés, et que cette ordonnance sage, mais encore trop inutile pour prévenir les troubles, fut enregistrée dans un lit de justice (1374). Il avait voulu déraciner l'ancien abus des guerres particulières des seigneurs, abus qui passait pour une loi de l'Etat; elles furent défendues sous son règne quand il fut le maître : il interdit même jusqu'au port d'armes; mais c'était une de ces lois dont l'exécution était alors impossible.

Digitized by Google

On fait monter les trésors qu'il amassa jusqu'à la somme de dix-sept millions de livres de son temps. La livre, monnaie d'argent, équivalait alors à environ huit livres actuelles et quatre-cinquièmes; et la livre, monnaie d'or, à douze livres et demie (*). Il est certain qu'il avait accumulé, et que tout le fruit de son économie fut ravi et dissipé par son frère, le duc d'Anjou, dans sa malheureuse expédition de Naples dont j'ai parlé.

Après la mort d'Edouard III, vainqueur de la France, et après celle de Charles V, son restaurateur, on vit bien que la supériorité d'une nation ne dépend que de ceux qui la conduisent.

Le fils du Prince noir, Richard II, succéda à son grand-père, Edouard III, à l'âge de onze ans; et quelque temps après Charles VI fut roi de France à l'âge de douze : ces deux minorités ne furent pas heureuses; mais l'Angleterre fut d'abord la plus à plaindre.

On a vu quel esprit de vertige et de fureur avait saisi en France les habitants de la campagne, du temps du roi Jean, et comme ils vengèrent leur avilissement et leur misère sur tout ce qu'ils rencontrèrent de gentilshommes, qui en effet étaient leurs oppresseurs. La même furie saisit les Anglais (1381); on vit renouveler la guerre que Rome eut autrefois contre les esclaves : un couvreur en tuiles et un prêtre firent autant de mal à l'Angleterre que les querelles

(*) En général nous entendons toujours par livre numéraire la livre numéraire, monnaie d'argent.

Digitized by Google

des rois et les parlements peuvent en faire. Ils assemblent le peuple de trois provinces, et leur persuadent aisément que les riches avaient joui assez long-temps de la terre, et qu'il est temps que les pauvres se vengent : ils les mènent droit à Londres, pillent une partie de la ville, et font couper la tête à l'archevêque de Cantorbéri et au grand trésorier du royaume. Il est vrai que cette fureur finit par la mort des chefs et par la dispersion des révoltés : mais de telles tempêtes, assez communes en Europe, font voir sous quel malheureux gouvernement on vivait alors : on était encore loin du véritable but de la politique, qui consiste à enchaîner au bien commun tous les ordres de l'Etat.

On peut dire qu'alors les Anglais ne savaient pas jusqu'où devaient s'étendre les prérogatives des rois et l'autorité des parlements. Richard II, à l'âge de dix-huit ans, voulut être despotique, et les Anglais trop libres : bientôt il y eut une guerre civile. Presque toujours dans les autres Etats les guerres civiles sont fatales aux conjurés; mais en Angleterre elles le sont aux rois. Richard, après avoir disputé dix ans son autorité contre ses sujets, fut enfin abandonné de son propre parti. Son cousin, le duc de Lancastre, petit-fils d'Edouard III, exilé depuis long-temps du royaume, y revint seulement avec trois vaisseaux : il n'avait pas besoin d'un plus grand secours; la nation se déclara pour lui. Richard II demanda seulement qu'on lui laissât la vie, et une pension pour subsister.

Digitized by Google

(1399) Un parlement lui fait son procès, comme il l'avait fait à Edouard II. Les accusations juridiquement portées contre lui ont été conservées : un des griefs est qu'il a emprunté de l'argent sans payer, qu'il a entretenu des espions, et qu'il avait dit qu'il était le maître des biens de ses sujets. On le condamna comme ennemi de la liberté naturelle, et comme coupable de trahison. Richard, enfermé dans la tour, remit au duc de Lancastre les marques de la royauté, avec un écrit signé de sa main par lequel il se reconnaissait indigne de régner. Il l'était en effet, puisqu'il s'abaissait à le dire.

Ainsi le même siècle vit déposer solennellement deux rois d'Angleterre, Edouard II et Richard II; l'empereur Venceslas, et le pape Jean XXIII, tous quatre jugés et condamnés avec les formalités juridiques.

Le parlement d'Angleterre, ayant enfermé son roi, décerna que, si quelqu'un entreprenait de le délivrer, dès-lors Richard II serait digne de mort. Au premier mouvement qui se fit en sa faveur, huit scélérats allèrent assassiner le roi dans sa prison (1400) : il défendit sa vie mieux qu'il n'avait défendu son trône; il arracha la hache d'armes à un des meurtriers : il en tua quatre avant de succomber. Le duc de Lancastre régna cependant sous le nom de Henri IV. L'Angleterre ne fut ni tranquille, ni en état de rien entreprendre contre ses voisins : mais son fils Henri V contribua à la plus grande révolution qui fut arrivée en France depuis Charlemagne.

Digitized by Google

CHAPITRE LXXIX.

Du roi de France Charles VI. De sa maladie. De la nouvelle invasion de la France par Henri V, roi d'Angleterre.

UNE partie des soins que le roi Charles V avait pris pour rétablir la France, fut précisément ce qui précipita sa subversion. Ses trésors amassés furent dissipés; et les impôts qu'il avait mis, révoltèrent sa nation. On remarque que ce prince dépensait, pour toute sa maison, quinze cents marcs d'or par an, environ 1,200,000 de nos livres : ses frères, régents du royaume, en dépensaient sept mille marcs, ou 5,600,000 livres, pour Charles VI, âgé de treize ans, qui malgré cette dissipation manquait du nécessaire. Il ne faut pas mépriser de tels détails, qui sont la source cachée de la ruine des Etats comme des familles.

Louis d'Anjou, le même qui fut adopté par Jeanne Ire, reine de Naples, l'un des oncles de Charles VI, non content d'avoir ravi le trésor de son pupille, chargeait le peuple d'exactions. Paris, Rouen, la plupart des villes, se soulevèrent : les mêmes fureurs qui ont depuis désolé Paris du temps de la Fronde, dans la jeunesse de Louis XIV, parurent sous Charles VI; les punitions publiques et secrètes furent aussi cruelles que le soulèvement avait été orageux. Le grand schisme des papes, dont

Digitized by Google

j'ai parlé, augmentait encore le désordre : les papes d'Avignon reconnus en France achevaient de la piller par tous les artifices que l'avarice déguisée en religion peut inventer : on espérait que le roi majeur réparerait tant de maux par un gouvernement plus heureux.

(1384) Il avait vengé en personne le comte de Flandre, son vassal, des Flamands rebelles toujours soutenus par l'Angleterre : il profita des troubles ou cette île était plongée sous Richard II; on équipa même plus de douze cents vaisseaux pour faire une descente. Ce nombre ne doit pas paraître incroyable; saint Louis en eut davantage : il est vrai que ce n'était que des vaisseaux de transport; mais la facilité avec laquelle on prépara cette flotte, montre qu'il y avait alors plus de bois de construction qu'aujourd'hui, et qu'on n'était pas sans industrie. La jalousie qui divisait les oncles du roi, empêcha que la flotte ne fût employée; elle ne servit qu'à faire voir quelle ressource aurait eu la France sous un bon gouvernement, puisque, malgré les trésors que le duc d'Anjou avait emportés pour sa malheureuse expédition de Naples, on pouvait faire de si grandes entreprises.

Enfin on respirait, lorsque le roi, allant en Bretagne faire la guerre au duc, dont il avait à se plaindre, fut attaqué d'une frénésie horrible. Cette maladie commença par des assoupissements, suivis d'aliénation d'esprit, et enfin d'accès de fureur : il tua quatre hommes dans son premier accès, continua de

Digitized by Google

frapper tout ce qui était autour de lui, jusqu'à ce qu'épuisé de ces mouvements convulsifs, il tomba dans une léthargie profonde.

Je ne m'étonne point que toute la France le crut empoisonné et ensorcelé : nous avons été témoins dans notre siècle, tout éclairé qu'il est, de préjugés populaires aussi injustes. Son frère, le duc d'Orléans, avait épousé Valentine de Milan : on accuse Valentin de cet accident; ce qui prouve seulement que les Italiens en savaient plus qu'eux.

Le soupçon redoubla quelque temps après, dans une aventure digne de la rusticité de ce temps. On fit à la cour une mascarade, dans laquelle le roi, déguisé en satyre, traînait quatre autres satyres enchaînés; ils étaient vêtus d'une toile enduite de poix-résine à laquelle on avait attaché des étoupes; (1393) le duc d'Orléans eut le malheur d'approcher un flambeau d'un de ces habits, qui en furent enflammés en un moment : les quatre seigneurs furent brûlés; et à peine put-on sauver la vie au roi par la présence d'esprit de sa tante la duchesse de Berri, qui l'enveloppa dans son manteau. Cet accident hâta une de ses rechutes (1393). On eût pu le guérir peut-être par des saignées, par des bains, et par du régime; mais on fit venir un magicien de Montpellier. Le magicien vint : le roi avait quelques relâches, qu'on ne manqua pas d'attribuer au pouvoir de la magie. Les fréquentes rechutes fortifièrent bientôt le mal, qui devint incurable. Pour comble de malheur, le roi

Digitized by Google

reprenait quelquefois sa raison : s'il eût été malade sans retour, on aurait pu pourvoir au gouvernement du royaume. Le peu de raison qui resta au roi, fut plus fatal que ses accès : on n'assembla point les états, on ne régla rien; le roi restait roi, et confiait son autorité méprisée et sa tutèle tantôt à son frère, tantôt à ses oncles, le duc de Bourgogne et le duc de Berri. C'était un surcroît d'infortune pour l'Etat que ces princes eussent de puissants apanages. Paris devint nécessairement le théâtre d'une guerre civile, tantôt sourde, tantôt déclarée; tout était faction; tout, jusqu'à l'université, se mêlait du gouvernement.

(1407) Personne n'ignore que Jean, duc de Bourgogne, fit assassiner son cousin le duc d'Orléans, frère du roi, dans la rue Barbette. Le roi n'était ni assez maître de son esprit, ni assez puissant pour faire justice du coupable. Le duc de Bourgogne daigna cependant prendre des lettres d'abolition; ensuite il vint à la cour faire trophée de son crime. Il assembla tout ce qu'il y avait de princes et de grands; et, en leur présence, le docteur Jean Petit non-seulement justifia la mort du duc d'Orléans (1408), mais il établit la doctrine de l'homicide, qu'il fonda sur l'exemple de tous les assassinats dont il est parlé dans les livres historiques de l'Ecriture. Il osait faire un dogme de ce qui n'est écrit dans ces livres que comme un événement, au lieu d'apprendre aux hommes, comme on l'aurait toujours dû faire, qu'un assassinat rapporté dans l'Ecriture est aussi détestable que s'il se trouvait

Digitized by Google

dans les histoires des sauvages, ou dans celle du temps dont je parle. Cette doctrine fut condamnée, comme on a vu, au concile de Constance, et n'a pas moins été renouvelée depuis.

C'est vers ce temps-là que le maréchal de Boucicaut laissa perdre Gènes, qui s'était mise sous la protection de la France. Les Français y furent massacrés comme en Sicile (1410). L'élite de la noblesse qui avait couru se signaler en Hongrie contre Bajazet, l'empereur des Turcs, avait été tuée dans la bataille malheureuse que les chrétiens perdirent. Mais ces malheurs étrangers étaient peu de chose en comparaison de ceux de l'Etat.

La femme du roi, Isabelle de Bavière, avait un parti dans Paris; le duc de Bourgogne avait le sien; celui des enfants du duc d'Orléans était puissant : le roi seul n'en avait point. Mais ce qui fait voir combien Paris était considérable, et comme il était le premier mobile du royaume, c'est que le duc de Bourgogne, qui joignait à l'Etat dont il portait le nom la Flandre et l'Artois, mettait toute son ambition à être le maître de Paris. Sa faction s'appelait Bourguignons; celle d'Orléans était nommée des Armagnacs; du nom du comte d'Armagnac, beau-père du duc d'Orléans, fils de celui qui avait été assassiné dans Paris. Celle des deux qui dominait, faisait tour-à-tour conduire au gibet, assassiner, brûler ceux de la faction contraire : personne ne pouvait s'assurer d'un jour de vie; on se battait dans les rues, dans les églises, dans les maisons, à la campagne.

C'était une occasion bien favorable pour l'Angle-

Digitized by Google

terre de recouvrer ses patrimoines de France et ce que les traités lui avaient donné : Henri V, prince rempli de prudence et de courage, négocie et arme à-la-fois. Il descend en Normandie avec une armée de près de cinquante mille hommes; il prend Harfleur, et s'avance dans un pays désolé par les factions : mais une dyssenterie contagieuse fait périr les trois quarts de son armée. Cette grande invasion réunit cependant contre l'Anglais tous les partis : le Bourguignon même, quoiqu'il traitât déjà secrètement avec le roi d'Angleterre, envoie cinq cents hommes d'armes et quelques arbalêtriers au secours de sa patrie; toute la noblesse monte à cheval : les communes marchent sous leurs bannières. Le connétable d'Albret se trouva bientôt à la tête de plus de soixante mille combattants (1415). Ce qui était arrivé à Edouard III, arrivait à Henri V : mais la principale ressemblance fut dans la bataille d'Azincourt, qui fut telle que celle de Créci. Les Anglais la gagnèrent aussitôt qu'elle commença : leurs grands arcs de la hauteur d'un homme, dont ils se servaient avec force et avec adresse, leur donnèrent d'abord la victoire. Ils n'avaient ni canons ni fusils; et c'est une nouvelle raison de croire qu'ils n'en avaient point eu à la bataille de Créci. Peut-être que ces arcs sont une arme plus formidable : j'en ai vu qui portaient plus loin que les fusils; on peut s'en servir plus vîte et plus long-temps : cependant ils sont devenus entièrement hors d'usage. On peut remarquer encore que la gendarmerie de France combattit à pied à Azincourt, à Créci, et à Poitiers : elle

Digitized by Google

avait été auparavant invincible à cheval. Il arriva dans cette journée une chose qui est horrible, même dans la guerre. Tandis qu'on se battait encore, quelques milices de Picardie vinrent par derrière piller le camp des Anglais. Henri ordonna qu'on tuât tous les prisonniers qu'on avait faits : on les passa au fil de l'épée; et après ce carnage on en prit encore quatorze mille, à qui on laissa la vie. Sept princes de France périrent dans cette journée avec le connétable : cinq princes furent pris; plus de dix mille Français restèrent sur le champ de bataille.

Il semble qu'après une victoire si entière il n'y avait plus qu'à marcher à Paris, et à subjuguer un royaume divisé, épuisé, qui n'était qu'une vaste ruine. Mais ces ruines mêmes étaient un peu fortifiées : enfin il est constant que cette bataille d'Azincourt, qui mit la France en deuil, et qui ne coûta pas trois hommes de marque aux Anglais, ne produisit aux victorieux que de la gloire; Henri V fut obligé de passer en Angleterre pour amasser de l'argent et de nouvelles troupes.

(1415) L'esprit de vertige, qui troublait les Français au moins autant que leur roi, fit ce que la défaite d'Azincourt n'avait pu faire. Deux dauphins étaient morts; le troisième, qui fut depuis le roi Charles VII, âgé alors de seize ans, tâchait déjà de ramasser les débris de ce grand naufrage : la reine sa mère avait arraché de son mari des lettres-patentes qui lui laissaient les rênes du royaume; elle avait à-la-fois la passion de s'enrichir, de gouverner, et d'avoir des

Digitized by Google

amants. Ce qu'elle avait pris à l'Etat et à son mari était en dépôt en plusieurs endroits, et surtout dans les églises ; le dauphin et les Armagnacs, qui déterrèrent ces trésors, s'en servirent dans le pressant besoin où l'on était. A cet affront qu'elle reçut de son fils, le roi, alors gouverné par le parti du dauphin, en joignit un plus cruel : un soir, en rentrant chez la reine, il trouva le seigneur de Boisbourdon qui en revenait; il le fait prendre sur-le-champ; on lui donne la question, et, cousu dans un sac, on le jette dans la Seine. On envoie incontinent la reine prisonnière à Blois, de là à Tours, sans qu'elle puisse voir son mari. Ce fut cet accident, et non la bataille d'Azincourt, qui mit la couronne de France sur la tête du roi d'Angleterre. La reine implore le secours du duc de Bourgogne : ce prince saisit cette occasion d'établir son autorité sur de nouveaux désastres.

(1418) Il enlève la reine à Tours, ravage tout sur son passage, et conclut enfin sa ligue avec le roi d'Angleterre. Sans cette ligue il n'y eût point eu de révolution. Henri V assemble enfin vingt-cinq mille hommes, et débarque une seconde fois en Normandie : il avance du côté de Paris, tandis que le duc Jean de Bourgogne est aux portes de cette ville, dans laquelle un roi insensé est en proie à toutes les séditions. La faction du duc de Bourgogne y massacre en un jour le connétable d'Armagnac, les archevêques de Reims et de Tours, cinq évêques, l'abbé de Saint-Denys, et quarante magistrats. La reine et le duc de Bourgogne font à Paris une entrée triomphante au milieu du carnage :

Digitized by Google

le dauphin fuit au-delà de la Loire; et Henri V est déjà maître de toute la Normandie (1418). Le parti qui tenait pour le roi, la reine, le duc de Bourgogne, le dauphin, tous négocient avec l'Angleterre à-la-fois; et la fourberie est égale de tous côtés.

(1419) Le jeune dauphin, gouverné alors par Tanneguy du Châtel, ménage enfin cette funeste entrevue avec le duc de Bourgogne sur le pont de Montereau : chacun d'eux arrive avec dix chevaliers. Tanneguy du Châtel y assassine le duc de Bourgogne aux yeux du dauphin (*). Ainsi le meurtre du duc d'Orléans est vengé enfin par un autre meurtre, d'autant plus odieux que l'assassinat était joint à la violation de la foi publique.

On serait presque tenté de dire que ce meurtre ne fut point prémédité; tant on avait mal pris ses mesures pour en soutenir les suites. Philippe-le-Bon, nouveau duc de Bourgogne, successeur de son père, devint un ennemi nécessaire du dauphin par devoir et par politique : la reine sa mère outragée devint une marâtre implacable; et le roi anglais, profitant de tant d'horreurs, disait que Dieu l'amenait par la main pour punir les Français. (1420) Isabelle de Bavière et le nouveau duc Philippe conclurent à Troyes une paix plus funeste que toutes les guerres précé-

(*) D'après une longue note de l'édition de Kehl, cet assassinat non prémédité aurait eu pour cause la trahison du duc de Bourgogne, qui voulait se saisir du Dauphin. Saint-Foix absout aussi de ce meurtre la mémoire de Tanneguy. Mais le nouvel historien des ducs de Bourgogne, M. de Barante, n'est pas du même avis. G.

Digitized by Google

dentes, par laquelle on donna Catherine, fille de Charles VI, pour épouse au roi d'Angleterre, avec la France en dot.

Il fut stipulé, dès-lors même, que Henri V serait reconnu pour roi, mais qu'il ne prendrait que le nom de régent pendant le reste de la vie malheureuse du roi de France, devenu entièrement imbécille : enfin le contrat portait qu'on poursuivrait sans relâche celui qui se disait dauphin de France. Isabelle de Bavière conduisit son malheureux mari et sa fille à Troyes, où le mariage s'accomplit. Henri, devenu roi de France, entra dans Paris paisiblement, et y régna sans contradiction, tandis que Charles VI était enfermé avec ses domestiques à l'hôtel de Saint-Paul, et que la reine Isabelle de Bavière commençait déjà à se repentir.

(1420) Philippe, duc de Bourgogne, fit demander solennellement justice du meurtre de son père aux deux rois, à l'hôtel de Saint-Paul, dans une assemblée de tout ce qui restait de grands. Le procureur général de Bourgogne, Nicolas Raulin, un docteur de l'université, nommé Jean Larcher, accusent le dauphin. Le premier président du parlement de Paris, et quelques députés de son corps, assistaient à cette assemblée. L'avocat général Marigny prend des conclusions contre l'héritier et le défenseur de la couronne, comme s'il parlait contre un assassin ordinaire. Le parlement fait citer le dauphin à ce qu'on appelle la *table de marbre;* c'était une grande table qui servait du temps de saint Louis à recevoir les redevances en

Digitized by Google

nature des vassaux de la tour du Louvre, et qui resta depuis comme une marque de juridiction. Le dauphin y fut condamné par contumace. En vain le président Hénault, qui n'avait pas le courage du président de Thou, a voulu déguiser ce fait; il n'est que trop avéré (*).

C'était une de ces questions délicates et difficiles à résoudre, de savoir par qui le dauphin devait être jugé, si on pouvait détruire la loi salique, si le meurtre du duc d'Orléans n'ayant point été vengé, l'assassinat du meurtrier devait l'être. On a vu longtemps après, en Espagne, Philippe II faire périr son fils. Côme Ier, duc de Florence, tua l'un de ses enfants qui avait assassiné l'autre : ce fait est très-vrai. On a contesté très-mal-à-propos à Varillas cette aventure; le président de Thou fait assez entendre qu'il en fut informé sur les lieux. Le czar Pierre a fait de nos jours condamner son fils à la mort; exemples affreux, dans lesquels il ne s'agissait pas de donner l'héritage du fils à un étranger!

Voilà donc la loi salique abolie, l'héritier du trône déshérité et proscrit, le gendre régnant paisiblement, et enlevant l'héritage de son beau-frère, comme depuis on vit en Angleterre Guillaume, prince d'Orange, étranger, déposséder le père de sa femme. Si cette révolution avait duré comme tant d'autres, si les

(*) L'archevêque de Reims, des Ursins, l'avoue dans son Histoire de Charles VI. Cet archevêque était le fils de Juvénal des Ursins, magistrat intègre, l'honneur de la France, comme Gerson fut l'honneur de l'Eglise pendant ce règne malheureux. G.

Digitized by Google

successeurs de Henri V avaient soutenu l'édifice élevé par leur père, s'ils étaient aujourd'hui rois de France, y aurait-il un seul historien qui ne trouvât leur cause juste? Mézerai n'eût point dit, en ce cas, que Henri V mourut des hémorrhoïdes, en punition de s'être assis sur le trône des rois de France. Les papes ne leur auraient-ils pas envoyé bulles sur bulles? N'auraient-ils pas été les oints du Seigneur? La loi salique n'aurait-elle pas été regardée comme une chimère? Que de bénédictins auraient présenté aux rois de la race de Henri V de vieux diplômes contre cette loi salique! que de beaux-esprits l'eussent tournée en ridicule! que de prédicateurs eussent élevé jusqu'au ciel Henri V, vengeur de l'assassinat, et libérateur de la France!

Le dauphin, retiré dans l'Anjou, ne paraissait qu'un exilé. Henri V, roi de France et d'Angleterre, fit voile vers Londres pour avoir encore de nouveaux subsides et de nouvelles troupes. Ce n'était pas l'intérêt du peuple anglais, amoureux de sa liberté, que son roi fût maître de la France : l'Angleterre était en danger de devenir une province d'un royaume étranger; et après s'être épuisée pour affermir son roi dans Paris, elle eut été réduite en servitude par les forces du pays même qu'elle aurait vaincu, et que son roi aurait eues dans sa main.

Cependant Henri V retourna bientôt à Paris plus maître que jamais. Il avait des trésors et des armées; il était jeune encore. Tout faisait croire que le trône de France passait pour toujours à la maison de Lan-

Digitized by Google

castre. La destinée renversa tant de prospérités et d'espérances : Henri V fut attaqué d'une fistule. On l'eût guéri dans des temps plus éclairés; l'ignorance de son siècle causa sa mort. (1422) Il expira au château de Vincennes, à l'âge de trente-quatre ans. Son corps fut exposé à Saint-Denis, comme celui d'un roi de France, et ensuite porté à Westminster parmi ceux d'Angleterre.

Charles VI, à qui on avait encore laissé par pitié le vain titre de roi, finit, bientôt après, sa triste vie, après avoir passé trente années dans des rechutes continuelles de frénésie. (1422) Il mourut le plus malheureux des rois, et le roi du peuple le plus malheureux de l'Europe.

Le frère de Henri V, le duc de Betford, fut le seul qui assista à ses funérailles. On n'y vit aucun seigneur : les uns étaient morts à la bataille d'Azincourt, les autres captifs en Angleterre; et le duc de Bourgogne ne voulait pas céder le pas au duc de Betford : il fallait bien pourtant lui céder tout. Betford fut déclaré régent de France; et on proclama roi à Paris et à Londres Henri VI, fils de Henri V, enfant de neuf mois : la ville de Paris envoya même jusqu'à Londres des députés pour prêter serment de fidélité à cet enfant.

Digitized by Google

CHAPITRE LXXX.

De la France du temps de Charles VII. De la Pucelle, et de Jacques Cœur.

Ce débordement de l'Angleterre en France fut enfin semblable à celui qui avait inondé l'Angleterre, du temps de Louis VIII, mais il fut plus long et plus orageux. Il fallut que Charles VII regagnât pied à pied son royaume. Il avait à combattre le régent Betford, aussi absolu que Henri V, et le duc de Bourgogne, devenu l'un des plus puissants princes de l'Europe par l'union du Hainaut, du Brabant et de la Hollande à ses domaines. Les amis de Charles VII étaient pour lui aussi dangereux que ses ennemis : la plupart abusaient de ses malheurs au point que le comte de Richemont, son connétable, frère du duc de Bretagne, fit étrangler deux de ses favoris.

On peut juger de l'état déplorable où Charles était réduit, par la nécessité où il fut de baisser dans les pays de son obéissance la livre numéraire, qui valait plus de huit de nos livres, à la fin du règne de Charles V, à moins de quinze centièmes de ces mêmes livres actuelles; en sorte qu'elle ne désignait alors qu'un cinquantième de la valeur qu'elle avait désignée peu d'années auparavant.

Il fallut bientôt recourir à un expédient plus étrange, à un miracle. Un gentilhomme des fron-

Digitized by Google

tières de Lorraine, nommé Baudricourt, crut trouver dans une jeune servante d'un cabaret de Vaucouleurs un personnage propre à jouer le rôle de guerrière et d'inspirée (*). Cette Jeanne d'Arc, que le vulgaire croit une bergère, était en effet une jeune servante d'hôtellerie, « robuste, montant chevaux à poil », comme dit Monstrelet, « et faisant autres apertises « que jeunes filles n'ont point accoutumé de faire ». On la fit passer pour une bergère de dix-huit ans. Il est cependant avéré, par sa propre confession, qu'elle avait alors vingt-sept années. Elle eut assez de courage et assez d'esprit pour se charger de cette entreprise, qui devint héroïque. On la mena devant le roi, à Bourges. Elle fut examinée par des femmes, qui ne manquèrent pas de la trouver vierge, et par une partie des docteurs de l'université, et quelques conseillers du parlement, qui ne balancèrent pas à la déclarer inspirée, soit qu'elle les trompât, soit qu'ils fussent eux-mêmes assez habiles pour entrer dans cet artifice : le vulgaire le crut, et ce fut assez.

(1429) Les Anglais assiégeaient alors la ville d'Orléans, la seule ressource de Charles, et étaient prêts de s'en rendre maîtres. Cette fille guerrière, vêtue en homme, conduite par d'habiles capitaines, entreprend de jeter du secours dans la place. Elle parle

(*) Quoique L'Averdi, dans les *Notices des Manuscrits*, tome III, ait donné une Histoire de Jeanne d'Arc, moins partiale ou plus exacte, il attribue faussement à Gerson, et lui fait imprimer une défense de cette héroïne, qui est d'un allemand, Henri Gorricken, vivant en 1460. — Leclerc écarte à-la-fois de cette Histoire, dit Hénault, la fraude et le merveilleux. G.

Digitized by Google

aux soldats de la part de Dieu, et leur inspire ce courage d'enthousiasme qu'ont tous les hommes qui croient voir la Divinité combattre pour eux. Elle marche à leur tête, et délivre Orléans, bat les Anglais, prédit à Charles qu'elle le fera sacrer dans Reims, et accomplit sa promesse l'épée à la main. Elle assista au sacre, tenant l'étendard avec lequel elle avait combattu.

(1429) Ces victoires rapides d'une fille, les apparences d'un miracle, le sacre du roi qui rendait sa personne plus vénérable, allaient bientôt rétablir le roi légitime, et chasser l'étranger : mais l'instrument de ces merveilles, Jeanne d'Arc, fut blessée et prise en défendant Compiègne. Un homme tel que le Prince noir eût honoré et respecté son courage : le régent Betford crut nécessaire de la flétrir pour ranimer ses Anglais. Elle avait feint un miracle: Betford feignit de la croire sorcière. Mon but est toujours d'observer l'esprit du temps; c'est lui qui dirige les grands événements du monde. L'université de Paris présenta requête contre Jeanne d'Arc, l'accusant d'hérésie et de magie. Ou l'université pensait ce que le régent voulait qu'on crût; ou si elle ne le pensait pas, elle commettait une lâcheté détestable. Cette héroïne, digne du miracle qu'elle avait feint, fut jugée à Rouen par Cauchon, évêque de Beauvais, cinq autres évêques français, un seul évêque d'Angleterre, assistés d'un moine dominicain, vicaire de l'inquisition, et par des docteurs de l'université. Elle fut qualifiée « de superstitieuse, devineresse du diable,

Digitized by Google

« blasphémeresse de Dieu, et en ses saints et saintes, « errant par moult de fors (*) en la foi de Christ » : comme telle, elle fut condamnée à jeûner au pain et à l'eau dans une prison perpétuelle. Elle fit à ses juges une réponse digne d'une mémoire éternelle. Interrogée pourquoi elle avait osé assister au sacre de Charles avec son étendard, elle répondit : « Il est juste « que qui a eu part au travail, en ait à l'honneur. »

(1431) Enfin, accusée d'avoir repris une fois l'habit d'homme qu'on lui avait laissé exprès pour la tenter, ses juges, qui n'étaient pas assurément en droit de la juger, puisqu'elle était prisonnière de guerre, la déclarèrent hérétique relapse, et firent mourir par le feu celle qui, ayant sauvé son roi, aurait eu des autels dans les temps héroïques où les hommes en élevaient à leurs libérateurs. Charles VII rétablit depuis sa mémoire, assez honorée par son supplice même.

Ce n'est pas assez de la cruauté pour porter les hommes à de telles exécutions ; il faut encore ce fanatisme composé de superstition et d'ignorance, qui a été la maladie de presque tous les siècles. Quelque temps auparavant, les Anglais condamnèrent la princesse de Glocester à faire amende honorable dans l'église de Saint-Paul, et une de ses amies à être brûlée vive, sous prétexte de je ne sais quel sortilége employé contre la vie du roi. On avait brûlé le baron de Cobham en qualité d'hérétique ; et en Bre-

(*) *Dehors.*

Digitized by Google

tagne on fit mourir, par le même supplice, le maréchal de Retz, accusé de magie, et d'avoir égorgé des enfants pour faire avec leur sang de prétendus enchantements.

Que les citoyens d'une ville immense où les arts, les plaisirs et la paix règnent aujourd'hui, où la raison même commence à s'introduire, comparent les temps, et qu'ils se plaignent, s'ils l'osent! c'est une réflexion qu'il faut faire, presque à chaque page de cette histoire.

Dans ces tristes temps, la communication des provinces était si interrompue, les peuples limitrophes étaient si étrangers les uns aux autres, qu'une aventurière osa, quelques années après la mort de la Pucelle, prendre son nom en Lorraine, et soutenir hardiment qu'elle avait échappé au supplice, et qu'on avait brûlé un fantôme à sa place. Ce qui est plus étrange, c'est qu'on la crut : on la combla d'honneurs et de biens; et un homme de la maison des Armoises l'épousa, en 1436, pensant en effet épouser la véritable héroïne, qui, quoique née dans l'obscurité, eût été pour le moins égale à lui par ses grandes actions.

Pendant cette guerre plus longue que décisive, qui causait tant de malheurs, un autre événement fut le salut de la France. Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, mérita ce nom en pardonnant enfin au roi la mort de son père, et en s'unissant avec le chef de la maison contre l'étranger. Il fit à la vérité payer cher au roi cet ancien assassinat, en se don-

Digitized by Google

nant par le traité toutes les villes sur la rivière de Somme, avec Roye, Montdidier, et le comté de Boulogne : il se libéra de tout hommage pendant sa vie, et devint un très-grand souverain; mais il eut la générosité de délivrer de sa longue prison de Londres le duc d'Orléans, le fils de celui qui avait été assassiné dans Paris : il paya sa rançon. On la fait monter à trois cent mille écus d'or; exagération ordinaire aux écrivains de ce temps. Mais cette conduite montre une grande vertu. Il y a eu toujours de belles ames dans les temps les plus corrompus. La vertu de ce prince n'excluait pas en lui la volupté et l'amour des femmes, qui ne peut jamais être un vice que quand il conduit aux méchantes actions. C'est ce même Philippe qui avait, en 1300, institué la Toison d'or en l'honneur d'une de ses maîtresses. Il eut quinze bâtards, qui eurent tous du mérite. Sa cour était la plus brillante de l'Europe. Anvers, Bruges, faisaient un grand commerce, et répandaient l'abondance dans ses Etats : la France lui dut enfin sa paix et sa grandeur, qui augmentèrent toujours depuis, malgré les adversités, et malgré les guerres civiles et étrangères.

Charles VII regagna son royaume, à-peu-près comme Henri IV le conquit cent cinquante ans après. Charles n'avait pas à la vérité ce courage brillant, cet esprit prompt et actif, et ce caractère héroïque de Henri IV; mais obligé comme lui de ménager souvent ses amis et ses ennemis, de donner de petits combats, de surprendre des villes et d'en acheter, il

Digitized by Google

entra dans Paris comme y entra depuis Henri IV, par intrigue et par force. Tous deux ont été déclarés incapables de posséder la couronne, et tous deux ont pardonné. Ils avaient encore une faiblesse commune, celle de se livrer trop à l'amour : car l'amour influe presque toujours sur les affaires d'état chez les princes chrétiens, ce qui n'arrive point dans le reste du monde.

Charles ne fit son entrée dans Paris qu'en 1437. Ces bourgeois qui s'étaient signalés par tant de massacres, allèrent au-devant de lui avec toutes les démonstrations d'affection et de joie qui étaient en usage chez ce peuple grossier : sept filles représentant les sept péchés qu'on nomme mortels, et sept autres figurant les vertus théologales et cardinales, avec des écriteaux, le reçurent vers la porte Saint-Denis. Il s'arrêtait quelques minutes dans les carrefours à voir les mystères de la religion, que des bateleurs jouaient sur des tréteaux. Les habitants de cette capitale étaient alors aussi pauvres que rustiques; les provinces l'étaient davantage : il fallut plus de vingt ans pour réformer l'Etat. Ce ne fut que vers l'an 1450 que les Anglais furent entièrement chassés de la France : ils ne gardèrent que Calais et Guines, et perdirent pour jamais tous ces vastes domaines que les trois victoires de Créci, de Poitiers et d'Azincourt, ne purent leur conserver. Les divisions de l'Angleterre contribuèrent autant que Charles VII à la réunion de la France. Cet Henri VI qui avait porté les deux couronnes, et qui même était venu se faire sacrer

Digitized by Google

à Paris, détrôné à Londres par ses parents, fut rétabli et détrôné encore.

Charles VII, maître enfin paisible de la France, y établit un ordre qui n'y avait jamais été depuis la décadence de la famille de Charlemagne. Il conserva des compagnies réglées de quinze cents gendarmes : chacun de ces gendarmes devait servir avec six chevaux; de sorte que cette troupe composait neuf mille cavaliers. Le capitaine de cent hommes avait mille sept cents livres de compte par an, ce qui revient à environ dix mille livres numéraire d'aujourd'hui; chaque gendarme avait trois cent soixante livres de paye annuelle, et chacun des cinq hommes qui l'accompagnaient avait quatre livres de ce temps-là par mois. Il établit aussi quatre mille cinq cents archers, qui avaient cette même paye de quatre livres, c'est-à-dire environ vingt-quatre des nôtres. Ainsi en temps de paix il en coûtait environ six millions de notre monnaie présente pour l'entretien des soldats. Les choses ont bien changé dans l'Europe. Cet établissement des archers fait voir que les mousquets n'étaient pas encore d'un fréquent usage; cet instrument de destruction ne fut commun que du temps de Louis XI.

Outre ces troupes tenues continuellement sous le drapeau, chaque village entretenait un franc-archer exempt de taille; et c'est par cette exemption, attachée d'ailleurs à la noblesse, que tant de personnes s'attribuèrent bientôt la qualité de gentilhomme de noms et d'armes. Les possesseurs des fiefs immédiats

Digitized by Google

furent dispensés du ban, qui ne fut plus convoqué : il n'y eut que l'arrière-ban, composé des arrière-petits vassaux, qui resta sujet encore à servir dans les occasions.

On s'étonne qu'après tant de désastres, la France eût tant de ressources et d'argent : mais un pays riche par ses denrées ne cesse jamais de l'être quand la culture n'est pas abandonnée. Les guerres civiles ébranlent le corps de l'Etat, et ne le détruisent point. Les meurtres et les saccagements qui désolent des familles en enrichissent d'autres : les négociants deviennent d'autant plus habiles qu'il faut plus d'art pour se sauver parmi tant d'orages. Jacques Cœur en est un grand exemple : il avait établi le plus grand commerce qu'aucun particulier de l'Europe eût jamais embrassé; il n'y eut depuis lui que Côme Médici, que nous appelons de Médicis, qui l'égalât : Jacques Cœur avait trois cents facteurs en Italie et dans le Levant; il prêta deux cent mille écus d'or au roi, sans quoi on n'aurait jamais repris la Normandie. Son industrie était plus utile pendant la paix que Dunois et la Pucelle ne l'avaient été pendant la guerre. C'est une grande tache peut-être à la mémoire de Charles VII, qu'on ait persécuté un homme si nécessaire : on n'en sait point le sujet; car qui sait les secrets ressorts des fautes et des injustices des hommes?

Le roi le fit mettre en prison; et le parlement de Paris lui fit son procès. On ne put rien prouver contre lui, sinon qu'il avait fait rendre à un Turc un esclave chrétien, lequel avait quitté et trahi son maître, et

Digitized by Google

qu'il avait fait vendre des armes au soudan d'Egypte. Sur ces deux actions, dont l'une était permise et l'autre vertueuse, il fut condamné à perdre tous ses biens. Il trouva dans ses commis plus de droiture que dans les courtisans qui l'avaient perdu; ils se cotisèrent presque tous pour l'aider dans sa disgrace. On dit que Jacques Cœur alla continuer son commerce en Chypre, et n'eut jamais la faiblesse de revenir dans son ingrate patrie, quoiqu'il y fût rappelé. Mais cette anecdote n'est pas bien avérée.

Au reste la fin du règne de Charles VII fut assez heureuse pour la France, quoique très-malheureuse pour le roi, dont les jours finirent avec amertume par les rebellions de son fils dénaturé, qui fut depuis le roi Louis XI.

CHAPITRE LXXXI.

Mœurs, usages, commerce, richesses, vers les treizième et quatorzième siècles.

Je voudrais découvrir quelle était alors la société des hommes, comment on vivait dans l'intérieur des familles, quels arts étaient cultivés, plutôt que de répéter tant de malheurs et tant de combats, funestes objets de l'histoire, et lieux-communs de la méchanceté humaine.

Vers la fin du treizième siècle, et dans le commencement du quatorzième, il me semble qu'on com-

Digitized by Google

mençait en Italie, malgré tant de dissensions, à sortir de cette grossièreté dont la rouille avait couvert l'Europe depuis la chute de l'Empire romain. Les arts nécessaires n'avaient point péri : les artisans et les marchands, que leur obscurité dérobe à la fureur ambitieuse des grands, sont des fourmis qui se creusent des habitations en silence, tandis que les aigles et les vautours se déchirent.

On trouva même, dans ces siècles grossiers, des inventions utiles, fruit de ce génie de mécanique que la nature donne à certains hommes, très-indépendamment de la philosophie. Le secret, par exemple, de secourir la vue affaiblie des vieillards par des lunettes, qu'on nomme *besicles*, est de la fin du treizième siècle : ce beau secret fut trouvé par Alexandre Spina. Les machines qui agissent par le secours du vent, sont connues en Italie dans le même temps. La Flamma, qui vivait au quatorzième siècle, en parle, et avant lui on n'en parle point : mais c'est un art connu long-temps auparavant chez les Grecs et chez les Arabes; il en est parlé dans des poètes arabes du septième siècle. La faïence, qu'on faisait principalement à Faenza, tenait lieu de porcelaine. On connaissait depuis long-temps l'usage des vîtres, mais il était fort rare; c'était un luxe de s'en servir. Cet art, porté en Angleterre par les Français, vers l'an 1180, y fut regardé comme une grande magnificence.

Les Vénitiens eurent seuls, au treizième siècle, le secret des miroirs de cristal. Il y avait en Italie

Digitized by Google

quelques horloges à roues : celle de Bologne était fameuse. La merveille plus utile de la boussole était due au seul hasard; et les vues des hommes n'étaient point encore assez étendues pour qu'on fît usage de cette découverte. L'invention du papier, fait avec du linge pilé et bouilli, est du commencement du quatorzième siècle : Cortusius, historien de Padoue, parle d'un certain Pax, qui en établit à Padoue la première manufacture, plus d'un siècle avant l'invention de l'imprimerie. C'est ainsi que les arts utiles se sont peu-à-peu établis, et la plupart par des inventeurs ignorés.

Il s'en fallait beaucoup que le reste de l'Europe eût des villes telles que Venise, Gènes, Bologne, Sienne, Pise, Florence; presque toutes les maisons dans les villes de France, d'Allemagne, d'Angleterre, étaient couvertes de chaume : il en était même ainsi en Italie dans les villes moins riches, comme Alexandrie de la paille, Nice de la paille, etc.

Quoique les forêts eussent couvert tant de terrains demeurés long-temps sans culture, cependant on ne savait pas encore se garantir du froid à l'aide de ces cheminées qui sont aujourd'hui dans tous nos appartements un secours et un ornement; une famille entière s'assemblait au milieu d'une salle commune enfumée, autour d'un large foyer rond dont le tuyau allait percer le plafond.

La Flamma se plaint, au quatorzième siècle, selon l'usage des auteurs peu judicieux, que la frugale simplicité a fait place au luxe : il regrette le temps de Frédéric Barberousse et de Frédéric II, lorsque

Digitized by Google

dans Milan, capitale de la Lombardie, on ne mangeait de la viande que trois fois par semaine. Le vin alors était rare; la bougie était inconnue, et la chandelle un luxe. On se servait, dit-il, chez les meilleurs citoyens, de morceaux de bois sec allumés pour s'éclairer; on ne mangeait de la viande chaude que trois fois par semaine; les chemises étaient de serge, et non de linge; la dot des bourgeoises les plus considérables était de cent livres tout au plus. Les choses ont bien changé, ajoute-t-il; on porte à présent du linge; les femmes se couvrent d'étoffes de soie, et même il y entre quelquefois de l'or et de l'argent; elles ont jusqu'à deux mille livres de dot, et ornent même leurs oreilles de pendants d'or. Cependant ce luxe dont il se plaint, était encore loin à quelques égards de ce qui est aujourd'hui le nécessaire des peuples riches et industrieux.

Le linge de table était très-rare en Angleterre; le vin ne s'y vendait que chez les apothicaires comme un cordial : toutes les maisons des particuliers étaient d'un bois grossier, recouvert d'une espèce de mortier qu'on appelle torchis; les portes basses et étroites, les fenêtres petites et presque sans jour : se faire traîner en charrette dans les rues de Paris, à peine pavées et couvertes de fange, était un luxe, et ce luxe fut défendu par Philippe-le-Bel aux bourgeoises. On connaît ce réglement fait sous Charles VI : *Nemo audeat dare præter duo fercula cum potagio;* « Que « personne n'ose donner plus de deux plats avec le « potage. »

Digitized by Google

Un seul trait suffira pour faire connaître la disette d'argent en Ecosse et même en Angleterre, aussi-bien que la rusticité de ces temps-là, appelée simplicité. On lit dans les actes publics que quand les rois d'Ecosse venaient à Londres, la cour d'Angleterre leur assignait trente schellings par jour, douze pains, douze gâteaux, et trente bouteilles de vin.

Cependant il y eut toujours chez les seigneurs de fief, et chez les principaux prélats, toute la magnificence que le temps permettait : elle devait nécessairement s'introduire chez les possesseurs des grandes terres. Dès long-temps auparavant, les évêques ne marchaient qu'avec un nombre prodigieux de domestiques et de chevaux. Un concile de Latran, tenu en 1179 sous Alexandre III, leur reproche que souvent on était obligé de vendre les vases d'or et d'argent dans les églises des monastères, pour les recevoir et pour les défrayer dans leurs visites. Le cortége des archevêques fut réduit par les canons de ces conciles à cinquante chevaux, celui des évêques à trente, celui des cardinaux à vingt-cinq; car un cardinal qui n'avait pas d'évêché, et qui par conséquent n'avait point de terres, ne pouvait pas avoir le luxe d'un évêque. Cette magnificence des prélats était plus odieuse alors qu'aujourd'hui, parce qu'il n'y avait point d'état mitoyen entre les grands et les petits, entre les riches et les pauvres : le commerce et l'industrie n'ont pu former qu'avec le temps cet état mitoyen qui fait la richesse d'une nation. La vaisselle d'argent était presque inconnue dans la plupart des

TAYLOR INST. OXFORD
Digitized by Google

villes : Mussus, écrivain lombard du quatorzième siècle, regarde comme un grand luxe les fourchettes, les cuillers et les tasses d'argent.

Un père de famille, dit-il, qui a neuf à dix personnes à nourrir, avec deux chevaux, est obligé de dépenser par an jusqu'à trois cents florins d'or : c'était tout au plus deux mille livres de la monnaie de France courante de nos jours.

L'argent était donc très-rare en beaucoup d'endroits d'Italie, et bien plus en France aux douzième, treizième et quatorzième siècles. Les Florentins, les Lombards, qui faisaient seuls le commerce en France et en Angleterre, les Juifs, leurs courtiers, étaient en possession de tirer, des Français et des Anglais, vingt pour cent par an pour l'intérêt ordinaire du prêt. Le haut intérêt de l'argent est la marque infaillible de la pauvreté publique.

Le roi Charles V amassa quelques trésors par son économie, par la sage administration de ses domaines (alors le plus grand revenu des rois), et par des impôts inventés sous Philippe de Valois, qui quoique faibles firent beaucoup murmurer un peuple pauvre. Son ministre, le cardinal de La Grange, ne s'était que trop enrichi : mais tous ces trésors furent dissipés dans d'autres pays; le cardinal porta les siens dans Avignon; le duc d'Anjou, frère de Charles V, alla perdre ceux du roi dans sa malheureuse expédition d'Italie. La France resta dans la misère jusqu'aux derniers temps de Charles VII.

Il n'en était pas ainsi dans les belles villes com-

Digitized by Google

merçantes de l'Italie : on y vivait avec commodité, avec opulence; ce n'était que dans leur sein qu'on jouissait des douceurs de la vie. Les richesses et la liberté y excitèrent enfin le génie, comme elles élevèrent le courage.

CHAPITRE LXXXII.

Sciences et beaux-arts aux treizième et quatorzième siècles.

La langue italienne n'était pas encore formée du temps de Frédéric II : on le voit par les vers de cet empereur, qui sont le dernier exemple de la langue romance dégagée de la dureté tudesque :

Plas me el cavalier Frances,
E la donna Catalana,
E l'ovrar Genoes,
E la danza Trevisana,
E lou cantar Provensales,
Las man e cara d'Angles,
E lou donzel de Toscana.

Ce monument est plus précieux qu'on ne pense, et est fort au-dessus de tous ces décombres des bâtiments du moyen âge, qu'une curiosité grossière et sans goût recherche avec avidité; il fait voir que la nature ne s'est démentie chez aucune des nations dont Frédéric parle. Les Catalanes sont, comme au temps de cet empereur, les plus belles femmes de l'Espagne; la noblesse française a les mêmes grâces

Digitized by Google

martiales qu'on estimait alors; une peau douce et blanche, de belles mains, sont encore une chose commune en Angleterre. La jeunesse a plus d'agréments en Toscane qu'ailleurs; les Génois ont conservé leur industrie, les Provençaux leur goût pour la poésie et pour le chant. C'était en Provence et en Languedoc qu'on avait adouci la langue romance : les Provençaux furent les maîtres des Italiens. Rien n'est si connu des amateurs de ces recherches, que les vers sur les Vaudois de l'année 1100 :

Que non voglia maudir ne jura ne mentir,
N'occir, ne avoutrar, ne prenre de altrui,
Ne s'avengear deli suo ennemi,
Loz dison qu'es Vaudes et los feson morir.

Cette citation a encore son utilité, en ce qu'elle est une preuve que tous les réformateurs ont toujours affecté des mœurs sévères (*).

Ce jargon se maintint malheureusement tel qu'il était en Provence et en Languedoc, tandis que sous la plume de Pétrarque la langue italienne atteignit à cette force et à cette grâce qui, loin de dégénérer, se perfectionna encore. L'italien prit sa forme à la fin du treizième siècle, du temps du bon roi Robert, grand-père de la malheureuse Jeanne. Déjà le Dante, Florentin, avait illustré la langue toscane par son poème bizarre, mais brillant de beautés naturelles, intitulé *Comédie;* ouvrage dans lequel l'auteur s'éleva dans les détails au-dessus du mauvais goût de son

(*) Voyez aussi le *Recueil des Fabliaux*, par Le Grand.

Digitized by Google

siècle et de son sujet, et rempli de morceaux écrits aussi purement que s'ils étaient du temps de l'Arioste et du Tasse. On ne doit pas s'étonner que l'auteur, l'un des principaux de la faction *gibeline*, persécuté par Boniface VIII et par Charles de Valois, ait, dans son poème, exhalé sa douleur sur les querelles de l'Empire et du sacerdoce. Qu'il soit permis d'insérer ici une faible traduction d'un des passages du Dante concernant ses dissensions : ces monuments de l'esprit humain délassent de la longue attention aux malheurs qui ont troublé la terre.

Jadis on vit dans une paix profonde
De deux soleils les flambeaux luire au monde,
Qui, sans se nuire éclairant les humains,
Du vrai devoir enseignaient les chemins,
Et nous montraient de l'aigle impériale
Et de l'agneau les droits et l'intervalle.
Ce temps n'est plus, et nos cieux ont changé.
L'un des soleils, de vapeurs surchargé,
En s'échappant de sa sainte carrière,
Voulut de l'autre absorber la lumière :
La règle alors devint confusion;
Et l'humble agneau parut un fier lion,
Qui, tout brillant de la pourpre usurpée,
Voulut porter la houlette et l'épée.

Après le Dante, Pétrarque, né en 1304 dans Arezzo, patrie de Gui Arétin, mit dans la langue italienne plus de pureté, avec toute la douceur dont elle était susceptible. On trouve dans ces deux poètes, et surtout dans Pétrarque, un grand nombre de ces

Digitized by Google

traits semblables à ces beaux ouvrages des anciens, qui ont à-la-fois la force de l'antiquité et la fraîcheur du moderne. S'il y a de la témérité à l'imiter, vous la pardonnerez au desir de vous faire connaître, autant que je le puis, le genre dans lequel il écrivait. Voici à-peu-près le commencement de sa belle Ode à la fontaine de Vaucluse, en vers croisés :

Claire fontaine, onde aimable, onde pure,
Où la beauté qui consume mon cœur,
Seule beauté qui soit dans la nature,
Des feux du jour évitait la chaleur;
Arbre heureux dont le feuillage,
Agité par les zéphyrs,
La couvrit de son ombrage,
Qui rappelles mes soupirs
En rappelant son image;
Ornements de ces bords, et filles du matin,
Vous dont je suis jaloux, vous moins brillantes qu'elle,
Fleurs, qu'elle embellissait quand vous touchiez son sein,
Rossignol dont la voix est moins douce et moins belle,
Air devenu plus pur, adorable séjour,
Immortalisé par ses charmes,
Douce clarté des nuits que je préfère au jour,
Lieux dangereux et chers, où de ses tendres armes
L'Amour a blessé tous mes sens;
Écoutez mes derniers accents,
Recevez mes derniéres larmes.

Ces pièces, qu'on appelle *Canzoni*, sont regardées comme ses chefs-d'œuvre; ses autres ouvrages lui firent moins d'honneur : il immortalisa la fontaine de Vaucluse, Laure, et lui-même. S'il n'avait point aimé, il serait beaucoup moins connu. Quelque imparfaite

Digitized by Google

que soit cette imitation, elle fait entrevoir la distance immense qui était alors entre les Italiens et toutes les autres nations. J'ai mieux aimé vous donner quelque légère idée du génie de Pétrarque, de cette douceur et de cette mollesse élégante qui fait son caractère, que de vous répéter ce que tant d'autres ont dit des honneurs qu'on lui offrit à Paris, de ceux qu'il reçut à Rome, de ce triomphe au Capitole en 1341; célèbre hommage que l'étonnement de son siècle payait à son génie alors unique, mais surpassé depuis par l'Arioste et par le Tasse. Je ne passerai pas sous silence que sa famille avait été bannie de Toscane, et dépouillée de ses biens, pendant les dissensions des guelfes et des gibelins, et que les Florentins lui députèrent Boccace, pour le prier de venir honorer sa patrie de sa présence, et y jouir de la restitution de son patrimoine. La Grèce, dans ses plus beaux jours, ne montra jamais plus de goût et plus d'estime pour les talents.

Ce Boccace fixa la langue toscane : il est encore le premier modèle en prose pour l'exactitude et pour la pureté du style, ainsi que par le naturel de la narration. La langue, perfectionnée par ces deux écrivains, ne reçut plus d'altération, tandis que tous les autres peuples de l'Europe, jusqu'aux Grecs mêmes, ont changé leur idiome.

Il y eut une suite non interrompue de poètes italiens qui ont tous passé à la postérité; car le Pulci écrivit après Pétrarque. Le Boyardo, comte de Scandiano, succéda au Pulci; et l'Arioste les surpassa tous par la fécondité de son imagination. N'oublions pas

Digitized by Google

que Pétrarque et Boccace avaient célébré cette infortunée Jeanne de Naples, dont l'esprit cultivé sentait tout leur mérite, et qui fut même une de leurs disciples. Elle était alors dévouée tout entière aux beaux-arts, dont les charmes faisaient oublier les temps criminels de son premier mariage. Ses mœurs changées par la culture de l'esprit, devaient la défendre de la cruauté tragique qui finit ses jours.

Les beaux-arts, qui se tiennent comme par la main, et qui d'ordinaire périssent et renaissent ensemble, sortaient en Italie des ruines de la barbarie. Cimabué, sans aucun secours, était comme un nouvel inventeur de la peinture, au treizième siècle. Le Giotto fit des tableaux qu'on voit encore avec plaisir : il reste surtout de lui cette fameuse peinture qu'on a mise en mosaïque, et qui représente le premier apôtre marchant sur les eaux; on le voit au-dessus de la grande porte de Saint-Pierre de Rome. Brunelleschi commença à réformer l'architecture gothique. Gui d'Arezzo, long-temps auparavant, avait inventé les nouvelles notes de la musique, à la fin du onzième siècle, et rendu cet art plus facile et plus commun.

On fut redevable de toutes ces belles nouveautés aux Toscans. Ils firent tout renaître par leur seul génie, avant que le peu de science qui était resté à Constantinople refluât en Italie avec la langue grecque, par les conquêtes des Ottomans. Florence était alors une nouvelle Athènes; et parmi les orateurs qui vinrent, de la part des villes d'Italie, haranguer Boniface VIII sur son exaltation, on compta

Digitized by Google

dix-huit Florentins. On voit par-là que ce n'est point aux fugitifs de Constantinople qu'on a dû la renaissance des arts. Ces Grecs ne purent enseigner aux Italiens que le grec : ils n'avaient presque aucune teinture des véritables sciences; et c'est des Arabes que l'on tenait le peu de physique et de mathématiques que l'on savait alors.

Il peut paraître étonnant que tant de grands génies se soient élevés dans l'Italie sans protection comme sans modèle, au milieu des dissensions et des guerres : mais Lucrèce, chez les Romains, avait fait son poème de la Nature; Virgile, ses Bucoliques; Cicéron, ses livres de philosophie, dans les horreurs des guerres civiles. Quand une fois une langue commence à prendre sa forme, c'est un instrument que les grands artistes trouvent tout préparé, et dont ils se servent sans s'embarrasser qui gouverne et qui trouble la terre.

Si cette lueur éclaira la seule Toscane, ce n'est pas qu'il n'y eût ailleurs quelques talents; saint Bernard et Abailard, en France, au douzième siècle, auraient pu être regardés comme de beaux-esprits : mais leur langue était un jargon barbare, et ils payèrent en latin tribut au mauvais goût du temps. La rime, à laquelle on assujettit ces hymnes latines des douzième et treizième siècles, est le sceau de la barbarie. Ce n'était pas ainsi qu'Horace chantait les jeux séculaires. La théologie scolastique, fille bâtarde de la philosophie d'Aristote mal traduite et méconnue, fit plus de tort à la raison et aux bonnes études que n'en avaient fait les Huns et les Vandales.

Digitized by Google

L'art des Sophocle n'existait point : on ne connut d'abord en Italie que des représentations naïves de quelques histoires de l'ancien et du nouveau Testament; et c'est de là que la coutume de jouer les mystères passa en France. Ces spectacles étaient originaires de Constantinople. Le poète saint Grégoire de Nazianze les avait introduits pour les opposer aux ouvrages dramatiques des anciens Grecs et des anciens Romains; et comme les chœurs des tragédies grecques étaient des hymnes religieuses, et leur théâtre une chose sacrée, Grégoire de Nazianze et ses successeurs firent des tragédies saintes : mais malheureusement le nouveau théâtre ne l'emporta pas sur celui d'Athènes, comme la religion chrétienne l'emporta sur celle des gentils. Il est resté, de ces pieuses farces, des théâtres ambulants, que promènent encore les bergers de la Calabre : dans les temps de solennités, ils représentent la naissance et la mort de Jésus-Christ. La populace des nations septentrionales adopta aussi bientôt ces usages. On a depuis traité ces sujets avec plus de dignité : nous en voyons de nos jours des exemples dans ces petits opéras qu'on appelle *oratorio;* et enfin les Français ont mis sur la scène des chefs-d'œuvre tirés de l'ancien Testament.

Les confrères de la passion, en France, vers le seizième siècle, firent paraître Jésus-Christ sur la scène. Si la langue française avait été alors aussi majestueuse qu'elle était naïve et grossière, si parmi tant d'hommes ignorants et lourds il s'était trouvé un homme de génie, il est à croire que la mort d'un juste persécuté

Digitized by Google

par des prêtres juifs, et condamné par un préteur romain, eût pu fournir un ouvrage sublime : mais il eût fallu un temps éclairé; et dans ce temps éclairé on n'eût pas permis ces représentations.

Les beaux-arts n'étaient pas tombés dans l'Orient; et puisque les poésies du Persan Sadi sont encore aujourd'hui dans la bouche des Persans, des Turcs et des Arabes, il faut bien qu'elles aient du mérite. Il était contemporain de Pétrarque, et il a autant de réputation que lui. Il est vrai qu'en général le bon goût n'a guère été le partage des Orientaux : leurs ouvrages ressemblent aux titres de leurs souverains, dans lesquels il est souvent question du soleil et de la lune. L'esprit de servitude paraît naturellement ampoulé, comme celui de la liberté est nerveux, et celui de la vraie grandeur est simple. Les Orientaux n'ont point de délicatesse, parce que les femmes ne sont point admises dans la société; ils n'ont ni ordre ni méthode, parce que chacun s'abandonne à son imagination dans la solitude, où ils passent une partie de leur vie, et que l'imagination par elle-même est déréglée. Ils n'ont jamais connu la véritable éloquence, telle que celle de Démosthène et de Cicéron. Qui aurait-on eu à persuader en Orient? des esclaves. Cependant ils ont de beaux éclats de lumière; ils peignent avec la parole : et quoique les figures soient souvent gigantesques et incohérentes, on y trouve du sublime. Vous aimerez peut-être à revoir ici ce passage de Sadi, que j'avais traduit en vers blancs, et qui ressemble à quelques passages des prophètes hébreux.

Digitized by Google

C'est une peinture de la grandeur de Dieu; lieu-commun, à la vérité, mais qui vous fera connaître le génie de la Perse :

Il sait distinctement ce qui ne fut jamais;
De ce qu'on n'entend point son oreille est remplie;
Prince, il n'a pas besoin qu'on le serve à genoux;
Juge, il n'a pas besoin que sa loi soit écrite.
De l'éternel burin de sa prévision
Il a tracé nos traits dans le sein de nos mères.
De l'aurore au couchant il porte le soleil;
Il sème de rubis les masses des montagnes.
Il prend deux gouttes d'eau : de l'une il fait un homme;
De l'autre il arrondit la perle au fond des mers.
L'être au son de sa voix fut tiré du néant.
Qu'il parle, et dans l'instant l'univers va rentrer
Dans les immensités de l'espace et du vide;
Qu'il parle, et l'univers repasse en un clin-d'œil
Des abîmes du rien dans les plaines de l'être.

Si les belles-lettres étaient ainsi cultivées sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, c'est une preuve que les autres arts qui contribuent aux agréments de la vie étaient très-connus. On n'a le superflu qu'après le nécessaire; mais ce nécessaire manquait encore dans presque toute l'Europe. Que connaissait-on en Allemagne, en France, en Angleterre, en Espagne, et dans la Lombardie septentrionale? les coutumes barbares et féodales, aussi incertaines que tumultueuses, les duels, les tournois, la théologie scolastique, et les sortiléges.

On célébrait toujours dans plusieurs églises la fête

Digitized by Google

de l'âne, ainsi que celle des innocents et des fous. On amenait un âne devant l'autel, et on lui chantait pour antienne : *Amen, amen, asine;* « eh eh eh, sire âne, « eh eh eh, sire âne. »

Du Cange et ses continuateurs, les compilateurs les plus exacts, citent un manuscrit de cinq cents ans, qui contient l'hymne de l'âne :

Orientis partibus
Adventavit asinus
Pulcher et fortissimus.

Eh! sire âne, çà chantez,
Belle bouche, rechignez,
Vous aurez du foin assez.

Une fille représentant la mère de Dieu allant en Egypte, montée sur cet âne, et tenant un enfant entre ses bras, conduisait une longue procession; et à la fin de la messe, au lieu de dire, *Ite, missa est*, le prêtre se mettait à braire trois fois de toutes ses forces, et le peuple répondait par les mêmes cris.

Cette superstition de sauvages venait pourtant d'Italie. Mais quoiqu'au treizième et au quatorzième siècle quelques Italiens commençassent à sortir des ténèbres, toute la populace y était toujours plongée. On avait imaginé à Vérone que l'âne qui porta Jésus-Christ avait marché sur la mer, et était venu jusque sur les bords de l'Adige par le golfe de Venise; que Jésus-Christ lui avait assigné un pré pour sa pâture, qu'il y avait vécu long-temps, qu'il y était mort. On enferma ses os dans un âne artificiel, qui fut déposé dans l'église de Notre-Dame des Orgues sous la

Digitized by Google

garde de quatre chanoines; ces reliques furent portées en procession trois fois l'année avec la plus grande solennité.

Ce fut cet âne de Vérone qui fit la fortune de Notre-Dame de Lorette. Le pape Boniface VIII, voyant que la procession de l'âne attirait beaucoup d'étrangers, crut que la maison de la Vierge Marie en attirerait davantage, et ne se trompa point : il autorisa cette fable de son autorité apostolique. Si le peuple croyait qu'un âne avait marché sur la mer, de Jérusalem jusqu'à Vérone, il pouvait bien croire que la maison de Marie avait été transportée de Nazareth à Loretto. La petite maison fut bientôt enfermée dans une église superbe; les voyages des pélerins, et les présents des princes, rendirent ce temple aussi riche que celui d'Ephèse. Les Italiens s'enrichissaient du moins de l'aveuglement des autres peuples : mais ailleurs on embrassait la superstition pour elle-même, et seulement en s'abandonnant à l'instinct grossier et à l'esprit du temps. Vous avez observé plus d'une fois que ce fanatisme, auquel les hommes ont tant de penchant, a toujours servi non-seulement à les rendre plus abrutis, mais plus méchants. La religion pure adoucit les mœurs en éclairant l'esprit; et la superstition, en l'aveuglant, inspire toutes les fureurs.

Il y avait en Normandie, qu'on appelle le pays de sapience, un abbé des conards, qu'on promenait dans plusieurs villes sur un char à quatre chevaux, la mitre en tête, la crosse à la main, donnant des bénédictions et des mandements.

Digitized by Google

Un roi des ribauds était établi à la cour par lettres-patentes. C'était dans son origine un chef, un juge d'une petite garde du palais (*), et ce fut ensuite un fou de cour qui prenait un droit sur les filous et sur les filles publiques. Point de villes qui n'eût des confréries d'artisans, de bourgeois, de femmes : les plus extravagantes cérémonies y étaient érigées en mystères sacrés; et c'est de là que vient la société des francs-maçons, échappée au temps, qui a détruit toutes les autres.

La plus méprisable de toutes ces confréries fut celle des flagellants, et ce fut la plus étendue. Elle avait commencé d'abord par l'insolence de quelques prêtres, qui s'avisèrent d'abuser de la faiblesse des pénitents publics jusqu'à les fustiger. On voit encore un reste de cet usage dans les baguettes dont sont armés les pénitenciers à Rome; ensuite les moines se fustigèrent, s'imaginant que rien n'était plus agréable à Dieu que le dos cicatrisé d'un moine. Pierre Damien, dans le onzième siècle, excita les séculiers mêmes à se fouetter tout nus. On vit, en 1260, plusieurs confréries de pélerins courir toute l'Italie, armés de fouets; ils parcoururent ensuite une partie de l'Europe. Cette association fit même une secte, qu'il fallut enfin dissiper.

Tandis que des troupes de gueux couraient le monde en se fustigeant, des fous marchaient dans presque toutes les villes à la tête des processions, avec

(*) Le prévôt de l'hôtel, avant Charles VI, se nommait prévôt des ribauds. G.

Digitized by Google

une robe plissée, des grelots, une marotte; et la mode s'est est encore conservée dans les villes des Pays-bas, et en Allemagne. Nos nations septentrionales avaient pour toute littérature, en langue vulgaire, les farces nommées *moralités*, suivies de celles de la *mère sotte* et du *prince des sots*.

On n'entendait parler que de révélations, de possessions, de maléfices. On ose accuser la femme de Philippe III d'adultère; et le roi envoie consulter une béguine pour savoir si sa femme est innocente ou coupable. Les enfants de Philippe-le-Bel font entre eux une association par écrit, et se promettent un secours mutuel contre ceux qui voudront les faire périr par la magie. On brûle, par arrêt du parlement, une sorcière qui a fabriqué avec le diable un acte en faveur de Robert d'Artois. La maladie de Charles VI est attribuée à un sortilège, et on fait venir un magicien pour le guérir. La princesse de Glocester, en Angleterre, est condamnée à faire amende honorable devant l'Eglise de Saint-Paul, ainsi qu'on l'a déjà remarqué; et une baronne du royaume, sa prétendue complice, est brûlée vive comme sorcière.

Si ces horreurs enfantées par la crédulité tombaient sur les premières personnes des royaumes de l'Europe, on voit assez à quoi étaient exposés les simples citoyens. C'était encore là le moindre des malheurs.

L'Allemagne, la France, l'Espagne, tout ce qui n'était pas en Italie grande ville commerçante, était absolument sans police. Les bourgades murées de

Digitized by Google

la Germanie et de la France furent saccagées dans les guerres civiles. L'Empire grec fut inondé par les Turcs. L'Espagne était encore partagée entre les chrétiens et les mahométans arabes; et chaque parti était déchiré souvent par des guerres intestines. Enfin, du temps de Philippe de Valois, d'Edouard III, de Louis de Bavière, de Clément VI, une peste générale enlève ce qui avait échappé au glaive et à la misère.

Immédiatement avant ces temps du quatorzième siècle, on a vu les croisades dépeupler et appauvrir notre Europe. Remontez depuis ces croisades aux temps qui s'écoulèrent après la mort de Charlemagne, ils ne sont pas moins malheureux, et sont encore plus grossiers. La comparaison de ces siècles avec le nôtre (quelques perversités et quelques malheurs que nous puissions éprouver) doit nous faire sentir notre bonheur, malgré ce penchant presque invincible que nous avons à louer le passé aux dépens du présent.

Il ne faut pas croire que tout ait été sauvage : il y eut de grandes vertus dans tous les états, sur le trône et dans les cloîtres, parmi les chevaliers, parmi les ecclésiastiques : mais ni un saint Louis ni un saint Ferdinand ne purent guérir les plaies du genre humain. La longue querelle des empereurs et des papes, la lutte opiniâtre de la liberté de Rome contre les Césars de l'Allemagne et contre les pontifes romains, les schismes fréquents, et enfin le grand schisme d'Occident, ne permirent pas à des

Digitized by Google

papes élus dans le trouble d'exercer des vertus que des temps paisibles leur auraient inspirées. La corruption des mœurs pouvait-elle ne se pas étendre jusqu'à eux? Tout homme est formé par son siècle : bien peu s'élèvent au-dessus des mœurs du temps. Les attentats dans lesquels plusieurs papes furent entraînés, leurs scandales autorisés par un exemple général, ne peuvent pas être ensevelis dans l'oubli. A quoi sert la peinture de leurs vices et de leurs désastres? à faire voir combien Rome est heureuse depuis que la décence et la tranquillité y règnent. Quel plus grand fruit pouvons-nous retirer de toutes les vicissitudes recueillies dans cet Essai sur les Mœurs, que de nous convaincre que toute nation a toujours été malheureuse jusqu'à ce que les lois et le pouvoir législatif aient été établis sans contradiction?

De même que quelques monarques, quelques pontifes, dignes d'un meilleur temps, ne purent arrêter tant de désordres, quelques bons esprits nés dans les ténèbres des nations septentrionales ne purent y attirer les sciences et les arts.

Le roi de France Charles V, qui rassembla environ neuf cents volumes cent ans avant que la bibliothèque du Vatican fût fondée par Nicolas V, encouragea en vain les talents : le terrain n'était pas préparé pour porter de ces fruits étrangers. On a recueilli quelques malheureuses compositions de ce temps : c'est faire un amas de cailloux tirés d'antiques masures, quand on est entouré de palais. Il fut obligé

Digitized by Google

de faire venir de Pise un astrologue; et Catherine, fille de cet astrologue, qui écrivit en français, prétend que Charles disait : « Tant que doctrine sera honorée « en ce royaume, il continuera à prospérité ». Mais la doctrine fut inconnue, le goût encore plus. Un malheureux pays dépourvu de lois fixes, agité par des guerres civiles, sans commerce, sans police, sans coutumes écrites, et gouverné par mille coutumes différentes; un pays dont la moitié s'appelait la langue d'*Oui* ou d'*Oil*, et l'autre la langue d'*Oc*, pouvait-il n'être pas barbare? La noblesse française eut seulement l'avantage d'un extérieur plus brillant que les autres nations.

Quand Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, avait passé en Italie, les Lombards, les Toscans mêmes prirent les modes des Français. Ces modes étaient extravagantes : c'était un corps qu'on laçait par derrière, comme aujourd'hui ceux des filles; c'était de grandes manches pendantes, un capuchon dont la pointe traînait à terre. Les chevaliers français donnaient pourtant de la grâce à cette mascarade, et justifiaient ce qu'avait dit Frédéric II : *Plas me el cavalier Frances.* Il eût mieux valu connaître alors la discipline militaire; la France n'eût pas été la proie de l'étranger sous Philippe de Valois, Jean et Charles VI. Mais comment était-elle plus familière aux Anglais? c'est peut-être que combattant loin de leur patrie, ils sentaient plus le besoin de cette discipline, ou plutôt parce que la nation a un courage plus tranquille et plus réfléchi.

Digitized by Google

CHAPITRE LXXXIII.

Affranchissements, priviléges des villes, États-généraux.

De l'anarchie générale de l'Europe, de tant de désastres mêmes, naquit le bien inestimable de la liberté, qui a fait fleurir peu-à-peu les villes impériales et tant d'autres cités.

Vous avez déjà observé que dans les commencements de l'anarchie féodale presque toutes les villes étaient peuplées plutôt de serfs que de citoyens, comme on le voit encore en Pologne, où il n'y a que trois ou quatre villes qui puissent posséder des terres, et où les habitants appartiennent à leur seigneur, qui a sur eux droit de vie et de mort. Il en fut de même en Allemagne et en France. Les empereurs commencèrent par affranchir plusieurs villes; et, dès le treizième siècle, elles s'unirent pour leur défense commune contre les seigneurs de châteaux qui subsistaient de brigandage.

Louis-le-Gros (*), en France, suivit cet exemple dans ses domaines, pour affaiblir des seigneurs qui lui faisaient la guerre. Les seigneurs eux-mêmes vendirent à leurs petites villes la liberté, pour avoir de quoi soutenir en Palestine l'honneur de la chevalerie.

(*) Louis VI.

Digitized by Google

Enfin, en 1167, le pape Alexandre III déclare, au nom du concile, « que tous les chrétiens devaient « être exempts de la servitude ». Cette loi seule doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples, ainsi que ses efforts pour soutenir la liberté de l'Italie doivent rendre son nom précieux aux Italiens.

C'est en vertu de cette loi que, long-temps après, le roi Louis Hutin (*) dans ses chartes déclara que tous les serfs qui restaient encore en France devaient être affranchis, « parce que c'est, dit-il, le royaume « des Francs ». Il faisait, à la vérité, payer cette liberté : mais pouvait-on l'acheter trop cher?

Cependant les hommes ne rentrèrent que par degrés et très-difficilement dans leur droit naturel. Louis Hutin ne put forcer les seigneurs ses vassaux à faire, pour les sujets de leurs domaines, ce qu'il faisait pour les siens. Les cultivateurs, les bourgeois mêmes, restèrent encore long-temps hommes de *poest*, hommes de puissance, attachés à la glèbe, ainsi qu'ils le sont encore en plusieurs provinces d'Allemagne. Ce ne fut guère, en France, que du temps de Charles VII que la servitude fut abolie dans les principales villes. Enfin il est si difficile de faire bien, qu'en 1778, temps auquel je revois ce chapitre, il est encore quelques cantons en France où le peuple est esclave, et, ce qui est aussi horrible que contradictoire, esclave de moines.

Le monde avec lenteur marche vers la sagesse.

(*) Louis X.

Digitized by Google

Avant Louis Hutin les rois anoblirent quelques citoyens. Philippe-le-Hardi, fils de saint Louis, anoblit Raoul, qu'on appelait Raoul-l'Orfèvre, non que ce fût un ouvrier; son anoblissement eût été ridicule : c'était celui qui gardait l'argent du roi. On appelait *orfèvres* ces dépositaires, ainsi qu'on les nomme encore à Londres, où l'on a retenu beaucoup de coutumes de l'ancienne France : et saint Louis anoblit sans doute son chirurgien La Brosse, puisqu'il le fit son chambellan.

Les communautés des villes avaient commencé en France, sous Philippe-le-Bel, en 1301, à être admises dans les états-généraux, qui furent alors substitués aux anciens parlements de la nation, composés auparavant des seigneurs et des prélats. Le tiers-état y forma son avis sous le nom de requête; cette requête fut présentée à genoux. L'usage a toujours subsisté que les députés du tiers-état parlassent aux rois un genou en terre, ainsi que les gens du parlement, du parquet, et le chancelier même, dans les lits de justice. Ces premiers états-généraux furent tenus pour s'opposer aux prétentions du pape Boniface VIII. Il faut avouer qu'il était triste pour l'humanité qu'il n'y eût que deux ordres dans l'Etat; l'un composé des seigneurs des fiefs, qui ne faisaient pas la cinq-millième partie de la nation; l'autre du clergé, bien moins nombreux encore, et qui, par son institution sacrée, est destiné à un ministère supérieur, étranger aux affaires temporelles. Le corps de la nation avait donc été compté pour rien jusque-là. C'était une des

Digitized by Google

véritables raisons qui avaient fait languir le royaume de France en étouffant toute industrie. Si en Hollande et en Angleterre le corps de l'Etat n'était formé que de barons séculiers et ecclésiastiques, ces peuples n'auraient pas dans la guerre de 1701 tenu la balance de l'Europe. Dans les républiques, à Venise, à Gènes, le peuple n'eut jamais de part au gouvernement, mais il ne fut jamais esclave. Les citadins d'Italie étaient fort différents des bourgeois des pays du nord; les bourgeois en France, en Allemagne, étaient bourgeois d'un seigneur, d'un évêque, ou du roi, ils appartenaient à un homme; les citadins n'appartenaient qu'à la république. Ce qu'il y a d'affreux c'est qu'il est resté encore en France trop de serfs de glèbe.

Philippe-le-Bel, à qui on reproche son peu de fidélité sur l'article des monnaies, sa persécution contre les Templiers, et une animosité peut-être trop acharnée contre Boniface VIII et contre sa mémoire, fit donc beaucoup de bien à la nation en appelant le tiers-état aux assemblées générales de la France.

Il est essentiel de faire sur les états-généraux de France une remarque que nos historiens auraient dû faire, c'est que la France est le seul pays du monde où le clergé fasse un ordre de l'Etat : partout ailleurs les prêtres ont du crédit, des richesses; ils sont distingués du peuple par leurs vêtements : mais ils ne composent point un ordre légal, une nation dans la nation. Ils ne sont ordre de l'Etat ni

Digitized by Google

à Rome ni à Constantinople; ni le pape ni le grand Turc n'assemblent jamais le clergé, la noblesse et le tiers-état : l'*uléma*, qui est le clergé des Turcs, est un corps formidable, mais non pas ce que nous appelons un ordre de la nation. En Angleterre, les évêques siégent en parlement; mais ils y siégent comme barons et non comme prêtres. Les évêques, les abbés ont séance à la diète d'Allemagne; mais c'est en qualité d'électeurs, de princes, de comtes. La France est la seule où l'on dise « le clergé, la « noblesse, et le peuple. »

La chambre des communes en Angleterre commençait à se former dans ces temps-là, et prit un grand crédit dès l'an 1300. Ainsi le chaos du gouvernement commençait à se débrouiller presque partout, par les malheurs mêmes que le gouvernement féodal trop anarchique avait partout occasionnés; mais les peuples, en reprenant tant de liberté et tant de droits, ne purent de long-temps sortir de la barbarie où l'abrutissement, qui naît d'une longue servitude, les avait réduits. Ils acquirent la liberté; ils furent comptés pour des hommes : mais ils n'en furent ni plus polis ni plus industrieux. Les guerres cruelles d'Edouard III et de Henri V plongèrent le peuple en France dans un état pire que l'esclavage; et il ne respira que dans les dernières années de Charles VII. Il ne fut pas moins malheureux en Angleterre après le règne de Henri V. Son sort fut moins à plaindre en Allemagne, du temps de Venceslas et de Sigismond, parce que les villes impériales étaient déjà puissantes.

Digitized by Google

CHAPITRE LXXXIV.

Tailles et Monnaies.

Le tiers-état ne servit, en 1345, aux états tenus par Philippe de Valois, qu'à donner son consentement au premier impôt des aides et des gabelles : mais il est certain que si les états avaient été assemblés plus souvent en France ils eussent acquis plus d'autorité; car immédiatement après le gouvernement de ce même Philippe de Valois, devenu odieux par la fausse monnaie, et décrédité par ses malheurs, les états de 1355, dont nous avons déjà parlé, nommèrent eux-mêmes des commissaires des trois ordres pour recueillir l'argent qu'on accordait au roi. Ceux qui donnent ce qu'ils veulent, et comme ils veulent, partagent l'autorité souveraine : voilà pourquoi les rois n'ont convoqué de ces assemblées que quand ils n'ont pu s'en dispenser. Ainsi le peu d'habitude que la nation a eue d'examiner ses besoins, ses ressources et ses forces, a toujours laissé les états-généraux destitués de cet esprit de suite, et de cette connaissance de leurs affaires qu'ont les compagnies réglées. Convoqués de loin en loin, ils se demandaient les lois et les usages, au lieu d'en faire : ils étaient étonnés et incertains. Les parlements d'Angleterre se sont donné plus de prérogatives: ils se sont établis et maintenus dans le droit d'être un corps nécessaire représentant

Digitized by Google

la nation. C'est là qu'on connaît surtout la différence des deux peuples : tous deux partis des mêmes principes, leur gouvernement est devenu entièrement différent; il était alors tout semblable. Les états d'Aragon, ceux de Hongrie, les diètes d'Allemagne avaient encore de plus grands priviléges.

Les états-généraux de France, ou plutôt de la partie de la France qui combattait pour son roi Charles VII contre l'usurpateur Henri V, lui accordèrent généreusement une taille générale en 1426, dans le fort de la guerre, dans la disette, dans le temps même où l'on craignait de laisser les terres sans culture (ce sont les propres mots prononcés dans la harangue du tiers-état) : cet impôt depuis ce temps fut perpétuel. Les rois auparavant vivaient de leurs domaines : mais il ne restait presque plus de domaines à Charles VII; et, sans les braves guerriers qui se sacrifièrent pour lui et pour la patrie, sans le connétable de Richemont qui le maîtrisait, mais qui le servait à ses dépens, il était perdu.

Bientôt après, les cultivateurs, qui avaient payé auparavant des tailles à leurs seigneurs, dont ils avaient été serfs, payèrent ce tribut au roi seul, dont ils furent sujets. Ce n'est pas que les rois n'eussent aussi levé des tailles, même avant saint Louis, dans les terres du patrimoine royal : on connaît la taille de *pain et vin*, payée d'abord en nature, et ensuite en argent. Ce mot de *taille* venait de l'usage des collecteurs de marquer sur une petite taille de bois ce que les contribuables avaient donné : rien n'était plus

Digitized by Google

rare que d'écrire chez le commun peuple. Les coutumes mêmes des villes n'étaient point écrites; et ce fut ce même Charles VII qui ordonna qu'on les rédigeât, en 1454, lorsqu'il eut remis dans le royaume la police et la tranquillité dont il avait été privé depuis si long-temps, et lorsqu'une si longue suite d'infortunes eut fait naître une nouvelle forme de gouvernement.

Je considère donc ici en général le sort des hommes plutôt que les révolutions du trône. C'est au genre humain qu'il eût fallu faire attention dans l'histoire; c'est là que chaque écrivain eût dû dire, *homo sum:* mais la plupart des historiens ont décrit des batailles.

Ce qui troublait encore en Europe l'ordre public, la tranquillité, la fortune des familles, c'était l'affaiblissement des monnaies. Chaque seigneur en faisait frapper, et altérait le titre et le poids, se faisant à lui-même un préjudice durable pour un bien passager : les rois avaient été obligés par la nécessité des temps de donner ce funeste exemple. J'ai déjà remarqué que l'or d'une partie de l'Europe, et surtout de la France, avait été englouti en Asie et en Afrique par les infortunes des croisades : il fallut donc, dans les besoins toujours renaissants, augmenter la valeur numéraire des monnaies. La livre, dans le temps du roi Charles V, après qu'il eut conquis son royaume, valait entre huit et neuf de nos livres numéraires : sous Charlemagne elle avait été réellement le poids d'une livre de douze onces. La livre de Charles V ne

Digitized by Google

fut donc en effet qu'environ deux treizièmes de l'ancienne livre : donc une famille qui aurait eu pour vivre une ancienne redevance, une inféodation, un droit payable en argent, était devenue six fois et demie plus pauvre.

Qu'on juge, par un exemple plus frappant encore, du peu d'argent qui roulait dans un royaume tel que la France : ce même Charles V déclara que les fils de France auraient un apanage de douze mille livres de rente; ces douze mille livres n'en valent aujourd'hui qu'environ cent mille. Quelle petite ressource pour le fils d'un roi! Les espèces n'étaient pas moins rares en Allemagne, en Espagne, en Angleterre.

Le roi Edouard III fut le premier qui fit frapper des espèces d'or. Qu'on songe que les Romains n'en eurent que six cent cinquante ans après la fondation de Rome.

Henri V n'avait que cinquante-six mille livres sterling, environ douze cent vingt mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui, pour tout revenu; c'est avec ce faible secours qu'il voulut conquérir la France : aussi après la victoire d'Azincourt il était obligé d'aller emprunter de l'argent dans Londres, et de mettre tout en gage pour recommencer la guerre. Et enfin les conquêtes se faisaient avec le fer plus qu'avec l'or.

On ne connaissait alors en Suède que de la monnaie de fer et de cuivre. Il n'y avait d'argent en Danemark que celui qui avait passé dans ce pays par le commerce de Lubeck, en très-petite quantité.

Digitized by Google

Dans cette disette générale d'argent qu'on éprouvait en France après les croisades, le roi Philippe-le-Bel avait non-seulement haussé le prix fictif et idéal des espèces; il en fit fabriquer de bas aloi, il y fit mêler trop d'alliage : en un mot c'était de la fausse monnaie; et les séditions qu'excita cette manœuvre, ne rendirent pas la nation plus heureuse. Philippe de Valois avait encore été plus loin que Philippe-le-Bel; il faisait jurer sur les Evangiles aux officiers des monnaies de garder le secret : il leur enjoint, dans son ordonnance, de tromper les marchands, « de façon, « dit-il, qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'il y ait muta- « tion de poids ». Mais comment pouvait-il se flatter que cette infidélité ne serait point découverte? et quel temps que celui où l'on était forcé d'avoir recours à de tels artifices! quel temps où presque tous les seigneurs de fiefs, depuis saint Louis, faisaient ce qu'on reproche à Philippe-le-Bel et à Philippe de Valois! Ces seigneurs vendirent en France au souverain leur droit de battre monnaie : ils l'ont tous conservé en Allemagne; et il en a résulté quelquefois de grands abus, mais non de si universels ni de si funestes.

Digitized by Google

CHAPITRE LXXXV.

Du Parlement de Paris jusqu'à Charles VII.

Si Philippe-le-Bel, qui fit tant de mal en altérant la bonne monnaie de saint Louis, fit beaucoup de bien en appelant aux assemblées de la nation les citoyens qui sont en effet le corps de la nation, il n'en fit pas moins en instituant sous le nom de parlement une cour souveraine de judicature sédentaire à Paris.

Ce qu'on a écrit sur l'origine et sur la nature du parlement de Paris ne donne que des lumières confuses, parce que tout passage des anciens usages aux nouveaux échappe à la vue. L'un veut que les chambres des enquêtes et des requêtes représentent précisément les anciens conquérants de la Gaule; l'autre prétend que le parlement n'a d'autre droit de rendre justice que parce que les anciens pairs étaient les juges de la nation, et que le parlement est appelé *la cour des pairs.*

Un peu d'attention rectifiera ces idées. Il se fit un grand changement en France sous Philippe-le-Bel, au commencement du quatorzième siècle; c'est que le grand gouvernement féodal et aristocratique était miné peu-à-peu dans les domaines du roi de France; c'est que Philippe-le-Bel érigea presque en même temps ce qu'on appela les parlements de Paris, de

Digitized by Google

Toulouse, de Normandie, et les grands jours de Troyes, pour rendre la justice; c'est que le parlement de Paris était le plus considérable par son grand district, que Philippe-le-Bel le rendit sédentaire à Paris, et que Philippe-le-Long le rendit perpétuel. Il était le dépositaire et l'interprète des lois anciennes et nouvelles, le gardien des droits de la couronne, et l'oracle de la nation; mais il ne représentait nullement la nation : pour la représenter il faut, ou être nommé par elle, ou en avoir le droit inhérent en sa personne. Les officiers de ce parlement (excepté les pairs) étaient nommés par le roi, payés par le roi, amovibles par le roi.

Le conseil étroit du roi, les états-généraux, le parlement, étaient trois choses très-différentes : les états-généraux étaient véritablement l'ancien parlement de toute la nation, auxquels on ajouta les députés des communes : l'étroit conseil (*) du roi était composé des grands officiers qu'il voulait y admettre, et surtout des pairs du royaume, qui étaient tous princes du sang; et la cour de justice, nommée parlement, devenue sédentaire à Paris, était d'abord composée d'évêques et de chevaliers, assistés de légistes, soit tonsurés, soit laïcs, instruits des procédures.

Il fallait bien que les pairs eussent droit de séance dans cette cour, puisqu'ils étaient originairement les juges de la nation; mais quand les pairs n'y auraient pas eu droit de séance, elle n'en eût pas moins été

(*) Le conseil intime.

Digitized by Google

une cour suprême de judicature, comme la chambre impériale d'Allemagne est une cour suprême, quoique les électeurs, ni les autres princes de l'Empire, n'y aient jamais assisté, et comme le conseil de Castille est encore une juridiction suprême, quoique les grands d'Espagne n'aient pas le privilége d'y avoir séance.

Ce parlement n'était pas tel que les anciennes assemblées des champs de mars et de mai dont il retenait le nom : les pairs eurent le droit, à la vérité, d'y assister; mais ces pairs n'étaient pas, comme ils le sont encore en Angleterre, les seuls nobles du royaume : c'étaient des princes relevant de la couronne; et quand on en créait de nouveaux, on n'osait les prendre que parmi les princes. La Champagne ayant cessé d'être une pairie, parce que Philippe-le-Bel l'avait acquise par son mariage, il érigea en pairie la Bretagne et l'Artois. Les souverains de ces états ne venaient pas sans doute juger des causes au parlement de Paris; mais plusieurs évêques y venaient.

Ce nouveau parlement s'assemblait d'abord deux fois l'an : on changeait souvent les membres de cette cour de justice; et le roi les payait de son trésor pour chacune de leurs séances.

On appela ces parlements *cours souveraines :* le président s'appelait le souverain du corps, ce qui ne voulait dire que le chef; témoin ces mots exprès de l'ordonnance de Philippe-le-Bel : « Que nul maître « ne s'absente de la chambre sans le congé de son sou- « verain ». Je dois encore remarquer qu'il n'était pas

Digitized by Google

permis d'abord de plaider par procureur; il fallait venir *ester à droit* soi-même, à moins d'une dispense expresse du roi.

Si les prélats avaient conservé leur droit d'assister aux séances de cette compagnie toujours subsistante, elle eût pu devenir à la longue une assemblée d'états-généraux perpétuelle. Les évêques en furent exclus sous Philippe-le-Long, en 1320. Ils avaient d'abord présidé au parlement, et précédé le chancelier. Le premier laïc qui présida dans cette compagnie par ordre du roi, en 1320, fut un haut-baron, comte de Boulogne, possédant les droits régaliens, en un mot un prince. Tous les hommes de loi ne prirent que le titre de conseiller, jusque vers l'an 1350. Ensuite les jurisconsultes étant devenus présidents, ils portèrent le manteau de cérémonie des chevaliers : ils eurent les priviléges de la noblesse; on les appela souvent *chevaliers ès lois :* mais les nobles de nom et d'armes affectèrent toujours de mépriser cette noblesse paisible. Les descendants des hommes de loi ne sont point encore reçus dans les chapitres d'Allemagne. C'est un reste de l'ancienne barbarie d'attacher de l'avilissement à la plus belle fonction de l'humanité, celle de rendre la justice.

On objecte que ce n'est pas la fonction de rendre la justice qui les avilissait, puisque les pairs et les rois la rendaient; mais que des hommes nés dans une condition servile, introduits d'abord au parlement de Paris pour instruire les procès, et non pour donner leur voix, et ayant prétendu depuis les droits

Digitized by Google

de la noblesse, à qui seule il appartenait de juger la nation, ne devaient pas partager avec cette noblesse des honneurs incommunicables. Le célèbre Fénélon, archevêque de Cambrai, dans une lettre à notre académie française, nous écrit que, pour être digne de faire l'histoire de France, il faut être versé dans nos anciens usages; qu'il faut savoir, par exemple, que les conseillers du parlement furent originairement des serfs qui avaient étudié nos lois, et qui conseillaient les nobles dans la cour du parlement. Cela peut être vrai de quelques-uns élevés à cet honneur par le mérite : mais il est plus vrai encore que la plupart n'étaient point serfs; qu'ils étaient fils de bons bourgeois dès long-temps affranchis, vivant librement sous la protection des rois, dont ils étaient bourgeois. Cet ordre de citoyens, en tout temps et en tout pays, a plus de facilités pour s'instruire que les hommes nés dans l'esclavage.

Ce tribunal était, comme vous savez, ce qu'est en Angleterre la cour appelée *du banc du roi*. Les rois anglais, vassaux de ceux de France, imitèrent en tout les usages de leurs suzerains. Il y avait un procureur du roi au parlement de Paris; il y en eut un au banc du roi d'Angleterre : le chancelier de France peut résider aux parlements français, le chancelier d'Angleterre au banc de Londres. Le roi et les pairs anglais peuvent casser les jugements du banc, comme le roi de France casse les arrêts du parlement en son conseil d'état, et comme il les casserait avec les pairs, les hauts-barons, et la noblesse dans les états-généraux,

Digitized by Google

qui sont le parlement de la nation. La cour du banc ne peut faire de lois, de même que le parlement de Paris n'en peut faire. Ce mot de *banc* prouve la ressemblance parfaite; le banc des présidents a retenu son nom chez nous, et nous l'appelons encore aujourd'hui *le grand banc.*

La forme du gouvernement anglais n'a point changé comme la nôtre; nous l'avons déjà remarqué. Les états-généraux anglais ont subsisté toujours; ils ont partagé la législation : les nôtres, rarement convoqués, sont hors d'usage. Les cours de justice, appelées parmi nous *parlements,* étant devenues perpétuelles, et s'étant enfin considérablement accrues, ont acquis insensiblement, tantôt par la concession des rois, tantôt par l'usage, tantôt même par le malheur des temps, des droits qu'ils n'avaient ni sous Philippe-le-Bel, ni sous ses fils, ni sous Louis XI.

Le plus grand lustre du parlement de Paris vint de la coutume que les rois de France introduisirent de faire enregistrer leurs traités et leurs édits à cette chambre du parlement sédentaire, afin que le dépôt en fût plus authentique. D'ailleurs cette chambre n'entrait dans aucune affaire d'état, ni dans celles des finances : tout ce qui regardait les revenus du roi et les impôts était incontestablement du ressort de la chambre des comptes. Les premières remontrances du parlement sur les finances sont du temps de François Ier.

Tout change chez les Français beaucoup plus que chez les autres peuples. Il y avait une ancienne cou-

Digitized by Google

tume, par laquelle on n'exécutait aucun arrêt, portant peine afflictive, que cet arrêt ne fût signé du souverain. Il en est encore ainsi en Angleterre, comme en beaucoup d'autres Etats : rien n'est plus humain et plus juste. Le fanatisme, l'esprit de parti, l'ignorance, ont fait condamner à mort plusieurs citoyens innocents. Ces citoyens appartiennent au roi, c'est-à-dire à l'Etat; on ôte un homme à la patrie, on flétrit sa famille sans que celui qui représente la patrie le sache. Combien d'innocents accusés d'hérésie, de sorcellerie et de mille crimes imaginaires, auraient dû la vie à un roi éclairé !

Loin que Charles VI fût éclairé, il était dans cet état déplorable qui rend un homme le jouet des hommes.

Ce fut dans ce parlement perpétuel, établi à Paris, au palais de saint Louis, que Charles VI tint, le 23 décembre 1420, ce fameux lit de justice en présence du roi d'Angleterre Henri V; ce fut là qu'il nomma « son très-amé fils Henri, héritier, régent du royaume. » Ce fut là que le propre fils du roi ne fut nommé que « Charles, soi-disant dauphin, » et que tous les complices du meurtre de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, furent déclarés criminels de lèse-majesté, et privés de toute succession : ce qui était en effet condamner le dauphin sans le nommer.

Il y a bien plus; on assure que les registres du parlement, sous l'année 1420, portent que précédemment le dauphin (depuis Charles VII) avait été ajourné trois fois à son de trompe au mois de janvier, et condamné par contumace au bannissement perpé-

Digitized by Google

tuel; « de quoi, » ajoute ce registre, « il appela à Dieu « et à son épée ». Si le registre est véritable, il se passa donc près d'une année entre la condamnation et le lit de justice, qui ne confirma que trop ce funeste arrêt. Il n'est point étonnant qu'il ait été porté. Philippe, duc de Bourgogne, fils du duc assassiné, était tout-puissant dans Paris; la mère du dauphin était devenue pour son fils une marâtre implacable; le roi, privé de sa raison, était entre des mains étrangères, et enfin le dauphin avait puni un crime par un crime encore plus horrible, puisqu'il avait fait assassiner à ses yeux son parent Jean de Bourgogne, attiré dans le piége sur la foi des serments. Il faut encore considérer quel était l'esprit du temps : ce même Henri V, roi d'Angleterre et régent de France, avait été mis en prison à Londres, étant prince de Galles, sur le simple ordre d'un juge ordinaire auquel il avait donné un soufflet lorsque ce juge était sur son tribunal.

On vit dans le même siècle un exemple atroce de la justice poussée jusqu'à l'horreur : un ban de Croatie ose juger à mort et faire noyer la régente de Hongrie Elisabeth, coupable du meurtre du roi Charles de Durazzo.

Le jugement du parlement contre le dauphin était d'une autre espèce; il n'était que l'organe d'une force supérieure : on n'avait point procédé contre Jean, duc de Bourgogne, quand il assassina le duc d'Orléans; et on procéda contre le dauphin pour venger le meurtre d'un meurtrier.

Digitized by Google

On doit se souvenir, en lisant la déplorable histoire de ce temps-là, qu'après le fameux traité de Troyes, qui donna la France au roi Henri V d'Angleterre, il y eut deux parlements à-la-fois, comme on en vit deux du temps de la Ligue, près de deux cents ans après : mais tout était double dans la subversion qui arriva sous Charles VI; il y avait deux rois, deux reines, deux parlements, deux universités de Paris; et chaque parti avait ses maréchaux et ses grands officiers.

J'observe encore que dans ces siècles, quand il fallait faire le procès à un pair du royaume, le roi était obligé de présider au jugement. Charles VII, la dernière année de sa vie, fut lui-même, selon cette coutume, à la tête des juges qui condamnèrent le duc d'Alençon; coutume qui parut depuis indigne de la justice et de la majesté royale, puisque la présence du souverain semblait gêner les suffrages, et que dans une affaire criminelle cette même présence, qui ne doit annoncer que des grâces, pouvait commander les rigueurs.

Enfin je remarque que pour juger un pair il était essentiel d'assembler des pairs; ils étaient ses juges naturels. Charles VII y ajouta des grands officiers de la couronne dans l'affaire du duc d'Alençon; il fit plus, il admit dans cette assemblée des trésoriers de France, avec les députés laïcs du parlement. Ainsi tout change : l'histoire des usages, des lois, des priviléges, n'est en beaucoup de pays, et surtout en France, qu'un tableau mouvant.

Digitized by Google

C'est donc une idée bien vaine, un travail bien ingrat, de vouloir tout rappeler aux usages antiques, et de vouloir fixer cette roue que le temps fait tourner d'un mouvement irrésistible. A quelle époque faudrait-il avoir recours? est-ce à celle où le mot de *parlement* signifiait une assemblée de capitaines Francs qui venaient en plein champ régler, au premier de mars, les partages des dépouilles? est-ce à celle où tous les évêques avaient droit de séance dans une cour de judicature, nommée aussi *parlement?* A quel siècle, à quelles lois faudrait-il remonter? à quel usage s'en tenir? Un bourgeois de Rome serait aussi bien fondé à demander au pape des consuls, des tribuns, un sénat, des comices, et le rétablissement entier de la république romaine; et un bourgeois d'Athènes pourrait réclamer auprès du sultan l'ancien aréopage et les assemblées du peuple qui s'appelaient *églises.*

CHAPITRE LXXXVI.

Du concile de Bâle tenu du temps de l'empereur Sigismond et de Charles VII au quinzième siècle.

Ce que sont des états-généraux pour les rois, les conciles le sont pour les papes : mais ce qui se ressemble le plus, diffère toujours. Dans les monarchies tempérées par l'esprit le plus républicain les états ne se sont jamais crus au-dessus des rois, quoiqu'ils aient

Digitized by Google

déposé leurs souverains dans des nécessités pressantes ou dans des troubles. Les électeurs qui déposèrent l'empereur Venceslas, ne se sont jamais crus supérieurs à un empereur régnant. Les *cortès* d'Aragon disaient au roi qu'ils élisaient, *Nos que valemos tanto como vos, y que podemos mas que vos;* mais quand le roi était couronné, ils ne s'exprimaient plus ainsi; ils ne se disaient plus supérieurs à celui qu'ils avaient fait leur souverain.

Mais il n'en est pas d'une assemblée d'évêques de tant d'églises également indépendantes, comme du corps d'un état monarchique : ce corps a un souverain, et les églises n'ont qu'un premier métropolitain. Les matières de religion, la doctrine et la discipline, ne peuvent être soumises à la décision d'un seul homme au mépris du monde entier. Les conciles sont donc supérieurs aux papes dans le même sens que mille avis doivent l'emporter sur un seul. Reste à savoir s'ils ont le droit de le déposer, comme les diètes de Pologne et les électeurs de l'Empire allemand ont le droit de déposer leur souverain.

Cette question est de celles que la raison du plus fort peut seule décider. Si d'un côté un simple concile provincial peut dépouiller un évêque, une assemblée du monde chrétien peut à plus forte raison dégrader l'évêque de Rome. Mais de l'autre côté cet évêque est souverain; ce n'est pas un concile qui lui a donné son Etat : comment des conciles peuvent-ils le lui ravir quand ses sujets sont contents de son administration? Un électeur ecclésiastique, dont l'em-

Digitized by Google

pire et son électorat seraient contents, serait en vain déposé comme évêque par tous les évêques de l'univers : il resterait électeur, avec le même droit qu'un roi excommunié par toute l'Eglise, et, maître chez lui, demeurerait souverain.

Le concile de Constance avait déposé le souverain de Rome, parce que Rome n'avait voulu ni pu s'y opposer. Le concile de Bâle, qui prétendit, dix ans après, suivre cet exemple, fit voir combien l'exemple est trompeur, combien sont différentes les affaires qui semblent les mêmes, et que ce qui est grand et seulement hardi dans un temps est petit et téméraire dans un autre.

Le concile de Bâle n'était qu'une prolongation de plusieurs autres indiqués par le pape Martin V, tantôt à Pavie, tantôt à Sienne : mais dès que le pape Eugène IV fut élu, en 1431, les pères commencèrent par déclarer que le pape n'avait ni le droit de dissoudre leur assemblée, ni même celui de la transférer, et qu'il leur était soumis sous peine de punition. Le pape Eugène, sur cet énoncé, ordonna la dissolution du concile. Il paraît qu'il y eut, dans cette démarche précipitée des pères, plus de zèle que de prudence, et que ce zèle pouvait être funeste. L'empereur Sigismond, qui régnait encore, n'était pas le maître de la personne d'Eugène comme il l'avait été de celle de Jean XXIII : il ménageait à-la-fois le pape et le concile. Le scandale s'en tint long-temps aux négociations; on y fit entrer l'Orient et l'Occident. L'empire des Grecs ne pouvait plus se soutenir contre les Turcs

Digitized by Google

que par les princes latins; et pour obtenir un faible secours très-incertain, il fallait que l'Église grecque se soumît à la romaine. Elle était bien éloignée de cette soumission; plus le péril était proche, plus les Grecs étaient opiniâtres : mais l'empereur Jean Paléologue, second du nom, que le péril intéressait davantage, consentait à faire, par politique, ce que tout son clergé réfusait par opiniâtreté. Il était prêt d'accorder tout, pourvu qu'on le secourût : il s'adressait à-la-fois au pape et au concile; et tous deux se disputaient l'honneur de faire fléchir les Grecs. Il envoya des ambassadeurs à Bâle, où le pape avait quelques partisans, qui furent plus adroits que les autres pères. Le concile avait décrété qu'on enverrait quelque argent à l'empereur, et des galères pour l'amener en Italie; qu'ensuite on le recevrait à Bâle : les émissaires du pape firent un décret clandestin, par lequel il était dit, au nom du concile même, que l'empereur serait reçu à Florence, où le pape transférait l'assemblée : ils enlevèrent la serrure de la cassette où l'on gardait les sceaux du concile, et scellèrent ainsi, au nom des pères mêmes, le contraire de ce que l'assemblée avait résolu. Cette ruse italienne réussit; et il était palpable que le pape devait en tout avoir l'avantage sur le concile.

Cette assemblée n'avait point de chef qui pût réunir les esprits et écraser le pape, comme il y en avait eu un à Constance; elle n'avait point de but arrêté : elle se conduisait avec si peu de prudence, que, dans un écrit que les pères délivrèrent aux

Digitized by Google

ambassadeurs grecs, ils disaient qu'après avoir détruit l'hérésie des hussites, ils allaient détruire l'hérésie de l'Eglise grecque. Le pape, plus habile, traitait avec plus d'adresse; il ne parlait aux Grecs que d'union et de fraternité, et épargnait les termes durs. C'était un homme très-prudent, qui avait pacifié les troubles de Rome, et qui était devenu puissant. Il eut des galères prêtes avant celles des pères.

L'empereur, défrayé par le pape, s'embarque avec son patriarche et quelques évêques choisis, qui voulaient bien renoncer aux sentiments de toute l'Eglise grecque pour l'intérêt de la patrie (1439). Le pape les reçut à Ferrare. L'empereur et les évêques, dans leur soumission réelle, gardèrent en apparence la majesté de l'Empire et la dignité de l'Eglise grecque : aucun ne baisa les pieds du pape; mais après quelques contestations sur le *Filioque,* que Rome avait ajouté depuis long-temps au symbole, sur le pain azyme, sur le purgatoire, on se réunit en tout au sentiment des Romains.

Le pape transféra son concile de Ferrare à Florence; ce fut là que les députés de l'Eglise grecque adoptèrent le purgatoire : il fut décidé que « le Saint-« Esprit procède du Père et du Fils par la production « de spiration; que le Père communique tout au Fils, « excepté la paternité, et que le fils a de toute éternité « la vertu productive. »

Enfin l'empereur grec, son patriarche, et presque tous ses prélats, signèrent dans Florence le point si long-temps débattu de la primatie de Rome. L'his-

Digitized by Google

toire Byzantine assure que le pape acheta leur signature : cela est vraisemblable; il importait au pape de gagner cet avantage à quelque prix que ce fût, et les évêques d'un pays désolé par les Turcs étaient pauvres.

Cette union des Grecs et des Latins fut à la vérité passagère; ce fut une comédie jouée par l'empereur Jean Paléologue : toute l'Eglise grecque la réprouva. Les évêques qui avaient signé à Florence, en demandèrent pardon à Constantinople; ils dirent qu'ils avaient trahi la foi; on les compara à Judas qui trahit son maître : ils ne furent réconciliés à leur Eglise qu'après avoir abjuré les innovations reprochées aux Latins.

L'Eglise latine et la grecque furent plus divisées que jamais. Les Grecs, toujours fiers de leur ancienneté, de leurs premiers conciles universels, de leurs sciences, se fortifièrent dans leur haine et dans leur mépris pour la communion romaine : ils rebaptisaient les Latins qui revenaient à eux; et de là vient qu'aujourd'hui, à Pétersbourg et à Riga, les prêtres russes donnent un second baptême à un catholique qui embrasse la religion grecque. Plusieurs retranchèrent la confirmation et l'extrême-onction du nombre des sacrements : tous s'élevèrent de nouveau contre la procession du Saint-Esprit, contre le purgatoire, contre la communion sous une seule espèce; et il est très-vrai enfin qu'ils diffèrent autant de l'Eglise de Rome que les réformés.

Cependant Eugène IV passait dans l'Occident pour

Digitized by Google

avoir éteint ce grand schisme : il avait soumis l'empereur grec et son Eglise en apparence; sa victoire était glorieuse, et jamais pontife avant lui n'avait paru rendre un si grand service à l'Eglise romaine, ni jouir d'un si beau triomphe.

Dans le temps même qu'il rend ce service aux Latins, et qu'il finit, autant qu'il est en lui, le schisme de l'Orient et de l'Occident, le concile de Bâle le dépose du pontificat, le déclare *rebelle, simoniaque, schismatique, hérétique et parjure* (1439).

Si on considère le concile par ce décret, on n'y voit qu'une troupe de factieux; si on le regarde par les règles de discipline qu'il donna, on y verra des hommes très-sages : c'est que la passion n'avait point de part à ces réglements; et qu'elle agissait seule dans la déposition d'Eugène. Le corps le plus auguste, quand la faction l'entraîne, fait toujours plus de fautes qu'un seul homme. Le conseil du roi de France, Charles VII, adopta les règles que l'on avait faites avec sagesse, et rejeta l'arrêt que l'esprit de parti avait dicté.

Ce sont ces réglements qui servirent à faire la pragmatique sanction, si long-temps chère aux peuples de France. Celle qu'on attribue à saint Louis ne subsistait presque plus : les usages en vain réclamés par la France étaient abolis par l'adresse des Romains; on les rétablit par cette célèbre pragmatique. Les élections par le clergé avec l'approbation du roi y sont confirmées; les annates déclarées simoniaques; les réserves, les expectatives, y sont détestées. Mais d'un

Digitized by Google

côté on n'ose jamais faire tout ce qu'on peut; et de l'autre on fait au-delà de ce que l'on doit. Cette loi si fameuse qui assure les libertés de l'Eglise gallicane, permet qu'on appelle au pape en dernier ressort, et qu'il délègue des juges dans toutes les causes ecclésiastiques, que des évêques compatriotes pouvaient terminer si aisément. C'était en quelque sorte reconnaître le pape pour maître; et dans le temps même que la pragmatique lui laisse le premier des droits, elle lui défend de faire plus de vingt-quatre cardinaux, avec aussi peu de raison que le pape en aurait de fixer le nombre des ducs et pairs, ou des grands d'Espagne. Ainsi tout est contradiction. Il est vrai que le concile de Bâle avait le premier fait cette défense aux papes : il n'avait pas considéré qu'en diminuant le nombre il augmentait le pouvoir, et que plus une dignité est rare, plus elle est respectée.

Ce fut encore la discipline établie par ce concile qui produisit depuis le concordat germanique. Mais la pragmatique a été abolie en France; le concordat germanique s'est soutenu : tous les usages d'Allemagne ont subsisté; élections des prélats, investitures des princes, priviléges des villes, droits, rangs, ordre de séance, presque rien n'a changé : on ne voit au contraire rien en France des usages reçus du temps de Charles VII.

Le concile de Bâle ayant déposé vainement un pape très-sage, que toute l'Europe continuait à reconnaître, lui opposa, comme on sait, un fantôme, un duc de Savoie, Amédée VIII, qui avait été le premier

Digitized by Google

duc de sa maison, et qui s'était fait ermite à Ripaille, par une dévotion que le Poggio est bien loin de croire réelle; sa dévotion ne tint pas contre l'ambition d'être pape : on le déclara souverain pontife, tout séculier qu'il était. Ce qui avait causé de violentes guerres du temps d'Urbain VI ne produisit alors que des querelles ecclésiastiques, des bulles, des censures, des excommunications réciproques, des injures atroces : car si le concile appelait Eugène simoniaque, hérétique et parjure, le secrétaire d'Eugène traitait les Pères de fous, d'enragés, de barbares, et nommait Amédée Cerbère et Antechrist. Enfin, sous le pape Nicolas V, le concile se dissipa peu-à-peu de lui-même; et ce duc de Savoie ermite et pape se contenta d'être cardinal, laissant l'Eglise dans l'ordre accoutumé (1449). Ce-fut là le vingt-septième et le dernier schisme considérable excité pour la chaire de saint Pierre. Le trône d'aucun royaume n'a jamais été si souvent disputé.

Æneas Picolomini, Florentin, poète et orateur, qui fut secrétaire de ce concile, avait écrit violemment pour soutenir la supériorité des conciles sur les papes : mais lorsqu'ensuite il fut pape lui-même sous le nom de Pie II, il censura encore plus violemment ses propres écrits, immolant tout à l'intérêt présent, qui seul fait si souvent les principes de vérité et d'erreur. Il y avait d'autres écrits de lui qui couraient dans le monde : la quinzième de ses lettres, imprimées depuis dans le recueil de ses aménités, recommande à son père un de ses bâtards qu'il avait eu

Digitized by Google

d'une femme anglaise. Il ne condamna point ses amours comme il condamna ses sentiments sur la faillibilité du pape.

Ce concile fait voir en tout combien les choses changent selon les temps. Les pères de Constance avaient livré au bûcher Jean Hus et Jérôme de Prague, malgré leurs protestations qu'ils ne suivaient point les dogmes de Wiclef, malgré leur foi nettement expliquée sur la présence réelle, persistant seulement dans les sentiments de Wiclef sur la hiérarchie et sur la discipline de l'Eglise.

Les hussites, du temps du concile de Bâle, allaient bien plus loin que leurs deux fondateurs. Procope-le-Razé, ce fameux capitaine, compagnon et successeur de Jean Ziska, vint disputer au concile de Bâle à la tête de deux cents gentilshommes de son parti; il soutint entre autres choses *que les moines étaient une invention du diable :* « Oui, dit-il, je le prouve; n'est-il « pas vrai que Jésus-Christ ne les a point institués? — « Nous n'en disconvenons pas, dit le cardinal Julien. « — Eh bien, dit Procope, il est donc clair que c'est « le diable » : raisonnement digne d'un capitaine bohémien de ce temps-là. Æneas Silvius, témoin de cette scène, dit qu'on ne répondit à Procope que par un éclat de rire; on avait répondu aux infortunés Jean Hus et Jérôme par un arrêt de mort.

On a vu, pendant ce concile, quel était l'avilissement des empereurs grecs : il fallait bien qu'ils touchassent à leur ruine, puisqu'ils allaient à Rome mendier de faibles secours, et faire le sacrifice de leur

Digitized by Google

religion : aussi succombèrent-ils quelques années après sous les Turcs, qui prirent Constantinople. Nous allons voir les causes et les suites de cette révolution.

CHAPITRE LXXXVII.

Décadence de l'Empire grec, soi-disant Empire romain. Sa faiblesse, sa superstition, etc.

Les croisades, en dépeuplant l'Occident, avaient ouvert la brèche par où les Turcs entrèrent enfin dans Constantinople ; car les princes croisés, en usurpant l'empire d'Orient, l'affaiblirent. Les Grecs ne le reprirent que déchiré et appauvri.

On doit se souvenir que cet Empire retourna aux Grecs, en 1261, et que Michel Paléologue l'arracha aux usurpateurs latins, pour le ravir à son pupille Jean Lascaris ; il faut encore se représenter que dans ce temps-là le frère de saint Louis, Charles d'Anjou, envahissait Naples et Sicile, et que sans les Vêpres siciliennes il eût disputé au tyran Paléologue la ville de Constantinople, destinée à être la proie des usurpateurs.

Ce Michel Paléologue ménageait les papes pour détourner l'orage : il les flatta de la soumission de l'Eglise grecque ; mais sa basse politique ne put l'emporter contre l'esprit de parti et la superstition qui dominaient dans son pays. Il se rendit si odieux par ce manége, que son propre fils Andronic, schisma-

Digitized by Google

tique, malheureusement zélé, n'osa ou ne voulut pas lui donner les honneurs de la sépulture chrétienne (1283.)

Ces malheureux Grecs, pressés de tous côtés et par les Turcs et par les Latins, disputaient cependant sur la transfiguration de Jésus-Christ : la moitié de l'Empire prétendait que la lumière du Tabor était éternelle; et l'autre, que Dieu l'avait produite seulement pour la transfiguration. Une grande secte de moines et de dévots contemplatifs voyaient cette lumière à leur nombril, comme les fakirs des Indes voient la lumière céleste au bout de leur nez. Cependant les Turcs se fortifiaient dans l'Asie mineure, et bientôt inondèrent la Thrace.

Ottoman, de qui sont descendus tous les empereurs osmanlis, avait établi le siége de sa domination à Burse en Bithynie : Orcan, son fils, vint jusqu'aux bords de la Propontide; et l'empereur Jean Cantacusène fut trop heureux de lui donner sa fille en mariage. Les noces furent célébrées à Scutari, vis-à-vis de Constantinople. Bientôt après, Cantacusène, ne pouvant plus garder l'Empire qu'un autre lui disputait (*), s'enferma dans un monastère. Un empereur, beau-père du sultan, et moine, annonçait la chute de l'Empire : les Turcs n'avaient point encore de vaisseaux, et ils voulaient passer en Europe. Tel était l'abaissement de l'Empire, que les Génois, moyennant une faible redevance, étaient les maîtres

(*) Jean Cantacusène, régent de l'Empire, l'avait usurpé; et il s'en démit. G.

Digitized by Google

de Galata, qu'on regarde comme un faubourg de Constantinople, séparé par un canal qui forme le port. Le sultan Amurat, fils d'Orcan, engagea, dit-on, les Génois à passer ses soldats au-deçà du détroit: le marché se conclut; et on tient que les Génois, pour quelques milliers de besans d'or, livrèrent l'Europe. D'autres prétendent qu'on se servit de vaisseaux grecs. Amurat passe et va jusqu'à Andrinople, où les Turcs s'établissent, menaçant de là toute la chrétienté (1359). L'empereur Jean Paléologue court à Rome baiser les pieds du pape Urbain V : il reconnaît sa primatie; il s'humilie pour obtenir par sa médiation des secours que la situation de l'Europe et les funestes exemples des croisades ne permettaient plus de donner. Après avoir inutilement fléchi devant le pape, il revient ramper sous Amurat; il fait un traité avec lui, non comme un roi avec un roi, mais comme un esclave avec un maître (1374). Il sert à-la-fois de lieutenant et d'otage au conquérant turc; et après que Paléologue, de concert avec Amurat, a fait crever les yeux à son fils aîné, dont ils se défiaient également, l'empereur donne son second fils au sultan. Ce fils, nommé Manuel, sert Amurat contre les chrétiens, et le suit dans ses armées. Cet Amurat donna à la milice des janissaires, déjà instituée, la forme qui subsiste encore.

(1389) Ayant été assassiné dans le cours de ses victoires, son fils Bajazet Ilderim, ou Bajazet-le-Foudre, lui succéda. La honte et l'abaissement des empereurs grecs furent à leur comble. Andronic, ce

Digitized by Google

malheureux fils de Jean Paléologue à qui son père avait crevé les yeux, s'enfuit vers Bajazet, et implore sa protection contre son père, et contre Manuel son frère. Bajazet lui donne quatre mille chevaux; et les Génois, toujours maîtres de Galata, l'assistent d'hommes et d'argent. Andronic, avec les Turcs et les Génois, se rend maître de Constantinople, et enferme son père.

Le père au bout de deux ans reprend la pourpre, et fait élever une citadelle près de Galata pour arrêter Bajazet, qui déjà projetait le siége de la ville impériale. Bajazet lui ordonne de démolir la citadelle, et de recevoir un cadi turc dans la ville pour y juger les marchands turcs qui y étaient domiciliés; l'empereur obéit. Cependant Bajazet, laissant derrière lui Constantinople comme une proie sur laquelle il devait retomber, s'avance au milieu de la Hongrie. (1396) C'est là qu'il défait, comme je l'ai déjà dit, l'armée chrétienne, et ces braves Français commandés par l'empereur d'Occident, Sigismond. Les Français avant la bataille avaient tué leurs prisonniers turcs : ainsi on ne doit pas s'étonner que Bajazet, après sa victoire, eût fait à son tour égorger les Français, qui lui avaient donné ce cruel exemple. Il n'en réserva que vingt-cinq chevaliers, parmi lesquels était le comte de Nevers, depuis duc de Bourgogne, auquel il dit en recevant sa rançon : « Je pourrais t'obliger à « faire serment de ne plus t'armer contre moi; mais « je méprise tes serments et tes armes. » Ce duc de Bourgogne était ce même Jean-sans-Peur, assassin du

Digitized by Google

duc d'Orléans, et assassiné depuis par Charles VII. Et nous nous vantons d'être plus humains que les Turcs!

Après cette défaite, Manuel Paléologue, qui était devenu empereur de la ville de Constantinople, court chez les rois de l'Europe, comme son père Jean Ier, et son fils Jean II. Il vient en France chercher de vains secours : on ne pouvait prendre un temps moins propice; c'était celui de la frénésie de Charles VI, et des désolations de la France. Manuel Paléologue resta deux ans entiers à Paris, tandis que la capitale des chrétiens d'Orient était bloquée par les Turcs. Enfin le siége est formé; et sa perte semblait certaine, lorsqu'elle fut différée par un de ces grands événements qui bouleversent le monde.

La puissance des Tartares-Mogols, de laquelle nous avons vu l'origine, dominait du Volga aux frontières de la Chine et au Gange. Tamerlan, l'un de ces princes tartares, sauva Constantinople en attaquant Bajazet.

CHAPITRE LXXXVIII.

De Tamerlan.

Timour, que je nommerai Tamerlan, pour me conformer à l'usage, descendait de Gengis par les femmes, selon les meilleurs historiens. Il naquit, l'an 1357, dans la ville de Cash, territoire de l'an-

Digitized by Google

cienne Sogdiane, où les Grecs pénétrèrent autrefois sous Alexandre, et où ils fondèrent des colonies. C'est aujourd'hui le pays des Usbecs. Il commence à la rivière du Gion, ou de l'Oxus, dont la source est dans le petit Thibet, environ à sept cents lieues de la source du Tigre et de l'Euphrate. C'est ce même fleuve Gion dont il est parlé dans la Genèse, et qui coulait d'une même fontaine avec l'Euphrate et le Tigre; il faut que les choses aient bien changé.

Au nom de la ville de Cash on se figure un pays affreux; il est pourtant dans le même climat que Naples et la Provence, dont il n'éprouve pas les chaleurs, c'est une contrée délicieuse.

Au nom de Tamerlan on s'imagine aussi un barbare approchant de la brute : on a vu qu'il n'y a jamais de grand conquérant parmi les princes, non plus que de grandes fortunes chez les particuliers, sans cette espèce de mérite dont les succès sont la récompense. Tamerlan devait avoir d'autant plus de ce mérite propre à l'ambition, qu'étant né sans Etats il subjugua autant de pays qu'Alexandre, et presque autant que Gengis. Sa première conquête fut celle de Balk, capitale de Corassan, sur les frontières de la Perse. De là il va se rendre maître de la province de Candahar : il subjugue toute l'ancienne Perse; il retourne sur ses pas pour soumettre les peuples de la Transoxane. Il revient prendre Bagdad. Il passe aux Indes, les soumet, se saisit de Déli, qui en était la capitale. Nous voyons que tous ceux qui se sont rendus maîtres de la Perse, ont aussi conquis ou dé-

Digitized by Google

solé les Indes. Ainsi Darius Ochus, après tant d'autres, en fit la conquête. Alexandre, Gengis, Tamerlan, les envahirent aisément. Sha-Nadir, de nos jours, n'a eu qu'à s'y présenter; il y a donné la loi, et en a emporté des trésors immenses.

Tamerlan, vainqueur des Indes, retourne sur ses pas : il se jette sur la Syrie; il prend Damas. Il revole à Bagdad déjà soumise, et qui voulait secouer le joug. Il la livre au pillage et au glaive. On dit qu'il y périt près de huit cent mille habitants; elle fut entièrement détruite. Les villes de ces contrées étaient aisément rasées, et se rebâtissaient de même; elles n'étaient, comme on l'a déjà remarqué, que de briques séchées au soleil. C'est au milieu du cours de ces victoires que l'Empereur grec, qui ne trouvait aucun secours chez les chrétiens, s'adresse enfin à ce Tartare. Cinq princes mahométans, que Bajazet avait dépossédés vers les rives du Pont-Euxin, imploraient dans le même temps son secours. Il descendit dans l'Asie mineure, appelé par les musulmans et par les chrétiens.

Ce qui peut donner une idée avantageuse de son caractère, c'est qu'on le voit dans cette guerre observer au moins le droit des nations. Il commence par envoyer des ambassadeurs à Bajazet, et lui demande d'abandonner le siége de Constantinople, et de rendre justice aux princes musulmans dépossédés. Bajazet reçoit ces propositions avec colère et avec mépris. Tamerlan lui déclare la guerre; il marche à lui : Bajazet lève le siége de Constantinople, (1401)

Digitized by Google

et livre entre Césarée et Ancyre cette grande bataille où il semblait que toutes les forces du monde fussent assemblées. Sans doute les troupes de Tamerlan étaient bien disciplinées, puisqu'après le combat le plus opiniâtre elles vainquirent celles qui avaient défait les Grecs, les Hongrois, les Allemands, les Français, et tant de nations belliqueuses. On ne saurait douter que Tamerlan; qui jusque-là combattit toujours avec les flèches et le cimeterre, ne fît usage du canon contre les Ottomans, et que ce ne soit lui qui ait envoyé des pièces d'artillerie dans le Mogol, où l'on en voit encore sur lesquelles sont gravés des caractères inconnus. Les Turcs se servirent contre lui dans la bataille de Césarée, non-seulement de canons, mais aussi de l'ancien feu grégeois. Ce double avantage eût donné aux Ottomans une victoire infaillible, si Tamerlan n'eût eu de l'artillerie.

Bajazet vit son fils aîné, Mustapha, tué en combattant auprès de lui, et tomba captif entre les mains de son vainqueur avec un de ses autres fils, nommé Musa ou Moïse. On aime à savoir les suites de cette bataille mémorable entre deux nations qui semblaient se disputer l'Europe et l'Asie, et entre deux conquérants dont les noms sont encore si célèbres; bataille qui d'ailleurs sauva pour un temps l'Empire des Grecs, et qui pouvait aider à détruire celui des Turcs.

Aucun des auteurs persans et arabes qui ont écrit la vie de Tamerlan ne dit qu'il enferma Bajazet dans une cage de fer; mais les annales turques le disent : est-ce pour rendre Tamerlan odieux? est-ce plutôt

Digitized by Google

parce qu'ils ont copié des historiens grecs? Les auteurs arabes prétendent que Tamerlan se faisait verser à boire par l'épouse de Bajazet à demi nue; et c'est ce qui a donné lieu à la fable reçue que les sultans turcs ne se mariérent plus depuis cet outrage fait à une de leurs femmes. Cette fable est démentie par le mariage d'Amurat II, que nous verrons épouser la fille d'un despote de Servie, et par le mariage de Mahomet II avec la fille d'un prince de Turcomanie.

Il est difficile de concilier la cage de fer et l'affront brutal fait à la femme de Bajazet avec la générosité que les Turcs attribuent à Tamerlan : ils rapportent que le vainqueur, étant entré dans Burse ou Pruse, capitale des états turcs asiatiques, écrivit à Soliman, fils de Bajazet, une lettre qui eût fait honneur à Alexandre : « Je veux oublier, dit Tamerlan dans « cette lettre, que j'ai été l'ennemi de Bajazet. Je ser- « virai de père à ses enfants, pourvu qu'ils attendent « les effets de ma clémence. Mes conquêtes me suf- « fisent; et de nouvelles faveurs de l'inconstante for- « tune ne me tentent point. »

Supposé qu'une telle lettre ait été écrite, elle pouvait n'être qu'un artifice. Les Turcs disent encore que Tamerlan, n'étant pas écouté de Soliman, déclara sultan dans Burse ce même Musa, fils de Bajazet, et qu'il lui dit : « Reçois l'héritage de ton père; une ame « royale sait conquérir des royaumes et les rendre. »

Les historiens orientaux, ainsi que les nôtres, mettent souvent dans la bouche des hommes célèbres

Digitized by Google

des paroles qu'ils n'ont jamais prononcées. Tant de magnanimité avec le fils s'accorde mal avec la barbarie dont on dit qu'il usa avec le père : mais ce qu'on peut recueillir de certain, et ce qui mérite notre attention, c'est que la grande victoire de Tamerlan n'ôta pas enfin une ville à l'empire des Turcs. Ce Musa, qu'il fit sultan, et qu'il protégea pour l'opposer et à Soliman et à Mahomet Ier, ses frères, ne put leur résister, malgré la protection du vainqueur : il y eut une guerre civile de treize années entre les enfants de Bajazet; et on ne voit point que Tamerlan en ait profité. Il est prouvé par le malheur même de ce sultan que les Turcs étaient un peuple belliqueux qui avait pu être vaincu, sans pouvoir être asservi; et que le Tartare, ne trouvant pas de facilité à s'étendre et à s'établir vers l'Asie mineure, porta ses armes en d'autres pays.

Sa prétendue magnanimité envers les fils de Bajazet n'était pas sans doute de la modération : on le voit bientôt après ravager encore la Syrie, qui appartenait aux mamelucs de l'Egypte; de là il repasse l'Euphrate, et retourne dans Samarcande, qu'il regardait comme la capitale de ses vastes Etats. Il avait conquis presque autant de terrain que Gengis; car si Gengis eut une partie de la Chine et de la Corée, Tamerlan eut quelque temps la Syrie et une partie de l'Asie mineure, où Gengis n'avait pu pénétrer : il possédait encore presque tout l'Indoustan, dont Gengis n'eut que les provinces septentrionales. Possesseur mal affermi de cet empire immense, il mé-

Digitized by Google

ditait dans Samarcande la conquête de la Chine, dans un âge où sa mort était prochaine.

Ce fut à Samarcande qu'il reçut, à l'exemple de Gengis, l'hommage de plusieurs princes de l'Asie, et l'ambassade de plusieurs souverains : non-seulement l'empereur grec, Manuel, y envoya ses ambassadeurs, mais il en vint de la part de Henri III, roi de Castille. Il y donna une de ces fêtes qui ressemblent à celles des premiers rois de Perse; tous les ordres de l'État, tous les artisans passèrent en revue, chacun avec les marques de sa profession; il maria tous ses petits-fils et toutes ses petites-filles le même jour. (1406) Enfin il mourut dans une extrême vieillesse, après avoir régné trente-six ans; plus heureux par sa longue vie et par le bonheur de ses petits-fils, qu'Alexandre, auquel les Orientaux le comparent, mais fort inférieur au Macédonien, en ce qu'il naquit chez une nation barbare, et qu'il détruisit beaucoup de villes, comme Gengis, sans en bâtir une seule : au lieu qu'Alexandre, dans une vie très-courte, et au milieu de ses conquêtes rapides, construisit Alexandrie et Scanderon, rétablit cette même Samarcande, qui fut depuis le siége de l'empire de Tamerlan, et bâtit des villes jusque dans les Indes, établit des colonies grecques au-delà de l'Oxus, envoya en Grèce les observations de Babylone, et changea le commerce de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique, dont Alexandrie devint le magasin universel. Voilà, ce me semble, en quoi Alexandre l'emporte sur Tamerlan, sur Gengis, et sur tous les conquérants qu'on lui veut égaler.

Digitized by Google

Je ne crois point d'ailleurs que Tamerlan fût d'un naturel plus violent qu'Alexandre. S'il est permis d'égayer un peu ces événements terribles, et de mêler le petit au grand, je répéterai ce que raconte un Persan contemporain de ce prince : il dit qu'un fameux poète persan, nommé Hamédi Kermani, étant dans le même bain que lui avec plusieurs courtisans, et jouant à un jeu d'esprit qui consistait à estimer en argent ce que valait chacun d'eux : « Je « vous estime trente aspres, » dit-il au grand kan. « La serviette dont je m'essuie, les vaut, » répondit le monarque; « mais c'est aussi en comptant la ser- « viette, » répondit Hamédi. Peut-être qu'un prince qui laissait prendre ces innocentes libertés n'avait pas un fonds de naturel entièrement féroce; mais on se familiarise avec les petits, et on égorge les autres.

Il n'était ni musulman ni de la secte du grand lama; mais il reconnaissait un seul Dieu, comme les lettrés chinois, et en cela marquait un grand sens dont les peuples plus polis ont manqué. On ne voit point de superstition ni chez lui ni dans ses armées : il souffrait également les musulmans (*), les lamistes, les brames, les guèbres, les Juifs, et ceux qu'on nomme idolâtres; il assista même, en passant vers le mont Liban, aux cérémonies religieuses des moines maronites qui habitent dans ces montagnes : il avait seulement le faible de l'astrologie judiciaire, erreur commune à tous les hommes, et dont nous ne faisons

(*) Il affectait néanmoins le plus grand zèle pour le Coran, et suivait la secte d'Ali, dont il introduisit la doctrine dans ses États. G.

Digitized by Google

que de sortir. Il n'était pas savant; mais il fit élever ses petits-fils dans les sciences. Le fameux Oulougbeg, qui lui succéda dans les états de la Transoxane, fonda dans Samarcande la première académie des sciences, fit mesurer la terre, et eut part à la composition des tables astronomiques qui portent son nom; semblable en cela au roi Alfonse X de Castille, qui l'avait précédé de plus de cent années. Aujourd'hui la grandeur de Samarcande est tombée avec les sciences; et ce pays, occupé par les Tartares Usbecs, est redevenu barbare pour refleurir peut-être un jour.

Sa postérité règne encore dans l'Indoustan, que l'on appelle Mogol, et qui tient ce nom des Tartares-Mogols de Gengis, dont Tamerlan descendait par les femmes. Une autre branche de sa race régna en Perse jusqu'à ce qu'une autre dynastie de princes tartares de la faction du *mouton blanc* s'en emparât, en 1468. Si nous songeons que les Turcs sont aussi d'origine tartare, si nous nous souvenons qu'Attila descendait des mêmes peuples; tout cela confirmera ce que nous avons déjà dit que les Tartares ont conquis presque toute la terre. Nous en avons vu la raison : ils n'avaient rien à perdre; ils étaient plus robustes, plus endurcis que les autres peuples. Mais depuis que les Tartares de l'Orient, ayant subjugué une seconde fois la Chine dans le dernier siècle, n'ont fait qu'un état de la Chine et de cette Tartarie orientale; depuis que l'empire de Russie s'est étendu et civilisé; depuis enfin que la terre est hérissée de remparts bordés d'artillerie, ces grandes émigrations

Digitized by Google

ne sont plus à craindre : les nations polies sont à couvert des irruptions de ces sauvages. Toute la Tartarie, excepté la chinoise, ne renferme plus que des hordes misérables qui seraient trop heureuses d'être conquises à leur tour, s'il ne valait pas encore mieux être libre que civilisé.

CHAPITRE LXXXIX.

Suite de l'histoire des Turcs et des Grecs jusqu'à la prise de Constantinople.

CONSTANTINOPLE fut un temps hors de danger par la victoire de Tamerlan; mais les successeurs de Bajazet rétablirent bientôt leur Empire. Le fort des conquêtes de Tamerlan était dans la Perse, dans la Syrie et aux Indes, dans l'Arménie et vers la Russie. Les Turcs reprirent l'Asie mineure, et conservèrent tout ce qu'ils avaient en Europe. Il fallait alors qu'il y eût plus de correspondance et moins d'aversion qu'aujourd'hui entre les musulmans et les chrétiens. Cantacusène n'avait fait nulle difficulté de donner sa fille en mariage à Orcan; et Amurat II, petit-fils de Bajazet, et fils de Mahomet Ier, n'en fit aucune d'épouser la fille d'un despote de Servie, nommée Irène.

Amurat II était un de ces princes turcs qui contribuèrent à la grandeur ottomane : mais il était très-détrompé du faste de cette grandeur qu'il accroissait par ses armes; il n'avait d'autre but que la retraite.

Digitized by Google

C'était une chose assez rare qu'un philosophe turc qui abdiquait la couronne. Il la résigna deux fois; et deux fois les instances de ses bachas et de ses janissaires l'engagèrent à la reprendre.

Jean II Paléologue allait à Rome et au concile que nous avons vu assemblé par Eugène IV à Florence : il y disputait sur la procession du Saint-Esprit, tandis que les Vénitiens, déjà maîtres d'une partie de la Grèce, achetaient Thessalonique, et que son empire était presque tout partagé entre les chrétiens et les musulmans. Amurat cependant prenait cette même Thessalonique à peine vendue. Les Vénitiens avaient cru mettre en sûreté ce territoire, et défendre la Grèce par une muraille de huit mille pas de long, selon cet ancien usage que les Romains eux-mêmes avaient pratiqué au nord de l'Angleterre. C'est une défense contre des incursions de peuples encore sauvages; ce n'en fut pas une contre la milice victorieuse des Turcs : ils détruisirent la muraille, et poussèrent leurs irruptions de tous côtés dans la Grèce, dans la Dalmatie, dans la Hongrie.

Les peuples de Hongrie s'étaient donnés au jeune Ladislas IV, roi de Pologne. (1444) Amurat II, ayant fait quelques années la guerre en Hongrie, dans la Thrace, et dans tous les pays voisins avec des succès divers, conclut la paix la plus solennelle que les chrétiens et les musulmans eussent jamais contractée. Amurat et Ladislas la jurèrent tous deux solennellement, l'un sur l'Alcoran et l'autre sur l'Evangile. Le Turc promettait de ne pas avancer plus loin ses con-

Digitized by Google

quêtes; il en rendit même quelques-unes. On régla les limites des possessions ottomanes, de la Hongrie, et de Venise.

Le cardinal Julien Césarini, légat du pape en Allemagne, homme fameux par ses poursuites contre les partisans de Jean Hus, par le concile de Bâle auquel il avait d'abord présidé, par la croisade qu'il prêchait contre les Turcs, fut alors, par un zèle trop aveugle, la cause de l'opprobre et du malheur des chrétiens.

A peine la paix est jurée, que ce cardinal veut qu'on la rompe. Il se flattait d'avoir engagé les Vénitiens et les Génois à rassembler une flotte formidable, et que les Grecs réveillés allaient faire un dernier effort. L'occasion était favorable; c'était précisément le temps où Amurat II, sur la foi de cette paix, venait de se consacrer à la retraite, et de résigner l'empire à Mahomet, son fils, jeune encore et sans expérience.

Le prétexte manquait pour violer le serment : Amurat avait observé toutes les conditions avec une exactitude qui ne laissait nul subterfuge aux infracteurs. Le légat n'eut d'autre ressource que de persuader à Ladislas, aux chefs hongrois, et aux Polonais, qu'on pouvait violer ses serments. Il harangua, il écrivit; il assura que la paix jurée sur l'Evangile était nulle, parce qu'elle avait été faite malgré l'inclination du pape : en effet le pape, qui était alors Eugène IV, écrivit à Ladislas qu'il lui ordonnait de « rompre une paix qu'il n'avait pu faire à l'insu du « saint-siége ». On a déjà vu que la maxime s'était in-

Digitized by Google

troduite, « de ne pas garder la foi aux hérétiques ». On en concluait qu'il ne fallait pas la garder aux mahométans.

C'est ainsi que l'ancienne Rome viola la trève avec Carthage dans sa dernière guerre punique. Mais l'événement fut bien différent : l'infidélité du sénat fut celle d'un vainqueur qui opprime; et celle des chrétiens fut un effort des opprimés pour repousser un peuple d'usurpateurs. Enfin Julien prévalut : tous les chefs se laissèrent entraîner au torrent, surtout Jean-Corvin-Huniade, ce fameux général des armées hongroises, qui combattit si souvent Amurat et Mahomet II.

Ladislas, séduit par de fausses espérances, et par une morale que le succès seul pouvait justifier, entra dans les terres du sultan. Les janissaires alors allèrent prier Amurat de quitter sa solitude pour se mettre à leur tête. Il y consentit; (1444) les deux armées se rencontrèrent vers le Pont-Euxin, dans ce pays qu'on nomme aujourd'hui la Bulgarie, autrefois la Mœsie. La bataille se donna près de la ville de Varnes. Amurat portait dans son sein le traité de paix qu'on venait de conclure : il le tira au milieu de la mêlée dans un moment où ses troupes pliaient, et pria Dieu, qui punit les parjures, de venger cet outrage fait aux lois des nations. Voilà ce qui donna lieu à la fable que la paix avait été jurée sur l'Eucharistie, que l'hostie avait été remise aux mains d'Amurat, et que ce fut à cette hostie qu'il s'adressa dans la bataille. Le parjure reçut cette fois le châtiment qu'il méritait; les

Digitized by Google

chrétiens furent vaincus après une longue résistance : le roi Ladislas fut percé de coups; sa tête coupée par un janissaire fut portée en triomphe de rang en rang dans l'armée turque, et ce spectacle acheva la déroute.

Amurat vainqueur fit enterrer ce roi dans le champ de bataille avec une pompe militaire. On dit qu'il éleva une colonne sur son tombeau, et même que l'inscription de cette colonne, loin d'insulter à la mémoire du vaincu, louait son courage, et plaignait son infortune.

Quelques-uns disent que le cardinal Julien, qui avait assisté à la bataille, voulant dans sa fuite passer une rivière, y fut abîmé par le poids de l'or qu'il portait; d'autres disent que les Hongrois mêmes le tuèrent. Il est certain qu'il périt dans cette journée.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable c'est qu'Amurat, après cette victoire, retourna dans sa solitude, qu'il abdiqua une seconde fois la couronne, qu'il fut une seconde fois obligé de la reprendre pour combattre et pour vaincre. (1451) Enfin il mourut à Andrinople, et laissa l'Empire à son fils Mahomet II, qui songea plus à imiter la valeur de son père que sa philosophie.

Digitized by Google

CHAPITRE XC.

De Scanderbeg.

Un autre guerrier non moins célèbre, que je ne sais si je dois appeler *osmanli* ou *chrétien*, arrêta les progrès d'Amurat, et fut même long-temps depuis un rempart des chrétiens contre les victoires de Mahomet II : je veux parler de Scanderbeg, né dans l'Albanie, partie de l'Epire, pays illustré dans les temps qu'on nomme héroïques, et dans les temps vraiment héroïques des Romains. Son nom était Jean Castriot : il était fils d'un despote ou d'un petit hospodar de cette contrée, c'est-à-dire d'un prince vassal; car c'est ce que signifiait *despote* : ce mot veut dire à la lettre, *maître de maison*, et il est étrange que l'on ait depuis affecté le mot de *despotique* aux grands souverains qui se sont rendus absolus.

Jean Castriot était encore enfant lorsqu'Amurat, plusieurs années avant la bataille de Varnes, dont je viens de parler, s'était saisi de l'Albanie après la mort du père de Castriot. Il éleva cet enfant, qui restait seul de quatre frères. Les annales turques ne disent point du tout que ces quatre princes aient été immolés à la vengeance d'Amurat : il ne paraît pas que ces barbaries fussent dans le caractère d'un sultan qui abdiqua deux fois la couronne; et il n'est guère vraisemblable qu'Amurat eût donné sa tendresse et

Digitized by Google

sa confiance à celui dont il ne devait attendre qu'une haine implacable. Il le chérissait, il le faisait combattre auprès de sa personne : Jean Castriot se distingua tellement que le sultan et les janissaires lui donnèrent le nom de Scanderbeg, qui signifie *le seigneur Alexandre.*

Enfin l'amitié prévalut sur la politique : Amurat lui confia le commandement d'une petite armée contre le despote de Servie qui s'était rangé du parti des chrétiens, et faisait la guerre au sultan son gendre : c'était avant son abdication. Scanderbeg, qui n'avait pas alors vingt ans, conçut le dessein de n'avoir plus de maître et de régner.

Il sut qu'un secrétaire qui portait les sceaux du sultan passait près de son camp; il l'arrête, le met aux fers, le force à écrire et à sceller un ordre au gouverneur de Croye, capitale de l'Epire, de remettre la ville et la citadelle à Scanderbeg. Après avoir fait expédier cet ordre, il assassine le secrétaire et sa suite (1443). Il marche à Croye; le gouverneur lui remet la place sans difficulté : la nuit même il fait avancer les Albanais, avec lesquels il était d'intelligence; il égorge le gouverneur et la garnison. Son parti lui gagne toute l'Albanie. Les Albanais passent pour les meilleurs soldats de ces pays; Scanderbeg les conduisit si bien, sut tirer tant d'avantages de l'assiette du terrain âpre et montagneux, qu'avec peu de troupes il arrêta toujours de nombreuses armées turques. Les musulmans le regardaient comme un perfide : les chrétiens l'admiraient comme un hé-

Digitized by Google

ros qui, en trompant ses ennemis et ses maîtres, avait repris la couronne de son père, et la méritait par son courage.

CHAPITRE XCI.

De la prise de Constantinople par les Turcs.

Si les empereurs grecs avaient été des Scanderbeg, l'empire d'Orient se serait conservé; mais ce même esprit de cruauté, de faiblesse, de division, de superstition, qui l'avait ébranlé si long-temps, hâta le moment de sa chute.

On comptait trois Empires d'Orient, et il n'y en avait réellement pas un : la ville de Constantinople entre les mains des Grecs faisait le premier; Andrinople, refuge des Lascaris, pris par Amurat Ier, en 1362, et toujours demeuré aux sultans, était regardé comme le second Empire; et une province barbare de l'ancienne Colchide, nommée Trébisonde, où les Comnène s'étaient retirés, était réputée le troisième.

Ce déchirement de l'Empire, comme on l'a vu, était l'unique effet considérable des croisades. Dévasté par les Francs, repris par ses anciens maîtres, mais repris pour être ravagé encore, il était étonnant qu'il subsistât. Il y avait deux partis dans Constantinople acharnés l'un contre l'autre par la religion, à-peu-près comme dans Jérusalem quand Vespasien et

Digitized by Google

Titus l'assiégèrent : l'un était celui des empereurs, qui, dans la vaine espérance d'être secourus, consentaient de soumettre l'Eglise grecque à la latine; l'autre, celui des prêtres et du peuple, qui se souvenant encore de l'invasion des croisés, avaient en exécration la réunion des deux Eglises. On s'occupait toujours de controverses, et les Turcs étaient aux portes.

Jean II Paléologue, le même qui s'était soumis au pape dans la vaine espérance d'être secouru, avait régné vingt-sept ans sur les débris de l'Empire romain-grec; et après sa mort, arrivée en 1449, telle fut la faiblesse de l'Empire, que Constantin, l'un de ses fils, fut obligé de recevoir du Turc Amurat II, comme de son seigneur, la confirmation de la dignité impériale. Un frère de ce Constantin eut Lacédémone; un autre eut Corinthe; un troisième eut ce que les Vénitiens n'avaient pas dans le Péloponnèse.

(1451) Telle était la situation des Grecs quand Mahomet Bouyouk, ou Mahomet-le-Grand, succéda pour la seconde fois au sultan Amurat son père. Les moines (*) ont peint ce Mahomet comme un barbare insensé, qui tantôt coupait la tête à sa prétendue maîtresse Irène pour apaiser les murmures de ses janissaires, tantôt faisait ouvrir le ventre à quatorze de ses pages pour voir qui d'entre eux avait mangé un melon. On trouve encore ces histoires absurdes dans nos dictionnaires, qui ont été long-temps, pour la plupart, des archives alphabétiques du mensonge.

(*) Entre autres le moine italien Bandelli. G.

Digitized by Google

Toutes les annales turques nous apprennent que Mahomet avait été le prince le mieux élevé de son temps : ce que nous venons de dire d'Amurat, son père, prouve assez qu'il n'avait pas négligé l'éducation de l'héritier de sa fortune. On ne peut encore disconvenir que Mahomet n'ait écouté le devoir d'un fils, et n'ait étouffé son ambition quand il fallut rendre le trône qu'Amurat lui avait cédé : il redevint deux fois sujet sans exciter le moindre trouble; c'est un fait unique dans l'histoire, et d'autant plus singulier, que Mahomet joignait à son ambition la fougue d'un caractère violent.

Il parlait le grec, l'arabe, le persan; il entendait le latin; il dessinait; il savait ce qu'on pouvait savoir alors de géographie et de mathématiques; il aimait la peinture. Aucun amateur des arts n'ignore qu'il fit venir de Venise le fameux Gentili Bellino, et qu'il le récompensa, comme Alexandre avait payé Apelles, par des dons et par sa familiarité : il lui fit présent d'une couronne d'or, d'un collier d'or, de trois mille ducats d'or, et le renvoya avec honneur. Je ne puis m'empêcher de ranger parmi les contes improbables celui de l'esclave auquel on prétend que Mahomet fit couper la tête pour faire voir à Bellino l'effet des muscles et de la peau sur un cou séparé de son tronc. Ces barbaries que nous exerçons sur les animaux, les hommes ne les exercent sur les hommes que dans la fureur des vengeances, ou dans ce qu'on appelle le droit de la guerre. Mahomet II fut souvent sanguinaire et féroce, comme tous les conquérants qui ont

Digitized by Google

ravagé le monde : mais pourquoi lui imputer des cruautés si peu vraisemblables? à quoi bon multiplier les horreurs? Philippe de Comines, qui vivait sous le siècle de ce sultan, avoue qu'en mourant il demanda pardon à Dieu d'avoir mis un impôt sur ses sujets. Où sont les princes chrétiens qui manifestent un tel repentir?

Il était âgé de vingt-deux ans quand il monta sur le trône des sultans; et il se prépara dès-lors à se placer sur celui de Constantinople, tandis que cette ville était toute divisée pour savoir s'il fallait se servir ou non de pain azyme, et s'il fallait prier en grec ou en latin.

(1453) Mahomet II commença donc par serrer la ville du côté de l'Europe et du côté de l'Asie : enfin dès les premiers jours d'avril 1453, la campagne fut couverte de soldats que l'exagération fait monter à trois cent mille, et le détroit de la Propontide d'environ trois cents galères, et deux cents petits vaisseaux.

Un des faits les plus étranges et les plus attestés, c'est l'usage que Mahomet fit d'une partie de ces navires : ils ne pouvaient entrer dans le port de la ville, fermé par les plus fortes chaînes de fer, et d'ailleurs apparemment défendu avec avantage; il fait en une nuit couvrir une demi-lieue de chemin sur terre de planches de sapin enduites de suif et de graisse, disposées comme la crèche d'un vaisseau; il fait tirer, à force de machines et de bras, quatre-vingts galères et soixante et dix allèges du détroit, et les fait couler sur

Digitized by Google

ces planches. Tout ce grand travail s'exécuta en une seule nuit; et les assiégés sont surpris le lendemain matin de voir une flotte entière descendre de la terre dans le port : un pont de bateaux dans ce jour même fut construit à leur vue, et servit à l'établissement d'une batterie de canon.

Il fallait, ou que Constantinople n'eût point d'artillerie, ou qu'elle fût bien mal servie; car comment le canon n'eût-il pas foudroyé ce pont de bateaux? Mais il est douteux que Mahomet se servit, comme on le dit, de canons de deux cents livres de balle. Les vaincus exagèrent tout. Il eût fallu environ cent cinquante livres de poudre pour bien chasser de tels boulets : cette quantité de poudre ne peut s'allumer à-la-fois; le coup partirait avant que la quinzième partie prît feu, et le boulet aurait très-peu d'effet. Peut-être les Turcs, par ignorance, employaient de ces canons; et peut-être les Grecs par la même ignorance en étaient effrayés.

Dès le mois de mai on donna des assauts à la ville qui se croyait la capitale du monde : elle était donc bien mal fortifiée; elle ne fut guère mieux défendue. L'empereur, accompagné d'un cardinal de Rome, nommé Isidore, suivait le rite romain, ou feignait de le suivre pour engager le pape et les princes catholiques à le secourir; mais par cette triste manœuvre il irritait et décourageait les Grecs, qui ne voulaient pas seulement entrer dans les églises qu'il fréquentait. « Nous aimons mieux, s'écriaient-ils, voir ici le turban « qu'un chapeau de cardinal. »

Digitized by Google

Dans d'autres temps, presque tous les princes chrétiens, sous prétexte d'une guerre sainte, se liguèrent pour envahir cette métropole et ce rempart de la chrétienté; et quand les Turcs l'attaquèrent, aucun prince ne la défendit.

L'empereur Frédéric III n'était ni assez puissant ni assez entreprenant; la Pologne était trop mal gouvernée; la France sortait à peine de l'abîme où la guerre civile et celle contre l'Anglais l'avaient plongée : l'Angleterre commençait à être divisée et faible. Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, était un puissant prince, mais trop habile pour renouveler seul les croisades, et trop vieux pour de telles actions : les princes Italiens étaient en guerre: l'Aragon et la Castille n'étaient point encore unis, et les musulmans occupaient toujours une partie de l'Espagne.

Il n'y avait en Europe que deux princes dignes d'attaquer Mahomet II : l'un était Huniade, prince de Transilvanie, mais qui pouvait à peine se défendre; l'autre ce fameux Scanderbeg, qui ne pouvait que se soutenir dans les montagnes de l'Epire, à-peu-près comme autrefois don Pélage dans celles des Asturies, quand les mahométans subjuguèrent l'Espagne. Quatre vaisseaux de Gênes, dont l'un appartenait à l'empereur Frédéric III, furent presque le seul secours que le monde chrétien fournit à Constantinople. Un étranger commandait dans la ville : c'était un Génois, nommé Giustiniani. Tout bâtiment qui est réduit à des appuis étrangers, menace ruine : jamais les anciens Grecs n'eurent de Persan à leur

Digitized by Google

tête; et jamais Gaulois ne commanda les troupes de la république romaine. Il fallait donc que Constantinople fût prise; aussi le fut-elle, mais d'une manière entièrement différente de celle dont tous nos auteurs, copistes de Ducas et de Chalcondyle, le racontent.

Cette conquête est une grande époque : c'est là où commence véritablement l'Empire turc au milieu des chrétiens d'Europe; et c'est ce qui transporta parmi eux quelques arts des Grecs.

Les annales turques, rédigées à Constantinople par le feu prince Demetrius Cantemir (*), m'apprennent qu'après quarante-neuf jours de siége l'empereur Constantin fut obligé de capituler : il envoya plusieurs Grecs recevoir la loi du vainqueur; on convint de quelques articles. Ces annales turques paraissent très-vraies dans ce qu'elles disent de ce siége : Ducas lui-même, qu'on croît de la race impériale, et qui dans son enfance était dans la ville assiégée, avoue dans son histoire que le sultan offrit à l'empereur Constantin de lui donner le Péloponnèse, et d'accorder quelques petites provinces à ses frères. Il voulait avoir la ville, et ne la point saccager, la regardant déjà comme son bien qu'il ménageait : mais dans le temps que les envoyés grecs retournaient à Constantinople pour y apporter les propositions des assiégeants, Mahomet, qui voulut leur parler encore, fait courir à eux. Les assiégés, qui du haut des murs

(*) Sous le titre d'*Histoire de l'agrandissement et de la Décadence de l'Empire Ottoman*, traduit du latin en français. Paris, 1743. G.

Digitized by Google

voient un gros de Turcs courant après les leurs, tirent imprudemment sur ces Turcs; ceux-ci sont bientôt joints par un plus grand nombre. Les envoyés grecs rentraient déjà par une poterne; les Turcs entrent avec eux : ils se rendent maîtres de la haute ville séparée de la basse. L'empereur est tué dans la foule : et Mahomet fait aussitôt du palais de Constantin celui des sultans, et de Sainte-Sophie sa principale mosquée.

Est-on plus touché de pitié que saisi d'indignation, lorsqu'on lit dans Ducas que le sultan « envoya ordre « dans le camp d'allumer partout des feux; ce qui fut « fait avec ce cri impie qui est le signe particulier de « leur superstition détestable ». Ce cri impie est le nom de Dieu, *Allah*, que les mahométans invoquent dans tous les combats. La superstition détestable était chez les Grecs qui se réfugièrent dans Sainte-Sophie, sur la foi d'une prédiction qui les assurait qu'un ange descendrait dans l'église pour les défendre.

On tua quelques Grecs dans le parvis, on fit le reste esclave; et Mahomet n'alla remercier Dieu dans cette église qu'après l'avoir lavée avec de l'eau rose.

Souverain par droit de conquête d'une moitié de Constantinople, il eut l'humanité ou la politique d'offrir à l'autre partie la même capitulation qu'il avait voulu accorder à la ville entière; et il la garda religieusement. Ce fait est si vrai que toutes les églises chrétiennes de la basse ville furent conservées jusque sous son petit-fils Sélim, qui en fit abattre

Digitized by Google

plusieurs. On les appelait *les mosquées d'Issévi :* Issévi est en turc le nom de Jésus. Celle du patriarche grec subsiste encore dans Constantinople sur le canal de la mer Noire. Les Ottomans ont permis qu'on fondât dans ce quartier une académie, où les Grecs modernes enseignent l'ancien grec, qu'on ne parle plus guère en Grèce, la philosophie d'Aristote, la théologie, la médecine; et c'est de cette école que sont sortis Constantin Ducas, Mauro Cordato, et Cantemir, faits par les Turcs princes de Moldavie. J'avoue que Demetrius Cantemir a rapporté beaucoup de fables anciennes; mais il ne peut s'être trompé sur les monuments modernes qu'il a vus de ses yeux, et sur l'académie où il a été élevé.

On a conservé encore aux chrétiens une église, et une rue entière qui leur appartient en propre, en faveur d'un architecte grec, nommé Christobule. Cet architecte avait été employé par Mahomet II pour construire une mosquée sur les ruines de l'église des Saints-Apôtres, ancien ouvrage de Théodora, femme de l'empereur Justinien; et il avait réussi à en faire un édifice qui approche de la beauté de Sainte-Sophie. Il construisit aussi, par ordre de Mahomet, huit écoles et huit hôpitaux dépendants de cette mosquée; et c'est pour prix de ce service, que le sultan lui accorda la rue dont je parle, dont la possession demeura à sa famille. Ce n'est pas un fait digne de l'histoire qu'un architecte ait eu la propriété d'une rue : mais il est important de connaître que les Turcs ne traitent pas toujours les chrétiens aussi barbarement que nous

Digitized by Google

nous le figurons. Aucune nation chrétienne ne souffre que les Turcs aient chez elle une mosquée, et les Turcs permettent que tous les Grecs aient des églises : plusieurs de ces églises sont des collégiales; et on voit, dans l'Archipel, des chanoines sous la domination d'un bacha.

Les erreurs historiques séduisent les nations entières. Une foule d'écrivains occidentaux a prétendu que les mahométans adoraient Vénus, et qu'ils niaient la Providence. Grotius lui-même a répété que Mahomet, ce grand et faux prophète, avait instruit une colombe à voler auprès de son oreille, et avait fait accroire que l'esprit de Dieu venait l'instruire sous cette forme. On a prodigué sur le conquérant Mahomet II des contes non moins ridicules.

Ce qui montre évidemment, malgré les déclamations du cardinal Isidore et de tant d'autres, que Mahomet était un prince plus sage et plus poli qu'on ne croit, c'est qu'il laissa aux chrétiens vaincus la liberté d'élire un patriarche. Il l'installa lui-même avec la solennité ordinaire : il lui donna la crosse et l'anneau que les empereurs d'Occident n'osaient plus donner depuis long-temps; et, s'il s'écarta de l'usage, ce ne fut que pour reconduire jusqu'aux portes de son palais le patriarche élu, nommé Gennadius, qui lui dit « qu'il était confus d'un honneur que jamais les « empereurs chrétiens n'avaient fait à ses prédéces- « seurs». Des auteurs ont eu l'imbécillité de rapporter que Mahomet II dit à ce patriarche : « La Sainte- « Trinité te fait, par l'autorité que j'ai reçue, pa-

Digitized by Google

« triarche œcuménique. » Ces auteurs connaissent bien mal les musulmans ! ils ne savent pas que notre dogme de la Trinité leur est en horreur; qu'ils se croiraient souillés d'avoir prononcé ce mot; qu'ils nous regardent comme des idolâtres, adorateurs de plusieurs dieux. Depuis ce temps les sultans osmanlis ont toujours fait un patriarche qu'on nomme *œcuménique;* le pape en nomme un autre qu'on appelle le patriarche *latin* : chacun d'eux, taxé par le divan, rançonne à son tour son troupeau. Ces deux églises, également gémissantes, sont irréconciliables; et le soin d'apaiser leurs querelles n'est pas aujourd'hui une des moindres occupations des sultans, devenus les modérateurs des chrétiens aussi-bien que leurs vainqueurs.

Ces vainqueurs n'en usèrent point avec les Grecs comme autrefois aux dixième et onzième siècles avec les Arabes, dont ils avaient adopté la langue, la religion et les mœurs. Quand les Turcs soumirent les Arabes ils étaient encore entièrement barbares; mais quand ils subjuguèrent l'Empire grec la constitution de leur gouvernement était dès long-temps toute formée. Ils avaient respecté les Arabes, et ils méprisaient les Grecs : ils n'ont eu d'autre commerce avec ces Grecs que celui des maîtres avec des peuples asservis.

Ils ont conservé tous les usages, toutes les lois qu'ils eurent au temps de leurs conquêtes. Le corps des *gengi-chéris*, que nous nommons *janissaires*, sub-

Digitized by Google

sista dans toute sa vigueur au même nombre d'environ quarante-cinq mille. Ce sont, de tous les soldats de la terre, ceux qui ont toujours été le mieux nourris; chaque oda de janissaires avait et a encore un pourvoyeur, qui leur fournit du mouton, du riz, du beurre, des légumes et du pain en abondance.

Les sultans ont conservé en Europe l'ancien usage qu'ils avaient pratiqué en Asie de donner à leurs soldats des fiefs à vie et quelques-uns héréditaires. Ils ne prirent point cette coutume des kalifes arabes qu'ils détrônèrent; le gouvernement des Arabes était fondé sur des principes différents. Les Tartares occidentaux partagèrent toujours les terres des vaincus : ils établirent, dès le cinquième siècle, en Europe, cette institution qui attache les vainqueurs à un gouvernement devenu leur patrimoine; et les nations qui se mêlèrent à eux, comme les Lombards, les Francs, les Normands, suivirent ce plan. Tamerlan le porta dans les Indes, où sont aujourd'hui les plus grands seigneurs de fiefs, sous les noms d'*omras*, de *rayas*, de *nababs;* mais les Ottomans ne donnèrent jamais que de petites terres : leurs *zaimats* et leurs *timariots* sont plutôt des métairies que des seigneuries. L'esprit guerrier paraît tout entier dans cet établissement : si un zaim meurt les armes à la main, ses enfants partagent son fief; s'il ne meurt point à la guerre, le béglierbeg, c'est-à-dire le commandant des armes de la province, peut nommer à ce bénéfice militaire. Nul droit pour ces zaims et pour ces timars

Digitized by Google

que celui de fournir et de mener des soldats à l'armée, comme chez nos premiers Francs : point de titres, point de juridiction, point de noblesse.

On a toujours tiré des mêmes écoles les cadis, les mollas, qui sont les juges ordinaires, et les deux cadileskers d'Asie et d'Europe, qui sont les juges des provinces et des armées, et qui président sous le muphti à la religion et aux lois. Le muphti et les cadi leskers ont toujours été également soumis au divan. Les dervis, qui sont les moines mendiants chez les Turcs, se sont multipliés, et n'ont pas changé. La coutume d'établir des caravanserais pour les voyageurs, et des écoles avec des hôpitaux auprès de toutes les mosquées, n'a point dégénéré : en un mot, les Turcs sont ce qu'ils étaient, non-seulement quand ils prirent Constantinople, mais quand ils passèrent pour la première fois en Europe.

CHAPITRE XCII.

Entreprises de Mahomet II, et sa mort.

PENDANT trente et une années de règne, Mahomet II marcha de conquête en conquête, sans que les princes chrétiens se liguassent contre lui; car il ne faut pas appeler ligue un moment d'intelligence entre Huniade, prince de Transilvanie, le roi de Hongrie, et un despote de la Russie noire. Ce célèbre Huniade montra que s'il avait été mieux secouru les chrétiens n'auraient pas perdu tous les pays que les mahomé-

Digitized by Google

tans possèdent en Europe. Il repoussa Mahomet II devant Belgrade, trois ans après la prise de Constantinople.

Dans ce temps-là même les Persans tombaient sur les Turcs, et détournaient ce torrent dont la chrétienté était inondée. Ussum-Cassan, de la branche de Tamerlan, qu'on nommait le Bélier blanc, gouverneur d'Arménie, venait de subjuguer la Perse : il s'alliait aux chrétiens, et par-là il les avertissait de se réunir contre l'ennemi commun; car il épousa la fille de David Comnène, empereur de Trébisonde. Il n'était pas permis aux chrétiens d'épouser leur commère ou leur cousine; mais on voit qu'en Grèce, en Espagne, en Asie, ils s'alliaient aux musulmans sans scrupule.

Le Tartare Ussum-Cassan, gendre de l'empereur chrétien David Comnène, attaqua Mahomet vers l'Euphrate : c'était une occasion favorable pour la chrétienté; elle fut encore négligée. On laissa Mahomet, après des fortunes diverses, faire la paix avec le Persan, et prendre ensuite Trébisonde avec la partie de la Cappadoce qui en dépendait; tourner vers la Grèce, saisir le Négrepont, retourner au fond de la mer Noire, s'emparer de Caffa, l'ancienne Théodosie rebâtie par les Génois; revenir réduire Scutari, Zante, Céphalonie; courir jusqu'à Trieste, à la porte de Venise, et établir enfin la puissance musulmane au milieu de la Calabre, d'où il menaçait le reste de l'Italie, et d'où ses lieutenants ne se retirèrent qu'après sa mort.

Digitized by Google

Sa fortune échoua contre Rhodes : les chevaliers, qui sont aujourd'hui les chevaliers de Malte, eurent, ainsi que Scanderbeg, la gloire de repousser les armes victorieuses de Mahomet II.

Ce fut en 1480 que ce conquérant fit attaquer cette île autrefois si célèbre, et cette ville fondée très-longtemps avant Rome dans le terrain le plus heureux, dans l'aspect le plus riant, et sous le ciel le plus pur, ville gouvernée par les enfants d'Hercule, par Danaüs, par Cadmus, fameuse dans toute la terre par son colosse d'airain dédié au soleil, ouvrage immense, jeté en fonte par un Indien (*), et qui s'élevant de cent pieds de hauteur, les pieds posés sur deux môles de marbre, laissait voguer sous lui les plus gros navires. Rhodes avait passé au pouvoir des Sarrasins, dans le milieu du septième siècle : un chevalier français, Foulques de Villaret, grand-maître de l'ordre, l'avait reprise sur eux en 1310; et un autre chevalier français, Pierre d'Aubusson, la défendit contre les Turcs.

C'est une chose bien remarquable que Mahomet II employât dans cette entreprise une foule de chrétiens renégats : le grand-visir lui-même, qui vint attaquer Rhodes, était un chrétien; et ce qui est encore plus étrange, il était de la race impériale des Paléologue. Un autre chrétien, George Frupan, conduisait le siége sous les ordres du visir. On ne vit jamais de mahométans quitter leur religion pour servir dans

(*) C'était un Lindien, nommé Charès, né à Lindos, dans l'île même.

Digitized by Google

les armées chrétiennes. D'où vient cette différence? Sérait-ce qu'une religion qui a coûté une partie d'eux-mêmes à ceux qui la professent, et qu'on a scellée de son sang dans une opération très-douloureuse, en devient ensuite plus chère? serait-ce parce que les vainqueurs de l'Asie s'attiraient plus de respect que les puissances de l'Europe? serait-ce qu'on eût cru, dans ces temps d'ignorance, les armes des musulmans plus favorisées de Dieu que les armes chrétiennes, et que de-là on eût inféré que la cause triomphante était la meilleure?

Pierre d'Aubusson fit alors triompher la sienne : il força au bout de trois mois le grand-visir Messith Paléologue à lever le siége. Chalcondyle, dans son Histoire des Turcs, vous dit que les assiégeants, en montant sur la brèche, virent dans l'air une croix d'or entourée de lumière, et une très-belle femme vêtue de blanc; que ce miracle les alarma, et qu'ils prirent la fuite saisis d'épouvante. Il y a pourtant quelque apparence que la vue d'une belle femme aurait plutôt encouragé qu'intimidé les Turcs, et que la valeur de Pierre d'Aubusson et des chevaliers fut le seul prodige auquel ils cédèrent. Mais c'est ainsi que les Grecs modernes écrivaient.

Cette petite île manquée ne rendait pas Mahomet Bouyouk moins terrible au reste de l'Occident : il avait depuis long-temps conquis l'Epire, après la mort de Scanderbeg; les Vénitiens avaient eu le courage de défier ses armes. C'était le temps de la puissance vénitienne : elle était très-étendue en terre-

Digitized by Google

ferme, et ses flottes bravaient celles de Mahomet; elles s'emparèrent même d'Athènes : mais enfin cette république, n'étant point secourue, fut obligée de céder, de rendre Athènes, et d'acheter par un tribut annuel la liberté de commercer sur la mer Noire, songeant toujours à réparer ses pertes par son commerce, qui avait fait les fondements de sa grandeur. Nous verrons que, bientôt après, le pape Jules II et presque tous les princes chrétiens firent plus de mal à cette république qu'elle n'en avait essuyé des Ottomans.

Cependant Mahomet II allait porter ses armes victorieuses contre les sultans mamelucs d'Egypte, tandis que ses lieutenants étaient dans le royaume de Naples : ensuite il se flattait de venir prendre Rome comme Constantinople; et en entendant parler de la cérémonie dans laquelle le doge de Venise épouse la mer Adriatique, il disait « qu'il l'enverrait « bientôt au fond de cette mer consommer son ma- « riage ». Une colique arrêta les progrès et les desseins de ce conquérant. (1481) Il mourut à Nicomédie, à l'âge de cinquante-trois ans, lorsqu'il se préparait à faire encore le siége de Rhodes, et à conduire en Italie une armée formidable.

Digitized by Google

CHAPITRE XCIII.

État de la Grèce sous le joug des Turcs. Leur gouvernement; leurs mœurs.

Si l'Italie respira par la mort de Mahomet II, les Ottomans n'ont pas moins conservé en Europe un pays plus beau et plus grand que l'Italie entière. La patrie des Miltiade, des Léonidas, des Alexandre, des Sophocle et des Platon, devint bientôt barbare. La langue grecque dès-lors se corrompit; il ne resta presque plus de trace des arts : car quoiqu'il y ait dans Constantinople une académie grecque, ce n'est pas assurément celle d'Athènes; et les beaux-arts n'ont pas été rétablis par les trois mille moines que les sultans laissent toujours subsister au mont Athos. Autrefois cette même Constantinople fut sous la protection d'Athènes. Chalcédoine fut sa tributaire; le roi de Thrace briguait l'honneur d'être admis au rang de ses bourgeois. Aujourd'hui les descendants des Tartares dominent dans ces belles régions; et à peine le nom de la Grèce subsiste. Cependant la seule petite ville d'Athènes aura toujours plus de réputation parmi nous que les Turcs ses oppresseurs, eussent-ils l'empire de la terre.

La plupart des grands monuments d'Athènes, que les Romains imitèrent et ne purent surpasser, ou sont en ruine, ou ont disparu : une petite mosquée

Digitized by Google

est bâtie sur le tombeau de Thémistocle, ainsi qu'une chapelle de récollets est élevée à Rome sur les débris du Capitole; l'ancien temple de Minerve est aussi changé en mosquée; le port de Pirée n'est plus : un lion antique de marbre subsiste encore auprès, et donne son nom au port du Lion, presque comblé. Le lieu où était l'académie est couvert de quelques huttes de jardiniers. Les beaux restes du Stadion inspirent de la vénération et des regrets; et le temple de Cérès, qui n'a rien souffert des injures du temps, fait entrevoir ce que fut autrefois Athènes. Cette ville qui vainquit Xerxès, contient seize à dix-sept mille habitants, tremblants devant douze cents janissaires qui n'ont qu'un bâton blanc à la main. Les Spartiates, ces anciens rivaux et ces vainqueurs d'Athènes, sont confondus avec elle dans le même assujettissement. Ils ont combattu plus long-temps pour leur liberté, et semblent garder encore quelques restes de ces mœurs dures et altières que leur inspira Lycurgue.

Les Grecs restèrent dans l'oppression, mais non pas dans l'esclavage : on leur laissa leur religion et leurs lois; et les Turcs se conduisirent comme s'étaient conduits les Arabes en Espagne. Les familles grecques subsistent dans leur patrie, avilies, méprisées, mais tranquilles : elles ne payent qu'un léger tribut; elles font le commerce, et cultivent la terre : leurs villes et leurs bourgades ont encore leur *protogeros*, qui juge leurs différends; leur patriarche est entretenu par elle honorablement. Il faut bien

Digitized by Google

qu'il en tire des sommes assez considérables, puisqu'il paye à son installation quatre mille ducats au trésor impérial, et autant aux officiers de la Porte.

Le plus grand assujettissement des Grecs a été long-temps d'être obligés de livrer au sultan des enfants de tribut, pour servir dans le sérail, ou parmi les janissaires; il fallait qu'un père de famille donnât un de ses fils, ou qu'il le rachetât. Il y a en Europe des provinces chrétiennes où la coutume de donner ses enfants, destinés à la guerre dès le berceau, est établie. Ces enfants de tribut, élevés par les Turcs, faisaient souvent dans le sérail une grande fortune : la condition même des janissaires est assez bonne. C'était une grande preuve de la force de l'éducation, et des bizarreries de ce monde, que la plupart de ces fiers ennemis des chrétiens fussent nés de chrétiens opprimés. Une grande preuve de cette fatale et invincible destinée par qui l'Etre suprême enchaîne tous les événements de l'univers, c'est que Constantin ait bâti Constantinople pour les Turcs, comme Romulus avait, tant de siècles auparavant, jeté les fondements du Capitole pour les pontifes de l'église catholique.

Je crois devoir ici combattre un préjugé, que le gouvernement turc est un gouvernement absurde qu'on appelle *despotique*, que les peuples sont tous esclaves du sultan, qu'ils n'ont rien en propre, que leur vie et leurs biens appartiennent à leur maître. Une telle administration se détruirait elle-même : il serait bien étrange que les Grecs vaincus ne fussent

Digitized by Google

point réellement esclaves, et que leurs vainqueurs le fussent. Quelques voyageurs ont cru que toutes les terres appartenaient au sultan, parce qu'il donne des timariots à vie, comme autrefois les rois francs donnaient des bénéfices militaires. Ces voyageurs devaient considérer qu'il y a des lois pour les héritages en Turquie, comme partout ailleurs. L'Alcoran, qui est la loi civile aussi-bien que celle de la religion, pourvoit dès le quatrième chapitre aux héritages des hommes et des femmes; et la loi de tradition et de coutume suppléé à ce que l'Alcoran ne dit pas.

Il est vrai que le mobilier des bachas décédés appartient au sultan, et qu'il fait la part à la famille. Mais c'était une coutume établie en Europe dans le temps que les fiefs n'étaient point héréditaires; et long-temps après, les évêques mêmes héritèrent des meubles des ecclésiastiques inférieurs, et les papes exercèrent ce droit sur les cardinaux et sur tous les bénéficiers qui mouraient dans la résidence du premier pontife.

Non-seulement les Turcs sont tous libres, mais ils n'ont chez eux aucune distinction de noblesse : ils ne connaissent de supériorité que celle des emplois.

Leurs mœurs sont à-la-fois féroces, altières et efféminées; ils tiennent leur dureté des Scythes leurs ancêtres, et leur mollesse de la Grèce et de l'Asie. Leur orgueil est extrême : ils sont conquérants et ignorants; c'est pourquoi ils méprisent toutes les nations.

Digitized by Google

L'Empire ottoman n'est point un gouvernement monarchique, tempéré par des mœurs douces, comme le sont aujourd'hui la France et l'Espagne : il ressemble encore moins à l'Allemagne, devenue avec le temps une république de princes et de villes, sous un chef suprême qui a le titre d'empereur. Il n'a rien de la Pologne, où les cultivateurs sont esclaves, et où les nobles sont rois : il est aussi éloigné de l'Angleterre par sa constitution que par la distance des lieux. Mais il ne faut pas imaginer que ce soit un gouvernement arbitraire en tout, où la loi permette aux caprices d'un seul d'immoler à son gré des multitudes d'hommes, comme des bêtes fauves qu'on entretient dans un parc pour son plaisir.

Il semble à nos préjugés qu'un chiaoux peut aller, un hatichérif à la main, demander de la part du sultan tout l'argent des pères de famille d'une ville, et toutes les filles pour l'usage de son maître. Il y a, sans doute, d'horribles abus dans l'administration turque; mais en général ces abus sont bien moins funestes au peuple qu'à ceux-mêmes qui partagent le gouvernement : c'est sur eux que tombe la rigueur du despotisme. La sentence secrète d'un divan suffit pour sacrifier les principales têtes aux moindres soupçons. Nul grand corps légal établi dans ce pays pour rendre les lois respectables, et la personne du souverain sacrée. Nulle digue opposée par la constitution de l'Etat aux injustices du vizir. Ainsi peu de ressources pour le sujet quand il est opprimé, et pour le maître quand on conspire contre lui. Le souverain

Digitized by Google

qui passe pour le plus puissant de la terre, est en même temps le moins affermi sur son trône : il suffit d'un jour de révolution pour l'en faire tomber. Les Turcs ont en cela imité les mœurs de l'Empire grec qu'ils ont détruit : ils ont seulement plus de respect pour la maison ottomane que les Grecs n'en avaient pour la famille de leurs empereurs : ils déposent, ils égorgent un sultan; mais c'est toujours en faveur d'un prince de la maison ottomane. L'Empire grec au contraire avait passé par les assassinats dans vingt familles différentes.

La crainte d'être déposé est un plus grand frein pour les empereurs turcs que toutes les lois de l'Alcoran. Maître absolu dans son sérail, maître de la vie de ses officiers, au moyen d'un fetfa du muphti, il ne l'est pas des usages de l'Empire : il n'augmente point les impôts; il ne touche point aux monnaies; son trésor particulier est séparé du trésor public.

La place du sultan est quelquefois la plus oisive de la terre, et celle du grand-vizir la plus laborieuse : il est à-la-fois connétable, chancelier et premier président. Le prix de tant de peines a été souvent l'exil ou le cordeau.

Les places de bachas n'ont pas été moins dangereuses; et jusqu'à nos jours une mort violente a été souvent leur destinée. Tout cela ne prouve que des mœurs dures et féroces, telles que l'ont été long-temps celles de l'Europe chrétienne, lorsque tant de têtes tombaient sur les échafauds, lorsqu'on pendait La

Digitized by Google

Brosse, le favori de saint Louis; que le ministre Laguette mourait dans la question sous Charles-le-Bel; que le connétable de France, Charles de la Cerda, était exécuté sous le roi Jean sans forme de procès; qu'on voyait Enguerrand de Marigni pendu au gibet de Montfaucon que lui-même avait fait dresser; qu'on portait au même gibet le corps du premier ministre Montagu; que le grand-maître des templiers et tant de chevaliers expiraient dans les flammes, et que de telles cruautés étaient ordinaires dans les Etats monarchiques. On se tromperait beaucoup si on pensait que ces barbaries fussent la suite du pouvoir absolu; aucun prince chrétien n'était despotique, et le grand seigneur ne l'est pas davantage. Plusieurs sultans à la vérité, ont fait plier toutes les lois à leurs volontés, comme un Mahomet II, un Sélim, un Soliman... Les conquérants trouvent peu de contradictions dans leurs sujets; mais tous nos historiens nous ont bien trompés quand ils ont regardé l'Empire ottoman comme un gouvernement dont l'essence est le despotisme.

Le comte de Marsigli (*), plus instruit qu'eux tous, s'exprime ainsi : *In tutte le nostre storie sentiamo esaltar la sovranità che cosi despoticamente praticasi dal sultano : ma quanto si scostano elle dal vero!* La milice des janissaires, dit-il, qui reste à Constantinople, et qu'on nomme *capiculi*, a par ses lois le pouvoir de mettre en prison le sultan, de le

(*) Louis-Ferdinand, auteur de l'*État militaire de l'Empire Ottoman*. Amsterdam, 1732.

Digitized by Google

faire mourir, et de lui donner un successeur. Il ajoute que le grand-seigneur est souvent obligé de conserver l'état politique et militaire pour faire la guerre et la paix.

Les bachas ne sont point absolus dans leurs provinces comme nous le croyons; ils dépendent de leur divan. Les principaux citoyens ont le droit de se plaindre de leur conduite, et d'envoyer contre eux des mémoires au grand divan de Constantinople. Enfin Marsigli conclut par donner au gouvernement turc le nom de démocratie. C'en est une en effet à-peu-près dans la forme de celle de Tunis et d'Alger. Ces sultans, que le peuple n'ose regarder et qu'on n'aborde qu'avec des prosternements qui semblent tenir de l'adoration, n'ont donc que le dehors du despotisme; ils ne sont absolus que quand ils savent déployer heureusement cette fureur de pouvoir arbitraire qui semble être née chez tous les hommes. Louis XI, Henri VIII, Sixte-Quint, d'autres princes, ont été aussi despotiques qu'aucun sultan. Si on approfondissait ainsi le secret des trônes de l'Asie, presque toujours inconnu aux étrangers, on verrait qu'il y a bien moins de despotisme sur la terre qu'on ne pense. Notre Europe a vu des princes vassaux d'un autre prince qui n'est pas absolu, prendre dans leurs Etats une autorité plus arbitraire que les empereurs de la Perse et de l'Inde; ce serait pourtant une grande erreur de penser que les Etats de ces princes sont par leur constitution un gouvernement despotique.

Digitized by Google

Toutes les histoires des peuples modernes, excepté peut-être celles d'Angleterre et d'Allemagne, nous donnent presque toujours de fausses notions, parce qu'on a rarement distingué les temps et les personnes, les abus et les lois, les événements passagers et les usages.

On se tromperait encore si on croyait que le gouvernement turc est une administration uniforme, et que du fond du sérail de Constantinople il part tous les jours des courriers qui portent les mêmes ordres à toutes les provinces. Ce vaste Empire qui s'est formé par la victoire en divers temps, et que nous verrons toujours s'accroître jusqu'au dix-huitième siècle, est composé de trente peuples différents qui n'ont ni la même langue, ni la même religion, ni les mêmes mœurs; ce sont les Grecs de l'ancienne Ionie, des côtes de l'Asie mineure, et de l'Achaïe, les habitants de l'ancienne Colchide, ceux de la Chersonnèse taurique; ce sont les Gètes devenus chrétiens et connus sous le nom de Valaques et de Moldaves, des Arabes, des Arméniens, des Bulgares, des Illyriens, des Juifs, ce sont enfin les Egyptiens et les peuples de l'ancienne Carthage que nous verrons bientôt engloutis par la puissance ottomane : la seule milice des Turcs a vaincu tous ces peuples et les a contenus. Tous sont différemment gouvernés : les uns reçoivent des princes nommés par la Porte, comme la Valachie, la Moldavie et la Crimée : les Grecs vivent sous l'administration municipale dépendante d'un bacha. Le nombre des subjugués est immense par rapport au

Digitized by Google

nombre des vainqueurs; il n'y a que très-peu de Turcs naturels : presque aucun d'eux ne cultive la terre, très-peu s'adonnent aux arts; on pourrait dire d'eux ce que Virgile dit des Romains : « Leur art « est de commander ». La grande différence entre les conquérants turcs et les anciens conquérants romains, c'est que Rome s'incorpora tous les peuples vaincus, et que les Turcs restent toujours séparés de ceux qu'ils ont soumis, et dont ils sont entourés.

Il est resté, à la vérité, deux cent mille Grecs dans Constantinople; mais ce sont environ deux cent mille artisans ou marchands qui travaillent pour leurs dominateurs : c'est un peuple entier toujours conquis dans sa capitale, auquel il n'est pas même permis de s'habiller comme les Turcs.

Ajoutons à cette remarque qu'une seule puissance a subjugué tous ces pays depuis l'Archipel jusqu'à l'Euphrate, et que vingt puissances conjurées n'avaient pu, par les croisades, établir que des dominations passagères dans ces mêmes contrées avec vingt fois plus de soldats, et des travaux qui durèrent deux siècles entiers.

Ricault (*), qui a demeuré long-temps en Turquie, attribue la puissance permanente de l'Empire ottoman *à quelque chose de surnaturel.* Il ne peut comprendre comment ce gouvernement, qui dépend si souvent du caprice des janissaires, peut se soutenir contre ses propres soldats et contre ses ennemis. Mais

(*) Paul Ricaut, auteur de l'*Histoire de l'État de l'Empire Othoman*. Londres, 1669, traduite en français par Briot, 1670.

Digitized by Google

l'Empire romain a duré cinq cents ans à Rome, et près de quatorze siècles dans le Levant, au milieu des séditions des armées : les possesseurs du trône furent renversés, et le trône ne le fut pas. Les Turcs ont pour la race ottomane une vénération qui leur tient lieu de loi fondamentale : l'Empire est arraché souvent au sultan; mais, comme nous l'avons remarqué, il ne passe jamais dans une maison étrangère. La constitution intérieure n'a donc eu rien à craindre, quoique le monarque et les vizirs aient eu si souvent à trembler.

Jusqu'à présent cet Empire n'a pas redouté d'invasions étrangères; les Persans ont rarement entamé les frontières des Turcs. Vous verrez au contraire le sultan Amurat IV prendre Bagdad d'assaut sur les Persans, en 1638, demeurer toujours le maître de la Mésopotamie, envoyer d'un côté des troupes au grand Mogol contre la Perse, et de l'autre menacer Venise. Les Allemands ne se sont jamais présentés aux portes de Constantinople comme les Turcs à celles de Vienne; les Russes ne sont devenus redoutables à la Turquie que depuis Pierre-le-Grand. Enfin la force et la rapine établirent l'Empire ottoman; et les divisions des chrétiens l'ont maintenu. Il n'est rien là que de naturel. Nous verrons comment cet Empire s'est accru dans sa puissance, et s'est conservé long-temps dans ses usages féroces, qui commencent enfin à s'adoucir.

Digitized by Google

CHAPITRE XCIV.

Du roi de France Louis XI.

Le gouvernement féodal périt bientôt en France quand Charles VII eut commencé à établir sa puissance par l'expulsion des Anglais, par la jouissance de tant de provinces réunies à la couronne, et enfin par des subsides rendus perpétuels.

L'ordre féodal s'affermissait en Allemagne, par une raison contraire, sous des empereurs électifs qui, en qualité d'empereurs, n'avaient ni provinces ni subsides; l'Italie était toujours partagée en républiques et en principautés indépendantes; le pouvoir absolu n'était connu ni en Espagne ni dans le Nord; et l'Angleterre jetait au milieu de ses divisions les semences de ce gouvernement singulier, dont les racines toujours coupées et toujours sanglantes ont enfin produit après des siècles, à l'étonnement des nations, le mélange égal de la liberté et de la royauté.

Il n'y avait plus en France que deux grands fiefs, la Bourgogne et la Bretagne; mais leur pouvoir les rendit indépendantes; et malgré les lois féodales elles n'étaient pas regardées en Europe comme faisant partie du royaume. Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, avait même stipulé qu'il ne rendrait point hommage à Charles VII, quand il lui pardonna l'assassinat du duc Jean son père.

Digitized by Google

Les princes du sang avaient en France des apanages en pairies, mais ressortissant au parlement sédentaire. Les seigneurs, puissants dans leurs terres, ne l'étaient pas comme autrefois dans l'Etat : il n'y avait plus guère au-delà de la Loire que le comte de Foix qui s'intitulât *Prince par la grâce de Dieu*, et qui fit battre monnaie; mais les seigneurs des fiefs et les communautés des grandes villes avaient d'immenses priviléges.

Louis XI, fils de Charles VII, devint le premier roi absolu en Europe depuis la décadence de la maison de Charlemagne : il ne parvint enfin à ce pouvoir tranquille que par des secousses violentes. Sa vie est un grand contraste. Faut-il, pour humilier et pour confondre la vertu, qu'il ait mérité d'être regardé comme un grand roi, lui qu'on peint comme un fils dénaturé, un frère barbare, un mauvais père, et un voisin perfide? Il remplit d'amertume les dernières années de son père; il causa sa mort. Le malheureux Charles VII mourut, comme on sait, par la crainte que son fils ne le fît mourir; il choisit la faim pour éviter le poison qu'il redoutait. Cette seule crainte dans un père, d'être empoisonné par son fils, prouve trop que le fils passait pour être capable de ce crime.

Après avoir bien pesé toute la conduite de Louis XI, ne peut-on pas se le représenter comme un homme qui voulut effacer souvent ses violences imprudentes par des artifices, et soutenir des fourberies par des cruautés? D'où vient que, dans les commencements de son règne, tant de seigneurs attachés à son père,

Digitized by Google

et surtout ce fameux comte de Dunois dont l'épée avait soutenu la couronne, entrèrent contre lui dans la ligue *du bien public?* ils ne profitaient pas de la faiblesse du trône, comme il est arrivé tant de fois : mais Louis XI avait abusé de sa force. N'est-il pas évident que le père, instruit par ses fautes et par ses malheurs, avait très-bien gouverné, et que le fils, trop enflé de sa puissance, commença par gouverner mal?

(1465) Cette ligue le mit au hasard de perdre sa couronne et sa vie : la bataille donnée à Montlhéri contre le comte de Charolais, et tant d'autres princes, ne décida rien; mais il est certain qu'il la perdit, puisque ses ennemis eurent le champ de bataille, et qu'il fut obligé de leur accorder tout ce qu'ils demandèrent. Il ne se releva du traité honteux de Conflans, qu'en le violant dans tous ses points. Jamais il n'accomplit un serment à moins qu'il ne jurât par un morceau de bois qu'on appelait *la vraie croix de Saint-Lo.* Il croyait, avec le peuple, que le parjure sur ce morceau de bois faisait mourir infailliblement dans l'année.

Le barbare, après le traité, fit jeter dans la rivière plusieurs bourgeois de Paris, soupçonnés d'être partisans de son ennemi; on les liait deux à deux dans un sac : c'est la chronique de Saint-Denis qui rend ce témoignage. Il ne désunit enfin les confédérés, qu'en donnant à chacun d'eux ce qu'il demandait. Ainsi, jusque dans son habileté, il y eut encore de la faiblesse.

Il se fit un irréconciliable ennemi de Charles, fils de Philippe-le-Bon, maître de la Bourgogne, de la

Digitized by Google

Franche-Comté, de la Flandre, de l'Artois, des places sur la Somme, et de la Hollande. Il excite les Liégeois à faire une perfidie à ce duc de Bourgogne, et à prendre les armes contre lui : il se remet en même temps entre ses mains à Péronne, croyant le mieux tromper. Quelle plus mauvaise politique! Mais aussi étant découvert (1468), il se vit prisonnier dans le château de Péronne, et forcé de marcher, à la suite de son vassal, contre ces Liégeois mêmes qu'il avait armés. Quelle plus grande humiliation!

Non-seulement il fut toujours perfide, mais il força le duc Charles de Bourgogne à l'être; car ce prince était né emporté, violent, téméraire, mais éloigné de la fraude. Louis XI, en trompant tous ses voisins, les invitait tous à le tromper. A ce commerce de fraudes se joignirent les barbaries les plus sauvages : ce fut surtout alors qu'on regarda comme un droit de la guerre de faire pendre, de noyer ou d'égorger les prisonniers faits dans les batailles, et de tuer les vieillards, les enfants et les femmes dans les villes conquises. Maximilien, depuis empereur, fit pendre, par représailles, après sa victoire de Guinegaste, un capitaine gascon qui avait défendu avec bravoure un château contre toute son armée; et Louis XI, par une autre représaille, fit mourir par le gibet cinquante gentilshommes de l'armée de Maximilien, tombés entre ses mains. Charles de Bourgogne se vengea de quelques autres cruautés du roi en tuant tout dans la ville de Dinant prise à discrétion, et en la réduisant en cendres.

Digitized by Google

(1472) Louis XI craint son frère, le duc de Berri; et ce prince est empoisonné par un moine bénédictin, nommé Favre Vésois, son confesseur. Ce n'est pas ici un de ces empoisonnements équivoques, adoptés sans preuve par la maligne crédulité des hommes : le duc de Berri soupait entre la dame de Montsorau, sa maîtresse, et son confesseur; celui-ci leur fait apporter une pêche d'une grosseur singulière : la dame expire immédiatement après en avoir mangé; le prince, après de cruelles convulsions, meurt au bout de quelque temps.

Odet Daidie, brave seigneur, veut venger le mort, auquel il avait été toujours attaché. Il conduit loin de Louis, en Bretagne, le moine empoisonneur : on lui fait son procès en liberté; et le jour qu'on doit prononcer la sentence à ce moine, on le trouve mort dans son lit (*). Louis XI, pour apaiser le cri public, se fait apporter les pièces du procès, et nomme des commissaires; mais ils ne décident rien, et le roi les comble de bienfaits. On ne douta guère dans l'Europe que Louis n'eût commis ce crime, lui qui étant dauphin avait fait craindre un parricide à Charles VII son père. L'histoire ne doit pas l'en accuser sans preuve; mais elle doit le plaindre d'avoir mérité qu'on l'en soupçonnât : elle doit surtout observer que tout prince coupable d'un attentat avéré, est coupable aussi des jugements téméraires qu'on porte sur toutes ses actions.

(*) Les premières déclarations de l'aumônier, comme celles de La Roche, écuyer de bouche qui parvint à s'évader, avaient accusé le roi. G.

Digitized by Google

Telle est la conduite de Louis XI avec ses vassaux et ses proches; voici celle qu'il tient avec ses voisins. Le roi d'Angleterre, Edouard IV, débarque en France pour tenter de rentrer dans les conquêtes de ses pères: Louis peut le combattre; mais il aime mieux être son tributaire (1475). Il gagne les principaux officiers anglais; il fait des présents de vins à toute l'armée : il achète le retour de cette armée en Angleterre. N'eût-il pas été plus digne d'un roi de France d'employer à se mettre en état de résister et de vaincre, l'argent qu'il mit à séduire un prince très-mal affermi, qu'il craignait, et qu'il ne devait pas craindre?

Les grandes ames choisissent hardiment des favoris illustres, et des ministres approuvés : Louis XI n'eut guère, pour ses confidents et pour ses ministres, que des hommes nés dans la fange, et dont le cœur était au-dessous de leur état.

Il y a peu de tyrans qui aient fait mourir plus de citoyens par les mains des bourreaux, et par des supplices plus recherchés : les chroniques du temps comptent quatre mille sujets exécutés sous son règne, en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeait ses victimes, sont les monuments qu'a laissés ce monarque, et qu'on voit avec horreur.

Il est étonnant que le P. Daniel indique à peine le supplice de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, descendant reconnu de Clovis. Les circonstances et l'appareil de sa mort, le partage de ses dépouilles, les cachots où ses jeunes enfants furent enfermés jusqu'à

Digitized by Google

la mort de Louis XI, sont de tristes et intéressants objets de la curiosité. On ne sait point précisément quel était le crime de ce prince : il fut jugé par des commissaires; ce qui peut faire présumer qu'il n'était point coupable (*). Quelques historiens lui imputent vaguement d'avoir voulu se saisir de la personne du roi, et faire tuer le dauphin : une telle accusation n'est pas croyable; un petit prince ne pouvait guère, du pied des Pyrénées où il était réfugié, prendre prisonnier Louis XI en pleine paix, tout-puissant et absolu dans son royaume. L'idée de tuer le dauphin encore enfant, et de conserver le père, est encore une de ces extravagances qui ne tombent point dans la tête d'un homme d'état. Tout ce qui est bien avéré, c'est que Louis XI avait en exécration la maison des Armagnacs, qu'il fit saisir le duc de Nemours dans Carlat, en 1477, qu'il le fit enfermer dans une cage de fer à la Bastille; qu'ayant dressé lui-même toute l'instruction du procès, il lui envoya des juges, parmi lesquels était ce Philippe de Comines, célèbre traître, qui, ayant long-temps vendu les secrets de la maison de Bourgogne au roi, passa enfin au service de la France, et dont on estime les Mémoires, quoiqu'écrits avec la retenue d'un courtisan qui craignait encore de dire la vérité, même après la mort de Louis XI.

Le roi voulut que le duc de Nemours fût interrogé dans sa cage de fer; qu'il y subît la question, et qu'il

(*) Garnier, continuateur de Vély, cherche aussi à tirer de ces précautions une preuve de l'innocence de Nemours. Duclos est plus sévère, sans excuser l'horrible barbarie de son supplice. G.

Digitized by Google

y reçût son arrêt : on le confessa ensuite dans une salle tendue de noir. La confession commençait à devenir une grâce accordée aux condamnés; l'appareil noir était en usage pour les princes : c'est ainsi qu'on avait exécuté Conradin à Naples, et qu'on traita depuis Marie-Stuart en Angleterre. On était barbare en cérémonie chez les peuples chrétiens occidentaux, et ce raffinement d'inhumanité n'a jamais été connu que d'eux. Toute la grâce que ce malheureux prince put obtenir, ce fut d'être enterré en habit de cordelier; grâce digne de la superstition de ces temps atroces, qui égalait leur barbarie.

Mais ce qui ne fut jamais en usage, et ce que pratiqua Louis XI, ce fut de faire mettre sous l'échafaud, dans les halles de Paris, les jeunes enfants du duc pour recevoir sur eux le sang de leur père : ils en sortirent tout couverts; et en cet état on les conduisit à la Bastille dans des cachots faits en forme de hottes, où la gêne que leurs corps éprouvaient était un continuel supplice; on leur arrachait les dents à plusieurs intervalles : ce genre de torture, aussi petit qu'odieux, était en usage. C'est ainsi que du temps de Jean, roi France, d'Edouard III, roi d'Angleterre, et de l'empereur Charles IV, on traitait les Juifs en France, en Angleterre, et dans plusieurs villes d'Allemagne, pour avoir leur argent. Le détail des tourments inouïs que souffrirent les princes de Nemours-Armagnac, serait incroyable, s'il n'était attesté par la requête que ces princes infortunés présentèrent aux Etats après la mort de Louis XI, en 1483.

Digitized by Google

Jamais il n'y eut moins d'honneur que sous ce règne. Les juges ne rougirent point de partager les biens de celui qu'ils avaient condamné : le traître Philippe de Comines, qui avait trahi le duc de Bourgogne en lâche, et qui fut plus lâchement l'un des commissaires du duc de Nemours, eut les terres du duc dans le Tournaisis.

Les temps précédents avaient inspiré des mœurs fières et barbares, dans lesquelles on vit éclater quelquefois de l'héroïsme. Le règne de Charles VII avait eu des Dunois, des la Trimouille, des Clisson, des Richemont, des Saintraille, des la Hire, et des magistrats d'un grand mérite : mais sous Louis XI, pas un grand homme. Il avilit la nation; il n'y eut nulle vertu : l'obéissance tint lieu de tout; et le peuple fut enfin tranquille, comme les forçats le sont dans une galère.

Ce cœur artificieux et dur avait pourtant deux penchants qui auraient dû mettre de l'humanité dans ses mœurs; c'était l'amour et la dévotion : il eut des maîtresses; il eut trois bâtards; il fit des neuvaines et des pélerinages. Mais son amour tenait de son caractère; et sa dévotion n'était que la crainte superstitieuse d'une ame timide et égarée. Toujours couvert de reliques, et portant à son bonnet sa Notre-Dame de plomb, on prétend qu'il lui demandait pardon de ses assassinats avant de les commettre. Il donna par contrat le comté de Boulogne à la Sainte-Vierge. La piété ne consiste pas à faire la Vierge comtesse, mais à s'abstenir des actions que la conscience reproche,

Digitized by Google

que Dieu doit punir, et que la Vierge ne protége point.

Il introduisit la coutume italienne de sonner la cloche à midi, et de dire un *Ave Maria* : il demanda au pape le droit de porter le surplis et l'aumusse, et de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Reims.

(1483) Enfin, sentant la mort approcher, renfermé au château du Plessis-lès-Tours, inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré d'inquiétudes, il fait venir de Calabre un ermite, nommé François Mortorillo, révéré depuis sous le nom de saint François de Paule. Il se jette à ses pieds : il le supplie en pleurant d'intercéder auprès de Dieu, et de lui prolonger la vie; comme si l'ordre éternel eût dû changer à la voix d'un Calabrois dans un village de France, pour laisser dans un corps usé une ame faible et perverse plus long-temps que ne comportait la nature! Tandis qu'il demande ainsi la vie à un ermite étranger, il croit en ranimer les restes en s'abreuvant du sang qu'on tire à des enfants, dans la fausse espérance de corriger l'âcreté du sien : c'était un de ces excès de l'ignorante médecine de ces temps, médecine introduite par les Juifs, de faire boire du sang d'un enfant aux vieillards apoplectiques, aux lépreux, aux épileptiques.

On ne peut éprouver un sort plus triste dans le sein des prospérités, n'ayant d'autres sentiments que l'ennui, les remords, la crainte, et la douleur d'être détesté.

Digitized by Google

C'est cependant lui qui, le premier des rois de France, prit toujours le nom de *très-chrétien*, à-peu-près dans le temps que Ferdinand d'Aragon, illustre par des perfidies autant que par des conquêtes, prenait le nom de *catholique*. Tant de vices n'ôtèrent pas à Louis XI ses bonnes qualités : il avait du courage; il savait donner en roi : il connaissait les hommes et les affaires; il voulait que la justice fût rendue, et qu'au moins lui seul pût être injuste.

Paris, désolé par une contagion, fut repeuplé par ses soins : il le fut à la vérité de beaucoup de brigands, mais qu'une police sévère contraignit de devenir citoyens. De son temps il y eut, dit-on, dans cette ville, quatre-vingt mille bourgeois capables de porter les armes. C'est à lui que le peuple doit le premier abaissement des grands : environ cinquante familles en ont murmuré; et plus de cinq cent mille ont dû s'en féliciter. Il empêcha que le parlement et l'université de Paris, deux corps alors également ignorants, parce que tous les Français l'étaient, ne poursuivissent comme sorciers les premiers imprimeurs qui vinrent d'Allemagne en France.

De lui vient l'établissement des postes, non tel qu'il est aujourd'hui en Europe : il ne fit que rétablir les *veredarii* de Charlemagne et de l'ancien Empire romain. Deux cent trente courriers à ses gages portaient ses ordres incessamment : les particuliers pouvaient courir avec les chevaux destinés à ces courriers, en payant dix sous par cheval pour chaque traite de quatre lieues. Les lettres étaient rendues de

Digitized by Google

ville en ville par les courriers du roi. Cette police ne fut long-temps connue qu'en France. Il voulait rendre les poids et les mesures uniformes dans ses Etats, comme ils l'avaient été du temps de Charlemagne. Enfin il prouva qu'un méchant homme peut faire le bien public, quand son intérêt particulier n'y est pas contraire.

Les impositions sous Charles VII, indépendamment du domaine, étaient de dix-sept cent mille liv. de compte : sous Louis XI elles se montèrent jusqu'à quatre millions sept cent mille livres; et la livre étant alors de dix au marc, cette somme revenait à vingt-trois millions cinq cent mille livres d'aujourd'hui. Si, en suivant ces proportions, on examine les prix des denrées, et surtout celui du blé qui en est la base, on trouve qu'il valait la moitié moins qu'aujourd'hui : ainsi avec vingt-trois millions numéraires on faisait précisément ce qu'on fait à présent avec quarante-six.

Telle était la puissance de la France avant que la Bourgogne, l'Artois, le territoire de Boulogne, les villes sur la Somme, la Provence, l'Anjou, fussent incorporés par Louis XI à la monarchie française. Ce royaume devint bientôt le plus puissant de l'Europe : c'était un fleuve grossi par vingt rivières, et épuré de la fange qui avait si long-temps troublé son cours.

Les titres commencèrent alors à être donnés au pouvoir : Louis XI fut le premier roi de France à qui on donna quelquefois le titre de *Majesté*, que jusque-là l'empereur seul avait porté, mais que la chancellerie

Digitized by Google

allemande n'a jamais donné à aucun roi jusqu'à nos derniers temps. Les rois d'Aragon, de Castille, de Portugal, avaient le titre d'*altesse;* on disait à celui d'Angleterre *votre grâce;* on aurait pu dire à Louis XI *votre despotisme.*

Nous avons vu par combien d'attentats heureux il fut le premier roi de l'Europe absolu depuis l'établissement du grand gouvernement féodal. Ferdinand-le-Catholique ne put jamais l'être en Aragon. Isabelle, par son adresse, prépara les Castillans à l'obéissance passive; mais elle ne régna point despotiquement. Chaque état, chaque province, chaque ville, avait ses priviléges dans toute l'Europe. Les seigneurs féodaux combattaient souvent ces priviléges; et les rois cherchaient à soumettre également à leur puissance les seigneurs féodaux et les villes : nul n'y parvint alors que Louis XI; mais ce fut en faisant couler sur les échafauds le sang d'Armagnac et de Luxembourg, en sacrifiant tout à ses soupçons, en payant chèrement les exécuteurs de ses vengeances. Isabelle de Castille s'y prenait avec plus de finesse sans cruauté. Il s'agissait, par exemple, de réunir à la couronne le duché de Placentia : que fait-elle? ses insinuations et son argent soulèvent les vassaux du duc de Placentia contre lui; ils s'assemblent, ils demandent à être les vassaux de la reine, et elle y consent par complaisance.

Louis XI, en augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, augmenta son royaume par son industrie. Il se fit donner la Provence par le der-

Digitized by Google

nier comte souverain de cet Etat, et arracha ainsi un feudataire à l'Empire, comme Philippe de Valois s'était fait donner le Dauphiné. L'Anjou et le Maine, qui appartenaient au comte de Provence, furent encore réunis à la couronne. L'habileté, l'argent, et le bonheur, accrurent petit-à-petit le royaume de France, qui depuis Hugues Capet avait été peu de chose, et que les Anglais avaient presque détruit. Ce même bonheur rejoignit la Bourgogne à la France; et les fautes du dernier duc rendirent au corps de l'Etat une province qui en avait éte imprudemment séparée.

Ce temps fut en France le passage de l'anarchie à la tyrannie. Ces changements ne se font point sans de grandes convulsions : auparavant les seigneurs féodaux opprimaient; et sous Louis XI ils furent opprimés. Les mœurs ne furent pas meilleures ni en France, ni en Angleterre, ni en Allemagne, ni dans le Nord. La barbarie, la superstition, l'ignorance, couvraient la face du monde, excepté en Italie : la puissance papale asservissait toujours toutes les autres puissances; et l'abrutissement de tous les peuples qui sont au-delà des Alpes était le véritable soutien de ce prodigieux pouvoir contre lequel tant de princes s'étaient inutilement élevés de siècle en siècle. Louis XI baissa la tête sous ce joug, pour être plus le maître chez lui. C'était sans doute l'intérêt de Rome que les peuples fussent imbécilles; et en cela elle était partout bien servie. On était assez sot à Cologne pour croire posséder les os pourris de trois prétendus rois qui

Digitized by Google

vinrent, dit-on, du fond de l'Orient apporter de l'or à l'enfant Jésus dans une étable : on envoya à Louis XI quelques restes de ces cadavres, qu'on faisait passer pour ceux de ces trois monarques dont il n'était pas même parlé dans les Evangiles; et l'on fit croire à ce prince qu'il n'y avait que les os pourris des rois qui pussent guérir un roi. On a conservé une de ses lettres à je ne sais quel prieur de Notre-Dame de Salles, par laquelle il demande à cette Notre-Dame de lui accorder la fièvre quarte, attendu, dit-il, que les médecins l'assurent qu'il n'y a que la fièvre quarte qui soit bonne pour sa santé. L'impudent charlatanisme des médecins était donc aussi grand que l'imbécillité de Louis XI; et son imbécillité était égale à sa tyrannie. Ce portrait n'est pas seulement celui de ce monarque, c'est celui de presque toute l'Europe : il ne faut connaître l'histoire de ces temps-là que pour la mépriser. Si les princes et les particuliers n'avaient pas quelque intérêt à s'instruire des révolutions de tant de barbares gouvernements, on ne pourrait plus mal employer son temps qu'en lisant l'histoire.

CHAPITRE XCV.

De la Bourgogne, et des Suisses ou Helvétiens du temps de Louis XI, au quinzième siècle.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, issu en droite ligne de Jean, roi de France, possédait le duché de Bourgogne comme l'apanage de sa maison, avec les villes sur la

Digitized by Google

Somme que Charles VII avait cédées. Il avait, par droit de succession, la Franche-Comté, l'Artois, la Flandre, et presque toute la Hollande. Ses villes des Pays-bas florissaient par un commerce qui commençait à approcher de celui de Venise. Anvers était l'entrepôt des nations septentrionales; cinquante mille ouvriers travaillaient dans Gand aux étoffes de laine; Bruges était aussi commerçante qu'Anvers; Arras était renommée poun ses belles tapisseries, qu'on nomme encore de son nom en Allemagne, en Angleterre, et en Italie.

Les princes étaient alors dans l'usage de vendre leurs Etats quand ils avaient besoin d'argent, comme aujourd'hui on vend sa terre et sa maison. Cet usage subsistait depuis le temps des croisades. Ferdinand, roi d'Aragon, vendit le Roussillon à Louis XI avec faculté de rachat. Charles, duc de Bourgogne, venait d'acheter la Gueldre : un duc d'Autriche lui vendit encore tous les domaines qu'il possédait en Alsace et dans le voisinage des Suisses. Cet acquisition était bien au-dessus du prix que Charles en avait payé : il se voyait maître d'un état contigu des bords de la Somme jusqu'aux portes de Strasbourg; il n'avait qu'à jouir. Peu de rois dans l'Europe étaient aussi puissants que lui; aucun n'était plus riche et plus magnifique. Son dessein était de faire ériger ses Etats en royaume; ce qui pouvait devenir un jour très-préjudiciable à la France. Il ne s'agissait d'abord que d'acheter le diplôme de l'empereur Frédéric III. L'usage subsistait encore de demander le titre de roi aux

Digitized by Google

empereurs; c'était un hommage qu'on rendait à l'ancienne grandeur romaine. La négociation manqua; et Charles de Bourgogne, qui voulait ajouter à ses Etats la Lorraine et la Suisse, était bien sûr, s'il eût réussi, de se faire roi sans la permission de personne.

Son ambition ne se couvrait d'aucun voile; et c'est principalement ce qui lui fit donner le surnom de Téméraire. On peut juger de son orgueil par la réception qu'il fit à des députés de Suisse (1474); des écrivains de ce pays assurent que le duc obligea ces députés de lui parler à genoux. C'est une étrange contradiction dans les mœurs d'un peuple libre, qui fut bientôt après son vainqueur.

Voici sur quoi était fondée la prétention du duc de Bourgogne, à laquelle les Helvétiens se soumirent : plusieurs bourgades suisses étaient enclavées dans les domaines vendus à Charles par le duc d'Autriche. Il croyait avoir acheté des esclaves : les députés des communes parlaient à genoux au roi de France; le duc de Bourgogne avait conservé l'étiquette des chefs de sa maison. Nous avons d'ailleurs remarqué que plusieurs rois, à l'exemple de l'empereur, avaient exigé qu'on fléchît un genou en leur parlant, ou en les servant; que cet usage asiatique avait été introduit par Constantin, et précédemment par Dioclétien. De là même venait la coutume qu'un vassal fît hommage à son seigneur les deux genoux en terre; de là encore l'usage de baiser le pied droit du pape. C'est l'histoire de la vanité humaine.

Philippe de Comines, et la foule des historiens

Digitized by Google

qui l'ont suivi, prétendent que la guerre contre les Suisses, si fatale au duc de Bourgogne, fut excitée pour une charrette de peaux de moutons. Le plus léger sujet de querelle produit une guerre quand on a envie de la faire; mais il y avait déjà long-temps que Louis XI animait les Suisses contre le duc de Bourgogne, et qu'on avait commis beaucoup d'hostilités de part et d'autre avant l'aventure de la charrette : il est très-sûr que l'ambition de Charles était l'unique sujet de la guerre.

Il n'y avait alors que huit cantons suisses confédérés : Fribourg, Soleure, Schaffouse et Appenzel n'étaient pas encore entrés dans l'union. Bâle, ville impériale, que sa situation sur le Rhin rendait puissante et riche, ne faisait pas partie de cette république naissante, connue seulement par sa pauvreté, sa simplicité et sa valeur. Les députés de Berne vinrent remontrer à cet ambitieux que tout leur pays ne valait pas les éperons de ses chevaliers. Ces Bernois ne se mirent point à genoux; ils parlèrent avec humilité, et se défendirent avec courage.

(1476) La gendarmerie du duc, couverte d'or, fut battue et mise deux fois dans la plus grande déroute par ces hommes simples, qui furent étonnés des richesses trouvées dans le camp des vaincus.

Aurait-on prévu, lorsque le plus gros diamant de l'Europe, pris par un Suisse à la bataille de Granson, fut vendu au général pour un écu, aurait-on prévu alors qu'il y aurait un jour en Suisse des villes aussi belles et aussi opulentes que l'était la capitale du

Digitized by Google

duché de Bourgogne? Le luxe des diamants, des étoffes d'or, y fut long-temps ignoré; et quand il a été connu, il a été prohibé : mais les solides richesses, qui consistent dans la culture de la terre, y ont été recueillies par des mains libres et victorieuses; les commodités de la vie y ont été recherchées de nos jours; toutes les douceurs de la société, et la saine philosophie, sans laquelle la société n'a point de charme durable, ont pénétré dans les parties de la Suisse où le climat est le plus doux, et où règne l'abondance; enfin, dans ces pays autrefois si agrestes, on est parvenu en quelques endroits à joindre la politesse d'Athènes à la simplicité de Lacédémone.

Cependant Charles-le-Téméraire voulut se venger sur la Lorraine, et arracher au duc René, légitime possesseur, la ville de Nanci, qu'il avait déjà prise une fois. Mais ces mêmes Suisses vainqueurs, assistés de ceux de Fribourg et de Soleure, dignes par-là d'entrer dans leur alliance, défirent encore l'usurpateur, qui paya de son sang le nom de Téméraire que la postérité lui donne (1477).

Ce fut alors que Louis XI s'empara de l'Artois et des villes sur la Somme, du duché de Bourgogne comme d'un fief mâle, et de la ville de Besançon par droit de bienséance.

La princesse Marie, fille de Charles-le-Téméraire, unique héritière de tant de provinces, se vit donc tout d'un coup dépouillée des deux tiers de ses Etats. On aurait pu joindre encore au royaume de France les dix-sept provinces qui restaient à-peu-près à cette

Digitized by Google

princesse, en lui faisant épouser le fils de Louis XI. Ce roi se flatta vainement d'avoir pour bru celle qu'il dépouillait; et ce grand politique manqua l'occasion d'unir au royaume la Franche-Comté, et tous les Pays-bas.

Les Gantois et le reste des Flamands, plus libres alors sous leurs souverains que les Anglais mêmes ne le sont aujourd'hui sous leurs rois, destinèrent à leur princesse Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III.

Aujourd'hui les peuples apprennent les mariages de leurs princes, la paix et la guerre, les établissements des impôts, et toute leur destinée, par une déclaration de leurs maîtres : il n'en était pas ainsi en Flandre. Les Gantois voulurent que leur princesse épousât un Allemand, et ils firent couper la tête au chancelier de Marie de Bourgogne, et à Imbercourt son chambellan, parce qu'ils négociaient pour lui donner le dauphin de France : ces deux ministres furent exécutés aux yeux de la jeune princesse, qui demandait en vain leur grâce à ce peuple féroce.

Maximilien, appelé par les Gantois plus que par la princesse, vint conclure ce mariage comme un simple gentilhomme qui fait sa fortune avec une héritière : sa femme fournit aux frais de son voyage, à son équipage, à son entretien. Il eut cette princesse, mais non ses Etats : il ne fut que le mari d'une souveraine; et même, lorsqu'après la mort de sa femme on lui donna la tutelle de son fils, lorsqu'il eut

Digitized by Google

l'administration des Pays-bas, lorsqu'il venait d'être élu roi des Romains et César, les habitants de Bruges le mirent quatre mois en prison, en 1488, pour avoir violé leurs priviléges. Si les princes ont abusé souvent de leur pouvoir, les peuples n'ont pas moins abusé de leurs droits.

Ce mariage de l'héritière de Bourgogne avec Maximilien fut la source de toutes les guerres qui ont mis pendant tant d'années la maison de France aux mains avec celle d'Autriche. C'est ce qui produisit la grandeur de Charles-Quint; c'est ce qui mit l'Europe sur le point d'être asservie : et tous ces grands événements arrivèrent, parce que des bourgeois de Gand s'étaient opiniâtrés à marier leur princesse.

CHAPITRE XCVI.

Du gouvernement féodal après Louis XI, au quinzième siècle.

Vous avez-vu en Italie, en France, en Allemagne, l'anarchie se tourner en despotisme sous Charlemagne, et le despotisme détruit par l'anarchie sous ses descendants.

Vous savez que c'est une erreur de penser que les fiefs n'eussent jamais été héréditaires avant les temps de Hugues Capet; la Normandie est une assez grande preuve du contraire. La Bavière et l'Aquitaine avaient été héréditaires avant Charlemagne : presque tous les fiefs l'étaient en Italie sous les rois lombards. Du

Digitized by Google

temps de Charles-le-Gros et de Charles-le-Simple, les grands officiers s'arrogèrent les droits régaliens, ainsi que quelques évêques; mais il y avait toujours eu des possesseurs de grandes terres, des *sires* en France, des *herrens* en Allemagne, des *ricos hombres* en Espagne : il y a toujours eu aussi quelques grandes villes gouvernées par leurs magistrats, comme Rome, Milan, Lyon, Reims, etc. Les limites des libertés de ces villes, celles du pouvoir des seigneurs particuliers, ont toujours changé; la force et la fortune ont toujours décidé de tout. Si les grands officiers devinrent des usurpateurs, le père de Charlemagne l'avait été. Ce Pepin, petit-fils d'un Arnoud, précepteur de Dagobert et évêque de Metz, avait dépouillé la race de Clovis. Hugues Capet détrôna la postérité de Pepin; et les descendants de Hugues ne purent réunir tous les membres épars de cette ancienne monarchie française, laquelle avant Clovis n'avait été jamais une monarchie.

Louis XI avait porté un coup mortel en France à la puissance féodale : Ferdinand et Isabelle la combattaient dans la Castille et dans l'Aragon; elle avait cédé en Angleterre au gouvernement mixte; elle subsistait en Pologne sous une autre forme : mais c'était en Allemagne qu'elle avait conservé et augmenté toute sa vigueur. Le comte de Boulainvilliers appelle cette constitution « l'effort de l'esprit hu« main »; Loyseau et d'autres gens de loi l'appellent « une institution bizarre, un monstre composé de « membres sans tête. »

Digitized by Google

On pourrait croire que ce n'est point un puissant effort du génie, mais un effet très-naturel et très-commun de la raison et de la cupidité humaine que les possesseurs des terres aient voulu être les maîtres chez eux. Du fond de la Moscovie aux montagnes de la Castille tous les grands terriens eurent toujours la même idée sans se l'être communiquée; tous voulurent que ni leurs vies ni leurs biens ne dépendissent du pouvoir suprême d'un roi; tous s'associèrent dans chaque pays contre ce pouvoir, et tous l'exercèrent autant qu'ils le purent sur leurs propres sujets. L'Europe fut ainsi gouvernée pendant plus de cinq cents ans : cette administration était inconnue aux Grecs et aux Romains; mais elle n'est point bizarre, puisqu'elle est si universelle dans l'Europe. Elle paraît injuste en ce que le plus grand nombre des hommes est écrasé par le plus petit, et que jamais le simple citoyen ne peut s'élever que par un bouleversement général. Nulle grande ville, point de commerce, point de beaux-arts, sous un gouvernement féodal : les villes puissantes n'ont fleuri en Allemagne, en Flandre, qu'à l'ombre d'un peu de liberté; car la ville de Gand, par exemple, celles de Bruges et d'Anvers, étaient bien plutôt des républiques sous la protection des ducs de Bourgogne, qu'elles n'étaient soumises à la puissance arbitraire de ces ducs : il en était de même des villes impériales.

Vous avez vu s'établir dans une grande partie de l'Europe l'anarchie féodale sous les successeurs de Charlemagne; mais avant lui il y avait eu une forme

Digitized by Google

plus régulière de fiefs sous les rois lombards en Italie. Les Francs qui entrèrent dans les Gaules, partageaient les dépouilles avec Clovis : le comte de Boulainvilliers veut, par cette raison, que les seigneurs de châteaux soient tous souverains en France. Mais quel homme peut dire dans sa terre : Je descends d'un conquérant des Gaules? et quand il serait sorti en droite ligne d'un de ces usurpateurs, les villes et les communes n'auraient-elles pas plus de droit de reprendre leur liberté que ce Franc ou ce Visigoth n'en avait eu de la leur ravir?

On ne peut pas dire qu'en Allemagne la puissance féodale se soit établie par le droit de conquête, ainsi qu'en Lombardie et en France; jamais toute l'Allemagne n'a été conquise par des étrangers : c'est cependant aujourd'hui de tous les pays de la terre le seul où la loi des fiefs subsiste véritablement. Les boyards de Russie ont leurs sujets; mais ils sont sujets eux-mêmes, et ils ne composent point un corps comme les princes allemands. Les kans des Tartares, les princes de Valachie et de Moldavie, sont de véritables seigneurs féodaux qui relèvent du sultan turc : mais ils sont déposés par un ordre du divan, au lieu que les seigneurs allemands ne peuvent l'être que par un jugement de toute la nation. Les nobles Polonais sont plus égaux entre eux que les possesseurs des terres en Allemagne; et ce n'est pas là encore l'administration des fiefs. Il n'y a point d'arrière-vassaux en Pologne; un noble n'y est pas sujet d'un autre noble comme en Allemagne; il est quelque-

Digitized by Google

fois son domestique, mais non son vassal. La Pologne est une république aristocratique où le peuple est esclave.

La loi féodale subsiste en Italie d'une manière différente : tout est réputé fief de l'Empire en Lombardie; et c'est encore une source d'incertitudes, car les empereurs n'ont été dominateurs suprêmes de ces fiefs qu'en qualité de rois d'Italie, de successeurs des rois lombards : et certainement une diète de Ratisbonne n'est pas roi d'Italie. Mais qu'est-il arrivé? la liberté germanique ayant prévalu sur l'autorité impériale en Allemagne, l'Empire étant devenu une chose différente de l'empereur, les fiefs italiens se sont dits vassaux de l'Empire et non de l'empereur : ainsi une administration féodale est devenue dépendante d'une autre administration féodale. Le fief de Naples est encore d'une espèce toute différente; c'est un hommage que le fort a rendu au faible; c'est une cérémonie que l'usage a conservée.

Tout a été fief dans l'Europe; et les lois de fief étaient partout différentes. Que la branche mâle de Bourgogne s'éteigne, le roi Louis XI se croit en droit d'hériter de cet Etat : que la branche de Saxe ou de Bavière eût manqué, l'empereur n'eût pas été en droit de s'emparer de ces provinces; le pape pourrait encore moins prendre pour lui le royaume de Naples à l'extinction d'une maison régnante. La force, l'usage, les conventions, donnent de tels droits : la force les donna en effet à Louis XI; car il restait un prince de la maison de Bourgogne, un comte de Ne-

Digitized by Google

vers, descendant de l'institué, et ce prince n'osa pas seulement réclamer ses droits. Il était encore fort douteux que Marie de Bourgogne ne dût pas succéder à son père; la donation de la Bourgogne par le roi Jean portait que les *héritiers succéderaient;* et une fille est héritière.

La question des fiefs masculins et féminins, le droit d'hommage lige ou d'hommage simple, l'embarras où se trouvaient des seigneurs vassaux de deux suzerains à-la-fois pour des terres différentes, ou vassaux de suzerains qui se disputaient le domaine suprême, mille difficultés pareilles firent naître de ces procès que la guerre seule peut juger. Les fortunes des simples citoyens furent souvent encore plus incertaines.

Quel état pour un cultivateur que de se trouver sujet d'un seigneur qui est lui-même sujet d'un autre dépendant encore d'un troisième! il faut qu'il plaide devant tous ces tribunaux; et il perd son bien avant d'avoir pu obtenir un jugement définitif. Il est sûr que ce ne sont pas les peuples qui ont, de leur gré, choisi cette forme de gouvernement. Il n'y a de pays digne d'être habité par des hommes que ceux où toutes les conditions sont également soumises aux lois.

Digitized by Google

CHAPITRE XCVII.

De la chevalerie.

L'EXTINCTION de la maison de Bourgogne, le gouvernement de Louis XI, et surtout la nouvelle manière de faire la guerre, introduite dans toute l'Europe, contribuèrent à abolir peu-à-peu ce qu'on appelait *la chevalerie*, espèce de dignité et de confraternité dont il ne resta plus qu'une faible image.

Cette chevalerie était un établissement guerrier qui s'était fait de lui-même parmi les seigneurs, comme les confréries dévotes s'étaient établies parmi les bourgeois. L'anarchie et le brigandage, qui désolaient l'Europe dans le temps de la décadence de la maison de Charlemagne, donnèrent naissance à cette institution. Ducs, comtes, vicomtes, vidames, châtelains, étant devenus souverains dans leurs terres, tous se firent la guerre; et au lieu de ces grandes armées de Charles-Martel, de Pepin, et de Charlemagne, presque toute l'Europe fut partagée en petites troupes de sept à huit cents hommes, quelquefois de beaucoup moins. Deux ou trois bourgades composaient un petit Etat combattant sans cesse contre son voisin. Plus de communications entre les provinces, plus de grands chemins, plus de sûreté pour les marchands, dont pourtant on ne pouvait se passer; chaque possesseur d'un donjon les rançonnait

Digitized by Google

sur la route : beaucoup de châteaux sur les bords des rivières et aux passages des montagnes ne furent que de vraies cavernes de voleurs; on enlevait les femmes, ainsi qu'on pillait les marchands.

Plusieurs seigneurs s'associèrent insensiblement pour protéger la sûreté publique, et pour défendre les dames : ils en firent vœu; et cette institution vertueuse devint un devoir plus étroit en devenant un acte de religion. On s'associa ainsi dans presque toutes les provinces : chaque seigneur de grand fief tint à honneur d'être chevalier et d'entrer dans l'ordre.

On établit, vers le onzième siècle, des cérémonies religieuses et profanes qui semblaient donner un nouveau caractère au récipiendaire : il jeûnait, se confessait, communiait, passait une nuit tout armé; on le faisait dîner seul à une table séparée, pendant que ses parrains et les dames qui devaient l'armer chevalier mangeaient à une autre. Pour lui, vêtu d'une tunique blanche, il était à sa petite table, où il lui était défendu de parler, de rire, et même de manger. Le lendemain il entrait dans l'église avec son épée pendue au cou : le prêtre le bénissait; ensuite il allait se mettre à genoux devant le seigneur ou la dame qui devait l'armer chevalier. Les plus qualifiés qui assistaient à la cérémonie lui chaussaient des éperons, le revêtaient d'une cuirasse, de brassards, de cuissards, de gantelets, et d'une cotte de maille appelée *haubert*. Le parrain qui l'installait lui donnait trois coups de plat d'épée sur le cou au nom de Dieu, de saint Michel et de saint George. Depuis ce moment,

Digitized by Google

toutes les fois qu'il entendait la messe, il tirait son épée à l'Evangile, et la tenait haute.

Cette installation était suivie de grandes fêtes, et souvent de tournois; mais c'était le peuple qui les payait : les seigneurs des grands fiefs imposaient une taxe sur leurs sujets pour le jour où ils armaient leurs enfants chevaliers. C'était d'ordinaire à l'âge de vingt et un ans que les jeunes gens recevaient ce titre : ils étaient auparavant bacheliers; ce qui voulait dire bas chevaliers, ou varlets et écuyers; et les seigneurs qui étaient en confraternité se donnaient mutuellement leurs enfants les uns aux autres pour être élevés loin de la maison paternelle, sous le nom de varlets, dans l'apprentissage de la chevalerie.

Le temps des croisades fut celui de la plus grande vogue des chevaliers : les seigneurs de fiefs, qui amenaient leurs vassaux sous leur bannière, furent appelés *chevaliers bannerets;* non que ce titre seul de chevalier leur donnât le droit de paraître en campagne avec des bannières : la puissance seule, et non la cérémonie de l'accolade, pouvait les mettre en état d'avoir des troupes sous leurs enseignes. Ils étaient bannerets en vertu de leurs fiefs, et non de la chevalerie; jamais ce titre ne fut qu'une distinction introduite par l'usage, et non un honneur de convention, une dignité réelle dans l'Etat : il n'influa en rien dans la forme des gouvernements. Les élections des empereurs et des rois ne se faisaient point par des chevaliers; il ne fallait point avoir reçu l'accolade pour entrer aux diètes de l'Empire, aux parlements de

Digitized by Google

France, aux *cortès* d'Espagne. Les inféodations, les droits de ressort et de mouvance, les héritages, les lois, rien d'essentiel n'avait rapport à cette chevalerie. C'est en quoi se sont trompés tous ceux qui ont écrit de la chevalerie : ils ont écrit, sur la foi des romans, que cet honneur était une charge, un emploi; qu'il y avait des lois concernant la chevalerie. Jamais la jurisprudence d'aucun peuple n'a connu ces prétendues lois; ce n'étaient que des usages. Les grands priviléges de cette institution consistaient dans les jeux sanglants des tournois : il n'était pas permis ordinairement à un bachelier, à un écuyer, de *jouster* contre un chevalier.

Les rois voulurent être eux-mêmes armés chevaliers; mais ils n'en étaient ni plus rois ni plus puissants : ils voulaient seulement encourager la chevalerie et la valeur par leur exemple. On portait un grand respect dans la société à ceux qui étaient chevaliers; c'est à quoi tout se réduisait.

Ensuite quand le roi Edouard III eut institué l'ordre de la Jarretière; Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, l'ordre de la Toison d'or; Louis XI, l'ordre de saint Michel, d'abord aussi brillant que les deux autres, et aujourd'hui si ridiculement avili (*), alors tomba l'ancienne chevalerie. Elle n'avait point de marque distinctive; elle n'avait point de chef qui lui conférât des honneurs et des priviléges particuliers. Il n'y eut plus de chevaliers bannerets quand les rois et les

(*) Il a été depuis rendu à son institution, comme étant la plus honorable récompense du mérite dans l'ordre civil.

Digitized by Google

grands princes eurent établi des compagnies d'ordonnance; et l'ancienne chevalerie ne fut plus qu'un nom. On se fit toujours un honneur de recevoir l'accolade d'un grand prince ou d'un guerrier renommé. Les seigneurs constitués en quelque dignité prirent dans leurs titres la qualité de chevalier; et tous ceux qui faisaient profession des armes, prirent celle d'écuyer.

Les ordres militaires de chevalerie, comme ceux du Temple, ceux de Malte, l'ordre Teutonique, et tant d'autres, sont une imitation de l'ancienne chevalerie qui joignait les cérémonies religieuses aux fonctions de la guerre : mais cette espèce de chevalerie fut absolument différente de l'ancienne; elle produisit en effet des ordres monastiques militaires, fondés par les papes, possédant des bénéfices, astreints aux trois vœux des moines. De ces ordres singuliers, les uns ont été de grands conquérants, les autres ont été abolis sous prétexte de débauches; d'autres ont subsisté avec éclat.

L'ordre Teutonique fut souverain; l'ordre de Malte l'est encore, et le sera long-temps.

Il n'y a guère de prince en Europe qui n'ait voulu instituer un ordre de chevalerie. Le simple titre de chevalier, que les rois d'Angleterre donnent aux citoyens, sans les agréger à aucun ordre particulier, est une dérivation de la chevalerie ancienne, et bien éloignée de sa source : sa vraie filiation ne s'est conservée que dans la cérémonie par laquelle les rois de France créent toujours chevaliers les ambassadeurs

Digitized by Google

qu'on leur envoie de Venise; et l'accolade est la seule cérémonie qu'on ait conservée dans cette installation.

Les chevaliers ès lois s'instituèrent d'eux-mêmes, comme les vrais chevaliers d'armes; et cela même annonçait la décadence de la chevalerie. Les étudiants prirent le nom de bacheliers après avoir soutenu une thèse; et les docteurs en droit s'intitulèrent chevaliers : titre ridicule, puisqu'originairement chevalier était l'homme combattant à cheval, ce qui ne pouvait convenir au juriste.

Tout cela présente un tableau bien varié; et si l'on suit attentivement la chaîne de tous les usages de l'Europe depuis Charlemagne dans le gouvernement, dans l'Eglise, dans la guerre, dans les dignités, dans les finances, dans la société, enfin jusque dans les habillements, on ne verra qu'une vicissitude perpétuelle.

CHAPITRE XCVIII.

De la noblesse.

Après ce que nous avons dit des fiefs, il faut débrouiller, autant qu'on le pourra, ce qui regarde la noblesse, qui seule posséda long-temps ces fiefs.

Le mot de noble ne fut point d'abord un titre qui donnât des droits et qui fût héréditaire. *Nobilitas* chez les Romains signifiait ce qui est notable, et non pas un ordre de citoyens. Le sénat fut institué pour

Digitized by Google

gouverner, les chevaliers pour combattre à cheval, quand ils étaient assez riches pour avoir un cheval : les plébéiens devinrent chevaliers, et souvent même sénateurs; soit qu'on voulût augmenter le sénat, soit qu'ils eussent obtenu le droit d'être élus pour les magistratures qui en donnaient l'entrée : cette dignité et le titre de chevalier étaient héréditaires.

Chez les Gaulois, les principaux officiers des villes et les druides gouvernaient, et le peuple obéissait; dans tout pays il y a eu des distinctions d'état. Ceux qui disent que tous les hommes sont égaux disent la plus grande vérité, s'ils entendent que tous les hommes ont un droit égal à la liberté, à la propriété de leurs biens, à la protection des lois : ils se tromperaient beaucoup s'ils croyaient que les hommes doivent être égaux par les emplois, puisqu'ils ne le sont point par leurs talents. Dans cette inégalité nécessaire entre les conditions, il n'y a jamais eu, ni chez les anciens, ni dans les neuf parties de la terre habitable, rien de semblable dans l'établissement de la noblesse dans la dixième partie, qui est notre Europe (*).

Ses lois, ses usages, ont varié comme tout le reste. Nous vous avons déjà fait voir que la plus ancienne noblesse héréditaire était celle des patriciens de Venise, qui entraient au conseil avant qu'il y eût un doge, dès les cinquième et sixième siècles; et s'il est

(*) Il s'agit des prérogatives héréditaires, et non de la considération héréditaire attachée naturellement aux grands services et aux grandes actions. G.

Digitized by Google

encore des descendants de ces premiers échevins, comme on le dit, ils sont sans contredit les premiers nobles de l'Europe : il en fut de même des anciennes républiques d'Italie; cette noblesse était attachée à la dignité, à l'emploi, et non aux terres.

Partout ailleurs la noblesse devint le partage des possesseurs de terres : les *herrens* d'Allemagne, les *ricos hombres* d'Espagne, les barons en France, en Angleterre, jouirent d'une noblesse héréditaire, par cela seul que leurs terres féodales ou non féodales demeurèrent dans leurs familles. Les titres de duc, de comte, de vicomte, de marquis, étaient d'abord des dignités, des offices à vie, qui ensuite passèrent de père en fils, les uns plus tôt, les autres plus tard.

Dans la décadence de la race de Charlemagne presque tous les Etats de l'Europe, hors les républiques, furent gouvernés comme l'Allemagne l'est aujourd'hui; et nous avons déjà vu que chaque possesseur de fief devint souverain dans sa terre autant qu'il le put.

Il est clair que des souverains ne devaient rien à personne, sinon ce que les petits s'étaient engagés de payer aux grands; ainsi un châtelain payait une paire d'éperons à un vicomte, qui payait un faucon à un comte, qui payait à un duc une autre marque de vassalité. Tous reconnaissaient le roi du pays pour leur seigneur suzerain; mais aucun d'eux ne pouvait être imposé à aucune taxe : ils devaient le service de leur personne, parce qu'ils combattaient pour leurs terres et pour eux-mêmes en combattant pour l'Etat

Digitized by Google

et pour le chef de l'Etat : et de là vient qu'encore aujourd'hui les nouveaux nobles, les anoblis, qui ne possèdent même aucun terrain, ne payent point l'impôt appelé *taille*.

Les maîtres des châteaux et des terres, qui composaient le corps de la noblesse en tout pays, excepté dans les républiques, asservirent autant qu'ils le purent les habitants de leurs terres. Mais les grandes villes leur résistèrent toujours : les magistrats de ces villes ne voulurent point du tout être les serfs d'un comte, d'un baron, ni d'un évêque, encore moins d'un abbé qui s'arrogeait les mêmes prétentions que ces barons et que ces comtes : les villes du Rhin et du Rhône, quelques autres plus anciennes, comme Autun, Arles, et surtout Marseille, florissaient avant qu'il y eût des seigneurs et des prélats; leur magistrature existait plusieurs siècles avant les fiefs : mais bientôt les barons et les châtelains l'emportèrent presque partout sur les citoyens. Si les magistrats ne furent pas les serfs du seigneur, ils furent au moins ses bourgeois; et de là vient que dans tant d'anciennes chartes on voit des échevins, des maires, se qualifier bourgeois d'un comte ou d'un évêque, bourgeois du roi : ces bourgeois ne pouvaient choisir un nouveau domicile sans la permission de leur seigneur, et sans payer d'assez gros droits; espèce de servitude qui est encore en usage en Allemagne.

De même que les fiefs furent distingués en francs-fiefs qui ne devaient rien au seigneur suzerain, en

Digitized by Google

grands fiefs, et en petits redevables, il y eut aussi des *francs bourgeois* c'est-à-dire, ceux qui achetèrent le droit d'être exempts de toute redevance à leur seigneur; il y eut de *grands bourgeois* qui étaient dans les emplois municipaux, et de *petits bourgeois* qui en plusieurs points étaient esclaves.

Cette administration qui s'était formée insensiblement, s'altéra de même en plusieurs pays, et fut détruite entièrement dans d'autres.

Les rois de France, par exemple, commencèrent par anoblir des bourgeois, en leur conférant des titres sans terres; on prétend qu'on a trouvé dans le Trésor des chartes de France les lettres d'anoblissement que Philippe Ier donna à un bourgeois de Paris nommé Eudes le Maire (1095). Il faut bien que saint Louis eût anobli son barbier La Brosse, puisqu'il le fit son chambellan. Philippe III qui anoblit Raoul son argentier, n'est donc pas, comme on le dit, le premier roi qui se soit arrogé le droit de changer l'état des hommes (*); Philippe-le-Bel donna de même le titre de noble et d'écuyer, de *miles*, au bourgeois Bertrand et à quelques autres : tous les rois suivirent cet exemple. (1339) Philippe de Valois anoblit Simon de Buci président au parlement, et Nicole Taupin sa femme.

(1350) Le roi Jean anoblit son chancelier Guillaume de Dormans : car alors aucun office de clerc,

(*) Voyez sur les *anoblissements* et leur origine l'*Abrégé chronologique* de l'Histoire de France par le président Hénault, à la date de 1270, et à celle de 1313. G.

Digitized by Google

d'homme de lois, d'homme de robe longue, ne donnait rang parmi la noblesse, malgré le titre de chevalier ès lois, et de bachelier ès lois que prenaient les clercs; ainsi Jean Pastourel, avocat du roi, fut anobli par Charles V, avec sa femme Sédille (1354).

Les rois d'Angleterre de leur côté créèrent des comtes, des barons, qui n'avaient ni comté, ni baronie. Les empereurs usèrent de ce privilége en Italie : à leur exemple les possesseurs des grands fiefs s'arrogèrent le pouvoir d'anoblir et de corriger ainsi le hasard de la naissance : un comte de Foix donna des lettres de noblesse à maître Bertrand, son chancelier; et les descendants de Bertrand se dirent nobles. Mais il dépendait du roi et des autres seigneurs de reconnaître ou non cette noblesse : de simples seigneurs d'Orange, de Saluces, et beaucoup d'autres, se donnèrent la même licence.

La milice des francs-archers et des Taupins, sous Charles VII, étant exempte de la contribution des tailles, prit sans aucune permission le titre de noble et d'écuyer, confirmé depuis par le temps, qui établit et qui détruit tous les usages et les priviléges; et plusieurs grandes maisons de France descendent de ces Taupins, qui se firent nobles, et qui méritaient de l'être puisqu'ils avaient servi la patrie.

Les empereurs créèrent non-seulement des nobles sans terres, mais des comtes-palatins : ces titres de comtes-palatins furent donnés à des docteurs dans les universités. L'empereur Charles IV introduisit cet usage; et Bartole fut le premier auquel il donna

Digitized by Google

ce titre de comte, titre sans lequel ses enfants ne seraient point entrés dans les chapitres, non plus que les enfants des Taupins.

Les papes, qui prétendaient être au-dessus des empereurs, crurent qu'il était de leur dignité de faire aussi des palatins, des marquis : les légats du pape, qui gouvernent les provinces du saint-siége, firent partout de ces prétendus nobles; et de-là vient qu'en Italie il y a beaucoup plus de marquis et de comtes que de seigneurs féodaux.

En France, quand Philippe-le-Bel eut établi le tribunal appelé parlement, les seigneurs de fiefs qui siégeaient en cette cour furent obligés de s'aider des secours des clercs tirés ou de la condition servile, ou du corps des Francs, grands et petits bourgeois. Ces clercs prirent bientôt les titres de chevaliers et de bacheliers, à l'imitation de la noblesse : mais ce nom de chevalier, qui leur était donné par les plaideurs, ne les rendait pas nobles à la cour, puisque l'avocat-général Pastourel et le chancelier Dormans furent obligés de prendre des lettres de noblesse. Les étudiants des universités s'intitulaient bacheliers après un examen, et prirent la qualité de licenciés après un autre examen, n'osant prendre le titre de chevaliers.

Il paraît que c'eût été une grande contradiction que les gens de loi qui jugeaient les nobles ne jouissent pas des droits de la noblesse : cependant cette contradiction subsistait partout; mais en France ils jouirent des mêmes exemptions que les nobles pendant leur vie : il est vrai que leurs droits ne s'éten-

Digitized by Google

daient pas jusqu'à prendre séance aux états-généraux en qualité de seigneurs de fiefs, de porter un oiseau sur le poing, de servir de leur personne à la guerre, mais seulement de ne point payer la taille, de s'intituler *messire*.

Le défaut de lois bien claires et bien connues, la variation des usages et des lois, furent toujours ce qui caractérisa la France. L'état de la robe fut long-temps incertain : les cours de justice, que les Français ont appelées *parlements*, jugèrent souvent des procès concernant le droit de noblesse que prétendaient les enfants des officiers de robe. Le parlement de Paris jugea que les enfants de Jean le Maître, avocat du roi, devaient partager noblement (1540). Il rendit ensuite un arrêt semblable en faveur d'un conseiller, nommé Ménager (1578) : mais les jurisconsultes eurent des opinions différentes sur ces droits que l'usage attachait insensiblement à la robe. Louet, conseiller au parlement, prétendit que les enfants des magistrats devaient partager en roture ; qu'il n'y avait que les petits-fils qui pussent jouir du droit d'aînesse des gentilshommes.

Les avis des jurisconsultes ne furent pas des décisions pour la cour. Henri III déclara par un édit (*) qu'aucun, « sinon ceux de maison et race noble, ne « prendrait doresnavant le titre de noble et le nom « d'écuyer ». (1582.)

Henri IV fut moins sévère et plus juste, lorsque,

(*) Voyez l'article 258 de l'*Ordonnance* de Blois, qui est de 1579.

Digitized by Google

dans l'édit du réglement des tailles, il déclara, quoiqu'en termes très-vagues, « que ceux qui ont servi le « public en charges honorables peuvent donner com- « mencement de noblesse à leur postérité. » (1600.)

Cette dispute de plusieurs siècles sembla terminée depuis sous Louis XIV, en 1644, au mois de juillet, et ne le fut pourtant pas. Nous devançons ici les temps pour donner tout l'éclaircissement nécessaire à cette matière. Vous verrez, dans le siècle de Louis XIV, quelle guerre civile fut excitée dans Paris pendant la jeunesse de ce monarque. Ce fut dans cette guerre que le parlement de Paris, la chambre des comptes, la cour des aides, et toutes les autres cours des provinces (1644) obtinrent *les priviléges des nobles de race, gentilshommes et barons du royaume,* affectés aux enfants des conseillers et présidents qui auraient servi vingt ans, ou qui seraient morts dans l'exercice de leurs charges. Leur état semblait être assuré par cet édit.

(1666) Pourrait-on croire après cela que Louis XIV, séant lui-même au parlement, révoqua ces priviléges, et maintint seulement tous ces officiers de judicature dans *leurs anciens droits,* en révoquant tous les priviléges de noblesse accordés à eux et à leurs descendants, en 1644, et depuis jusqu'à l'année 1669?

Louis XIV, tout puissant qu'il était, ne l'a pas été assez pour ôter à tant de citoyens un droit qui leur avait été donné sous son nom : il est difficile qu'un seul homme puisse obliger tant d'autres hommes à se dépouiller de ce qu'ils ont regardé comme leur

Digitized by Google

possession. L'édit de 1644 a prévalu : les cours de judicature ont joui des priviléges de la noblesse; et la nation ne les a pas contestés à ceux qui jugent la nation.

Pendant que les magistrats des cours supérieures disputaient ainsi sur leur état, depuis l'an 1300, les bourgeois des villes et leurs officiers principaux flottèrent dans la même incertitude. Charles V, dit le Sage, pour s'acquérir l'affection des citoyens de Paris, leur accorda plusieurs priviléges de la noblesse, comme de porter des armoiries et de tenir des fiefs sans payer la finance, qu'on appelle *le droit de franc-fief*, et ils en jouissent encore. Les maires, les échevins de plusieurs villes de France, jouirent des mêmes droits, les uns par un ancien usage, les autres par des concessions.

La plus ancienne concession de la noblesse à un office de plume en France fut celle des secrétaires du roi : ils étaient originairement ce que sont aujourd'hui les secrétaires d'état; ils s'appelaient *clercs du secret;* et puisqu'ils écrivaient sous les rois, et qu'ils expédiaient leurs ordres, il était juste de les distinguer. Leur droit de jouir de la noblesse après vingt ans d'exercice servit de modèle aux officiers de judicature.

C'est ici que se voit principalement l'extrême variation des usages de France. Les secrétaires d'état, qui n'ont originairement d'autre droit que de signer les expéditions, et qui ne pouvaient les rendre authentiques qu'autant qu'ils étaient clercs du secret,

Digitized by Google

secrétaires-notaires du roi, sont devenus des ministres et les organes tout-puissants de la volonté royale toute-puissante : ils se sont fait appeler *monseigneur*, titre qu'on ne donnait autrefois qu'aux princes et aux chevaliers; et les secrétaires du roi ont été relégués à la chancellerie, où leur unique fonction est de signer des patentes : on a augmenté leur nombre inutile jusqu'à trois cents, uniquement pour avoir de l'argent; et ce honteux moyen a perpétué la noblesse française dans près de six mille familles dont les chefs ont acheté tour-à-tour ces charges.

Un nombre prodigieux d'autres citoyens, banquiers, chirurgiens, marchands, domestiques de princes, commis, ont obtenu des lettres de noblesse; et au bout de quelques générations ils prennent chez leurs notaires le titre de très-hauts et très-puissants seigneurs. Ces titres ont avili la noblesse ancienne sans relever beaucoup la nouvelle.

Enfin le service personnel des anciens chevaliers et écuyers ayant entièrement cessé, les états-généraux n'étant plus assemblés, les priviléges de toute la noblesse, soit ancienne, soit nouvelle, se sont réduits à payer la capitation au lieu de payer la taille. Ceux qui n'ont eu pour père ni échevin, ni conseiller, ni homme anobli, ont été désignés par des noms qui sont devenus des outrages; ce sont les noms de *vilain* et de *roturier*.

Vilain vient de ville (*), parce qu'autrefois il n'y

(*) *Vilain* était synonyme aussi de *villageois*. Beaucoup de noms de villages se terminent en ville.

Digitized by Google

avait de nobles que les possesseurs des châteaux; et *roturier*, de rupture de terre, labourage, qu'on a nommé *roture*. De là il arriva que souvent un lieutenant-général des armées, un brave officier couvert de blessures, était taillable, tandis que le fils d'un commis jouissait des mêmes droits que les premiers officiers de la couronne. Cet abus déshonorant n'a été réformé qu'en 1752 (*), par M. d'Argenson, secrétaire d'état de la guerre, celui de tous les ministres qui a fait le plus de bien aux troupes, et dont je fais ici l'éloge d'autant plus librement qu'il est disgracié.

Cette multiplicité ridicule de nobles sans fonctions et sans vraie noblesse, cette distinction avilissante entre l'anobli inutile qui ne paye rien à l'Etat, et le roturier utile qui paye la taille, ces charges qu'on acquiert à prix d'argent, et qui donnent le vain nom d'écuyer, tout cela ne se trouve point ailleurs. C'est un effort de démence dans un gouvernement d'avilir la plus grande partie de la nation. Quiconque en Angleterre a quarante francs de revenu en terre est *homo ingenuus*, franc citoyen, libre Anglais, nommant des députés au parlement : tout ce qui n'est pas simple artisan est reconnu pour gentilhomme, *gentleman;* et il n'y a de nobles, dans la rigueur de la loi, que ceux qui dans la chambre haute représentent les anciens barons, les anciens pairs de l'Etat.

Dans beaucoup de pays libres les droits du sang

(*) L'édit sur l'anoblissement pour services militaires a été dressé en 1750 par le chancelier d'Aguesseau.

Digitized by Google

ne donnent aucun avantage : on ne connaît que ceux de citoyen; et même à Bâle aucun gentilhomme ne peut parvenir aux charges de la république à moins qu'il ne renonce à ses prérogatives de gentilhomme. Cependant, dans tous les Etats libres, les magistrats ont pris le titre de *nobilis*, noble. C'est sans doute une très-belle noblesse que d'avoir été de père en fils à la tête d'une république; mais tel est l'usage, tel est le préjugé, que cinq cents ans d'une si pure illustration n'empêcheraient pas d'être mis en France à la taille, et ne pourraient faire recevoir un homme dans le moindre chapitre d'Allemagne.

Ces usages sont le tableau de la vanité et de l'inconstance; et c'est la moins funeste partie de l'histoire du genre humain.

CHAPITRE XCIX.

Des tournois.

Les tournois, si long-temps célèbres dans l'Europe chrétienne, et si souvent anathématisés, étaient des jeux plus nobles que la lutte, le disque et la course des Grecs, et bien moins barbares que les combats des gladiateurs chez les Romains. Nos tournois ne ressemblaient en rien à ces spectacles, mais beaucoup à ces exercices militaires si communs dans l'antiquité, et à ces jeux dont on trouve tant d'exemples dès le temps d'Homère. Les jeux guerriers commen-

Digitized by Google

cèrent à prendre naissance en Italie vers le temps de Théodoric, qui abolit les gladiateurs au cinquième siècle, non pas en les interdisant par un édit, mais en reprochant aux Romains cet usage barbare, afin qu'ils apprissent d'un Goth l'humanité et la politesse. Il y eut ensuite en Italie, et surtout dans le royaume de Lombardie, des jeux militaires, de petits combats qu'on appelait *bataillole*, dont l'usage s'est conservé encore dans les villes de Venise et de Pise.

Il passa bientôt chez les autres nations. Nithard rapporte qu'en 870 les enfants de Louis-le-Débonnaire signalèrent leur réconciliation par une de ces joûtes solennelles, qu'on appela depuis tournois. *Ex utraque parte alter in alterum veloci cursu ruebant* (*).

L'empereur Henri-l'Oiseleur, pour célébrer son couronnement, donna une de ces fêtes militaires (920) : on y combattit à cheval; l'appareil en fut aussi magnifique qu'il pouvait l'être dans un pays pauvre, qui n'avait encore de villes murées que celles qui avaient été bâties par les Romains le long du Rhin.

L'usage s'en perpétua en France, en Angleterre, chez les Espagnols et chez les Maures. On sait que Geofroi de Preuilli, chevalier de Touraine, rédigea quelques lois pour la célébration de ces jeux vers la fin du onzième siècle : quelques-uns prétendent que c'est de la ville de Tours qu'ils eurent le nom de *tournois*, car on ne tournait point dans ces jeux comme dans les courses des chars chez les Grecs et

(*) Nithard, *De dissentionibus filiorum Ludovici Pii.*

Digitized by Google

chez les Romains. Mais il est plus probable que *tournoi* venait d'épée tournante, (*ensis torneaticus*), ainsi nommée dans la basse latinité parce que c'était un sabre sans pointe, n'étant pas permis dans ces jeux de frapper avec une autre pointe que celle de la lance.

Ces jeux s'appelaient d'abord chez les Français *emprises, pardons d'armes;* et ce terme *pardon* signifiait qu'on ne se combattait pas jusqu'à la mort. On les nommait aussi *béhourdis,* du nom d'une armure qui couvrait le poitrail des chevaux. René d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, duc de Lorraine, qui ne possédant aucun de ces Etats, s'amusait à faire des vers et des tournois, fit de nouvelles lois pour ces combats.

« S'il veut faire un tournoi ou béhourdis, dit-il « dans ses lois, faut que ce soit quelque prince, ou du « moins haut-baron. » Celui qui faisait un tournoi, envoyait un héraut présenter une épée au prince qu'il invitait, et le priait de nommer les juges du camp.

« Les tournois, dit ce bon roi René, peuvent être « moult utiles; car par adventure il pourra advenir « que tel jeune chevalier ou écuyer, pour y bien « faire, acquerra grâce ou augmentation d'amour de « sa dame. »

On voit ensuite toutes les cérémonies qu'il prescrit, comment on pend aux fenêtres ou aux galeries de la lice les armoiries des chevaliers qui doivent combattre les chevaliers, et des écuyers qui doivent joûter contre les écuyers.

Digitized by Google

Tout se faisait à l'honneur des dames, selon les lois du bon roi René : elles visitaient toutes les armes, elles distribuaient les prix; et si quelque chevalier ou écuyer du tournoi avait mal parlé de quelques-unes d'elles, les autres tournoyants le battaient de leurs épées jusqu'à ce que les dames criassent grâce, ou bien on les mettait sur les barrières de la lice, les jambes pendantes à droite et à gauche, comme on met aujourd'hui un soldat sur le cheval de bois.

Outre les tournois on institua les pas d'armes; et ce même roi René fut encore législateur dans ces amusements. Le pas d'armes de la gueule du dragon, auprès de Chinon, en 1446 fut très-célèbre : quelque temps après, celui du château de la joyeuse garde eut plus de réputation encore. Il s'agissait dans ces combats de défendre l'entrée d'un château, ou le passage d'un grand chemin. René eût mieux fait de tenter d'entrer en Sicile ou en Lorraine. La devise de ce galant prince était une chaufferette pleine de charbon, avec ces mots, *porté d'ardent desir*; et cet ardent desir n'était pas pour ses Etats qu'il avait perdus, c'était pour mademoiselle Gui de Laval dont il était amoureux, et qu'il épousa après la mort d'Isabelle de Lorraine.

Ce furent ces anciens tournois qui donnèrent naissance long-temps auparavant aux armoiries, vers le commencement du douzième siècle : tous les blasons qu'on suppose avant ce temps, sont évidemment faux, ainsi que toutes ces prétendues lois des chevaliers de la table ronde, tant chantés par les romans.

Digitized by Google

Chaque chevalier qui se présentait avec le casque fermé, faisait peindre sur son bouclier ou sur sa cotte d'armes quelques figures de fantaisie : de là ces noms si célèbres dans les anciens romanciers, de chevaliers des aigles et des lions. Les termes du blason, qui paraissent aujourd'hui un jargon ridicule et barbare, étaient alors des mots communs; le rouge couleur de feu était appelé *gueule*, le vert était nommé *sinople*, un pieu était un *pal*, une bande était une *fasce*, de *fascia* qu'on écrivit depuis *face*.

Si ces jeux guerriers des tournois avaient jamais dû être autorisés, c'était dans le temps des croisades, où l'exercice des armes était nécessaire, et devenait consacré; cependant c'est dans ce temps même que les papes s'avisèrent de les défendre, et d'anathématiser une image de la guerre, eux qui avaient si souvent excité des guerres véritables; entre autres Nicolas III, le même qui depuis conseilla les Vêpres siciliennes, excommunia tous ceux qui avaient combattu et même assisté à un tournoi en France, sous Philippe-le-Hardi (1279) : mais d'autres papes approuvèrent ces combats; et le roi de France, Jean, donna au pape Urbain V le spectacle d'un tournoi, lorsqu'après avoir été prisonnier à Londres, il alla se croiser à Avignon dans le dessein chimérique d'aller combattre les Turcs, au lieu de penser à réparer les malheurs de son royaume.

L'Empire grec n'adopta que très-tard les tournois; toutes les coutumes de l'Occident étaient méprisées des Grecs : ils dédaignaient les armoiries, et la science

Digitized by Google

du blason leur parut ridicule. Enfin le jeune empereur Andronic ayant épousé une princesse de Savoie (1326), quelques jeunes Savoyards donnèrent le spectacle d'un tournoi à Constantinople : les Grecs alors s'accoutumèrent à cet exercice militaire; mais ce n'était pas avec des tournois qu'on pouvait résister aux Turcs; il fallait de bonnes armées et un bon gouvernement, que les Grecs n'eurent presque jamais.

L'usage des tournois se conserva dans toute l'Europe. Un des plus solennels fut celui de Boulogne-sur-mer (1309), au mariage d'Isabelle de France avec Edouard II, roi d'Angleterre : Edouard III en fit deux beaux à Londres; il y en eut même un à Paris du temps du malheureux Charles VI : ensuite vinrent ceux de René d'Anjou, dont nous avons déjà parlé (1415). Le nombre en fut très-grand jusque vers le temps qui suivit la mort du roi de France Henri II, tué, comme on sait, dans un tournoi, au palais des Tournelles (1559). Cet accident semblait devoir les abolir pour jamais.

La vie désoccupée des grands, l'habitude, et la passion, renouvelèrent pourtant ces jeux funestes à Orléans un an après la mort tragique de Henri II : le prince Henri de Bourbon-Montpensier en fut encore la victime; une chute de cheval le fit périr. Les tournois cessèrent alors absolument. Il en resta une image dans le pas d'armes, dont Charles IX et Henri III furent les tenants un an après la saint Barthélemi; car les fêtes furent toujours mêlées, dans ces

Digitized by Google

temps horribles, aux proscriptions. Ce pas d'armes n'était pas dangereux; on n'y combattait pas à fer émoulu. (1581) Il n'y eut point de tournoi au mariage du duc de Joyeuse. Le terme de tournoi est employé mal-à-propos à ce sujet dans le journal de l'Etoile. Les seigneurs ne combattirent point; et ce que l'Etoile appelle *tournoi* ne fut qu'une espèce de ballet guerrier représenté dans le jardin du Louvre par des mercenaires : c'était un des spectacles qu'on donnait à la cour; mais non pas un spectacle que la cour donnât elle-même. Les jeux que l'on continua depuis d'appeler *tournois*, ne furent que des carrousels.

L'abolition des tournois est donc de l'année 1560 : avec eux périt l'ancien esprit de la chevalerie, qui ne réparut plus guère que dans les romans. Cet esprit régnait encore beaucoup au temps de François Ier et de Charles-Quint. Philippe II, renfermé dans son palais, n'établit en Espagne d'autre mérite que celui de la soumission à ses volontés. La France, après la mort de Henri II, fut plongée dans le fanatisme, et désolée par les guerres de religion : l'Allemagne divisée en catholiques romains, luthériens, calvinistes, oublia tous les anciens usages de chevalerie; et l'esprit d'intrigues les détruisit en Italie.

A ces pas d'armes, aux combats à la barrière, à ces imitations des anciens tournois partout abolis, ont succédé les combats contre les taureaux en Espagne, et les carrousels en France, en Italie, en Allemagne. Il serait superflu de donner ici la des-

Digitized by Google

cription de ces jeux; il suffira du grand carrousel qu'on verra dans le Siècle de Louis XIV. En 1750 le roi de Prusse donna dans Berlin un carrousel très-brillant : mais le plus magnifique et le plus singulier de tous a été celui de Saint-Pétersbourg, donné par l'impératrice Catherine seconde; les dames coururent avec les seigneurs et remportèrent des prix. Tous ces jeux militaires commencent à être abandonnés; et de tous les exercices qui rendaient autrefois les corps plus robustes et plus agiles, il n'est presque plus resté que la chasse : encore est-elle négligée par la plupart des princes de l'Europe. Il s'est fait des révolutions dans les plaisirs comme dans tout le reste.

CHAPITRE C.

Des duels.

L'ÉDUCATION de la noblesse étendit beaucoup l'usage des duels, qui se perpétua si long-temps, et qui commença avec les monarchies modernes. Cette coutume de juger des procès par un combat juridique ne fut connue que des chrétiens occidentaux : on ne voit point de ces duels dans l'église d'Orient; les anciennes nations n'eurent point cette barbarie. César rapporte dans ses Commentaires que deux de ses centurions, toujours jaloux et toujours ennemis l'un de l'autre, vidèrent leur querelle par un défi; mais ce défi était de montrer qui des deux ferait

Digitized by Google

les plus belles actions dans la bataille : l'un, après avoir renversé un grand nombre d'ennemis, étant blessé et terrassé à son tour, fut secouru par son rival. C'étaient-là les duels des Romains.

Le plus ancien monument des duels ordonnés par les arrêts des rois est la loi (*) de Gondebaut le Bourguignon, d'une race germanique qui avait usurpé la Bourgogne : la même jurisprudence était établie dans tout notre Occident; l'ancienne loi catalane, citée par le savant Du Cange, les lois allemandes-bavaroises, spécifient plusieurs cas pour ordonner le duel.

Dans les assises tenues par les croisés à Jérusalem, on s'exprime ainsi : « le garant que l'on lieve, si come « esparjur, doit répondre à qui le lieve : Tu ments, et « te rendrai mort ou recrean, et vessi mon gage. »

L'ancien coutumier de Normandie dit : « Plainte « de meurtre doit être faite; et si l'accusé nie il en « offre gage.... et bataille li doit être ottroyée par « justice. »

Il est évident par ces lois qu'un homme accusé d'homicide était en droit d'en commettre deux. On décidait souvent d'une affaire civile par cette procédure sanguinaire : un héritage était-il contesté, celui qui se battait le mieux avait raison; et les différends des citoyens se jugeaient comme ceux des nations, par la force.

Cette jurisprudence eut ses variations comme toutes les institutions ou sages ou folles des hommes.

(*) Dite *Gombette*, en 501.

Digitized by Google

Saint Louis ordonna qu'un écuyer accusé par un vilain pourrait combattre à cheval, et que le vilain accusé par l'écuyer pourrait combattre à pied. Il exempte de la loi du duel les jeunes gens au-dessous de vingt et un ans, et les vieillards au-dessus de soixante.

Les femmes et les prêtres nommaient des champions pour s'égorger en leur nom; la fortune, l'honneur, dépendaient d'un choix heureux. Il arriva même quelquefois que les gens d'église offrirent et acceptèrent le duel : on les vit combattre en champ clos; et il paraît par les constitutions de Guillaume-le-Conquérant que les clercs et les abbés ne pouvaient combattre sans la permission de leur évêque : *Si clericus duellum sine episcopi licentia susceperit, etc.*

Par les établissements de saint Louis, et d'autres monuments rapportés dans Du Cange, il paraît que les vaincus étaient quelquefois pendus, quelquefois décapités ou mutilés : c'étaient les lois de l'honneur; et ces lois étaient munies du sceau d'un saint roi, qui passe pour avoir voulu abolir cet usage digne des sauvages (*).

(1168) On avait perfectionné la justice du temps de Louis-le-Jeune au point qu'il statua qu'on n'ordonnerait le duel que dans les causes où il s'agirait au moins de cinq sous de ce temps, *quinque solidos.*

(*) Saint Louis défendit, en 1260, *dans ses domaines*, les duels ou gages de batailles, auxquels il substitua la preuve par témoins. — Il *ne les osta pas de la cour à ses barons*, dit Beaumanoir dans sa *Pratique*, en 1283. G.

Digitized by Google

Philippe-le-Bel publia un grand code de duels. Si le demandeur voulait se battre par procureur, nommer un champion pour défendre sa cause, il devait dire : « Notre souverain seigneur, je proteste et retiens que « par loyale essoine de mon corps (c'est-à-dire par « faiblesse ou maladie) je puisse avoir un gentilhomme « mon avoué, qui en ma présence, si je puis, ou en « mon absence, à l'aide de Dieu, de Notre-Dame et « de monseigneur saint George, fera son loyal devoir « à mes coûts et dépens, etc. »

Les deux parties adverses, ou bien leurs champions, comparaissaient au jour assigné dans une lice de quatre-vingts pas de long et de quarante de large, gardée par des sergents d'armes : ils arrivaient « à « cheval, visière baissée, écu au col, glaive au poing, « épées et dagues ceintes ». Il leur était enjoint de porter un crucifix, ou l'image de la Vierge, ou celle d'un saint dans leurs bannières. Les hérauts d'armes faisaient ranger les spectateurs tous à pied autour des lices. Il était défendu d'être à cheval au spectacle, sous peine, pour un noble, de perdre sa monture, et pour un bourgeois de perdre une oreille.

Le maréchal du camp, aidé d'un prêtre, faisait jurer les combattants sur un crucifix que leur droit était bon, et qu'ils n'avaient point d'armes enchantées; ils en prenaient à témoin monsieur saint George, et renonçaient au paradis s'ils étaient menteurs. Ces blasphêmes étant prononcés, le maréchal criait : Laissez-les aller : il jetait un gant; les combattants partaient, et les armes du vaincu appartenaient au maréchal.

Digitized by Google

Les mêmes formules s'observaient à-peu-près en Angleterre. Elles étaient très-différentes en Allemagne; on lit dans le Théâtre d'honneur, et dans plusieurs anciennes chroniques, que d'ordinaire le bourg de Hall en Souabe était le champ de ces combats : les deux ennemis venaient demander permission aux notables de Souabe assemblés d'entrer en lice; on donnait à chaque combattant un parrain et un confesseur; le peuple chantait un *libera,* et on plaçait au bout de la lice une bière entourée de torches pour le vaincu. Les mêmes cérémonies s'observaient à Wisbourg.

Il y eut beaucoup de combats en champ clos dans toute l'Europe jusqu'au treizième siècle. C'est des lois de ces combats que viennent les proverbes, « Les « morts ont tort; les battus payent l'amende. »

Les parlements de France ordonnèrent quelquefois ces combats, comme ils ordonnent aujourd'hui une preuve par écrit ou par témoins. (1143) Sous Philippe de Valois le parlement jugea qu'il y avait gage de bataille et nécessité de se tuer entre le chevalier Dubois et le chevalier de Vervins, parce que Vervins avait voulu persuader à Philippe de Valois que Dubois « avait ensorcelé son altesse le roi de France. »

Le duel de Legris et de Carrouge, ordonné par le parlement sous Charles VI, est encore fameux aujourd'hui : il s'agissait de savoir si Legris avait couché ou non avec la femme de Carrouge malgré elle.

(1442) Le parlement, long-temps après, dans une cause solennelle entre le chevalier Patarin et l'écuyer

Digitized by Google

Tachon, déclara que le cas dont il s'agissait ne requérait pas gage de bataille, et qu'il fallait une accusation grave et dénuée de témoins pour que le duel fût légitimement ordonné.

Ce cas grave arriva en 1454 : un chevalier nommé Jean Picard, accusé d'avoir abusé de sa propre fille, fut reçu par arrêt à se battre contre son gendre qui était sa partie. Le Théâtre d'honneur et de chevalerie ne dit pas quel fut l'événement : mais quel qu'il fût, le parlement ordonna un parricide pour avérer un inceste.

Les évêques, les abbés, à l'imitation des parlements et du conseil étroit des rois, ordonnèrent aussi le combat en champ clos dans leurs territoires. Yves de Chartres reproche à l'archevêque de Sens et à l'archevêque d'Orléans d'avoir autorisé ainsi trop de duels pour des affaires civiles. Geofroi du Maine, évêque d'Angers (1100), obligea les moines de Saint-Serga de prouver par le combat que certaines dîmes leur étaient dues; et le champion des moines, homme robuste, gagna leur cause à coups de bâton.

Sous la dernière race des ducs de Bourgogne les bourgeois des villes de Flandre jouissaient du droit de prouver leurs prétentions avec le bouclier et la massue de mesplier (*) : ils oignaient de suif leur pourpoint, parce qu'ils avaient entendu dire qu'autrefois les athlètes se frottaient d'huile; ensuite ils plongeaient les mains dans un baquet plein de

(*) *Mespilus*, azerolier.

Digitized by Google

cendres, et mettaient du miel ou du sucre dans leurs bouches : après quoi ils combattaient jusqu'à la mort; et le vaincu était pendu.

La liste de ces combats en champ clos, commandés ainsi par les souverains, serait trop longue. Le roi François Ier en ordonna deux solennellement; et son fils Henri II en ordonna aussi deux. Le premier de ceux qu'ordonna Henri, fut celui de Jarnac et de la Châtaigneraye (1547). Celui-ci soutenait que Jarnac couchait avec sa belle-mère, celui-là le niait : était-ce là une raison pour un monarque de commander, de l'avis de son conseil, qu'ils se coupassent la gorge en sa présence? mais telles étaient les mœurs. Les deux champions jurèrent chacun sur les Evangiles qu'il combattait pour la vérité, et qu'il « n'avait sur lui ni « paroles, ni charmes, ni incantations ». La Châtaigneraye étant mort de ses blessures, Henri II fit serment qu'il n'ordonnerait plus les duels; et deux ans après il donna dans son conseil privé des lettres-patentes par lesquelles il était enjoint à deux jeunes gentilshommes d'aller se battre en champ clos à Sedan sous les yeux du maréchal de la Mark, prince souverain de Sedan : Henri croyait ne point violer son serment en ordonnant aux parties d'aller se tuer ailleurs qu'en son royaume. La cour de Lorraine s'opposa formellement à cet honneur que recevait le maréchal de la Mark; elle envoya protester dans Sedan que tous les duels entre le Rhin et la Meuse devaient par les lois de l'Empire se faire par l'ordre et en présence des souverains de Lorraine : le camp

Digitized by Google

n'en fut pas moins assigné à Sedan. Le motif de cet arrêt du roi Henri II, rendu en son conseil privé, était que l'un de ces deux gentilshommes, nommé Daguères, avait mis la main dans les chausses d'un jeune homme nommé Fendilles : ce Fendilles, blessé dans le combat, ayant avoué qu'il avait tort, fut jeté hors du camp par les hérauts d'armes, et ses armes furent brisées; c'était une des punitions du vaincu. On ne peut concevoir aujourd'hui comment une cause si ridicule pouvait être vidée par un combat juridique.

Il ne faut pas confondre avec tous ces duels, regardés comme l'ancien jugement de Dieu, les combats singuliers entre les chefs de deux armées, entre les chevaliers des partis opposés; ces combats sont des faits d'armes, des exploits de guerre, de tout temps en usage chez toutes les nations.

On ne sait si on doit placer plusieurs cartels de défi de roi à roi, de prince à prince, entre les duels juridiques ou entre les exploits de chevalerie : il y en eut de ces deux espèces.

Lorsque Charles d'Anjou, frère de saint Louis, et Pierre d'Aragon, se défièrent après les Vêpres siciliennes, ils convinrent de remettre la justice de leur cause à un combat singulier avec la permission du pape Martin IV, comme le rapporte Jean-Baptiste Caraffa dans son Histoire de Naples; le roi de France Philippe-le-Hardi leur assigna le camp de Bordeaux : rien ne ressemble plus aux duels juridiques. Charles d'Anjou arriva le matin au lieu et au jour assigné, et

Digitized by Google

prit acte du défaut de son ennemi, qui n'arriva que sur le soir. Pierre prit acte à son tour du défaut de Charles, qui ne l'avait pas attendu. Ce défi singulier eût été au rang des combats juridiques, si les deux rois avaient eu autant d'envie de se battre que de se braver. Le duel qu'Edouard III fit proposer à Philippe de Valois, appartient à la chevalerie : Philippe de Valois le refusa, prétendant que le seigneur suzerain ne pouvait être défié par son vassal; mais lorsqu'ensuite le vassal eut défait les armées du suzerain, Philippe proposa le duel; Edouard III vainqueur le refusa, disant qu'il était trop avisé pour remettre au hasard d'un combat singulier ce qu'il avait gagné par des batailles.

Charles-Quint et François Ier se défièrent, s'envoyèrent des cartels, se dirent « qu'ils avaient menti « par la gorge », et ne se battirent point. Il n'y a pas un seul exemple de rois qui aient combattu en champ clos ; mais le nombre des chevaliers qui prodiguèrent leur sang dans ces aventures, est prodigieux.

Nous avons déjà cité le cartel de ce duc de Bourbon qui pour éviter l'oisiveté, proposait un combat à outrance à l'honneur des dames.

Un des plus fameux cartels est celui de Jean de Verchin, chevalier de grande renommée, et sénéchal du Hainaut : il fit afficher dans toutes les grandes villes de l'Europe qu'il se battrait à outrance, seul ou lui sixième, avec l'épée, la lance et la hache, « avec « l'aide de Dieu, de la Sainte-Vierge, de monsieur

Digitized by Google

« saint George, et de sa dame. » Le combat se devait faire dans un village de Flandre nommé Conchy : mais personne n'ayant comparu pour venir se battre contre ce Flamand, il fit vœu d'aller chercher des aventures dans tout le royaume de France et en Espagne, toujours armé de pied en cap après quoi il alla offrir un bourdon à monseigneur saint Jacques en Galice. On voit par-là que l'original de don Quichotte était de Flandre.

Le plus horrible duel qui fut jamais proposé, et pourtant le plus excusable, est celui du dernier duc de Gueldre, Arnoud ou Arnaud, dont les Etats tombèrent dans la branche de France de Bourgogne, appartinrent depuis à la branche d'Autriche espagnole, et dont une partie est libre aujourd'hui.

(1470) Adolphe, fils de ce dernier duc Arnoud, fit la guerre à son père du temps de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne; et cet Adolphe déclara publiquement devant Charles que son père avait joui assez long-temps, qu'il voulait jouir à son tour; et que si son père voulait accepter une petite pension de trois mille florins, il la lui ferait volontiers. Charles, qui était très-puissant avant d'être malheureux, engagea le père et le fils à comparaître en sa présence. Le père, quoique vieux et infirme, jeta le gage de bataille, et demanda au duc de Bourgogne la permission de se battre contre son fils dans sa cour : le fils l'accepta; le duc Charles ne le permit pas; et le père ayant justement déshérité son coupable fils, et donné ses Etats à Charles, ce prince les perdit avec tous les

Digitized by Google

siens et avec la vie dans une guerre plus injuste que tous les duels dont nous avons parlé.

Ce qui contribua le plus à l'abolissement de cet usage, ce fut la nouvelle manière de faire combattre les armées. Le roi Henri IV décria l'usage des lances à la journée d'Ivri; et aujourd'hui que la supériorité du feu décide de tout dans les batailles, un chevalier serait mal reçu à se présenter la lance en arrêt. La valeur consistait autrefois à se tenir ferme et armé de toutes pièces sur un cheval de carrosse, qui était aussi bardé de fer : elle consiste aujourd'hui à marcher lentement devant cent bouches de canon, qui emportent quelquefois des rangs entiers.

Lorsque les duels juridiques n'étaient plus d'usage, et que les cartels de chevalerie l'étaient encore, les duels entre particuliers commencèrent avec fureur; chacun se donna soi-même, pour la moindre querelle, la permission qu'on demandait autrefois aux parlements, aux évêques et aux rois.

Il y avait bien moins de duels quand la justice les ordonnait solennellement; et lorsqu'elle les condamna, ils furent innombrables : on eut bientôt des seconds dans ces combats, comme il y en avait eu dans ceux de chevalerie.

Un des plus fameux dans l'histoire est celui de Caylus, Maugiron et Livarot, contre Antragues, Riberac et Schomberg, sous le règne de Henri III, à l'endroit où est aujourd'hui la Place-royale à Paris, et où était autrefois le palais des Tournelles. Depuis ce temps il ne se passa presque point de jour qui ne

Digitized by Google

fût marqué par quelque duel; et cette fureur fut poussée au point qu'il y avait des compagnies de gendarmes dans lesquelles on ne recevait personne qui ne se fût battu au moins une fois, ou qui ne jurât de se battre dans l'année. Cette coutume horrible a duré jusqu'au temps de Louis XIV.

CHAPITRE CI.

De Charles VIII, et de l'état de l'Europe quand il entreprit la conquête de Naples.

Louis XI laissa son fils Charles VIII, enfant de quatorze ans, faible de corps, et sans aucune culture dans l'esprit, maître du plus beau et du plus puissant royaume qui fût alors en Europe : mais il lui laissa une guerre civile, compagne presque inséparable des minorités. Le roi, à la vérité, n'était point mineur par la loi de Charles V; mais il l'était par celle de la nature. Sa sœur aînée, Anne, femme du duc de Bourbon-Beaujeu, eut le gouvernement par le testament de son père; et on prétend qu'elle en était digne. Louis duc d'Orléans, premier prince du sang, qui fut depuis ce même roi Louis XII dont la mémoire est si chère, commença par être le fléau de l'Etat, dont il devint depuis le père : d'un côté, sa qualité de premier prince du sang, loin de lui donner aucun droit au gouvernement, ne lui eût pas même donné le pas sur les pairs plus anciens que lui; de l'autre, il semblait toujours étrange qu'une femme,

Digitized by Google

que la loi déclare incapable du trône, régnât pourtant sous un autre nom. Louis duc d'Orléans, ambitieux (car les plus vertueux le sont), fit la guerre civile à son souverain pour être son tuteur.

Le parlement de Paris vit alors quel crédit il pouvait un jour avoir dans les minorités. Le duc d'Orléans vint s'adresser aux chambres assemblées, pour avoir un arrêt qui changeât le gouvernement. La Vaquerie, homme de loi, premier président, répondit que ni les finances, ni le gouvernement de l'Etat ne regardent le parlement, mais bien les états-généraux, lesquels le parlement ne représente pas.

On voit, par cette réponse, que Paris alors était tranquille; et que le parlement était dans les intérêts de madame de Beaujeu. (1488) La guerre civile se fit dans les provinces, et surtout en Bretagne, où le vieux duc François II prit le parti du duc d'Orléans : on donna la bataille près de Saint-Aubin en Bretagne; il faut remarquer que dans l'armée des Bretons et du duc d'Orléans il y avait quatre ou cinq cents Anglais, malgré les troubles qui épuisaient alors l'Angleterre. Quand il s'agit d'attaquer la France, rarement les Anglais ont été neutres : Louis de la Trimouille, grand général, battit l'armée des révoltés, et fit prisonnier le duc d'Orléans leur chef, qui depuis fut son souverain. (1491) On le peut compter pour le troisième des rois *capétiens* pris en combattant; et ce ne fut pas le dernier : le duc d'Orléans fut enfermé près de trois ans dans la tour de Bourges jusqu'à ce que Charles VIII allât le délivrer

Digitized by Google

lui-même. Les mœurs des Français étaient bien plus douces que celles des Anglais, qui, dans le même temps, tourmentés chez eux par les guerres civiles, faisaient périr d'ordinaire, par la main des bourreaux, leurs ennemis vaincus.

La paix et la grandeur de la France furent cimentées par le mariage de Charles VIII, qui força enfin le vieux duc de Bretagne à lui donner sa fille et ses Etats. La princesse Anne de Bretagne, l'une des plus belles personnes de son temps, aimait le duc d'Orléans, jeune encore et plein de grâces : ainsi par cette guerre civile il avait perdu sa liberté et sa maîtresse.

Les mariages des princes font dans l'Europe le destin des peuples. Le roi Charles VIII, qui avait pu du temps de son père épouser Marie, l'héritière de Bourgogne, pouvait encore épouser la fille de cette Marie, et du roi des Romains, Maximilien; et Maximilien, de son côté, veuf de Marie de Bourgogne, s'était flatté avec raison d'obtenir Anne de Bretagne : il l'avait même épousée par procureur : et le comte de Nassau avait, au nom du roi des Romains, mis une jambe dans le lit de la princesse, selon l'usage de ces temps. Mais le roi de France n'en conclut pas moins son mariage : il eut la princesse, et pour dot la Bretagne, qui depuis a été réduite en province de France.

La France alors était au comble de la gloire : il fallait autant de fautes qu'on en fit pour qu'elle ne fût pas l'arbitre de l'Europe.

Digitized by Google

On se souvient comme le dernier comte de Provence donna par son testament cet Etat à Louis XI. Ce comte, en qui finit la maison d'Anjou, prenait le titre de roi des deux Siciles, que sa maison avait perdues toutes deux depuis long-temps. Il communique ce titre à Louis XI en lui donnant réellement la Provence. Charles VIII voulut ne pas porter un vain titre, et tout fut bien préparé pour la conquête de Naples, et pour dominer dans toute l'Italie. Il faut se représenter ici en quel état était l'Europe au temps de ces événements vers la fin du quinzième siècle.

CHAPITRE CII.

État de l'Europe à la fin du quinzième siècle. De l'Allemagne, et principalement de l'Espagne. Du malheureux règne de Henri IV, surnommé l'Impuissant. D'Isabelle et de Ferdinand. Prise de Grenade. Persécution contre les Juifs et contre les Maures.

L'EMPEREUR Frédéric III, de la maison d'Autriche, venait de mourir (1493). Il avait laissé l'Empire à son fils Maximilien, élu de son vivant roi des Romains; mais ces rois des Romains n'avaient plus aucun pouvoir en Italie : celui qu'on leur laissait en Allemagne, n'était guère au-dessus de la puissance du doge à Venise; et la maison d'Autriche était encore bien loin d'être redoutable. En vain l'on montre à Vienne cette épitaphe : « Ci gît Frédéric III, empereur pieux, au-

Digitized by Google

« guste, souverain de la chrétienté, roi de Hongrie, « de Dalmatie, de Croatie, archiduc d'Autriche, etc.» elle ne sert qu'à faire voir la vanité des inscriptions. Il n'eut jamais rien de la Hongrie que la couronne, ornée de quelques pierreries, qu'il garda toujours dans son cabinet sans les renvoyer ni à son pupille Ladislas, qui en était roi, ni à ceux que les Hongrois élurent ensuite, et qui combattirent contre les Turcs. Il possédait à peine la moitié de la province d'Autriche; ses cousins avaient le reste : et quant au titre de souverain de la chrétienté, il est aisé de voir s'il le méritait. Son fils Maximilien avait, outre les domaines de son père, le gouvernement des Etats de Marie de Bourgogne, sa femme, mais qu'il ne régissait qu'au nom de Philippe-le-Beau, son fils : au reste on sait qu'on l'appelait *Massimiliano pochi danari,* surnom qui ne désignait pas un puissant prince.

L'Angleterre, encore presque sauvage, après avoir été long-temps déchirée par les guerres civiles de la *rose blanche* et de la *rose rouge,* ainsi que nous le verrons incessamment, commençait à peine à respirer sous son roi Henri VII, qui, à l'exemple de Louis XI, abaissait les barons et favorisait le peuple.

En Espagne, les princes chrétiens avaient toujours été divisés. La race de Henri Transtamare, bâtard usurpateur (puisqu'il faut appeler les choses par leur nom), régnait toujours en Castille; et une usurpation d'un genre plus singulier fut la source de la grandeur espagnole.

Henri IV, un des descendants de Transtamare, qui

Digitized by Google

commença son malheureux règne en 1454, était énervé par les voluptés. Il n'y a jamais eu de cour entièrement livrée à la débauche sans qu'il y ait eu des révolutions, ou du moins des séditions. Sa femme dona Juana, que j'appelle ainsi pour la distinguer et de sa fille Jeanne et des autres princesses de ce nom, fille d'un roi de Portugal, ne couvrait ses galanteries d'aucun voile : peu de femmes dans leurs amours eurent moins de respect pour les bienséances. Le roi don Henri IV passait ses jours avec les amants de sa femme, ceux-ci avec les maîtresses du roi : tous ensemble donnaient aux Espagnols l'exemple de la plus grande mollesse et de la plus effrénée débauche. Le gouvernement étant si faible, les mécontents, qui sont toujours le plus grand nombre en tout temps et en tout pays, devinrent très-forts en Castille. Ce royaume était gouverné comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne, et tous les Etats monarchiques de l'Europe, l'avaient été si long-temps : les vassaux partageaient l'autorité. Les évêques n'étaient point princes souverains comme en Allemagne; mais ils étaient seigneurs et grands vassaux, ainsi qu'en France.

Un archevêque de Tolède nommé Carillo, et plusieurs autres évêques, se mirent à la tête de la faction contre le roi. On vit renaître en Espagne les mêmes désordres qui affligèrent la France sous Louis-le-Débonnaire, qui sous tant d'empereurs troublèrent l'Allemagne, que nous verrons reparaître encore en France sous Henri III, et désoler l'Angleterre sous Charles Ier.

Digitized by Google

(1465) Les rebelles, devenus puissants, déposèrent leur roi en effigie : jamais on ne s'était avisé jusque-là d'une pareille cérémonie. On dressa un vaste théâtre dans la plaine d'Avila; une mauvaise statue de bois représentant don Henri, couverte des habits et des ornements royaux, fut élevée sur ce théâtre : la sentence de déposition fut prononcée à la statue. L'archevêque de Tolède lui ôta la couronne, un autre l'épée, un autre le sceptre; et un jeune frère de Henri, nommé Alfonse, fut déclaré roi sur ce même échafaud. Cette comédie fut accompagnée de toutes les horreurs tragiques des guerres civiles. La mort du jeune prince, à qui les conjurés avaient donné le royaume, ne mit pas fin à ces troubles : l'archevêque et son parti déclarèrent le roi impuissant dans le temps qu'il était entouré de maîtresses; et par une procédure inouïe dans tous les Etats, ils prononcèrent que sa fille Jeanne était bâtarde, née d'adultère, incapable de régner : on avait auparavant reconnu roi le bâtard Transtamare, rebelle envers son roi légitime; c'est à présent un roi légitime qu'on détrône, et dont on déclare la fille bâtarde et supposée, quoique née publiquement de la reine, quoique avouée par son père.

Plusieurs grands prétendaient à la royauté : mais les rebelles se résolurent à reconnaître Isabelle, sœur du roi, âgée de dix-sept ans, plutôt que de se soumettre à un de leurs égaux; aimant mieux déchirer l'Etat au nom d'une jeune princesse encore sans crédit, que de se donner un maître.

Digitized by Google

L'archevêque ayant donc fait la guerre à son roi au nom de l'infant, la continua au nom de l'infante; et le roi ne put enfin sortir de tant de troubles et demeurer sur le trône que par un des plus honteux traités que jamais souverain ait signés : il reconnut sa sœur Isabelle pour sa seule héritière légitime (1468), au mépris des droits de sa propre fille Jeanne; et les révoltés lui laissèrent le nom de roi à ce prix. Ainsi le malheureux Charles VI en France avait signé l'exhérédation de son propre fils.

Il fallait, pour consommer ce scandaleux ouvrage, donner à la jeune Isabelle un mari qui fût en état de soutenir son parti : ils jetèrent les yeux sur Ferdinand, héritier d'Aragon, prince à-peu-près de l'âge d'Isabelle. L'archevêque les maria en secret; et ce mariage, fait sous des auspices si funestes, fut pourtant la source de la grandeur de l'Espagne. Il renouvela d'abord les dissensions, les guerres civiles, les traités frauduleux, les fausses réunions qui augmentent les haines. Henri, après un de ces raccommodements, fut attaqué d'un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques-uns de ses ennemis réconciliés, et mourut bientôt après (1474).

En vain il laissa son royaume en mourant à Jeanne, sa fille; en vain il jura qu'elle était légitime : ni ses serments au lit de la mort, ni ceux de sa femme, ne purent prévaloir contre le parti d'Isabelle et de Ferdinand, surnommé depuis le Catholique, roi d'Aragon et de Sicile. Ils vivaient ensemble, non comme deux époux dont les biens sont communs

Digitized by Google

sous les ordres du mari, mais comme deux monarques étroitement liés : ils ne s'aimaient ni ne se haïssaient, se voyant rarement, ayant chacun leur conseil, souvent jaloux l'un de l'autre dans l'administration; la reine encore plus jalouse des infidélités de son mari, qui remplissait de ses bâtards tous les grands postes; mais unis tous deux inséparablement pour leurs communs intérêts, agissant sur les mêmes principes, ayant toujours les mots de religion et de piété à la bouche, et uniquement occupés de leur ambition. La véritable héritière de Castille, Jeanne, ne put résister à leurs forces réunies : le roi de Portugal don Alfonse, son oncle, qui voulait l'épouser, arma en sa faveur (1479); mais la conclusion de tant d'efforts et de tant de troubles fut que la malheureuse princesse passa dans un cloître une vie destinée au trône.

Jamais injustice ne fut ni mieux colorée, ni plus heureuse, ni plus justifiée par une conduite hardie et prudente : Isabelle et Ferdinand formèrent une puissance telle que l'Espagne n'en avait point encore vu depuis le rétablissement des chrétiens. Les mahométans Arabes-Maures n'avaient plus que le royaume de Grenade; et ils touchaient à leur ruine dans cette partie de l'Europe, tandis que les mahométans turcs semblaient prêts à subjuguer l'autre. Les chrétiens avaient, au commencement du huitième siècle, perdu l'Espagne par leurs divisions; et la même cause chassa enfin les Maures d'Espagne.

Le roi de Grenade, Alboacen, vit son neveu Boabdilla révolté contre lui; Ferdinand-le-Catholique ne

Digitized by Google

manqua pas de fomenter cette guerre civile, et de soutenir le neveu contre l'oncle, pour les affaiblir tous deux l'un par l'autre : bientôt après la mort d'Alboacen, il attaqua avec les forces de la Castille et de l'Aragon son allié Boabdilla; il en coûta six années de temps pour conquérir le royaume mahométan; enfin la ville de Grenade fut assiégée : le siége dura huit mois; la reine Isabelle y vint jouir de son triomphe. Le roi Boabdilla se rendit à des conditions qui marquaient qu'il eût pu encore se défendre : car il fut stipulé qu'on ne toucherait ni aux biens, ni aux lois, ni à la liberté, ni à la religion des Maures; que leurs prisonniers même seraient rendus sans rançon; et que les Juifs compris dans le traité jouiraient des mêmes priviléges : Boabdilla sortit à ce prix de sa capitale (1491), et alla remettre les clefs à Ferdinand et Isabelle, qui le traitèrent en roi pour la dernière fois.

Les contemporains ont écrit qu'il versa des larmes en se retournant vers les murs de cette ville, bâtie par les mahométans depuis près de cinq cents ans, peuplée, opulente, ornée de ce vaste palais des rois maures, dans lequel étaient les plus beaux bains de l'Europe, et dont plusieurs salles voûtées étaient soutenues sur cent colonnes d'albâtre. Le luxe qu'il regrettait, fut probablement l'instrument de sa perte : il alla finir sa vie en Afrique.

Ferdinand fut regardé dans l'Europe comme le vengeur de la religion, et le restaurateur de la patrie. Il fut dès-lors appelé roi d'Espagne : en effet maître

Digitized by Google

de la Castille par sa femme, de la Grenade par ses armes, et de l'Aragon par sa naissance, il ne lui manquait que la Navarre, qu'il envahit dans la suite. Il avait de grands démêlés avec la France pour la Cerdagne et le Roussillon engagés à Louis XI : on peut juger si étant roi de Sicile, il voyait d'un œil jaloux Charles VIII prêt d'aller en Italie déposséder la maison d'Aragon, établie sur le trône de Naples.

Nous verrons bientôt éclore les fruits d'une jalousie si naturelle. Mais avant de considérer les querelles des rois, vous voulez toujours observer le sort des peuples. Vous voyez que Ferdinand et Isabelle ne trouvèrent pas l'Espagne dans l'état où elle fut depuis sous Charles-Quint et sous Philippe II : ce mélange d'anciens Visigoths, de Vandales, d'Africains, de Juifs et d'aborigènes, dévastait depuis long-temps la terre qu'ils se disputaient; elle n'était fertile que sous les mains mahométanes. Les Maures vaincus étaient devenus les fermiers des vainqueurs; et les Espagnols chrétiens ne subsistaient que du travail de leurs anciens ennemis : point de manufacture chez les chrétiens d'Espagne, point de commerce; très-peu d'usage même des choses les plus nécessaires à la vie; presque point de meubles, nulle hôtellerie dans les grands chemins, nulle commodité dans les villes : le linge fin y fut très long-temps ignoré, et le linge grossier assez rare. Tout leur commerce intérieur et extérieur se faisait par les Juifs, devenus nécessaires à une nation qui ne savait que combattre.

Lorsque, vers la fin du quinzième siècle, on vou-

Digitized by Google

lut rechercher la source de la misère espagnole, on trouva que les Juifs avaient attiré à eux tout l'argent du pays par le commerce et par l'usure. On comptait en Espagne plus de cent cinquante mille hommes de cette nation étrangère si odieuse et si nécessaire. Beaucoup de grands seigneurs auxquels il ne restait que des titres, s'alliaient à des familles juives, et réparaient par ces mariages ce que leur prodigalité leur avait coûté : ils s'en faisaient d'autant moins de scrupule, que depuis long-temps les Maures et les chrétiens s'alliaient souvent ensemble. On agita, dans le conseil de Ferdinand et d'Isabelle, comment on pourrait se délivrer de la tyrannie sourde des Juifs, après avoir abattu celle des vainqueurs arabes. (1492) On prit enfin le parti de les chasser, et de les dépouiller; on ne leur donna que six mois pour vendre leurs effets, qu'ils furent obligés de vendre au plus bas prix; on leur défendit sous peine de la vie d'emporter avec eux ni or, ni argent, ni pierreries : il sortit d'Espagne trente mille familles juives, ce qui fait cent cinquante mille personnes, à cinq par famille. Les unes se retirèrent en Afrique, les autres en Portugal et en France; plusieurs revinrent feignant de s'être faits chrétiens. On les avait chassés pour s'emparer de leurs richesses, on les reçut parce qu'ils en rapportaient; et c'est contre eux principalement que fut établi le tribunal de l'inquisition, afin qu'au moindre acte de leur religion on pût juridiquement leur arracher leurs biens et la vie. On ne traite point ainsi dans les Indes les Banians, qui y sont

Digitized by Google

précisément ce que les Juifs sont en Europe, séparés de tous les peuples par une religion aussi ancienne que les annales du monde, unis avec eux par la nécessité du commerce dont ils sont les facteurs, et aussi riches que les Juifs le sont parmi nous. Ces Banians, et les Guèbres aussi anciens qu'eux, aussi séparés qu'eux des autres hommes, sont cependant bien voulus partout : les Juifs seuls sont en horreur à tous les peuples chez lesquels ils sont admis. Quelques Espagnols ont prétendu que cette nation commençait à être redoutable : elle était pernicieuse par ses profits sur les Espagnols; mais n'étant point guerrière, elle n'était point à craindre. On feignait de s'alarmer de la vanité que tiraient les Juifs d'être établis sur les côtes méridionales de ce royaume longtemps avant les chrétiens : il est vrai qu'ils avaient passé en Andalousie de temps immémorial; ils enveloppaient cette vérité de fables ridicules, telles qu'en a toujours débité ce peuple, chez qui les gens de bon sens ne s'appliquent qu'au négoce, et où le rabbinisme est abandonné à ceux qui ne peuvent mieux faire. Les rabbins espagnols avaient beaucoup écrit pour prouver qu'une colonie de Juifs avait fleuri sur les côtes du temps de Salomon, et que l'ancienne Bétique payait un tribut à ce troisième roi de la Palestine : il est très-vraisemblable que les Phéniciens, en découvrant l'Andalousie, et en y fondant des colonies, y avaient établi des Juifs, qui servirent de courtiers, comme ils en ont servi partout : mais de tout temps les Juifs ont défiguré la vérité

Digitized by Google

par des fables absurdes. Ils mirent en œuvre de fausses médailles, de fausses inscriptions; cette espèce de fourberie, jointe aux autres plus essentielles qu'on leur reprochait, ne contribua pas peu à leur disgrace.

C'est depuis ce temps qu'on distingua en Espagne et en Portugal les anciens chrétiens et les nouveaux, les familles dans lesquelles il était entré des filles mahométanes, et celles dans lesquelles il en était entré de juives.

Cependant le profit passager que le gouvernement tira de la violence faite à ce peuple usurier, le priva bientôt du revenu certain que les Juifs payaient auparavant au fisc royal. Cette disette se fit sentir jusqu'au temps où l'on recueillit les trésors du Nouveau-Monde : on y remédia autant que l'on put par des bulles; celle de la Cruzade, donnée par Jules II (1509), produisit plus au gouvernement que l'impôt sur les Juifs : chaque particulier est obligé d'acheter cette bulle pour avoir le droit de manger des œufs et certaines parties des animaux en carême, et les vendredis et samedis de l'année; tous ceux qui vont à confesse ne peuvent recevoir l'absolution sans montrer cette bulle au prêtre. On inventa encore, depuis, la *bulle de composition*, en vertu de laquelle il est permis de garder le bien qu'on a volé, pourvu que l'on n'en connaisse pas le maître. De telles superstitions sont bien aussi fortes que celles qu'on reproche aux Hébreux; la sottise, la folie et les vices, font partout une partie du revenu public.

Digitized by Google

La formule de l'absolution qu'on donne à ceux qui ont acheté la bulle de la Cruzade, n'est pas indigne de ce tableau général des coutumes et des mœurs des hommes : « Par l'autorité de Dieu tout-« puissant, de saint Pierre et de saint Paul, et de « notre très-saint père le pape, à moi commise, je « vous accorde la rémission de tous vos péchés « confessés, oubliés, ignorés, et des peines du pur-« gatoire. »

La reine Isabelle, ou plutôt le cardinal Ximenès, traita depuis les mahométans comme les Juifs; on en força un très-grand nombre à se faire chrétiens, malgré la capitulation de Grenade; et on les brûla quand ils retournèrent à leur religion. Autant de musulmans que de Juifs se réfugièrent en Afrique, sans qu'on pût plaindre ni ces Arabes qui avaient si long-temps subjugué l'Espagne, ni ces Hébreux qui l'avaient plus long-temps pillée.

Les Portugais sortaient alors de l'obscurité; et malgré toute l'ignorance de ces temps-là, ils commençaient à mériter alors une gloire aussi durable que l'univers, par le changement du commerce du monde qui fut bientôt le fruit de leurs découvertes. Ce fut cette nation qui navigua la première des nations modernes sur l'océan Atlantique : elle n'a dû qu'à elle seule le passage du cap de Bonne-Espérance, au lieu que les Espagnols durent à des étrangers la découverte de l'Amérique. Mais c'est à un seul homme, à l'infant don Henri, que les Portugais furent redevables de la grande entreprise contre laquelle ils

Digitized by Google

murmurèrent d'abord. Il ne s'est presque jamais rien fait de grand dans le monde que par le génie et la fermeté d'un seul homme qui lutte contre les préjugés de la multitude, ou qui lui en donne.

Le Portugal était occupé de ses grandes navigations et de ses succès en Afrique; il ne prenait aucune part aux événements de l'Italie qui alarmaient le reste de l'Europe.

CHAPITRE CIII.

De l'état des Juifs en Europe.

Après avoir vu comment on traitait les Juifs en Espagne, on peut observer ici quelle fut leur situation chez les autres nations. Ce peuple doit nous intéresser, puisque nous tenons d'eux notre religion, plusieurs même de nos lois et de nos usages, et que nous ne sommes au fond que des Juifs avec un prépuce. Ils firent, comme vous ne l'ignorez pas, le métier de courtiers et de revendeurs, ainsi qu'autrefois à Babylone, à Rome, et dans Alexandrie. Leur mobilier en France appartenait au baron des terres dans lesquelles ils demeuraient : « Les meubles « des Juifs sont au baron », disent les établissements de saint Louis.

Il n'était pas plus permis d'ôter un Juif à un baron que de lui prendre ses manants ou ses chevaux : le même droit s'exerçait en Allemagne. Ils sont déclarés

Digitized by Google

serfs par une constitution de Frédéric II : un Juif était domaine de l'empereur; et ensuite chaque seigneur eut ses Juifs.

Les lois féodales avaient établi dans presque toute l'Europe, jusqu'à la fin du quatorzième siècle, que si un Juif embrassait le christianisme, il perdrait alors tous ses biens, qui étaient confisqués au profit de son seigneur. Ce n'était pas un sûr moyen de les convertir; mais il fallait bien dédommager le baron de la perte de son Juif.

Dans les grandes villes, et surtout dans les villes impériales, ils avaient leurs synagogues et leurs droits municipaux, qu'on leur faisait acheter fort chèrement; et lorsqu'ils étaient devenus riches, on ne manquait pas, comme on a vu, de les accuser d'avoir crucifié un petit enfant le vendredi saint. C'est sur cette accusation populaire que dans plusieurs villes du Languedoc et de Provence on établit la loi qui permettait de les battre depuis le vendredi-saint jusqu'à Pâques, quand on les trouvait dans les rues.

Leur grande application ayant été de temps immémorial à prêter sur gages, il leur était défendu de prêter ni sur des ornements d'église, ni sur des habits sanglants ou mouillés. (1215) Le concile de Latran ordonna qu'ils portassent une petite roue sur la poitrine, pour les distinguer des chrétiens : ces marques changèrent avec le temps; mais partout on leur en faisait porter une à laquelle on pût les reconnaître. Il leur était expressément défendu de prendre des servantes ou des nourrices chrétiennes, et encore plus

Digitized by Google

des concubines : il y eut même quelques pays où l'on faisait brûler les filles dont un Juif avait abusé, et les hommes qui avaient eu les faveurs d'une Juive, par la grande raison qu'en rend le grand jurisconsulte Gallus, « que c'est la même chose de coucher avec un « Juif que de coucher avec un chien. »

Quand ils avaient un procès contre un chrétien, on les faisait jurer par Sabaoth, Eloï et Adonaï, par les dix noms de Dieu; et on leur annonçait « la fièvre « tierce, quarte et quotidienne », s'ils se parjuraient, à quoi ils répondaient, *Amen*. On avait toujours soin de les pendre entre deux chiens, lorsqu'ils étaient condamnés.

Il leur était permis en Angleterre de prendre des biens de campagne en hypothèque pour les sommes qu'ils avaient prêtées : on trouve dans le *Monasticum Anglicanum* qu'il en coûta six marques sterling, *sex marcas* (peut-être six marcs), pour libérer une terre hypothéquée à la juiverie.

Ils furent chassés de presque toutes les villes de l'Europe chrétienne en divers temps, mais presque toujours rappelés : il n'y a guère que Rome qui les ait constamment gardés. Ils furent entièrement chassés de France, en 1394, par Charles VI, et jamais depuis ils n'ont pu obtenir de séjourner dans Paris, où ils avaient occupé les halles et sept ou huit rues entières. On leur a seulement permis des synagogues dans Metz et dans Bordeaux, parce qu'on les y trouva établis lorsque ces villes furent unies à la couronne; et ils sont toujours constamment à Avignon, parce que

Digitized by Google

c'était terre papale. En un mot ils furent partout usuriers, selon le privilége et la bénédiction de leur loi, et partout en horreur par la même raison.

Leurs fameux rabbins Maimonide, Abrabanel, Aben-Esra, et d'autres, avaient beau dire aux chrétiens dans leurs livres : Nous sommes vos pères, nos écritures sont les vôtres, nos livres sont lus dans vos églises, nos cantiques y sont chantés; on leur répondait en les pillant, en les chassant, ou en les faisant pendre entre deux chiens : on prit en Espagne et en Portugal l'usage de les brûler. Les derniers temps leur ont été plus favorables, surtout en Hollande et en Angleterre, où ils jouissent de leurs richesses, et de tous les droits de l'humanité, dont on ne doit dépouiller personne; ils ont même été sur le point d'obtenir le droit de bourgeoisie en Angleterre vers l'an 1750; et l'acte du parlement allait déjà passer en leur faveur : mais enfin le cri de la nation, et l'excès du ridicule jeté sur cette entreprise, la firent échouer : il courut cent pasquinades représentant mylord Aaron et mylord Judas séants dans la chambre des pairs. On rit; et les Juifs se contentèrent d'être riches et libres.

Ce n'est pas une légère preuve des caprices de l'esprit humain de voir les descendants de Jacob brûlés en procession à Lisbonne, et aspirant à tous les priviléges de la Grande-Bretagne. Ils ne sont en Turquie ni brûlés, ni bachas : mais ils s'y sont rendus les maîtres de tout le commerce; et ni les Français, ni les Vénitiens, ni les Anglais, ni les Hollandais, n'y

Digitized by Google

peuvent acheter ou vendre qu'en passant par les mains des Juifs. Aussi les riches courtiers de Constantinople regrettent-ils peu Jérusalem, tout méprisés et tout rançonnés qu'ils sont par les Turcs.

Vous êtes frappés de cette haine et de ce mépris que toutes les nations ont toujours eus pour les Juifs. C'est la suite inévitable de leur législation : il fallait, ou qu'ils subjugassent tout, ou qu'ils fussent écrasés. Il leur fut ordonné d'avoir les nations en horreur, et de se croire souillés s'ils avaient mangé dans un plat qui eût appartenu à un homme d'une autre loi. Ils appelaient *les nations* vingt à trente bourgades leurs voisines qu'ils voulaient exterminer, et ils crurent qu'il fallait n'avoir rien de commun avec elles. Quand leurs yeux furent un peu ouverts par d'autres nations victorieuses qui leur apprirent que le monde était plus grand qu'ils ne croyaient, ils se trouvèrent, par leur loi même, ennemis naturels de ces nations, et enfin du genre humain. Leur politique absurde subsista quand elle devait changer; leur superstition augmenta avec leurs malheurs : leurs vainqueurs étaient incirconcis; il ne parut pas plus permis à un Juif de manger dans un plat qui avait servi à un Romain que dans le plat d'un Amorrhéen : ils gardèrent tous leurs usages, qui sont précisément le contraire des usages sociables. Ils furent donc avec raison traités comme une nation opposée en tout aux autres; les servant par avarice, les détestant par fanatisme, se faisant de l'usure un devoir sacré. Et ce sont nos pères !

Digitized by Google

CHAPITRE CIV.

De ceux qu'on appelait Bohèmes ou Egyptiens.

Il y avait alors une petite nation, aussi vagabonde, aussi méprisée que les Juifs, et adonnée à une autre espèce de rapine; c'était un ramas de gens inconnus, qu'on nommait Bohèmes en France, et ailleurs Egyptiens, Giptes ou Gipsis, ou Syriens : on les a nommés en Italie Zingani, et Zingari. Ils allaient par troupes, d'un bout de l'Europe à l'autre, avec des tambours de basque et des castagnettes; ils dansaient, chantaient, disaient la bonne fortune, guérissaient les maladies avec des paroles, volaient tout ce qu'ils trouvaient, et conservaient entre eux certaines cérémonies religieuses dont ni eux ni personne ne connaissaient l'origine. Cette race a commencé à disparaître de la face de la terre depuis que, dans nos derniers temps, les hommes ont été désinfatués des sortiléges, des talismans, des prédictions et des possessions; on voit encore quelques restes de ces malheureux, mais rarement. C'était très-vraisemblablement un reste de ces anciens prêtres et des prêtresses d'Isis, mêlés avec ceux de la déesse de Syrie. Ces troupes errantes, aussi méprisées des Romains qu'elles avaient été honorées autrefois, portèrent leurs cérémonies et leurs superstitions mercenaires par tout le monde; missionnaires errants de leur culte, ils cou-

Digitized by Google

raient de province en province convertir ceux à qui un hasard heureux confirmait les prédictions de ces prophètes, et ceux qui, étant guéris naturellement d'une maladie légère, croyaient être guéris par la vertu miraculeuse de quelques mots et de quelques signes mystérieux. Le portrait que fait Apulée de ces troupes vagabondes de prophètes et de prophétesses est l'image de ce que les hordes errantes appelées Bohèmes ont été si long-temps dans toutes les parties de l'Europe : leurs castagnettes et leurs tambours de basque sont les cimbales et les crotales des prêtres isiaques et syriens. Apulée, qui passa presque toute sa vie à rechercher les secrets de la religion et de la magie, parle des prédictions, des talismans, des cérémonies, des danses et des chants de ces prêtres pélerins, et spécifie surtout l'adresse avec laquelle ils volaient dans les maisons et dans les basses-cours.

Quand le christianisme eut pris la place de la religion de Numa, quand Théodose eut détruit le fameux temple de Sérapis en Egypte, quelques prêtres égyptiens se joignirent à ceux de Cybèle et de la déesse de Syrie, et allèrent demander l'aumône, comme ont fait depuis nos ordres mendiants. Mais des chrétiens ne les auraient pas assistés; il fallut donc qu'ils mêlassent le métier de charlatans à celui de pélerins : ils exerçaient la chiromancie, et formaient des danses singulières. Les hommes veulent être amusés et trompés; ainsi ce ramas d'anciens prêtres s'est perpétué jusqu'à nos jours. Telle a été la fin de l'ancienne religion d'Osiris et d'Isis, dont les noms impriment

Digitized by Google

encore du respect. Cette religion, toute emblématique et toute vénérable dans son origine, était dès le temps de Cyrus un mélange de superstitions ridicules : elle devint encore plus méprisable sous les Ptolémées, et tomba dans le dernier avilissement sous les Romains; elle a fini par être abandonnée à des troupes de voleurs. Il arrivera peut-être aux Juifs la même catastrophe : quand la société des hommes sera perfectionnée, quand chaque peuple fera le commerce par lui-même et ne partagera plus les fruits de son travail avec ces courtiers errants; alors le nombre des Juifs diminuera nécessairement. Les riches commencent parmi eux à mépriser leurs superstitions; elles ne seront plus que le partage d'un peuple sans arts et sans lois, qui, ne trouvant plus à s'enrichir par notre négligence, ne pourra plus faire une société séparée, et qui, n'entendant plus son ancien jargon corrompu mêlé d'hébraïque et de syriaque, ignorant alors jusqu'à ses livres, se confondra avec la lie des autres peuples.

CHAPITRE CV.

Suite de l'état de l'Europe au quinzième siècle. De l'Italie. De l'assassinat de Galéas Sforze dans une église. De l'assassinat des Médicis dans une église; de la part que Sixte IV eut à cette conjuration.

Des montagnes du Dauphiné au fond de l'Italie voici quelles étaient les puissances, les intérêts, et les mœurs des nations.

Digitized by Google

L'état de la Savoie, moins étendu qu'aujourd'hui, n'ayant même ni le Montferrat ni Saluces, manquant d'argent et de commerce, n'était pas regardé comme une barrière. Ses souverains étaient attachés à la maison de France, qui depuis peu, dans leur minorité, avait disposé du gouvernement; et les passages des Alpes étaient ouverts.

On descend du Piémont dans le Milanais, le pays le plus fertile de l'Italie citérieure. C'était encore, ainsi que la Savoie, une principauté de l'Empire, mais principauté puissante, très-indépendante alors d'un Empire faible. Après avoir appartenu aux Visconti, cet Etat avait passé sous les lois du bâtard d'un paysan, grand homme et fils d'un grand homme. Ce paysan est François Sforze (*), devenu par son mérite connétable de Naples et puissant en Italie. Le bâtard son fils avait été un de ces condottieri, chef de brigands disciplinés, qui louaient leurs services aux papes, aux Vénitiens, aux Napolitains. Il avait pris Milan, vers le milieu du quinzième siècle, et s'était ensuite emparé de Gènes, qui autrefois était si florissante, et qui, ayant soutenu neuf guerres contre Venise, flottait alors d'esclavage en esclavage. Elle s'était donnée aux Français du temps de Charles VI; elle s'était révoltée (1458) : elle prit ensuite le joug de Charles VII, et le secoua encore. Elle voulut se donner à Louis XI, qui répondit qu'elle pouvait se donner au diable, et que pour lui il n'en voulait point.

(*) Ce paysan, la tige de la maison de Sforze, est Jacques Sforze, non François Sforze, son fils.

Digitized by Google

Ce fut alors qu'elle fut contrainte de se livrer à ce duc de Milan, François Sforze. (1464.)

Galéas Sforze (*), fils de ce bâtard, fut assassiné dans la cathédrale de Milan, le jour de saint Etienne (1476). Je rapporte cette circonstance, qui ailleurs serait frivole, et qui est ici très-importante; car les assassins prièrent saint Etienne et saint Ambroise à haute voix de leur donner assez de courage pour assassiner leur souverain. L'empoisonnement, l'assassinat, joints à la superstition, caractérisaient alors les peuples de l'Italie. Ils savaient se venger, et ne savaient guère se battre. On trouvait beaucoup d'empoisonneurs et peu de soldats : et tel était le destin de ce beau pays depuis le temps des Othon. De l'esprit, de la superstition, de l'athéisme, des mascarades, des vers, des trahisons, des dévotions, des poisons, des assassinats, quelques grands hommes, un nombre infini de scélérats habiles, et cependant malheureux; voilà ce que fut l'Italie. Le fils de ce malheureux Galéas-Marie (**), encore enfant, succéda au duché de Milan sous la tutelle de sa mère et du chancelier Simonetta. Mais son oncle, que nous appelons Ludovic Sforze, ou Louis le Maure, chassa la mère, fit mourir le chancelier, et bientôt après empoisonna son neveu.

C'était ce Louis le Maure qui négociait avec Charles VIII pour faire descendre les Français en Italie.

La Toscane, pays moins fertile, était au Milanais

(*) Galéas-Marie Sforze. — (**) Jean-Galéas Sforze.

Digitized by Google

ce que l'Attique avait été à la Béotie : car depuis un siècle Florence se signalait, comme on a vu, par le commerce et par les beaux-arts. Les Médicis étaient à la tête de cette nation polie. Aucune maison dans le monde n'a jamais acquis la puissance par des titres si justes : elle l'obtint à force de bienfaits et de vertus. Côme de Médicis, né en 1389, simple citoyen de Florence, vécut sans rechercher de grands titres : mais il acquit, par le commerce, des richesses comparables à celles des plus grands rois de son temps. Il s'en servit pour secourir les pauvres, pour se faire des amis parmi les riches en leur prêtant son bien, pour orner sa patrie d'édifices, pour appeler à Florence les savants grecs chassés de Constantinople. Ses conseils furent pendant trente années les lois de sa république. Ses bienfaits furent ses principales intrigues; et ce sont toujours les plus sûres. On vit après sa mort, par ses papiers, qu'il avait prêté à ses compatriotes des sommes immenses, dont il n'avait jamais exigé le moindre paiement. Il mourut regretté de ses ennemis mêmes (1464). Florence, d'un commun consentement, orna son tombeau du nom de *père de la patrie,* titre qu'aucun des rois qui ont passé devant vos yeux n'avait pu obtenir.

Sa réputation valut à ses descendants la principale autorité dans la Toscane. Son fils l'administra sous le nom de Gonfalonier. (1478) Ses deux petits-fils, Laurent et Julien, maîtres de la république, furent assassinés dans une église par des conjurés, au moment où on élevait l'hostie. Julien en mourut, Lau-

Digitized by Google

rent échappa. Le gouvernement des Florentins ressemblait à celui des Athéniens, comme leur génie : il était tantôt aristocratique, tantôt populaire, et on n'y craignait rien tant que la tyrannie.

Côme de Médicis pouvait être comparé à Pisistrate, qui, malgré son pouvoir, fut mis au nombre des sages. Les petits-fils de ce Côme eurent le sort des enfants de Pisistrate, assassinés par Harmodius et Aristogiton. Laurent échappa aux meurtriers comme un des enfants de Pisistrate, et vengea comme lui la mort de son frère. Mais ce qu'on n'avait point vu dans Athènes, et ce qu'on vit à Florence, c'est que les chefs de la religion tramèrent cette conspiration sanguinaire.

On peut par cet événement se former une idée très-juste de l'esprit et des mœurs de ces temps-là. La Rovère, Sixte IV, était souverain pontife. Je n'examinerai pas ici avec Machiavel si les Riario, qu'il faisait passer pour ses neveux, étaient en effet ses enfants, ni avec Michel Brutus s'il les avait fait naître lorsqu'il était cordelier : il suffit, pour l'intelligence des faits, de savoir qu'il sacrifiait tout pour l'agrandissement de Jérôme Riario, l'un de ses prétendus neveux. Nous avons déjà observé que le domaine du saint-siége n'était pas à beaucoup près aussi étendu qu'aujourd'hui. Sixte IV voulut dépouiller les seigneurs d'Imola et de Forli pour enrichir Jérôme de leurs Etats. Les deux frères Médicis secoururent de leur argent ces petits princes, et les soutinrent. Le pape crut que, pour dominer dans l'Italie, il fallait

Digitized by Google

qu'il exterminât les Médicis. Un banquier florentin établi à Rome, nommé Pazzi, ennemi des deux frères, proposa au pape de les assassiner. Le cardinal Raphaël Riario, frère de Jérôme, fut envoyé à Florence pour diriger la conspiration; et Salviati, archevêque de Florence, en dressa tout le plan. Le prêtre Stéphano, attaché à cet archevêque, se chargea d'être un des assassins. On choisit la solennité d'une grande fête dans l'église de Santa-Reparata pour égorger les Médicis et leurs amis, comme les assassins du duc Galéas Sforze avaient choisi la cathédrale de Milan et le jour de saint Etienne pour massacrer ce prince au pied de l'autel. Le moment de l'élévation de l'hostie fut celui qu'on prit pour le meurtre, afin que le peuple attentif et prosterné, ne pût en empêcher l'exécution. En effet, dans cet instant même, Julien de Médicis fut tué par un frère de Pazzi et par d'autres conjurés; le prêtre Stéphano blessa Laurent, qui eut assez de force pour se retirer dans la sacristie.

Quand on voit un pape, un archevêque, un prêtre, méditer un tel crime, et choisir pour l'exécution le moment où leur Dieu se montre dans le temple, on ne peut douter de l'athéisme qui régnait alors : certainement s'ils avaient cru que leur créateur leur apparaissait sous le pain sacré, ils n'auraient osé lui insulter à ce point. Le peuple adorait ce mystère; les grands et les hommes d'état s'en moquaient : toute l'histoire de ces temps-là le démontre. Ils pensaient comme on pensait à Rome du temps de César : leurs passions concluaient qu'il n'y a aucune religion.

Digitized by Google

Ils faisaient tous ce détestable raisonnement : Les hommes m'ont enseigné des mensonges; donc il n'y a point de Dieu. Ainsi la religion naturelle fut éteinte dans presque tous ceux qui gouvernaient alors; et jamais siècle ne fut plus fécond en assassinats, en empoisonnements, en trahisons, en débauches monstrueuses.

Les Florentins, qui aimaient les Médicis, les vengèrent par le supplice de tous ces coupables qu'ils rencontrèrent. L'archevêque de Florence fut pendu aux fenêtres du palais public. Laurent eut la générosité ou la prudence de sauver la vie au cardinal neveu, qu'on voulait égorger au pied de l'autel qu'il avait souillé, et où il se réfugia. Pour Stéphano, comme il n'était que prêtre, le peuple ne l'épargna pas, il fut traîné dans les rues de Florence, mutilé, écorché, et enfin pendu.

Une des singularités de cette conspiration fut que Bernard Bandini, l'un des meurtriers, retiré depuis chez les Turcs, fut livré à Laurent de Médicis; et que le sultan Bajazet servit à punir le crime que le pape Sixte avait fait commettre. Ce qui fut moins extraordinaire, c'est que le pape excommunia les Florentins pour avoir puni la conspiration; il leur fit même une guerre, que Médicis termina par sa prudence. Vous voyez à quoi l'on employait la religion et les anathèmes. Je défie l'imagination la plus atroce de rien inventer qui approche de ces détestables horreurs.

Laurent, vengé par ses concitoyens, s'en fit aimer le reste de sa vie. On le surnomma le *père des muses;*

Digitized by Google

titre qui ne vaut pas celui de *père de la patrie*, mais qui annonce qu'il l'était en effet. C'était une chose aussi admirable qu'éloignée de nos mœurs de voir ce citoyen, qui faisait toujours le commerce, vendre d'une main les denrées du Levant, et soutenir de l'autre le fardeau de la république; entretenir des facteurs, et recevoir des ambassadeurs; résister au pape, faire la guerre et la paix, être l'oracle des princes, cultiver les belles-lettres, donner des spectacles au peuple, et accueillir tous les savants grecs de Constantinople. Il égala le grand Côme par ses bienfaits, et le surpassa par sa magnificence. Ce fut dès-lors que Florence fut comparable à l'ancienne Athènes. On y vit à-la-fois le prince Pic de la Mirandole, Poliziano, Marsilio Ficino, Landino, Lascaris, Chalcondyle, que Laurent rassemblait autour de lui, et qui étaient supérieurs peut-être à ces sages de la Grèce tant vantés.

Son fils Pierre eut comme lui l'autorité principale et presque souveraine dans la Toscane du temps de l'expédition des Français, mais avec bien moins de crédit que ses prédécesseurs et ses descendants.

CHAPITRE CVI.

De l'État du pape, de Venise et de Naples, au quinzième siècle.

L'ETAT du pape n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, encore moins ce qu'il aurait dû être, si la cour de

Digitized by Google

Rome avait pu profiter des donations qu'on croit que Charlemagne avait faites, et de celles que la comtesse Mathilde fit réellement. La maison de Gonzague était en possession de Mantoue, dont elle faisait hommage à l'Empire. Divers seigneurs jouissaient en paix, sous les noms de vicaires de l'Empire ou de l'Eglise, des belles terres qu'ont aujourd'hui les papes. Pérouse était à la maison des Bailloni; les Bentivoglio avaient Bologne; les Polentini, Ravenne; les Manfredi, Faenza; les Sforze, Pezaro; les Riario possédaient Imola et Forli; la maison d'Est régnait depuis longtemps à Ferrare; les Pic, à la Mirandole : les barons romains étaient encore très-puissants dans Rome, on les appelait les *menottes* des papes. Les Colonne et les Ursin, les Conti, les Savelli, premiers barons, et possesseurs anciens des plus considérables domaines, partageaient l'Etat romain par leurs querelles continuelles, semblables aux seigneurs qui s'étaient fait la guerre en France et en Allemagne dans les temps de faiblesse. Le peuple romain, assidu aux processions, et demandant à grands cris des indulgences plénières à ses papes, se soulevait souvent à leur mort, pillait leur palais, était prêt de jeter leur corps dans le Tibre. C'est ce qu'on vit surtout à la mort d'Innocent VIII.

Après lui fut élu l'Espagnol Roderico Borgia, Alexandre VI, homme dont la mémoire a été rendue exécrable par les cris de l'Europe entière, et par la plume de tous les historiens. Les protestants, qui dans les siècles suivants s'élevèrent contre l'Eglise,

Digitized by Google

chargèrent encore la mesure des iniquités de ce pontife. Nous verrons si on lui a imputé trop de crimes. Son exaltation fait bien connaître les mœurs et l'esprit de son siècle, qui ne ressemble en rien au nôtre. Les cardinaux qui l'élurent, savaient qu'il élevait cinq enfants nés de son commerce avec Vanoza; ils devaient prévoir que tous les biens, les honneurs, l'autorité, seraient entre les mains de cette famille : cependant ils le choisirent pour maître : les chefs des factions du conclave vendirent, pour de modiques sommes, leurs intérêts et ceux de l'Italie.

Venise, des bords du lac de Côme, étendait ses domaines en terre-ferme, jusqu'au milieu de la Dalmatie. Les Ottomans lui avaient arraché presque tout ce qu'elle avait autrefois envahi en Grèce sur les empereurs chrétiens; mais il lui restait la grande île de Crète (1437), et elle s'était approprié celle de Chypre par la donation de la dernière reine, fille de Marco Cornaro, Vénitien. Mais la ville de Venise, par son industrie, valait seule et Crète et Chypre, et tous ses domaines en terre-ferme. L'or des nations coulait chez elle par tous les canaux du commerce; tous les princes italiens craignaient Venise, et elle craignait l'irruption des Français.

De tous les gouvernements de l'Europe, celui de Venise était le seul réglé, stable, et uniforme : il n'avait qu'un vice radical, qui n'en était pas un aux yeux du sénat, c'est qu'il manquait un contre-poids à la puissance patricienne, et un encouragement aux plébéiens : le mérite ne put jamais dans Venise élever

Digitized by Google

un simple citoyen, comme dans l'ancienne Rome. La beauté du gouvernement d'Angleterre, depuis que la chambre des communes a part à la législation, consiste dans ce contre-poids, et dans ce chemin toujours ouvert aux honneurs pour quiconque en est digne : mais aussi le peuple étant toujours tenu dans la sujétion, le gouvernement des nobles en est mieux affermi, et les discordes civiles plus éloignées; on n'y craint point la démocratie, qui ne convient qu'à un petit canton suisse, ou à Genève (*).

Pour les Napolitains, toujours faibles et remuants, incapables de se gouverner eux-mêmes, de se donner un roi, et de souffrir celui qu'ils avaient, ils étaient au premier qui arrivait chez eux avec une armée.

Le vieux roi Fernando régnait à Naples : il était bâtard de la maison d'Aragon. La bâtardise n'excluait point alors du trône : c'était une race bâtarde qui régnait en Castille; c'était encore la race bâtarde de don Pedro-le-Sévère qui était sur le trône de Portugal. Fernando, régnant à ce titre dans Naples, avait reçu l'investiture du pape au préjudice des héritiers de la maison d'Anjou, qui réclamaient leurs droits; mais il n'était aimé ni du pape, son suzerain, ni de ses sujets. Il mourut en 1494, laissant une famille infortunée, à qui Charles VIII ravit le trône sans pouvoir le garder, et qu'il persécuta pour son propre malheur.

(*) Il s'agit ici de la *démocratie* proprement dite.

Digitized by Google

CHAPITRE CVII.

De la conquête de Naples par Charles VIII, roi de France et empereur. De Zizim, frère de Bajazet II. Du pape Alexandre VI, etc.

CHARLES VIII, son conseil, ses jeunes courtisans, étaient si enivrés du projet de conquérir le royaume de Naples, qu'on rendit à Maximilien la Franche-Comté et l'Artois, partie des dépouilles de sa femme, et qu'on remit la Cerdagne et le Roussillon à Ferdinand-le-Catholique, auquel on fit encore une remise de trois cent mille écus qu'il devait, à condition qu'il ne troublerait point la conquête. On ne faisait pas réflexion que douze villages qui joignent un Etat valent mieux qu'un royaume à quatre cents lieues de chez soi : on faisait encore une autre faute, on se fiait au roi *catholique*.

L'enivrement du projet chimérique de conquérir non-seulement une partie de l'Italie, mais de détrôner le sultan des Turcs, fut aussi une des raisons qui forcèrent Charles VIII à conclure avec Henri VII, roi d'Angleterre, un marché plus honteux encore que celui de Louis XI avec Edouard IV : il se soumit à lui payer six cent vingt mille écus d'or, de peur que Henri ne lui fît la guerre; se rendant ainsi le tributaire des Anglais belliqueux qu'il craignait, pour aller attaquer des Italiens amollis qu'il ne craignait pas. Il

Digitized by Google

crut aller à la gloire par le chemin de l'opprobre, et commença par s'appauvrir en voulant s'enrichir par des conquêtes.

Enfin Charles VIII descend en Italie (1494). Il n'avait pour une telle entreprise que seize cents hommes d'armes, qui avec leurs archers composaient un corps de bataille de cinq mille cavaliers pesamment armés, deux cents gentilshommes de sa garde, cinq cents cavaliers armés à la légère, six mille fantassins français et six mille suisses; avec si peu d'argent, qu'il était obligé d'en emprunter sur les chemins, et de mettre en gage les pierreries que lui prêta la duchesse de Savoie. Sa marche cependant imprima partout l'épouvante et la soumission : les Italiens étaient étonnés de voir cette grosse artillerie traînée par des chevaux, eux qui ne connaissaient que de petites coulevrines de cuivre traînées par des bœufs. La gendarmerie italienne était composée de spadassins, qui se louaient fort cher pour un temps limité à ces *condottieri*, lesquels se louaient encore plus cher aux princes qui achetaient leur dangereux service. Ces chefs prenaient des noms faits pour intimider la populace; l'un s'appelait Taille-cuisse, l'autre Fier-à-bras, ou Fracasse, ou Sacripend. Chacun d'eux craignait de perdre ses hommes : ils poussaient leurs ennemis dans les batailles, et ne les frappaient pas; ceux qui perdaient le champ, étaient les vaincus. Il y avait beaucoup plus de sang répandu dans les vengeances particulières, dans les enceintes des villes, dans les conspirations, que dans les combats. Ma-

Digitized by Google

chiavel rapporte que dans la bataille d'Anguiari il n'y eut de mort qu'un cavalier étouffé dans la presse.

Une guerre sérieuse les effraya tous, et aucun n'osa paraître. Le pape Alexandre VI, les Vénitiens, le duc de Milan, Louis-le-Maure, qui avaient appelé le roi en Italie, voulurent le traverser dès qu'il y fut. Pierre de Médicis, contraint d'implorer sa protection, fut chassé de la république pour l'avoir demandée, et se retira dans Venise, d'où il n'osa sortir malgré la bienveillance du roi, craignant plus les vengeances secrètes de son pays qu'il ne comptait sur l'appui des Français.

Le roi entre à Florence en maître : il délivre la ville de Sienne du joug des Toscans, qui bientôt après la remirent en servitude. Il marche à Rome, où Alexandre VI négociait en vain contre lui; il y fait son entrée en conquérant. Le pape, réfugié dans le château Saint-Ange, vit les canons de France tournés contre ses faibles murailles; il demanda grâce.

Il ne lui en coûta guère qu'un chapeau de cardinal pour fléchir le roi (1494). Brissonnet, de président des comptes devenu archevêque, conseilla cet accommodement, qui lui valut la pourpre. Un roi est souvent bien servi par ses sujets quand ils sont cardinaux, mais rarement quand ils veulent l'être. Le confesseur du roi entra encore dans l'intrigue. Charles, dont l'intérêt était de déposer le pape, lui pardonna, et s'en repentit. Jamais pape n'avait plus mérité l'indignation d'un roi chrétien : lui et les Vénitiens s'étaient adressés à Bajazet II, sultan des Turcs, fils

Digitized by Google

et successeur de Mahomet II, pour les aider à chasser Charles VIII d'Italie. Il fut avéré que le pape avait envoyé un nonce, nommé Bozzo, à la Porte; et on en conclut que le prix de l'union du sultan et du pontife était un de ces meurtres atroces dont on commence à sentir quelque horreur aujourd'hui dans le sérail même de Constantinople.

Le pape, par un enchaînement d'événements extraordinaires, avait entre ses mains Zizim, ou Gem, frère de Bajazet. Voici comment ce fils de Mahomet II était tombé entre les mains du pape.

Zizim, chéri des Turcs, avait disputé l'Empire à Bajazet, qui en était haï; mais malgré les vœux des peuples il avait été vaincu. Dans sa disgrace il eut recours aux chevaliers de Rhodes, qui sont aujourd'hui les chevaliers de Malte, auxquels il avait envoyé un ambassadeur : on le reçut d'abord comme un prince à qui on devait l'hospitalité, et qui pouvait être utile; mais bientôt après on le traita en prisonnier. Bajazet payait quarante mille sequins par an aux chevaliers pour ne pas laisser retourner Zizim en Turquie : les chevaliers le menèrent en France, dans une de leur commanderie du Poitou appelée *le Bourgneuf*. Charles VIII reçut à-la-fois un ambassadeur de Bajazet et un nonce du pape Innocent VIII, prédécesseur d'Alexandre, au sujet de ce précieux captif : le sultan le redemandait; le pape voulait l'avoir comme un gage de la sûreté de l'Italie contre les Turcs. Charles envoya Zizim au pape; le pontife le reçut avec toute la splendeur que le maître de Rome

Digitized by Google

pouvait affecter avec le frère du maître de Constantinople : on voulut l'obliger à baiser les pieds du pape; mais Bozzo, témoin oculaire, assure que le Turc rejeta cet abaissement avec indignation. Paul Jove dit qu'Alexandre VI, par un traité avec le sultan, marchanda la mort de Zizim. Le roi de France, qui dans des projets trop vastes, assuré de la conquête de Naples, se flattait d'être redoutable à Bajazet, voulut avoir ce frère malheureux; le pape, selon Paul Jove, le livra empoisonné. Il resta indécis si le poison avait été donné par un domestique du pape, ou par un ministre secret du grand-seigneur; mais on divulgua que Bajazet avait promis trois cent mille ducats au pape pour la tête de son frère.

Le prince Démétrius Cantemir dit que, selon les annales turques, le barbier de Zizim lui coupa la gorge, et que ce barbier fut grand-visir pour récompense. Il n'est pas probable qu'on ait fait ministre et général un barbier. Si Zizim avait été ainsi assassiné, le roi Charles VIII, qui renvoya son corps à son frère, aurait su ce genre de mort; les contemporains en auraient parlé. Le prince Cantemir et ceux qui accusent Alexandre VI peuvent se tromper également : la haine qu'on portait à ce pontife, et qu'il méritait si bien, lui imputa tous les crimes qu'il pouvait commettre.

Le pape ayant juré de ne plus inquiéter le roi dans sa conquête, sortit de sa prison, et reparut en pontife sur le théâtre du Vatican. Là, dans un consistoire public, le roi vint prêter ce qu'on appelle hommage

Digitized by Google

d'obédience, assisté de Jean de Gannai, premier président du parlement de Paris, qui semblait devoir être ailleurs qu'à cette cérémonie. Le roi baisa les pieds de celui que deux jours auparavant il voulait faire condamner comme un criminel; et, pour achever la scène, il servit la messe d'Alexandre VI. Guichardin, auteur contemporain très-accrédité, assure que dans l'église le roi se plaça au-dessous du doyen des cardinaux. Il ne faut donc pas tant s'étonner que le cardinal de Bouillon, doyen du sacré collége, ait de nos jours, en s'appuyant de ces anciens usages, écrit à Louis XIV, « Je vais prendre la première place du « monde chrétien après la suprême. »

Charlemagne s'était fait déclarer dans Rome empereur d'Occident; Charles VIII y fut déclaré empereur d'Orient, mais d'une manière bien différente. Un Paléologue (*), neveu de celui qui avait perdu l'empire et la vie, céda très-inutilement à Charles VIII et à ses successeurs un Empire qu'on ne pouvait plus recouvrer.

Après cette cérémonie Charles s'avança au royaume de Naples. Alfonse II, nouveau roi de ce pays, haï de ses sujets comme son père, et intimidé par l'approche des Français, donna au monde l'exemple d'une lâcheté nouvelle; il s'enfuit secrètement à Messine, et se fit moine chez les Olivétains. Son fils Fernando, devenu roi, ne put rétablir les affaires que l'abdication de son père faisait voir désespérées :

(*) André Paléologue, despote de Romanie, neveu de Constantin Paléologue.

Digitized by Google

abandonné bientôt des Napolitains, il leur remit leur serment de fidélité; après quoi il se retira dans la petite île d'Ischia, située à quelques milles de Naples.

Charles, maître du royaume et arbitre de l'Italie (1495), entra dans Naples en vainqueur, sans avoir presque combattu; il prit les titres prématurés d'Auguste et d'empereur. Mais dans ce temps-là même presque toute l'Europe travaillait sourdement à lui faire perdre la couronne de Naples : le pape, les Vénitiens, le duc de Milan Louis-le-Maure, l'empereur Maximilien, Ferdinand d'Aragon, Isabelle de Castille, se liguaient ensemble; il fallait avoir prévu cette ligue et pouvoir la combattre : il repartit pour la France, cinq mois après l'avoir quittée. Tel fut, ou son aveuglement, ou son mépris pour les Napolitains, ou plutôt son impuissance, qui ne laissa que quatre ou cinq mille Français pour conserver sa conquête; et il se trompa au point de croire que des seigneurs du pays, comblés de ses bienfaits, soutiendraient son parti pendant son absence.

Dans son retour auprès de Plaisance, vers le village de Fornovo, que nous nommons Fornoue, rendu célèbre par cette journée, il trouve l'armée des confédérés forte d'environ trente mille hommes; il n'en avait que huit mille. S'il était battu, il perdait la liberté ou la vie; s'il battait, il ne gagnait que l'avantage de la retraite : on vit alors ce qu'il eût fait dans cette expédition, si la prudence avait secondé le courage. (6 juillet 1495) Les Italiens ne tinrent pas longtemps devant lui : il ne perdit pas deux cents hommes;

Digitized by Google

les alliés en perdirent quatre mille. Telle est d'ordinaire l'avantage d'une troupe aguerrie qui combat avec son roi contre une multitude mercenaire. Guicciardino dit que, depuis quelques siècles, les Italiens n'avaient jamais donné une bataille si sanglante. Les Vénitiens comptèrent pour une victoire d'avoir dans ce combat pillé quelques bagages du roi; on porta sa tente en triomphe dans Venise. Charles VIII ne vainquit que pour s'en retourner en France, laissant encore la moitié de sa petite armée près de Novare dans le Milanais, où le duc d'Orléans fut bientôt assiégé, et dont il fut obligé de sortir avec les restes d'une garnison exténuée de misère et de faim.

Les ligués pouvaient encore l'attaquer avec un grand avantage, mais ils n'osèrent: Nous ne pouvons résister, disaient-ils, *alla furia francese*. Les Français firent précisément en Italie ce que les Anglais avaient fait en France; ils vainquirent en petit nombre, et ils perdirent leurs conquêtes.

Quand le roi fut à Turin, on fut bien étonné de voir un camérier du pape Alexandre VI qui ordonna au roi de France de retirer ses troupes du Milanais et de Naples, et de venir rendre compte de sa conduite au saint-père, sous peine d'excommunication. Cette bravade n'eût été qu'un sujet de plaisanterie, si d'ailleurs la conduite du pape n'eût pas été un sujet de plainte très-sérieux.

Le roi revint en France, et fut aussi négligent à conserver ses conquêtes qu'il avait été prompt à les faire. Frédéric, oncle de Fernando, ce roi de Naples

Digitized by Google

détrôné, devenu roi titulaire après la mort de Fernando, reprit en un mois tout son royaume, assisté de Gonsalve de Cordoue, surnommé *le grand Capitaine*, que Ferdinand d'Aragon, surnommé *le Catholique*, envoya pour lors à son secours.

Le duc d'Orléans, qui régna bientôt après, fut trop heureux qu'on le laissât sortir de Novare. Enfin de ce torrent qui avait inondé l'Italie, il ne resta nul vestige; et Charles VIII, dont la gloire avait passé si vîte, mourut sans enfants à l'âge de près de vingt-huit ans (1497), laissant à Louis XII son premier exemple à suivre, et ses fautes à réparer.

CHAPITRE CVIII.

De Savonarole.

Avant de voir comment Louis XII soutint ses droits sur l'Italie, ce que devient tout ce beau pays, agité de tant de factions et disputé par tant de puissances, et comment les papes formèrent l'Etat qu'ils possèdent aujourd'hui, on doit quelque attention à un fait extraordinaire qui exerçait alors la crédulité de l'Europe, et qui étalait ce que peut le fanatisme.

Il y avait à Florence un dominicain nommé Jérôme Savonarole; c'était un de ces prédicateurs à qui le talent de parler en chaire fait croire qu'ils peuvent gouverner les peuples, un de ces théologiens qui,

Digitized by Google

ayant expliqué l'Apocalypse, pensent être devenus prophètes. Il dirigeait, il prêchait, il confessait, il écrivait; et dans une ville libre, pleine nécessairement de factions, il voulait être à la tête d'un parti.

Dès que les principaux citoyens de Florence surent que Charles VIII méditait sa descente en Italie, il la prédit, et le peuple le crut inspiré. Il déclama contre le pape Alexandre VI; il encouragea ceux de ses compatriotes qui persécutaient les Médicis, et qui répandirent le sang des amis de cette maison. Jamais homme n'avait eu plus de crédit à Florence sur le commun peuple : il était devenu une espèce de tribun en faisant recevoir les artisans dans la magistrature. Le pape et les Médicis se servirent contre Savonarole des mêmes armes qu'il employait; ils envoyèrent un franciscain prêcher contre lui. L'ordre de saint François haïssait celui de saint Dominique plus que les Guelfes ne haïssaient les Gibelins. Le cordelier réussit à rendre le dominicain odieux : les deux ordres se déchaînèrent l'un contre l'autre. Enfin un dominicain s'offrit à passer à travers un bûcher pour prouver la sainteté de Savonarole; un cordelier proposa aussitôt la même épreuve pour prouver que Savonarole était un scélérat. Le peuple avide d'un tel spectacle en pressa l'exécution; le magistrat fut contraint de l'ordonner. Tous les esprits étaient encore remplis de l'ancienne fable de cet Aldobrandin, surnommé *Petrus igneus,* qui dans le onzième siècle avait passé et repassé sur des charbons ardents au milieu de deux bûchers; et les partisans de Savonarole ne doutaient

Digitized by Google

pas que Dieu ne fît pour un jacobin ce qu'il avait fait pour un bénédictin : la faction contraire en espérait autant pour le cordelier. Si nous lisions ces religieuses horreurs dans l'histoire des Iroquois, nous ne les croirions pas; cependant cette scène se jouait chez le peuple le plus ingénieux de la terre, dans la patrie de Pétrarque, du Dante, de l'Arioste, et de Machiavel. Parmi les chrétiens, plus un peuple est spirituel, plus il tourne son esprit à soutenir la superstition, et à colorer son absurdité.

On alluma les feux : les champions comparurent en présence d'une foule innombrable; mais quand ils virent tous deux de sang-froid les bûchers en flamme, tous deux tremblèrent, et leur peur commune leur suggéra une commune évasion : le dominicain ne voulut entrer dans le bûcher que l'hostie à la main; le cordelier prétendit que c'était une clause qui n'était pas dans les conventions : tous deux s'obstinèrent, et s'aidant ainsi l'un l'autre à sortir d'un mauvais pas, ils ne donnèrent point l'affreuse comédie qu'ils avaient préparée.

Le peuple, alors soulevé par le parti des cordeliers, voulut saisir Savonarole : les magistrats ordonnèrent à ce moine de sortir de Florence; mais quoiqu'il eût contre lui le pape, la faction des Médicis et le peuple, il refusa d'obéir : il fut pris et appliqué sept fois à la question. L'extrait de ses dépositions porte qu'il avoua qu'il était un faux prophète, un fourbe qui abusait du secret des confessions, et de celles que lui révélaient ses frères. Pouvait-il ne pas avouer qu'il

Digitized by Google

était un imposteur? Un inspiré qui cabale n'est-il pas convaincu d'être un fourbe? Peut-être était-il encore plus fanatique : l'imagination humaine est capable de réunir ces deux excès qui semblent s'exclure. Si la justice seule l'eût condamné, la prison, la pénitence, auraient suffi : mais l'esprit de parti s'en mêla : on le condamna lui et deux dominicains à mourir dans les flammes qu'ils s'étaient vantés d'affronter : ils furent étranglés avant d'être jetés au feu (13 mai 1498). Ceux du parti de Savonarole ne manquèrent pas de lui attribuer des miracles; dernière ressource des adhérents d'un chef malheureux : n'oublions pas qu'Alexandre VI lui envoya, dès qu'il fut condamné, une indulgence plénière.

Vous regardez en pitié toutes ces scènes d'absurdités et d'horreur; vous ne trouvez rien de pareil ni chez les Romains et les Grecs, ni chez les barbares. C'est le fruit de la plus infame superstition qui ait jamais abruti les hommes, et du plus mauvais des gouvernements : mais vous savez qu'il n'y a pas longtemps que nous sommes sortis de ces ténèbres, et que tout n'est pas encore éclairé.

CHAPITRE CIX.

De Pic de la Mirandole.

Si l'aventure de Savonarole fait voir quel était encore le fanatisme, les thèses du jeune prince de la Mirandole nous montrent en quel état étaient les

Digitized by Google

sciences. C'est à Florence et à Rome, chez les peuples alors les plus ingénieux de la terre, que se passent ces deux scènes différentes : il est aisé d'en conclure quelles ténèbres étaient répandues ailleurs, et avec quelle lenteur la raison humaine se forme.

C'est toujours une preuve de la supériorité des Italiens dans ces temps-là que Jean François Pic de la Mirandole, prince souverain, ait été, dès sa plus tendre jeunesse, un prodige d'étude et de mémoire : il eût été dans notre temps un prodige de véritable érudition. Le goût des sciences fut si fort en lui, qu'à la fin il renonça à sa principauté, et se retira à Florence, (1494) où il mourut le même jour que Charles VIII fit son entrée dans cette ville. On dit qu'à l'âge de dix-huit ans il savait vingt-deux langues : cela n'est certainement pas dans le cours ordinaire de la nature; il n'y a point de langue qui ne demande environ une année pour la bien savoir. Quiconque dans une si grande jeunesse en sait vingt-deux, peut être soupçonné de les savoir bien mal; ou plutôt il en sait les éléments, ce qui est ne rien savoir.

Il est encore plus extraordinaire que ce prince, ayant étudié tant de langues, ait pu à vingt-quatre ans soutenir à Rome des thèses sur tous les objets des sciences, sans en excepter une seule : on trouve à la tête de ses ouvrages quatorze cents conclusions générales, sur lesquelles il offrit de disputer. Un peu d'éléments de géométrie et de la sphère étaient dans cette étude immense la seule chose qui méritait

Digitized by Google

ses peines; tout le reste ne sert qu'à faire voir l'esprit du temps : c'est la Somme de saint Thomas, c'est le précis des ouvrages d'Albert, surnommé *le Grand*, c'est un mélange de théologie avec le péripatétisme : on y voit qu'un ange est infini *secundùm quid;* les animaux et les plantes naissent d'une *corruption animée par la vertu productive* : tout est dans ce goût. C'est ce qu'on apprenait dans toutes les universités; des milliers d'écoliers se remplissaient la tête de ces chimères, et fréquentaient jusqu'à quarante ans les écoles où on les enseignait. On ne savait pas mieux, dans le reste de la terre. Ceux qui gouvernaient le monde, étaient bien excusables alors de mépriser les sciences, et Pic de la Mirandole bien malheureux d'avoir consumé sa vie, et abrégé ses jours dans ces graves démences.

Ceux qui, nés avec un vrai génie cultivé par la lecture des bons auteurs romains, avaient échappé aux ténèbres de cette érudition, étaient, depuis le Dante et Pétrarque, en très-petit nombre. Leurs ouvrages convenaient davantage aux princes, aux hommes d'état, aux femmes, aux seigneurs, qui ne cherchent dans la lecture qu'un délassement agréable; et ils devaient être plus propres au prince de la Mirandole que les compilations d'Albert-le-Grand.

Mais la passion de la science universelle l'emportait; et cette science universelle consistait à savoir par cœur, sur chaque matière, quelques mots qui ne donnaient aucune idée. Il est difficile de comprendre

Digitized by Google

comment les mêmes hommes qui raisonnent si juste et si finement sur les affaires du monde et sur leurs intérêts, ont pu se payer de paroles inintelligibles dans presque tout le reste. La raison en est qu'on veut paraître instruit plutôt que de s'instruire, et quand des maîtres d'erreurs ont plié notre ame dans notre jeunesse, nous ne faisons pas même d'efforts pour la redresser; nous en faisons au contraire pour la courber encore. De là vient que tant d'hommes pleins de sagacité, et même de génie, sont pétris d'erreurs populaires; de là vient que de grands hommes, tels que Pascal et Arnaud, finirent par être fanatiques.

Pic de la Mirandole écrivit à la vérité contre l'astrologie judiciaire; mais il ne faut pas s'y méprendre, c'était contre l'astrologie pratiquée de son temps : il en admettait une autre, et c'était l'ancienne, la véritable, qui, disait-il, était négligée.

Il dit dans sa première proposition que la « magie, « telle qu'elle est aujourd'hui, et que l'Eglise con- « damne, n'est point fondée sur la vérité, puisqu'elle « dépend des puissances ennemies de la vérité ». On voit par ces paroles mêmes, toutes contradictoires qu'elles sont, qu'il admettait la *magie* comme une *œuvre des démons*; et c'était le sentiment reçu : aussi il assure qu'il n'y a aucune vertu dans le ciel et sur la terre qu'un magicien ne puisse faire agir, et il prouve que les paroles sont efficaces en *magie*, parce que Dieu s'est servi de la parole pour arranger le monde.

Ces thèses firent beaucoup de bruit, et eurent plus

Digitized by Google

d'éclat que n'en ont eu de nos jours les découvertes de Newton, et les vérités approfondies par Locke. Le pape Innocent VIII fit censurer treize propositions de toute cette grande doctrine : ces censures ressemblaient aux décisions de ces Indiens qui condamnaient l'opinion que la terre est soutenue par un dragon, parce que, disaient-ils, elle ne peut-être soutenue que par un éléphant. Pic de la Mirandole fit son apologie : il s'y plaint de ces censeurs ; il dit qu'un d'eux s'emporta violemment contre *la cabale* : « Mais savez-vous, lui dit le jeune prince, ce que veut « dire ce mot de cabale? » — « Belle demande! répon- « dit le théologien, ne sait-on pas que c'était un héré- « tique qui écrivit contre Jésus-Christ? »

Enfin il fallut que le pape Alexandre VI, qui au moins avait le mérite de mépriser ces disputes, lui envoyât une absolution. Il est remarquable qu'il traita de même Pic de la Mirandole et Savonarole.

L'histoire du prince de la Mirandole n'est que celle d'un écolier plein de génie, parcourant une vaste carrière d'erreurs, et guidé en aveugle par des maîtres aveugles : ce qui suit est l'histoire des maîtres du mensonge, qui fondent leur puissance sur la stupidité humaine.

Digitized by Google

CHAPITRE CX.

Du pape Alexandre VI et du roi Louis XII. Crimes du pape et de son fils. Malheurs du faible Louis XII.

Le pape Alexandre VI avait alors deux grands objets, celui de joindre au domaine de Rome tant de terres qu'on prétendait en avoir été démembrées, et celui de donner une couronne à son fils César Borgia. Le scandale de ses amours et les horreurs de sa conduite ne lui ôtaient rien de son autorité. On ne vit point le peuple se révolter contre lui dans Rome; il était accusé par la voix publique d'abuser de sa propre fille Lucrèce, qu'il enleva successivement à trois maris, dont il fit assassiner le dernier (Alfonse d'Aragon), pour la donner enfin à l'héritier de la maison d'Est. Ces noces furent célébrées au Vatican par la plus infame réjouissance que la débauche ait inventée, et qui ait effrayé la pudeur : cinquante courtisanes nues dansèrent devant cette famille incestueuse; et des prix furent donnés aux mouvements les plus lascifs. Les enfants de ce pape, le duc de Gandie, et César de Borgia, alors diacre, archevêque de Valence en Espagne et cardinal, avaient passé publiquement pour se disputer la jouissance de leur sœur Lucrèce. Le duc de Gandie fut assassiné dans Rome; la voix publique imputa ce meurtre au cardinal Borgia, et Guichardin n'hésite pas à l'en accuser :

Digitized by Google

le mobilier des cardinaux appartenait après leur mort au pontife; et il y avait de fortes présomptions qu'on avait hâté la mort de plus d'un cardinal dont on avait voulu hériter. Cependant le peuple romain était obéissant; et toutes les puissances recherchaient Alexandre VI.

Louis XII, roi de France, successeur de Charles VIII, s'empressa plus qu'aucun autre à s'allier avec ce pontife. Il en avait plus d'une raison : il voulait se séparer par un divorce, de sa femme, fille de Louis XI, avec laquelle il avait consommé son mariage, et qui avait vécu avec lui vingt-deux années, mais sans avoir d'enfants. Nul droit, hors le droit naturel, ne pouvait autoriser ce divorce; mais le dégoût et la politique le rendaient nécessaire.

Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, conservait pour Louis XII l'inclination qu'elle avait sentie pour le duc d'Orléans; et s'il ne l'épousait pas, la Bretagne échappait à la France. C'était un usage ancien, mais dangereux, de s'adresser à Rome, soit pour se marier avec ses parentes, soit pour répudier sa femme : car de tels mariages ou de tels divorces étant souvent nécessaires à l'Etat, la tranquillité d'un royaume dépendait donc de la manière de penser d'un pape souvent ennemi de ce royaume.

L'autre raison qui liait Louis XII avec Alexandre VI, c'était ce droit funeste qu'on voulait faire valoir sur les Etats d'Italie. Louis XII revendiquait le duché de Milan, parce qu'il comptait parmi ses grand'mères une sœur d'un Visconti, lequel avait eu cette princi-

Digitized by Google

pauté. On lui opposait la prescription de l'investiture que l'empereur Maximilien avait donnée à Louis-le-Maure, dont même cet empereur avait épousé la nièce.

Le droit public féodal, toujours incertain, ne pouvait être interprété que par la loi du plus fort. Ce duché de Milan, cet ancien royaume des Lombards, était un fief de l'Empire : on n'avait point décidé si ce fief était mâle ou femelle, si les filles devaient en hériter. L'aïeule de Louis XII, fille d'un Visconti, duc de Milan, n'avait eu par son contrat de mariage que le comté d'Ast. Ce contrat de mariage fut la source des malheurs de l'Italie, des disgraces de Louis XII, et des malheurs de François Ier. Presque tous les Etats d'Italie ont flotté ainsi dans l'incertitude, ne pouvant ni être libres, ni décider à quel maître ils dévaient appartenir.

Les droits de Louis XII sur Naples étaient les mêmes que ceux de Charles VIII.

Le bâtard du pape, César de Borgia, fut chargé d'apporter en France la bulle du divorce, et de négocier avec le roi sur tous ses projets de conquête. Borgia ne partit de Rome qu'après s'être assuré du duché de Valentinois, d'une compagnie de cent hommes d'armes, et d'une pension de vingt mille livres que lui donnait Louis XII, avec promesse de faire épouser à cet archevêque la sœur du roi de Navarre. César de Borgia, tout diacre et archevêque qu'il était, passa donc à l'état séculier; et son père le pape donna en même temps dispense à son fils et

Digitized by Google

au roi de France, à l'un pour quitter l'Eglise, à l'autre pour quitter sa femme. On fut bientôt d'accord. Louis XII prépara une nouvelle descente en Italie.

Il avait pour lui les Vénitiens, qui devaient partager une partie des dépouilles du Milanais. Ils avaient déjà pris le Bressan et le pays de Bergame : ils voulaient au moins le Crémonais, sur lequel ils n'avaient pas plus de droit que sur Constantinople.

L'empereur Maximilien, qui eût dû défendre le duc de Milan, oncle de sa femme, et son vassal, contre la France son ennemie naturelle, n'était alors en état de défendre personne. Il se soutenait à peine contre les Suisses, qui achevaient d'ôter à la maison d'Autriche ce qui lui restait dans leur pays. Maximilien joua donc, en cette conjoncture, le rôle forcé de l'indifférence.

Louis XII termina tranquillement quelques discussions avec le fils de cet empereur, Philippe-le-Beau, père de Charles-Quint, maître des Pays-bas; et ce Philippe-le-Beau rendit hommage en personne à la France pour les comtés de Flandre et d'Artois. Le chancelier Gui de Rochefort reçut dans Arras cet hommage : il était assis et couvert, tenant entre ses mains les mains jointes du prince qui, découvert, sans armes et sans ceinture, prononça ces mots : « Je « fais hommage à monsieur le roi pour mes pairies de « Flandre et d'Artois, etc. »

Louis XII, ayant d'ailleurs renouvelé les traités de Charles VIII avec l'Angleterre, assuré de tous côtés,

Digitized by Google

du moins pour un temps, fait passer les Alpes à son armée. Il est à remarquer qu'en entreprenant cette guerre, loin d'augmenter les impôts, il les diminua, et que cette indulgence commença à lui faire donner le nom de *Père du peuple*. Mais il vendit plusieurs offices qu'on nomme royaux, et surtout ceux des finances (*). N'eût-il pas mieux valu établir des impôts également répartis que d'introduire la vénalité honteuse des charges dans un pays dont il voulait être le père? Cet usage de mettre des emplois à l'encan venait d'Italie : on a vendu long-temps à Rome les places de la chambre apostolique; et ce n'est que de nos jours que les papes ont aboli cette coutume.

L'armée que Louis XII envoya au-delà des Alpes n'était guère plus forte que celle avec laquelle Charles VIII avait conquis Naples : mais ce qui doit paraître étrange, c'est que Louis-le-Maure, simple duc de Milan, de Parme et de Plaisance, et seigneur de Gènes, avait une armée tout aussi considérable que le roi de France.

(1499) On vit encore ce que pouvait *la furia francese* contre la sagacité italienne : l'armée du roi s'empara en vingt jours de l'Etat de Milan et de celui de Gènes, tandis que les Vénitiens occupèrent le Crémonais.

(*) La vénalité des charges n'était point encore devenue légale. La vente des offices royaux ne fut alors qu'un moyen d'avoir de l'argent. Il en fut de même de la vente des charges de judicature sous François Ier, et des maîtrises dans les arts sous Henri III. G.

Digitized by Google

Louis XII, après avoir pris ces belles provinces par ses généraux, fit son entrée dans Milan. Il y reçut les députés de tous les Etats d'Italie en homme qui était leur arbitre : mais à peine fut-il retourné à Lyon, que la négligence, qui suit presque toujours la fougue, fit perdre aux Français le Milanais, comme ils avaient perdu Naples (1500). Louis-le-Maure, dans cet établissement passager, payait un ducat d'or pour chaque tête de Français qu'on lui portait. Alors Louis XII fait un nouvel effort : Louis de la Trimouille va réparer les fautes qu'on avait faites. On rentre dans le Milanais : les Suisses, qui depuis Charles VIII faisaient usage de leur liberté pour se vendre à qui les payait, étaient à-la-fois en grand nombre dans l'armée française et dans la milanaise. Il est remarquable que les ducs de Milan furent les premiers princes qui prirent des Suisses à leur solde. Marie Sforze avait donné cet exemple aux souverains.

Quelques capitaines de cette nation, si ressemblante jusqu'alors aux anciens Lacédémoniens par la liberté, l'égalité, la pauvreté et le courage, flétrirent sa gloire par l'amour de l'argent. Ils gardaient dans Novare le duc de Milan, qui leur avait confié sa personne préférablement aux Italiens (1500) : mais loin de mériter cette confiance, ils composèrent avec les Français. Tout ce que Louis-le-Maure put en obtenir, ce fut de sortir avec eux habillé à la suisse et une hallebarde à la main; il parut ainsi à travers les haies des soldats français : mais ceux qui

Digitized by Google

l'avaient vendu, le firent bientôt reconnaître. Il est pris, conduit à Pierre-Encise, de là dans la même tour de Bourges où Louis XII lui-même avait été en prison; enfin transféré à Loches, où il vécut encore dix années, non dans une cage de fer, comme on le croit communément, mais servi avec distinction, et se promenant les dernières années à cinq lieues du château.

Louis XII, maître du Milanais et de Gènes, veut encore avoir Naples; mais il devait craindre ce même Ferdinand-le-Catholique qui en avait déjà chassé les Français.

Ainsi qu'il s'était uni avec les Vénitiens pour conquérir le Milanais, dont ils partagèrent les dépouilles, il s'unit avec Ferdinand pour conquérir Naples. Le roi catholique alors aima mieux dépouiller sa maison que la secourir. Il partagea, par un traité avec la France, ce royaume où régnait Frédéric, le dernier roi de la branche bâtarde d'Aragon. Le roi catholique retient pour lui la Pouille et la Calabre; le reste est destiné pour la France. Le pape Alexandre VI, allié de Louis XII, entre dans cette conjuration contre un monarque innocent, son feudataire, et donne aux deux rois l'investiture qu'il avait donnée au roi de Naples. Le roi catholique envoie ce même général Gonsalve de Cordoue à Naples, sous prétexte de défendre son parent, et en effet pour l'accabler. Les Français arrivent par mer et par terre. Il faut avouer que, dans cette conquête de Naples, il n'y eut qu'injustice, perfidie et bassesse; mais l'Italie ne fut pas

Digitized by Google

gouvernée autrement pendant plus de six cents années.

(1501) Les Napolitains n'étaient point dans l'habitude de combattre pour leurs rois : l'infortuné monarque, trahi par son parent, pressé par les armes françaises, dénué de toute ressource, aima mieux se remettre dans les mains de Louis XII, qu'il crut généreux, que dans celles du roi catholique, qui le traitait avec tant de perfidie. Il demande aux Français un passe-port pour sortir de son royaume : il vient en France avec cinq galères; et là il reçoit une pension du roi de cent vingt mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Etrange destinée pour un souverain!

Louis XII avait donc tout-à-la-fois un duc de Milan prisonnier, un roi de Naples suivant sa cour, et son pensionnaire : la république de Gènes était une de ses provinces. Le royaume, peu chargé d'impôts, était un des plus florissants de la terre : il lui manquait seulement l'industrie du commerce et la gloire des beaux-arts, qui étaient, comme nous le verrons, le partage de l'Italie.

CHAPITRE CXI.

Attentats de la famille d'Alexandre VI et de César de Borgia. Suite des affaires de Louis XII avec Ferdinand-le-Catholique. Mort du pape.

ALEXANDRE VI faisait alors en petit ce que Louis XII exécutait en grand : il conquérait les fiefs de la Ro-

Digitized by Google

magne par les mains de son fils. Tout était destiné à l'agrandissement de ce fils; mais il n'en jouit guère : il travaillait sans y penser pour le domaine ecclésiastique.

Il n'y eut ni violence, ni artifice, ni grandeur de courage, ni scélératesse, que César Borgia ne mît en usage; il employa, pour envahir huit ou dix petites villes, et pour se défaire de quelques petits seigneurs, plus d'art que les Alexandre, les Gengis, les Tamerlan, les Mahomet, n'en mirent à subjuguer une grande partie de la terre. On vendit des indulgences, pour avoir une armée. Le cardinal Bembo assure que dans les seuls domaines de Venise on en vendit pour près de seize cents marcs d'or; on imposa le dixième sur tous les revenus ecclésiastiques, sous prétexte d'une guerre contre les Turcs; et il ne s'agissait que d'une petite guerre aux portes de Rome.

D'abord on saisit les places des Colonna et des Savelli auprès de Rome. Borgia emporta, par force et par adresse, Forli, Faenza, Rimini, Imola, Piombino; et dans ces conquêtes la perfidie, l'assassinat, l'empoisonnement, font une partie de ses armes. Il demande, au nom du pape, des troupes et de l'artillerie au duc d'Urbin; il s'en sert contre le duc d'Urbin même, et lui ravit son duché : il attire dans une conférence le seigneur de la ville de Camerino; il le fait étrangler avec ses deux fils. Il engage, par les plus grands serments, le duc de Gravina, Oliverotto, Pagolo Vitelli, et un autre, à venir traiter avec lui auprès de Sinigaglia : l'embuscade était préparée, il

Digitized by Google

fait massacrer impitoyablement Vitelli et Oliverotto. Pourrait-on penser que Vitelli, en expirant, suppliât son assassin d'obtenir pour lui auprès du pape son père une indulgence à l'article de la mort? c'est pourtant ce que disent les contemporains. Rien ne montre mieux la faiblesse humaine et le pouvoir de l'opinion. Si César Borgia fût mort, avant Alexandre VI, du poison qu'on prétend qu'ils préparèrent à des cardinaux, et qu'ils burent l'un et l'autre, il ne faudrait pas s'étonner que Borgia, en mourant, eût demandé une indulgence plénière au pontife son père.

Alexandre VI, dans le même temps, se saisissait des amis de ces infortunés, et les faisait étrangler au château Saint-Ange. Guicciardino croit que le seigneur de Farneza, nommé Astor, jeune homme d'une grande beauté, livré au bâtard du pape, fut forcé de servir à ses plaisirs, et envoyé ensuite avec son frère naturel au pape, qui les fit périr tous deux par la corde. Le roi de France, le père de son peuple, et honnête homme chez lui, favorisait en Italie ces crimes qu'il aurait punis dans son royaume : il s'en rendait le complice; il abandonnait au pape ces victimes pour être secondé par lui dans sa conquête de Naples : ce qu'on appelle la politique, l'intérêt d'état, le rendit injuste en faveur d'Alexandre VI. Quelle politique, quel intérêt d'état, de seconder les atrocités d'un scélérat, qui le trahit bientôt après! Et comment les hommes sont gouvernés! Un pape, et son bâtard, qu'on avait vu archevêque, souillaient l'Italie de tous les crimes; un roi de France, qu'on a nommé père du

Digitized by Google

peuple, les secondait : et les nations hébêtées demeuraient dans le silence !

La destinée des Français, qui était de conquérir Naples, était aussi d'en être chassés. Ferdinand-le-Catholique, ou *le perfide,* qui avait trompé le dernier roi de Naples, son parent, ne fut pas plus fidèle à Louis XII : il fut bientôt d'accord avec Alexandre VI, pour ôter au roi de France son partage.

Gonsalve de Cordoue, qui mérita si bien le titre de *grand Capitaine,* et non de *vertueux,* lui qui disait que « la toile d'honneur doit être grossièrement « tissue, » trompa d'abord les Français, et ensuite les vainquit. Il me semble qu'il y a eu souvent dans les généraux français beaucoup plus de ce courage que l'honneur inspire, que de cet art nécessaire dans les grandes affaires. Le duc de Nemours, descendant de Clovis, commandait les Français : il appela Gonsalve en duel; Gonsalve répondit en battant plusieurs fois son armée, et surtout à Cérignola dans la Pouille, où Nemours fut tué avec quatre mille Français (1503) : il ne périt, dit-on, que neuf Espagnols dans cette bataille; preuve évidente que Gonsalve avait choisi un poste avantageux, que Nemours avait manqué de prudence, et qu'il n'avait que des troupes découragées. En vain le fameux chevalier Bayard soutint seul, sur un pont étroit, l'effort de deux cents ennemis qui l'attaquaient; cet effort de valeur fut glorieux et inutile : on le comparait à Horatius Coclès; mais il ne combattait pas pour les Romains.

Ce fut dans cette guerre qu'on trouva une nou-

Digitized by Google

velle manière d'exterminer les hommes. Pierre de Navarre, soldat de fortune, et grand général espagnol, inventa les mines, dont les Français éprouvèrent les premiers effets (*).

La France cependant était alors si puissante que Louis XII put mettre à-la-fois trois armées en campagne, et une flotte en mer : de ces trois armées l'une fut destinée pour Naples, les deux autres pour le Roussillon et pour Fontarabie; mais aucune de ces armées ne fit des progrès, et celle de Naples fut bientôt entièrement dissipée : tant on opposa une mauvaise conduite à celle du *grand capitaine!* Enfin Louis XII perdit sa part du royaume de Naples sans retour.

(1503) Bientôt après, l'Italie fut délivrée d'Alexandre VI et de son fils. Tous les historiens se plaisent à transmettre à la postérité que ce pape mourut du poison qu'il avait destiné dans un festin à plusieurs cardinaux, trépas digne en effet de sa vie; mais le fait est bien peu vraisemblable. On prétend que, dans un besoin pressant d'argent, il voulut hériter de ces cardinaux; mais il est prouvé que César Borgia emporta cent mille ducats d'or du trésor de son père après sa mort : le besoin n'était donc pas réel. D'ailleurs comment se méprit-on à cette bouteille de vin empoisonnée qui, dit-on, donna la mort au pape, et mit son fils au bord du tombeau? Des hommes qui ont une si longue expérience du crime ne laissent pas lieu à une telle méprise; on ne cite personne qui

(*) Il fit sauter les fortifications du château de Naples, où les Français s'étaient réfugiés. G.

Digitized by Google

en ait fait l'aveu : il paraît donc bien difficile qu'on en fût informé. Si, quand le pape mourut, cette cause de sa mort avait été sue, elle l'eût été par ceux-là mêmes qu'on avait voulu empoisonner : ils n'eussent point laissé un tel crime impuni; ils n'eussent point souffert que Borgia s'emparât paisiblement des trésors de son père. Le peuple, qui hait souvent ses maîtres et qui a de tels maîtres en exécration, tenu dans l'esclavage sous Alexandre, eût éclaté à sa mort; il eût troublé la pompe funèbre de ce monstre; il eût déchiré son abominable fils. Enfin le journal de la maison de Borgia porte que le pape, âgé de soixante et douze ans, fut attaqué d'une fièvre tierce, qui bientôt devint continue et mortelle : ce n'est pas là l'effet du poison. On ajoute que le duc de Borgia se fit enfermer dans le ventre d'une mule. Je voudrais bien savoir de quel venin le ventre d'une mule est l'antidote : et comment ce Borgia moribond serait-il allé au Vatican prendre cent mille ducats d'or? était-il enfermé dans sa mule quand il enleva ce trésor?

Il est vrai qu'après la mort du pape il y eut du tumulte dans Rome; les Colonne et les Ursin y rentrèrent en armes : mais c'était dans ce tumulte même qu'on eût dû accuser solennellement le père et le fils de ce crime. Enfin le pape Jules II, mortel ennemi de cette maison, et qui eut long-temps le duc en sa puissance, ne lui imputa point ce que la voix publique lui attribue.

Mais, d'un autre côté, pourquoi le cardinal Bembo, Guichardin, Paul Jove, Tomasi, et tant de contem-

Digitized by Google

porains, s'accordent-ils dans cette étrange accusation? d'où viennent tant de circonstances détaillées? pourquoi nomme-t-on l'espèce de poison dont on se servit, qui s'appelait *cantarella?* On peut répondre qu'il n'est pas difficile d'inventer quand on accuse, et qu'il fallait colorer de quelques vraisemblances une accusation si horrible; que ces écrivains ne se faisaient pas scrupule de charger Alexandre d'un forfait de plus, et qu'on pouvait soupçonner cette dernière scélératesse lorsque tant d'autres étaient avérées.

Alexandre VI laissa dans l'Europe une mémoire plus odieuse que celle des Néron et des Caligula, parce que la sainteté de son ministère le rendit plus coupable. Cependant c'est à lui que Rome dut sa grandeur temporelle (*); et ce fut lui qui mit ses successeurs en état de tenir quelquefois la balance de l'Italie. Son fils perdit tout le fruit de ses crimes, que l'Eglise recueillit : presque toutes les villes dont il s'était emparé, se donnèrent à d'autres dès que son père fut mort; et le pape Jules II le força bientôt après de lui rendre celles qui lui restaient. Il ne conserva rien de toute sa funeste grandeur; tout fut pour le saint-siége, à qui sa scélératesse fut plus utile que ne l'avait été l'habileté de tant de papes, soutenue des armes de la religion : mais ce qui est singulier, c'est que cette religion ne fut pas attaquée alors; comme la plupart des princes, des ministres et des guerriers, n'en avaient point du tout, les

(*) C'est depuis Alexandre VI que les papes ont commencé à jouer un rôle dans le monde comme princes séculiers. G.

Digitized by Google

crimes des papes ne les inquiétaient pas. L'ambition effrénée ne faisait aucune réflexion à cette suite horrible de sacriléges; on n'étudiait point, on ne lisait point : le peuple hébêté allait en pélerinage. Les grands égorgeaient et pillaient; ils ne voyaient dans Alexandre VI que leur semblable, et on donnait toujours le nom de saint-siége au siége de tous les crimes.

Machiavel prétend que les mesures de Borgia étaient si bien prises qu'il devait rester maître de Rome et de tout l'état ecclésiastique après la mort de son père; mais qu'il ne pouvait pas prévoir que lui-même serait aux portes du tombeau dans le temps qu'Alexandre y descendrait. Amis, ennemis, alliés, parents, tout l'abandonna en peu de temps; on le trahit comme il avait trahi tout le monde. Gonsalve de Cordoue, le grand capitaine auquel il s'était confié, l'envoya prisonnier en Espagne; Louis XII lui ôta son duché de Valentinois et sa pension. Enfin évadé de sa prison, il se réfugia dans la Navarre : le courage, qui n'est pas une vertu, mais une qualité heureuse commune aux scélérats et aux grands hommes, ne l'abandonna pas dans son asile; il ne quitta en rien son caractère; il intrigua : il commanda l'armée du roi de Navarre, son beau-frère, dans une guerre qu'il conseilla pour déposséder les vassaux de la Navarre, comme il avait autrefois dépossédé les vassaux de l'Empire et du saint-siége. Il fut tué les armes à la main : sa mort fut glorieuse; et nous voyons, dans le cours de cette histoire, des souverains légitimes, et des hommes vertueux, périr par la main des bourreaux.

Digitized by Google

CHAPITRE CXII.

Suite des affaires politiques de Louis XII.

Il eût été possible aux Français de reprendre Naples, de même qu'ils avaient repris le Milanais : l'ambition du premier ministre de Louis XII fut cause que cet état fut perdu pour toujours. Le cardinal Chaumont d'Amboise (*), archevêque de Rouen, tant loué pour n'avoir eu qu'un seul bénéfice, mais à qui la France, qu'il gouvernait en maître, tenait au moins lieu d'un second, voulut en avoir un autre plus relevé : il prétendit être pape après la mort d'Alexandre VI; et on eût été forcé de l'élire s'il eût été aussi politique qu'ambitieux. Il avait des trésors; les troupes qui devaient aller au royaume de Naples étaient aux portes de Rome : mais les cardinaux italiens lui persuadèrent d'éloigner cette armée, afin que son élection en parût plus libre et en fût plus valide. Il l'écarta (1503); et alors le cardinal Julien de la Rovère fit élire Pie III, qui mourut au bout de vingt-sept jours : ensuite ce cardinal Julien, qu'on appelle Jules II, fut pape lui-même. Cependant la saison pluvieuse empêcha les Français de passer assez tôt le Garillan, et favorisa Gonsalve de Cordoue. Ainsi le cardinal d'Amboise, qui pour-

(*) George d'Amboise.

Digitized by Google

tant passa pour un homme sage, perdit à-la-fois la tiare pour lui, et Naples pour son roi.

Une seconde faute d'un autre genre qu'on lui a reprochée, fut l'incompréhensible traité de Blois, par lequel le conseil du roi démembrait et détruisait d'un coup de plume la monarchie française : par ce traité le roi donnait la seule fille qu'il eût d'Anne de Bretagne au petit-fils de l'empereur et du roi Ferdinand d'Aragon, ses deux ennemis, à ce même prince qui fut depuis, sous le nom de Charles-Quint, si terrible à la France et à l'Europe. Qui croirait que sa dot devait être composée de la Bretagne entière, de la Bourgogne, et qu'on abandonnait Milan, Gènes, sur lesquels on cédait ses droits ? Voilà ce que Louis XII ôtait à la France, en cas qu'il mourût sans enfants mâles. On ne peut excuser un traité si extraordinaire qu'en disant que le roi et le cardinal d'Amboise n'avaient nulle intention de le tenir, et qu'enfin Ferdinand avait accoutumé le cardinal d'Amboise à l'artifice : mais quel artifice et quelle infamie! on est réduit à imputer au bon Louis XII l'imbécillité ou la fraude.

(1506) Aussi les états-généraux assemblés à Tours réclamèrent contre ce projet funeste. Peut-être le roi, qui s'en repentait, eut-il l'habileté de se faire demander par la France entière ce qu'il n'osait faire de lui-même; peut-être céda-t-il par raison aux remontrances de la nation. L'héritière d'Anne de Bretagne fut donc ôtée à l'héritier de la maison d'Autriche et de l'Espagne, ainsi qu'Anne elle-même avait été ravie

Digitized by Google

à l'empereur Maximilien : elle épousa le comte d'Angoulême, qui fut depuis François Ier : la Bretagne deux fois unie à la France, et deux fois prête à lui échapper, lui fut incorporée, et la Bourgogne n'en fut point démembrée.

Une autre faute qu'on reproche à Louis XII, fut de se liguer contre les Vénitiens, ses alliés, avec tous ses ennemis secrets. Ce fut un événement inouï jusqu'alors, que la conspiration de tant de rois contre une république qui, trois cents années auparavant, était une ville de pêcheurs devenus d'illustres négociants.

CHAPITRE CXIII.

De la ligue de Cambrai, et quelle en fut la suite. Du pape Jules II, etc.

Le pape Jules II, né à Savone, domaine de Gènes, voyait avec indignation sa patrie sous le joug de la France. Un effort que fit Gènes en ce temps-là pour recouvrer son ancienne liberté, avait été puni par Louis XII avec plus de faste que de rigueur : il était entré dans la ville l'épée nue à la main; il avait fait brûler en sa présence tous les priviléges de la ville; ensuite, ayant fait dresser son trône dans la grande place sur un échafaud superbe, il fit venir au pied de l'échafaud les Génois, qui entendirent leur sentence à genoux : il ne les condamna qu'à

Digitized by Google

une amende de cent mille écus d'or, et bâtit une citadelle qu'il appela *la bride de Gènes.*

Le pape, qui, comme tous ses prédécesseurs, aurait voulu chasser tous les étrangers d'Italie, cherchait à renvoyer les Français au-delà des Alpes : mais il voulait d'abord que les Vénitiens s'unissent avec lui, et commençassent par lui remettre beaucoup de villes que l'Eglise réclamait. La plupart de ces villes avaient été arrachées à leurs possesseurs par le duc de Valentinois, César Borgia; et les Vénitiens, toujours attentifs à leurs intérêts, s'étaient emparés, immédiatement après la mort d'Alexandre VI de Rimini, de Faenza, de beaucoup de terres dans la Romagne, dans le Ferrarois, et dans le duché d'Urbin : ils voulurent retenir leurs conquêtes. Jules II se servit alors, contre Venise, des Français mêmes contre lesquels il eût voulu l'armer : ce ne fut pas assez des Français; il fit entrer toute l'Europe dans la ligue.

Il n'y avait guère de souverain qui ne pût redemander quelque territoire à cette république. L'empereur Maximilien avait des prétentions illimitées comme empereur. Un fait très-intéressant qui n'a pas été connu à l'abbé Dubos dans son excellente Histoire de la Ligue de Cambrai, un fait qui nous paraît aujourd'hui très-extraordinaire, et qui pourtant ne l'était pas aux yeux de la chancellerie allemande, c'est que l'empereur Maximilien avait cité déjà le doge Loredano et tout le sénat de Venise à comparaître devant lui, et à demander pardon de n'avoir

Digitized by Google

pas souffert qu'il passât par leur territoire avec des troupes pour aller se faire couronner empereur à Rome. Le sénat n'ayant point obéi à ses sommations, la chambre impériale le condamna par contumace, et le mit au ban de l'Empire.

Il est donc évident qu'on regardait à Vienne les Vénitiens comme des vassaux rebelles, et que jamais la cour impériale ne se départit de ses prétentions sur presque toute l'Europe. S'il eût été aussi aisé de prendre Venise que de la condamner, cette république, la plus ancienne et la plus florissante de la terre, n'existerait plus : le droit le plus sacré des hommes, la liberté, ce droit plus ancien que tous les Empires, ne serait qu'une rebellion. C'est-là un étrange droit public!

D'ailleurs Vérone, Vicence, Padoue, la Marche Trévisane, le Frioul, étaient à la bienséance de l'empereur. Le roi d'Aragon, Ferdinand-le-Catholique, pouvait reprendre quelques villes maritimes dans le royaume de Naples qu'il avait engagées aux Vénitiens : c'était une manière prompte de s'acquitter. Le roi de Hongrie avait des prétentions sur une partie de la Dalmatie; le duc de Savoie pouvait aussi revendiquer l'île de Chypre, parce qu'il était allié de la maison de Chypre qui n'existait plus; les Florentins, en qualité de voisins, avaient aussi des droits.

(1508) Presque tous les potentats, ennemis les uns des autres, suspendirent leur querelle pour s'unir ensemble à Cambrai contre Venise. Le Turc, son

Digitized by Google

ennemi naturel, et qui était alors en paix avec elle, fut le seul qui n'accéda pas à ce traité. Jamais tant de rois ne s'étaient ligués contre l'ancienne Rome. Venise était aussi riche qu'eux tous ensemble : elle se confia dans cette ressource, et surtout dans la désunion qui se mit bientôt entre tant d'alliés. Il ne tenait qu'à elle d'apaiser Jules II, principal auteur de la ligue; mais elle dédaigna de demander grâce, et osa attendre l'orage : c'est peut-être la seule fois qu'elle ait été téméraire.

Les excommunications, plus méprisées chez les Vénitiens qu'ailleurs, furent la déclaration du pape. Louis XII envoya un héraut d'armes annoncer la guerre au doge : il redemandait le Crémonais, qu'il avait cédé lui-même aux Vénitiens quand ils l'avaient aidé à prendre le Milanais; il revendiquait le Bressan, Bergame et d'autres terres.

Cette rapidité de fortune qui avait accompagné les Français dans les commencements de toutes les expéditions, ne se démentit pas. Louis XII, à la tête de son armée, détruisit les forces vénitiennes à la célèbre journée d'Agnadel, près de la rivière d'Adda : alors chacun des prétendants se jeta sur son partage; Jules II s'empara de toute la Romagne (1509). Ainsi les papes, qui devaient, dit-on, à un empereur de France leurs premiers domaines, durent le reste aux armes de Louis XII : ils furent alors en possession de presque tout le pays qu'ils occupent aujourd'hui.

Les troupes de l'empereur, s'avançant cependant dans le Frioul, s'emparèrent de Trieste, qui est resté

Digitized by Google

à la maison d'Autriche; les troupes d'Espagne occupèrent ce que Venise avait en Calabre : il n'y eut pas jusqu'au duc de Ferrare et au marquis de Mantoue, autrefois général au service des Vénitiens, qui ne saisissent leur proie. Venise passa de la témérité à la consternation : elle abandonna elle-même ses villes de terre-ferme, et leur remit non-seulement les serments de fidélité, mais l'argent qu'elles devaient à l'Etat; et, réduite à ses lagunes, elle implora la miséricorde de l'empereur Maximilien, qui, se voyant heureux, fut inflexible.

Le sénat, excommunié par le pape et opprimé par tant de princes, n'eut alors d'autre parti à prendre que de se jeter entre les bras du Turc. Il députa Louis Raimond en qualité d'ambassadeur vers Bajazet : mais l'empereur Maximilien ayant échoué au siége de Padoue, les Vénitiens reprirent courage, et contremandèrent leur ambassadeur; au lieu de devenir tributaires de la Porte ottomane, ils consentirent à demander pardon au pape Jules II, auquel ils envoyèrent six nobles : le pape leur imposa des pénitences comme s'il avait fait la guerre par ordre de Dieu, et comme si Dieu avait ordonné aux Vénitiens de ne pas se défendre.

Jules II ayant rempli son premier projet d'agrandir Rome sur les ruines de Venise, songea au second; c'était de chasser les barbares d'Italie.

Louis XII était retourné en France, prenant toujours, ainsi que Charles VIII, moins de mesures pour conserver qu'il n'avait eu de promptitude à conqué-

Digitized by Google

rir. Le pape pardonna aux Vénitiens, qui, revenus de leur première terreur, résistaient aux armes impériales.

Enfin, il se ligua avec cette même république contre ces mêmes Français, après l'avoir opprimée par eux : il voulait détruire en Italie tous les étrangers les uns par les autres, exterminer le reste alors languissant de l'autorité allemande, et faire de l'Italie un corps puissant dont le souverain pontife serait le chef : il n'épargna, dans ces desseins, ni négociations, ni argent, ni peines; il fit lui-même la guerre, il alla à la tranchée, il affronta la mort. Nos historiens blâment son ambition et son opiniâtreté; il fallait aussi rendre justice à son courage et à ses grandes vues : c'était un mauvais prêtre, mais un prince aussi estimable qu'aucun de son temps.

Une nouvelle faute de Louis XII seconda les desseins de Jules II : le premier avait une économie qui est une vertu dans le gouvernement ordinaire d'un Etat paisible, et un vice dans les grandes affaires.

Une mauvaise discipline faisait consister alors toute la force des armées dans la gendarmerie, qui combattait à pied comme à cheval; on n'avait pas su faire encore une bonne infanterie française, ce qui était pourtant aisé, comme l'expérience l'a prouvé depuis; et les rois de France soudoyaient des fantassins allemands ou suisses.

On sait que les Suisses surtout avaient contribué à la conquête du Milanais; ils avaient vendu leur sang, et jusqu'à leur bonne-foi, en livrant Louis-le-

Digitized by Google

Maure. Les cantons demandèrent au roi une augmentation de pension; Louis la refusa : le pape profita de la conjoncture; il les flatta et leur donna de l'argent; il les encouragea par les titres qu'il leur prodigua de défenseurs de l'Eglise; il fit prêcher chez eux contre les Français; ils accouraient à ces sermons guerriers qui flattaient leurs passions; c'était prêcher une croisade.

On voit que par la bizarrerie des conjonctures ces mêmes Français étaient alors les alliés de l'Empire allemand, dont ils ont été si souvent ennemis; ils étaient de plus ses vassaux. Louis XII avait donné, pour l'investiture de Milan, cent mille écus d'or à l'empereur Maximilien, qui n'était ni un allié puissant, ni un ami fidèle; et comme empereur, il n'aimait ni les Français, ni le pape.

Ferdinand-le-Catholique, par qui Louis XII fut toujours trompé, abandonna la ligue de Cambrai dès qu'il eut ce qu'il prétendait en Calabre; il reçut du pape l'investiture pleine et entière du royaume de Naples : Jules II le mit à ce prix entièrement dans ses intérêts. Ainsi le pape par sa politique avait pour lui les Vénitiens, les Suisses, les secours du royaume de Naples, ceux même de l'Angleterre; et ce fut aux Français à soutenir tout le fardeau.

(1510) Louis XII, attaqué par le pape, convoqua une assemblée d'évêques à Tours pour savoir s'il lui était permis de se défendre, et si les excommunications du pape seraient valides. La postérité éclairée sera étonnée qu'on ait fait de telles questions; mais il

Digitized by Google

fallait alors respecter les préjugés du temps. Je ne puis m'empêcher de remarquer le premier cas de conscience qui fut proposé dans cette assemblée; le président demanda « si le pape avait droit de faire la « guerre, quand il ne s'agissait ni de religion ni du « domaine de l'Eglise »; et il fut répondu que non. Il est évident qu'on ne proposait pas ce qu'il fallait demander, et qu'on répondait le contraire de ce qu'il fallait répondre : car en matière de religion et de possession ecclésiastique, si on s'en tient à l'Evangile, un évêque, loin de faire la guerre, ne doit que prier et souffrir; mais en matière de politique, un souverain de Rome peut et doit assurément secourir ses alliés et venger l'Italie : et si Jules s'en était tenu là, il eût été un grand prince.

Cette assemblée française répondit plus dignement en concluant qu'il fallait s'en tenir à la fameuse pragmatique sanction de Charles VII, ne plus envoyer d'argent à Rome, et en lever sur le clergé de France pour faire la guerre au pape, chef romain de ce clergé français.

On commença par se battre vers Bologne et vers le Ferrarois. Jules II avait déjà enlevé Bologne aux Bentivoglio, et il voulait s'emparer de Ferrare. Il détruisait par ses invasions son grand dessein de chasser d'Italie les étrangers : car Bologne et Ferrare appelaient nécessairement les Français à leur secours contre lui; et après avoir voulu être le vengeur de l'Italie, il en devint l'oppresseur : son ambition, qui l'emportait, plongea l'Italie dans les calamités dont

Digitized by Google

il eût été si glorieux de la tirer. Il préféra ses intérêts aux bienséances, au point de recevoir dans Bologne une nombreuse troupe de Turcs, arrivée avec les Vénitiens pour le défendre contre l'armée française, commandée par Chaumont d'Amboise : c'est Paul Jove, évêque de Nocera, témoin oculaire, qui nous instruit de ce fait singulier. Les autres papes avaient armé contre les Turcs : Jules fut le premier qui se servit d'eux; il fit ce que les Vénitiens avaient voulu faire : on ne pouvait insulter davantage au christianisme dont il était le premier pontife. On vit ce pape, âgé de soixante et dix ans, assiéger en personne la Mirandole, aller le casque en tête à la tranchée, visiter les travaux, presser les ouvrages, et entrer en vainqueur par la brèche.

(1511) Tandis que le pape, cassé de vieillesse, était sous les armes, le roi de France, encore dans la vigueur de l'âge, assemblait un concile; il remuait la chrétienté ecclésiastique, et le pape la chrétienté guerrière. Le concile fut indiqué à Pise, où quelques cardinaux ennemis du pape se rendirent. Mais le concile du roi ne fut qu'une entreprise vaine; et la guerre du pape fut heureuse.

En vain on fit frapper à Paris quelques médailles (*) sur lesquelles Louis XII était représenté avec cette devise : *Perdam Babylonis nomen;* « je détruirai jusqu'au nom de Babylone ». Il était honteux de s'en vanter, quand on était si loin de l'exécuter; et d'ail-

(*) Ce fut après les premiers succès des armes de Louis XII, qui répandirent la terreur à Naples, que ces médailles furent frappées.

Digitized by Google

leurs quel rapport de Paris à Jérusalem, et de Rome à Babylone ?

Les actions de courage les plus brillantes, souvent même des batailles gagnées, ne servent qu'à illustrer une nation, et non à l'agrandir, quand il y a dans le gouvernement politique un vice radical, qui à la longue porte la destruction. C'est ce qui arriva aux Français en Italie. Le brave chevalier Bayard fit admirer sa valeur et sa générosité; le jeune Gaston de Foix (*) rendit à vingt-trois ans son nom immortel, en repoussant d'abord une armée de Suisses, en passant rapidement quatre rivières, en chassant le pape de Bologne, en gagnant la célèbre bataille de Ravenne, où il acquit tant de gloire, et où il perdit la vie (11 avril 1512). Tous ces faits d'armes rapides étaient éclatants; mais le roi était éloigné, les ordres arrivaient trop tard, et quelquefois se contredisaient. Son économie, quand il fallait prodiguer l'or, donnait peu d'émulation : l'esprit de subordination était inconnu dans les troupes; l'infanterie était composée d'étrangers allemands, mercenaires peu attachés; la galanterie des Français, et l'air de supériorité qui convenait à des vainqueurs, irritaient les Italiens humiliés et jaloux. Le coup fatal fut porté, quand l'empereur Maximilien, gagné enfin par le pape, fit publier les avocatoires impériaux par lesquels tout soldat allemand qui servait sous les drapeaux de France devait les quitter, sous peine d'être déclaré traître à la patrie.

Les Suisses descendent aussitôt de leurs monta-

(*) Le duc de Nemours, secondé du chevalier Bayard.

Digitized by Google

gnes contre ces Français qui, au temps de la ligue de Cambrai, avaient l'Europe pour alliée, et qui maintenant l'avaient pour ennemie : ces montagnards se faisaient un honneur de mener avec eux le fils de ce duc de Milan, Louis-le-Maure, et d'expier, en couronnant le fils, la trahison qu'ils avaient faite au père.

Les Français, commandés par le maréchal de Trivulce, abandonnent l'une après l'autre toutes les villes qu'ils avaient prises du fond de la Romagne aux confins de la Savoie. Le fameux Bayard faisait de belles retraites; mais c'était un héros obligé de fuir. Il n'y eut que trois mois entre la victoire de Ravenne et la totale expulsion des Français. Louis XII eut encore une destinée plus triste que Charles VIII : car du moins les Français s'étaient ouvert une retraite glorieuse sous Charles par la bataille de Fornoue; mais sous Louis ils furent chassés par les seuls Suisses à la bataille de Novare. Ce fut le comble du malheur et de la honte. Louis de la Trimouille avait été envoyé avec une armée pour conserver au moins les restes du Milanais qu'on perdait. Il assiégeait Novare : douze mille Suisses viennent l'attaquer avant qu'il se soit retranché : ils se présentent sans canon, marchent droit au sien, et s'en emparent : ils détruisent toute son infanterie, font fuir la gendarmerie, remportent une victoire complète, dont le président Hénault ne parle pas (*), et donnent à Maximilien Sforze le

(*) Le président Hénault n'a point parlé des circonstances de cette victoire; mais il parle de la bataille de Novare, dont il fixe l'époque au 6 juin 1513. G.

Digitized by Google

duché de Milan, que Louis avait tant disputé. Il eut la mortification de voir établi dans Milan, par les Suisses, le jeune Maximilien Sforze, fils du duc mort dans ses Etats. Gènes, où il avait étalé la pompe d'un roi d'Asie, reprit sa liberté, et chassa deux fois les Français. Il ne resta rien à Louis XII au-delà des Alpes.

Voilà le fruit de tant de sang et de tant de trésors prodigués : toutes ses négociations, toutes ses guerres, eurent une fin malheureuse.

Les Suisses, devenus ennemis du roi, dont ils avaient été les fantassins mercenaires, vinrent au nombre de vingt mille mettre le siége devant Dijon : Paris même fut épouvanté. Louis de la Trimouille, gouverneur de la Bourgogne, ne put les renvoyer qu'avec vingt mille écus comptant, une promesse de quatre cent mille au nom du roi, et sept otages qui en répondaient. Le roi ne voulut donner que cent mille écus, payant encore à ce prix leur invasion plus cher que leurs secours refusés. Mais les Suisses, furieux de ne recevoir que le quart de leur argent, condamnèrent à la mort leurs sept otages. Alors le roi fut obligé de promettre non-seulement toute la somme, mais encore la moitié par-dessus. Les otages, heureusement évadés, sauvèrent au roi son argent, mais non pas sa gloire.

Digitized by Google

CHAPITRE CXIV.

Suite des affaires de Louis XII. De Ferdinand-le-Catholique, et de Henri VIII, roi d'Angleterre.

Cette fameuse ligue de Cambrai, qui s'était d'abord tramée contre Venise, ne fut donc à la fin tournée que contre la France; et c'est à Louis XII qu'elle devint funeste. On voit qu'il y avait surtout deux princes plus habiles que lui, Ferdinand-le-Catholique, et le pape. Louis n'avait été à craindre qu'un moment; et il eut depuis le reste de l'Europe à craindre.

Tandis qu'il perdait Milan et Gènes, ses trésors et ses troupes, on le privait encore d'un rempart que la France avait contre l'Espagne. Son allié et son parent le roi de Navarre, Jean d'Albret, vit son Etat enlevé tout d'un coup par Ferdinand-le-Catholique. Ce brigandage était appuyé d'un prétexte sacré : Ferdinand prétendait avoir une bulle du pape Jules II qui excommuniait Jean d'Albret comme adhérent du roi de France et du concile de Pise. La Navarre est restée depuis à l'Espagne, sans que jamais elle en ait été détachée (*).

Pour mieux connaître la politique de ce Ferdinand-le-Catholique, fameux par la religion et la bonne-foi

(*) Les rois de France en ont toujours néanmoins conservé le titre. G.

Digitized by Google

dont il parlait sans cesse, et qu'il viola toujours, il faut voir avec quel art il fit cette conquête. Le jeune Henri VIII, roi d'Angleterre, était son gendre : il lui propose de s'unir ensemble pour rendre aux Anglais la Guienne (1512), leur ancien patrimoine, dont ils étaient chassés depuis plus de cent ans. Le jeune roi d'Angleterre ébloui envoie une flotte en Biscaye. Ferdinand se sert de l'armée anglaise pour conquérir la Navarre, et laisse les Anglais retourner ensuite chez eux sans avoir rien tenté sur la Guienne, dont l'invasion était impraticable. C'est ainsi qu'il trompa son gendre, après avoir successivement trompé son parent le roi de Naples, et le roi Louis XII, et les Vénitiens, et les papes. On l'appelait en Espagne *le sage, le prudent;* en Italie *le pieux;* en France et à Londres *le perfide.*

Louis XII, qui avait mis un bon ordre à la défense de la Guienne, ne fut pas aussi heureux en Picardie. Le nouveau roi d'Angleterre Henri VIII prenait ce temps de calamité pour faire de ce côté une irruption en France, dont la ville de Calais donnait toujours l'entrée.

Ce jeune roi, bouillant d'ambition et de courage, attaqua seul la France sans être secouru des troupes de l'empereur Maximilien, ni de Ferdinand-le-Catholique, ses alliés. Le vieil empereur, toujours entreprenant et pauvre, servit dans l'armée du roi d'Angleterre, et ne rougit point d'en recevoir une paye de cent écus par jour. Henri VIII, avec ses seules forces, semblait près de renouveler les temps funestes de

Digitized by Google

Poitiers et d'Azincourt. Il eut une victoire complète à la journée de Guinegaste (1513), qu'on nomma *la journée des éperons*. Il prit Térouane, qui à présent n'existe plus, et Tournai, ville de tout temps incorporée à la France, et le berceau de la monarchie française.

Louis XII, alors veuf d'Anne de Bretagne, ne put avoir la paix avec Henri VIII qu'en épousant sa sœur Marie d'Angleterre : mais au lieu que les rois, aussi-bien que les particuliers, reçoivent une dot de leurs femmes, Louis XII en paya une; il lui en coûta un million d'écus pour épouser la sœur de son vainqueur. Rançonné à-la-fois par l'Angleterre et par les Suisses, toujours trompé par Ferdinand-le-Catholique, et chassé de ses conquêtes d'Italie par la fermeté de Jules II, il finit bientôt après sa carrière (1515).

Comme il mit peu d'impôts, il fut appelé *père* par le peuple. Les héros dont la France était pleine l'eussent aussi appelé leur père, s'il avait, en imposant des tributs nécessaires, conservé l'Italie, réprimé les Suisses, secouru efficacement la Navarre, repoussé l'Anglais, et préservé la Picardie et la Bourgogne d'invasions plus ruineuses que ces impôts n'auraient pu l'être.

Mais s'il fut malheureux au-dehors de son royaume, il fut heureux au-dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges, laquelle ne s'étendit pas sous lui aux offices de judicature. Il en tira, en dix-sept années de règne, la somme de douze cent mille

Digitized by Google

livres dans le seul district de Paris : mais les tailles, les aides furent modiques; il eut toujours une attention paternelle à ne point faire porter au peuple un fardeau pesant. Il ne se croyait pas roi des Français, comme un seigneur l'est de sa terre, uniquement pour en tirer la substance. On ne connut de son temps aucune imposition nouvelle (1580) : et lorsque Fromenteau présenta au dissipateur Henri III un état de comparaison de ce qu'on exigeait sous ce malheureux prince avec ce qu'on avait payé sous Louis XII, on vit à chaque article une somme immense pour Henri III et une modique pour Louis, si c'était un ancien droit; mais quand c'était une taxe extraordinaire, il y avait à l'article Louis XII *néant* : et malheureusement cet état de ce qu'on ne payait pas à Louis XII et de ce qu'on exigeait sous Henri III, contient un gros volume.

Ce roi n'avait environ que treize millions de revenu; mais ces treize millions en valent environ cinquante d'aujourd'hui. Les denrées étaient beaucoup moins chères, et l'Etat n'était pas endetté. Il n'est donc pas étonnant qu'avec ce faible revenu numéraire et une sage économie, il vécût avec splendeur, et maintînt son peuple dans l'abondance. Il avait soin que la justice fût rendue partout avec promptitude, avec impartialité, et presque sans frais; on payait quarante fois moins d'épices qu'aujourd'hui (*). Il n'y avait dans le bailliage de Paris que

(*) Sous Louis XV on n'en paya plus depuis 1771 : le chancelier de Maupeou, en abolissant l'infame vénalité des offices de judicature intro-

Digitized by Google

quarante-neuf sergents, et à présent il y en a plus de cinq cents; il est vrai que Paris n'était pas la cinquième partie de ce qu'il est de nos jours : mais le nombre des officiers de justice s'est accru dans une bien plus grande proportion que Paris; et les maux inséparables des grandes villes ont augmenté plus que le nombre des habitants.

Il maintint l'usage où étaient les parlements du royaume de choisir trois sujets pour remplir une place vacante; le roi nommait un des trois. Les dignités de la robe n'étaient données alors qu'aux avocats; elles étaient le prix du mérite, ou de la réputation qui suppose le mérite. Son édit de 1499, éternellement mémorable, et que nos historiens n'auraient pas dû oublier, a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui rendent la justice, et à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit « qu'on suive tou-« jours la loi, malgré les ordres contraires à la loi « que l'importunité pourrait arracher du monarque. »

Le plan général suivant lequel vous étudiez ici l'histoire, n'admet que peu de détails : mais de telles particularités, qui font le bonheur des Etats, et la leçon des bons princes, deviennent un objet principal.

Louis XII fut le premier des rois qui mit les laboureurs à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gendarmes qui rançonnaient le

duite par le chancelier Duprat, supprima aussi l'opprobre des épices : mais la vénalité et les épices furent rétablies en 1774.

Digitized by Google

paysan (*). Il en coûta la vie à cinq gendarmes; et les campagnes furent tranquilles. S'il ne fut ni un héros ni un grand politique, il eut donc la gloire plus précieuse d'être un bon roi; et sa mémoire sera toujours en bénédiction à la postérité.

CHAPITRE CXV.

De l'Angleterre et de ses malheurs après l'invasion de la France. De Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, etc.

Le pape Jules II, au milieu de toutes les dissensions qui agitèrent toujours l'Italie, ferme dans le dessein d'en chasser tous les étrangers, avait donné au pontificat une force temporelle qu'il n'avait point eue jusqu'alors. Parme et Plaisance détachés du Milanais étaient joints au domaine de Rome, du consentement de l'empereur même : Jules avait consommé son pontificat et sa vie par cette action qui honore sa mémoire (1513). Les papes n'ont point conservé cet état. Le saint-siége était alors en Italie une puissance temporelle prépondérante.

Venise, quoiqu'en guerre avec Ferdinand-le-Catholique, roi de Naples, demeurait encore très-puissante : elle résistait à-la-fois aux mahométans et aux chrétiens. L'Allemagne était paisible : L'Angleterre recommençait à être redoutable. Il faut voir d'où elle sortait, et où elle parvint.

(*) *Il ôta la pillerie des gens d'armes*, disent les Mémoires de Fleuranges.

Digitized by Google

L'aliénation d'esprit de Charles VI avait perdu la France. La faiblesse d'esprit de Henri VI désola l'Angleterre.

(1442) D'abord ses parents se disputèrent le gouvernement dans sa jeunesse, ainsi que les parents de Charles VI avaient tout bouleversé pour commander en son nom. Si dans Paris un duc de Bourgogne fit assassiner un duc d'Orléans, on vit à Londres la duchesse de Glocester, tante du roi, accusée d'avoir attenté à la vie de Henri VI par des sortiléges. Une malheureuse devineresse, et un prêtre imbécille ou scélérat, qui se disaient sorciers, furent brûlés vifs pour cette prétendue conspiration. La duchesse fut heureuse de n'être condamnée qu'à faire *une amende honorable* en chemise, et à une prison perpétuelle. L'esprit de philosophie était alors bien éloigné de cette île; elle était le centre de la superstition et de la cruauté.

(1444) La plupart des querelles des souverains ont fini par des mariages. Charles VII donna pour femme à Henri VI Marguerite d'Anjou, fille de ce René d'Anjou, roi de Naples, duc de Lorraine, comte du Maine (*), qui avec tous ces titres était sans Etats, et qui n'eut pas de quoi donner la plus légère dot à sa fille. Peu de princesses ont été plus malheureuses en père et en époux. C'était une femme entreprenante, courageuse, inébranlable; héroïne, si elle n'avait d'abord souillé ses vertus par un crime. Elle eut tous

(*) Elle était nièce de Marie d'Anjou, femme de Charles VII.

Digitized by Google

les talents du gouvernement et toutes les vertus guerrières; mais aussi elle se livra quelquefois aux cruautés et aux attentats que l'ambition, la guerre et les factions inspirent. Sa hardiesse, et la pusillanimité de son mari, furent les premières sources des calamités publiques.

(1447) Elle voulut gouverner; et il fallut se défaire du duc de Glocester, oncle du roi, et mari de cette duchesse déjà sacrifiée à ses ennemis, et confinée en prison. On fait arrêter ce duc sous prétexte d'une conspiration nouvelle, et le lendemain il est trouvé mort dans son lit. Cette violence rendit le gouvernement de la reine et le nom du roi odieux. Rarement les Anglais haïssent sans conspirer. Il se trouvait alors en Angleterre un descendant d'Edouard III, de qui même la branche était plus près d'un degré de la souche commune que la branche alors régnante. Ce prince était un duc d'York; il portait sur son écu une *rose blanche;* et le roi Henri VI, de la branche de Lancastre, portait une *rose rouge.* C'est de là que vinrent ces noms fameux consacrés à la guerre civile.

Dans les commencements des factions il faut être protégé par un parlement, en attendant que ce parlement devienne l'esclave du vainqueur. (1450) Le duc d'York accuse devant le parlement le duc de Suffolk, premier ministre et favori de la reine, à qui ces deux titres avaient valu la haine de la nation. Voici un étrange exemple de ce que peut cette haine. La cour, pour contenter le peuple, bannit d'Angleterre le premier ministre. Il s'embarque pour

Digitized by Google

passer en France. Le capitaine d'un vaisseau de guerre, garde-côte, rencontre le vaisseau qui porte ce ministre : il demande qui est à bord; le patron dit qu'il mène en France le duc de Suffolk. « Vous ne « conduirez pas ailleurs celui qui est accusé par mon « pays », dit le capitaine; et sur-le-champ il lui fait trancher la tête. C'est ainsi que les Anglais en usaient en pleine paix. Bientôt la guerre ouvrit une carrière plus horrible.

Le roi Henri VI avait des maladies de langueur qui le rendaient pendant des années entières incapable d'agir et de penser. L'Europe vit dans ce siècle trois souverains que le dérangement des organes du cerveau plongea dans les plus extrêmes malheurs, l'empereur Venceslas, Charles VI de France, et Henri VI d'Angleterre. (1455) Pendant une de ces années funestes de la langueur de Henri VI, le duc d'York et son parti se rendent les maîtres du conseil. Le roi, comme en revenant d'un long assoupissement, ouvrit les yeux; il se vit sans autorité. Sa femme, Marguerite d'Anjou, l'exhortait à être roi; mais pour l'être il fallut tirer l'épée. Le duc d'York, chassé du conseil, était déjà à la tête d'une armée. On traîna Henri à la bataille de Saint-Alban; il y fut blessé et pris, mais non encore détrôné. Le duc d'York, son vainqueur, le conduisit en triomphe à Londres (1455); et lui laissant le titre de roi, il prit pour lui-même celui de *protecteur*, titre déjà connu aux Anglais.

Henri VI, souvent malade et toujours faible, n'était qu'un prisonnier servi avec l'appareil de la royauté.

Digitized by Google

Sa femme voulut le rendre libre, pour l'être elle-même. Son courage était plus grand que ses malheurs. Elle lève des troupes, comme on en levait dans ce temps-là, avec le secours des seigneurs de son parti : elle tire son mari de Londres, et devient la générale de son armée. Les Anglais en peu de temps virent ainsi quatre Françaises conduire des soldats, la femme du comte de Montfort en Bretagne, la femme du roi Edouard II en Angleterre, la Pucelle d'Orléans en France, et Marguerite d'Anjou.

(1460) Cette reine rangea elle-même son armée en bataille à la sanglante journée de Northampton, et combattit à côté de son mari. Le duc d'York, son grand ennemi, n'était pas dans l'armée opposée. Son fils aîné, le comte de la Marche, y faisait son apprentissage de la guerre civile, sous le comte de Warwick, l'homme de ce temps-là qui avait le plus de réputation, esprit né pour ce temps de trouble, pétri d'artifice, et plus encore de courage et de fierté; propre pour une campagne et pour un jour de bataille; fécond en ressources, capable de tout; fait pour donner et pour ôter le trône selon sa volonté. Le génie du comte de Warwick l'emporta sur celui de Marguerite d'Anjou. Elle fut vaincue : elle eut la douleur de voir prendre prisonnier le roi son mari dans sa tente; et tandis que ce malheureux prince lui tendait les bras, il fallut qu'elle s'enfuît à toute bride avec son fils, le prince de Galles. Le roi est reconduit pour la seconde fois par ses vainqueurs dans sa capitale, toujours roi, et toujours prisonnier.

Digitized by Google

On convoqua un parlement; et le duc d'York, auparavant protecteur, demanda cette fois un autre titre. Il réclamait la couronne comme représentant Edouard III à l'exclusion de Henri VI, né d'une branche cadette. La cause du roi, et de celui qui prétendait l'être, fut solennellement débattue dans la chambre des pairs; chaque parti fournit ses raisons par écrit, comme dans un procès ordinaire. Le duc d'York, tout vainqueur qu'il était, ne put gagner sa cause entièrement. Le parlement décida que Henri VI garderait le trône pendant sa vie, et que le duc d'York, à l'exclusion du prince de Galles, serait son successeur. Mais à cet arrêt on ajouta une clause, qui était une nouvelle déclaration de trouble et de guerre; c'est que si le roi violait cette loi, la couronne dès ce moment serait dévolue au duc d'York.

Marguerite d'Anjou, vaincue, fugitive, éloignée de son mari, ayant contre elle le duc d'York victorieux, Londres et le parlement, ne perdit point courage. Elle courait dans la principauté de Galles et dans les provinces voisines, animant ses amis, s'en faisant de nouveaux, et formant une armée. On sait assez que ces armées n'étaient pas des troupes régulières, tenues long-temps sous le drapeau, et soudoyées par un seul chef : chaque seigneur amenait ce qu'il pouvait d'hommes rassemblés à la hâte; le pillage tenait lieu de provisions et de solde : il fallait en venir bientôt à une bataille, ou se retirer. La reine se trouva enfin en présence de son grand ennemi, le duc d'York, dans la province de ce nom, près du

Digitized by Google

château de Sandal : elle était à la tête de dix-huit mille hommes. (1461) La fortune dans cette journée seconda son courage; le duc d'York vaincu mourut percé de coups. Son second fils, Rutland, fut tué en fuyant. La tête du père, plantée sur la muraille avec celle de quelques généraux, y resta long-temps comme un monument de sa défaite.

Marguerite, victorieuse, marche vers Londres pour délivrer le roi son époux. Le comte de Warwick, l'ame du parti d'York, avait encore une armée, dans laquelle il traînait Henri, son roi et son captif, à sa suite. La reine et Warwick se rencontrèrent près de Saint-Alban, lieu fameux par plus d'un combat. La reine eut encore le bonheur de vaincre (1461) : elle goûta le plaisir de voir fuir devant elle ce Warwick si redoutable, et de rendre à son mari sur le champ de bataille sa liberté et son autorité. Jamais femme n'avait eu plus de succès et plus de gloire : mais le triomphe fut court; il fallait avoir pour soi la ville de Londres : Warwick avait su la mettre dans son parti. La reine ne put y être reçue, ni la forcer avec une faible armée : le comte de la Marche, fils aîné du duc d'York, était dans la ville, et respirait la vengeance. Le seul fruit des victoires de la reine fut de pouvoir se retirer en sûreté. Elle alla dans le nord d'Angleterre fortifier son parti, que le nom et la présence du roi rendaient encore plus considérable.

(1461) Cependant Warwick, maître dans Londres, assemble le peuple dans une campagne aux portes de la ville, et lui montrant le fils du duc d'York : « Le-

Digitized by Google

« quel voulez-vous pour votre roi, dit-il, ou ce jeune « prince, ou Henri de Lancastre?» Le peuple répondit, *York*. Les cris de la multitude tinrent lieu d'une délibération du parlement. Il n'y en avait point de convoqué pour lors. Warwick assembla quelques seigneurs et quelques évêques; ils jugèrent que Henri VI de Lancastre avait enfreint la loi du parlement, parce que sa femme avait combattu pour lui. Le jeune York fut donc reconnu roi dans Londres sous le nom d'Edouard IV, tandis que la tête de son père était encore attachée aux murailles d'York, comme celle d'un coupable. On ôta la couronne à Henri VI, qui avait été déclaré roi de France et d'Angleterre au berceau, et qui avait régné à Londres trente-huit années, sans qu'on eût pu jamais lui rien reprocher que sa faiblesse.

Sa femme à cette nouvelle rassembla dans le nord d'Angleterre jusqu'à soixante mille combattants : c'était un grand effort. Elle ne hasarda cette fois ni la personne de son mari, ni celle de son fils, ni la sienne. Warwick conduisit son jeune roi à la tête de quarante mille hommes contre l'armée de la reine : on se trouva en présence à Santon, vers les bords de la rivière d'Aire, aux confins de la province d'York. (1461) Ce fut là que se donna la plus sanglante bataille qui ait dépeuplé l'Angleterre; il y périt, disent les contemporains, plus de trente-six mille hommes. Il faut toujours faire attention que ces grandes batailles se donnaient par une populace effrénée, qui abandonnait pendant quelques semaines sa charrue

Digitized by Google

et ses pâturages : l'esprit de parti l'entraînait. On combattait alors de près; et l'acharnement produisait ces grands massacres, dont il y a peu d'exemples depuis que des troupes réglées combattent pour de l'argent, et que les peuples oisifs attendent à quel vainqueur leurs blés appartiendront.

Warwick fut pleinement victorieux, le jeune Edouard IV affermi, et Marguerite d'Anjou abandonnée. Elle s'enfuit dans l'Ecosse avec son mari et son fils : alors le roi Edouard fit ôter des murs d'York la tête de son père, pour y mettre celles des généraux ennemis. Chaque parti, dans le cours de ces guerres, exterminait tour-à-tour par la main des bourreaux les principaux prisonniers : l'Angleterre était un vaste théâtre de carnage où les échafauds étaient dressés de tous côtés sur les champs de bataille. La France avait été aussi malheureuse sous Philippe de Valois, sous Jean, sous Charles VI; mais elle le fut par les Anglais, qui, sous leur Henri VI et jusqu'à leur Henri VII, ne furent malheureux que par eux-mêmes.

CHAPITRE CXVI.

D'Edouard IV. De Marguerite d'Anjou, et de la mort de Henri VI.

L'INTRÉPIDE Marguerite ne perdit point courage. Mal secourue en Ecosse, elle passe en France à travers des vaisseaux ennemis qui couvraient la mer.

Digitized by Google

Louis XI commençait alors à régner : elle sollicita du secours; et quoique la fausse politique de Louis lui en refuse, elle ne se rebute point. Elle emprunte de l'argent, elle emprunte des vaisseaux : elle obtient enfin cinq cents hommes; elle se rembarque; elle essuie une tempête qui sépare son vaisseau de sa petite flotte : enfin elle regagne le rivage de l'Angleterre : elle y assemble des forces; elle affronte encore le sort des batailles. Elle ne craint plus alors d'exposer sa personne, et son mari, et son fils : elle donne une nouvelle bataille vers Exham (1462); mais elle la perd encore. Toutes les ressources lui manquent après cette défaite : le mari fuit d'un côté, la femme et le fils de l'autre, sans domestiques, sans secours, exposés à tous les accidents et à tous les affronts. Henri, dans sa fuite, tomba entre les mains de ses ennemis : on le conduisit à Londres avec ignominie; et on le renferma dans la tour. Marguerite, moins malheureuse, se sauva avec son fils en France, chez René d'Anjou, son père, qui ne pouvait que la plaindre.

Le jeune Edouard IV, mis sur le trône par les mains de Warwick, délivré par lui de tous ses ennemis, maître de la personne de Henri, régnait paisiblement : mais dès qu'il fut tranquille, il fut ingrat. Warwick, qui lui servait de père, négociait en France le mariage de ce prince avec Bonne de Savoie, sœur de la femme de Louis XI. Edouard, pendant qu'on était prêt à conclure, voit Elisabeth Voodville, veuve du chevalier Gray, en devient amoureux, l'épouse

Digitized by Google

en secret, et enfin la déclare reine sans en faire part à Warwick (1465). L'ayant ainsi offensé, il le néglige, il l'écarte des conseils; il s'en fait un ennemi irréconciliable. Warwick, dont l'artifice égalait l'audace, employa bientôt l'un et l'autre à se venger : il séduisit le duc de Clarence, frère du roi; il arma l'Angleterre : et ce n'était point alors le parti de la *rose rouge* contre la *rose blanche;* la guerre civile était entre le roi et son sujet irrité. Les combats, les trèves, les négociations, les trahisons, se succédèrent rapidement. (1470) Warwick chassa enfin d'Angleterre le roi qu'il avait fait, et alla à la tour de Londres tirer de prison ce même Henri VI qu'il avait détrôné, et le replaça sur le trône. On le nommait le *faiseur de rois*. Les parlements n'étaient que les organes de la volonté du plus fort : Warwick en fit convoquer un, qui rétablit bientôt Henri VI dans tous ses droits, et qui déclara usurpateur et traître ce même Edouard IV auquel il avait, peu d'années auparavant, décerné la couronne. Cette longue et sanglante tragédie n'était pas à son dénouement. Edouard IV, réfugié en Hollande, avait des partisans en Angleterre; il y rentra après sept mois d'exil : sa faction lui ouvrit les portes de Londres. Henri, le jouet de la fortune, rétabli à peine, fut encore remis dans la tour. Sa femme Marguerite d'Anjou, toujours prête à le venger, et toujours féconde en ressources, repassait dans ces temps-là même en Angleterre avec son fils le prince de Galles; elle apprit en abordant son nouveau malheur. Warwick, qui l'avait tant persécutée, était son

Digitized by Google

défenseur; il marchait contre Edouard : c'était un reste d'espérance pour cette malheureuse reine. Mais à peine avait-elle appris la nouvelle prison de son mari, qu'un second courrier lui apprend sur le rivage que Warwick vient d'être tué dans un combat, et qu'Edouard IV est vainqueur (14 avril 1471).

On est étonné qu'une femme, après cette foule de disgraces, ait encore osé tenter la fortune. L'excès de son courage lui fit trouver des ressources et des amis. Quiconque avait un parti en Angleterre, était sûr au bout de quelque temps de trouver sa faction fortifiée par la haine contre la cour et contre le ministre : c'est en partie ce qui valut encore une armée à Marguerite d'Anjou, après tant de revers et de défaites. Il n'y avait guère de province en Angleterre dans laquelle elle n'eût combattu. Les bords de la Saverne et le parc de Teuksbury furent le champ de sa dernière bataille : elle commandait ses troupes menant de rang en rang le prince de Galles (4 mai 1471). La combat fut opiniâtre; mais enfin Edouard IV demeura victorieux.

La reine, dans le désordre de sa défaite, ne voyant point son fils, et demandant en vain de ses nouvelles, perdit tout sentiment et toute connaissance : elle resta long-temps évanouie sur un chariot, et ne reprit ses sens que pour voir son fils prisonnier, et son vainqueur Edouard IV devant elle. On sépara la mère et le fils : elle fut conduite à Londres dans la tour où était le roi son mari.

Tandis qu'on enlevait ainsi la mère, Edouard se

Digitized by Google

tournant vers le prince de Galles : « Qui vous a « rendu assez hardi, lui dit-il, pour entrer dans mes « Etats? — Je suis venu dans les Etats de mon père, « répondit le prince, pour le venger et pour sauver « de vos mains mon héritage ». Edouard irrité le frappa de son gantelet au visage; et les historiens disent que les propres frères d'Edouard, le duc de Clarence, rentré pour lors en grâce, et le duc de Glocester, accompagnés de quelques seigneurs, se jetèrent alors comme des bêtes féroces sur le prince de Galles, et le percèrent de coups. Quand les premiers d'une nation ont de telles mœurs, quelles doivent être celles du peuple? On ne donna la vie à aucun prisonnier; et enfin on résolut la mort de Henri VI.

Le respect que dans ces temps féroces on avait eu pendant plus de quarante années pour la vertu de ce monarque, avait toujours arrêté jusque-là les mains des assassins : mais après avoir ainsi massacré le prince de Galles on respecta moins le roi. On prétend que ce même duc de Glocester, depuis Richard III, qui avait trempé ses mains dans le sang du fils, alla lui-même dans la tour de Londres assassiner le père (1471). Cette horreur peut être vraie, et n'est point du tout vraisemblable, à moins, comme le dit l'ingénieux M. Walpole, que ce duc de Glocester n'eût reçu d'Edouard IV, son frère, des patentes de bourreau en titre d'office. On laissa vivre Marguerite d'Anjou, parce qu'on espérait que les Français paieraient sa rançon : en effet lorsque, quatre ans après,

Digitized by Google

Edouard, paisible chez lui, vint à Calais pour faire la guerre à la France, et que Louis XI le renvoya en Angleterre à force d'argent par un traité honteux, Louis dans cet accord racheta cette héroïne pour cinquante mille écus. C'était beaucoup pour des Anglais appauvris par les guerres de France et par leurs troubles domestiques. Marguerite d'Anjou, après avoir soutenu dans douze batailles les droits de son mari et de son fils, (1482) mourut la reine, l'épouse et la mère la plus malheureuse de l'Europe; et, sans le meurtre de l'oncle de son mari, la plus vénérable.

CHAPITRE CXVII.

Suite des troubles d'Angleterre sous Édouard IV, sous le tyran Richard III, et jusqu'à la fin du règne de Henri VII.

Edouard IV régna tranquille. Le triomphe de la *rose blanche* était complet; et sa domination était cimentée du sang de presque tous les princes de la *rose rouge*. Il n'y a personne qui, en considérant la conduite d'Edouard IV, ne se figure un barbare uniquement occupé de ses vengeances; c'était cependant un homme livré au plaisir, plongé dans les intrigues des femmes autant que dans celles de l'Etat. Il n'avait pas besoin d'être roi pour plaire : la nature l'avait fait le plus bel homme de son temps et le plus amoureux; et par un contraste étonnant, elle

Digitized by Google

mit dans un cœur si sensible une barbarie qui fait horreur. (1477) Il fit condamner son frère Clarence, sur les sujets les plus légers, et ne lui fit d'autre grâce que de lui laisser le choix de sa mort. Clarence demanda qu'on l'étouffât dans un tonneau de vin; choix bizarre dont on ne voit pas la raison : mais qu'il ait été noyé dans du vin, ou qu'il ait péri d'un genre de mort plus vraisemblable, il en résulte qu'Edouard était un monstre, et que les peuples n'avaient que ce qu'ils méritaient en se laissant gouverner par de tels scélérats.

Le secret de plaire à sa nation était de faire la guerre à la France. On a déjà vu, dans l'article de Louis XI, comment cet Edouard passa la mer (1475), et par quelle politique mêlée de honte Louis XI acheta la retraite de ce roi, moins puissant que lui et mal affermi. Acheter la paix d'un ennemi, c'est lui donner de quoi faire la guerre. (1483) Edouard proposa donc à son parlement une nouvelle invasion en France : jamais offre ne fut acceptée avec une joie plus universelle; mais lorsqu'il se préparait à cette grande entreprise, il mourut à l'âge de quarante-deux ans (1483).

Comme il était d'une constitution très-robuste, on soupçonna son frère Richard, duc de Glocester, d'avoir avancé ses jours par le poison. Ce n'était pas juger témérairement du duc de Glocester; ce prince était un autre monstre, né pour commettre de sang-froid tous les crimes.

Edouard IV laissa deux enfants mâles, dont l'aîné

Digitized by Google

âgé de treize ans porta le nom d'Edouard V. Glocester forma le dessein d'arracher les deux enfants à la reine leur mère, et de les faire mourir pour régner. Il s'était déjà rendu maître de la personne du roi qui était alors vers la province de Galles : il fallait avoir en sa puissance le duc d'York, son frère; il prodigua les serments et les artifices. La faible mère mit son second fils dans les mains du traître, croyant que deux parricides seraient plus difficiles à commettre qu'un seul. Il les fit garder dans la Tour : c'était, disait-il, pour leur sûreté. Mais quand il fallut en venir à ce double assassinat, il trouva un obstacle : le lord Hastings, homme d'un caractère farouche, mais attaché au jeune roi, fut sondé par les émissaires de Glocester, et laissa entrevoir qu'il ne prêterait jamais son ministère à ce crime. Glocester, voyant un tel secret en des mains si dangereuses, n'hésita pas un moment sur ce qu'il devait faire. Le conseil d'état était assemblé dans la Tour; Hastings y assistait : Glocester entre avec des satellites : « Je t'arrête pour « tes crimes », dit-il au lord Hastings. — « Qui, moi, « Mylord ? » répondit l'accusé. — « Oui, toi, traître ! » dit le duc de Glocester; et dans l'instant il lui fit trancher la tête en présence du conseil.

Délivré ainsi de celui qui savait son secret, et méprisant les formes des lois avec lesquelles on colorait en Angleterre tous les attentats, il rassemble des malheureux de la lie du peuple, qui crient dans l'hôtel-de-ville qu'ils veulent avoir Richard de Glocester pour monarque. Un maire de Londres va le lende-

Digitized by Google

main, suivi de cette populace, lui offrir la couronne. Il se contente de semer le bruit que le roi Edouard IV son frère était né d'adultère, et ne fit point de scrupule de déshonorer sa mère, qui était vivante. De telles raisons n'étaient inventées que pour la vile populace : les intrigues, la séduction et la crainte, contenaient les seigneurs du royaume, non moins méprisables que le peuple.

(1483) A peine fut-il couronné qu'un nommé Tirrel étrangla, dit-on, dans la Tour, le jeune roi et son frère. La nation le sut, et ne fit que murmurer en secret : tant les hommes changent avec les temps! Glocester, sous le nom de Richard III, jouit deux ans et demi du fruit du plus grand des crimes que l'Angleterre eût encore vus, tout accoutumée qu'elle était à ces horreurs. M. Walpole révoque en doute ce double crime; mais sous le règne de Charles II on retrouva les ossements de ces deux enfants précisément au même endroit où l'on disait qu'ils avaient été enterrés. Peut-être, dans la foule des forfaits qu'on impute à ce tyran, il en est qu'il n'a pas commis : mais si l'on a fait de lui des jugements téméraires, c'est lui qui en est coupable. Il est certain qu'il enferma ses neveux dans la Tour; ils ne parurent plus, c'est à lui d'en répondre.

Dans cette courte jouissance du trône, il assembla un parlement, dans lequel il osa faire examiner son droit. Il y a des temps où les hommes sont lâches à proportion que leurs maîtres sont cruels. Ce parlement déclara que la mère de Richard III avait été

Digitized by Google

adultère; que ni le feu roi Edouard IV, ni ses autres frères n'étaient légitimes; que le seul qui le fût était Richard; et qu'ainsi la couronne lui appartenait à l'exclusion des deux jeunes princes étranglés dans la Tour, mais sur la mort desquels on ne s'expliquait pas. Les parlements ont fait quelquefois des actions plus cruelles, mais jamais de si infames. Il faut des siècles entiers de vertu pour réparer une telle lâcheté.

Enfin, au bout de deux ans et demi, il parut un vengeur. Il restait, après tous les princes massacrés, un seul rejeton de la *rose rouge,* caché dans la Bretagne : on l'appelait Henri, comte de Richmond. Il ne descendait point de Henri VI; il rapportait comme lui son origine à Jean de Gand, duc de Lancastre, fils du grand Edouard III, mais par les femmes, et même par un mariage très-équivoque de ce Jean de Gand. Son droit au trône était plus que douteux; mais l'horreur des crimes de Richard III le fortifiait. Il était encore fort jeune quand il conçut le dessein de venger le sang de tant de princes de la maison de Lancastre, de punir Richard III, et de conquérir l'Angleterre. Sa première tentative fut malheureuse; et après avoir vu son parti défait, il fut obligé de retourner en Bretagne mendier un asile. Richard négocia secrètement pour l'avoir en sa puissance avec le ministre de François II, duc de Bretagne, père d'Anne de Bretagne, qui épousa Charles VIII et Louis XII. Ce duc n'était pas capable d'une action lâche, mais son ministre Landais l'était. Il promit de

Digitized by Google

livrer le comte de Richmond au tyran. Le jeune prince s'enfuit déguisé sur les terres d'Anjou, et n'y arriva qu'une heure avant les satellites qui le cherchaient.

Il était de l'intérêt de Charles VIII, alors roi de France, de protéger Richmond. Le petit-fils de Charles VII, qui pouvait nuire aux Anglais, et qui les eût laissés en repos, eût manqué au premier devoir de la politique. Mais Charles VIII ne donna que deux mille hommes. C'en était assez, supposé que le parti de Richmond eût été considérable. Il le devint bientôt; et Richard même, quand il sut que son rival ne débarquait qu'avec cette escorte, jugea que Richmond trouverait bientôt une armée. Tout le pays de Galles, dont ce jeune prince était originaire, s'arma en sa faveur. Richard III et Richmond combattirent à Bosworth, près de Lichfield. Richard avait la couronne en tête, croyant avertir par-là ses soldats qu'ils combattaient pour leur roi contre un rebelle. Mais le lord Stanley, un de ses généraux, qui voyait depuis long-temps avec horreur cette couronne usurpée par tant d'assassinats, trahit son indigne maître (1485), et passa avec un corps de troupes du côté de Richmond. Richard avait de la valeur; c'était sa seule vertu. Quand il vit la bataille désespérée, il se jeta en fureur au milieu de ses ennemis, et y reçut une mort plus glorieuse qu'il ne méritait. Son corps, nu et sanglant, trouvé dans la foule de morts, fut porté dans la ville de Leycester sur un cheval, la tête pendante d'un côté et les pieds de l'autre. Il y resta

Digitized by Google

deux jours exposé à la vue du peuple, qui, se rappelant tous ses crimes, n'eut pour lui aucune pitié. Stanley, qui lui avait arraché la couronne de la tête lorsqu'il avait été tué, la porta à Henri de Richmond.

Les victorieux chantèrent le *Te Deum* sur le champ de bataille; et après cette prière tous les soldats, inspirés d'un même mouvement, s'écrièrent : *Vive notre roi Henri!* Cette journée mit fin aux désolations dont la *rose rouge* et la *rose blanche* avaient rempli l'Angleterre. Le trône, toujours ensanglanté et renversé, fut enfin ferme et tranquille. Les malheurs qui avaient persécuté la famille d'Edouard III cessèrent. Henri VII, en épousant une fille d'Edouard IV, réunit les droits des Lancastre et des York en sa personne. Ayant su vaincre, il sut gouverner. Son règne, qui fut de vingt-quatre ans et presque toujours paisible, humanisa un peu les mœurs de la nation. Les parlements qu'il assembla, et qu'il ménagea, firent de sages lois; la justice distributive rentra dans tous ses droits : le commerce, qui avait commencé à fleurir sous le grand Edouard III, ruiné pendant les guerres civiles, commença à se rétablir. L'Angleterre en avait besoin : on voit qu'elle était pauvre, par la difficulté extrême que Henri VII eut à tirer de la ville de Londres un prêt de deux mille livres sterling, qui ne revenait pas à cinquante mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Son goût et la nécessité le rendirent avare. Il eût été sage s'il n'eût été qu'économe; mais une lésine honteuse et des rapines fiscales ternirent sa gloire : il tenait un registre secret

Digitized by Google

de tout ce que lui valaient les confiscations. Jamais les grands rois n'ont descendu à ces bassesses. Ses coffres se trouvèrent remplis à sa mort de deux millions de livres sterling; somme immense, qui eût été plus utile en circulant dans le public qu'en restant ensevelie dans le trésor du prince. Mais dans un pays où les peuples étaient plus enclins à faire des révolutions qu'à donner de l'argent à leurs rois, il était nécessaire que le roi eût un trésor.

Son règne fut plutôt inquiété que troublé par deux aventures étonnantes. Un garçon boulanger lui disputa la couronne : il se dit neveu d'Edouard IV. Instruit à jouer ce rôle par un prêtre, il fut couronné roi à Dublin en Irlande (1487), et osa donner bataille au roi près de Nottingham. Henri, qui le fit prisonnier, crut humilier assez les factieux en mettant ce roi dans sa cuisine, où il servit long-temps.

Les entreprises hardies, quoique malheureuses, font souvent des imitateurs : on est excité par un exemple brillant, et on espère de meilleurs succès; témoin six faux Démétrius qu'on a vus de suite en Moscovie, et témoin tant d'autres imposteurs. Le garçon boulanger fut suivi par le fils d'un Juif, courtier d'Anvers, qui joua un plus grand personnage.

Ce jeune Juif, qu'on appelait Perkins, se dit fils du roi Edouard IV. Le roi de France, attentif à nourrir toutes les semences de division en Angleterre, le reçut à sa cour, le reconnut, l'encouragea; mais bientôt, ménageant Henri VII, il abandonna cet imposteur à sa destinée.

Digitized by Google

La vieille douairière de Bourgogne, sœur d'Édouard IV et veuve de Charles-le-Téméraire, laquelle faisait jouer ce ressort, reconnut le jeune Juif pour son neveu (1493). Il jouit plus long-temps de sa fourberie que le jeune garçon boulanger : sa taille majestueuse, sa politesse, sa valeur, semblaient le rendre digne du rang qu'il usurpait (*). Il épousa une princesse de la maison d'York, dont il fut encore aimé même quand son imposture fut découverte : il eut les armes à la main pendant cinq ans entiers; il arma même l'Ecosse, et eut des ressources dans ses défaites. Mais enfin, abandonné et livré au roi (1498), condamné seulement à la prison, et ayant voulu s'évader, il paya sa hardiesse de sa tête. Ce fut alors que l'esprit de faction fut anéanti, et que les Anglais, n'étant plus redoutables à leur monarque, commencèrent à le devenir à leurs voisins, surtout lorsque Henri VIII, en montant au trône, fut par l'économie extrême et par la sagesse du gouvernement de son père, possesseur d'un ample trésor, et maître d'un peuple belliqueux, et pourtant soumis autant que les Anglais peuvent l'être.

(*) « Il fut reconnu, dit Rapin Thoiras, pour prince légitime, en Irlande, en France, en Écosse, en Flandre, en Angleterre même. » Quelques auteurs contemporains, et des historiens modernes, n'hésitent pas à le regarder comme le fils d'Édouard IV. G.

FIN DU SECOND VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS LE SECOND VOLUME.

CHAP. LVIII. De saint Louis. Son gouvernement, sa croisade, nombre de ses vaisseaux, ses dépenses, sa vertu, son imprudence, ses malheurs. . . . . Pag. 1

CHAP. LIX. Suite de la prise de Constantinople par les croisés. Ce qu'était alors l'Empire nommé grec. . . . 13

CHAP. LX. De l'Orient et de Gengis-kan. 17

CHAP. LXI. De Charles d'Anjou, roi des deux Siciles. De Mainfroi, de Conradin, et des Vêpres siciliennes. 34

CHAP. LXII. De la Croisade contre les Languedociens. . . 44

CHAP. LXIII. État de l'Europe au treizième siècle. 57

CHAP. LXIV. De l'Espagne, aux douzième et treizième siècles. 64

CHAP. LXV. Du roi de France Philippe-le-Bel, et de Boniface VIII. 77

CHAP. LXVI. Du supplice des Templiers, et de l'extinction de cet ordre. 88

CHAP. LXVII. De la Suisse, et de sa révolution au commencement du quatorzième siècle. 96

CHAP. LXVIII. Suite de l'état où étaient l'Empire, l'Italie, et la papauté au quatorzième siècle. 100

CHAP. LXIX. De Jeanne, reine de Naples. 110

CHAP. LXX. De l'empereur Charles IV. De la bulle d'or. Du retour du saint-siége d'Avignon à Rome. De sainte Catherine de Sienne, etc. 116

Digitized by Google

CHAP. LXXI. Grand schisme d'Occident. . . . . Pag. 123
CHAP. LXXII. Concile de Constance. 132
CHAP. LXXIII. De Jean Hus, et de Jérôme de Prague. . . 139
CHAP. LXXIV. De l'état de l'Europe vers le temps du concile de Constance. De l'Italie. 147
CHAP. LXXV. De la France et de l'Angleterre, du temps de Philippe de Valois, d'Édouard II et d'Édouard III. Déposition du roi Édouard II par le parlement. Édouard III vainqueur de la France. Examen de la loi salique. De l'artillerie, etc. 154
CHAP. LXXVI. De la France sous le roi Jean. Célèbre tenue des états-généraux. Bataille de Poitiers. Captivité de Jean. Ruine de la France. Chevalerie, etc. 174
CHAP. LXXVII. Du Prince noir; du roi de Castille don Pèdre-le-Cruel; et du connétable Du Guesclin. 183
CHAP. LXXVIII. De la France et de l'Angleterre du temps du roi Charles V. Comment ce prince habile dépouille les Anglais de leurs conquêtes. Son gouvernement. Le roi d'Angleterre Richard II, fils du Prince noir, détrôné. 188
CHAP. LXXIX. Du roi de France Charles VI. De sa maladie. De la nouvelle invasion de la France par Henri V, roi d'Angleterre. 195
CHAP. LXXX. De la France du temps de Charles VII. De la Pucelle, et de Jacques Cœur. 208
CHAP. LXXXI. Mœurs, usages, commerce, richesses, vers les treizième et quatorzième siècles. 217
CHAP. LXXXII. Sciences et beaux-arts aux treizième et quatorzième siècles. 223
CHAP. LXXXIII. Affranchissements, privilèges des villes, États-généraux. 240
CHAP. LXXXIV. Tailles et Monnaies. 245
CHAP. LXXXV. Du Parlement de Paris jusqu'à Charles VII. 250

Digitized by Google

CHAP. LXXXVI. Du concile de Bâle tenu du temps de l'empereur Sigismond et de Charles VII au quinzième siècle. . . . . Pag. 259
CHAP. LXXXVII. Décadence de l'Empire grec, soi-disant Empire romain. Sa faiblesse, sa superstition, etc. . . 269
CHAP. LXXXVIII. De Tamerlan. 273
CHAP. LXXXIX. Suite de l'histoire des Turcs et des Grecs jusqu'à la prise de Constantinople. 282
CHAP. XC. De Scanderbeg. 287
CHAP. XCI. De la prise de Constantinople par les Turcs. 289
CHAP. XCII. Entreprises de Mahomet II, et sa mort. . . 301
CHAP. XCIII. État de la Grèce sous le joug des Turcs. Leur gouvernement; leurs mœurs. 306
CHAP. XCIV. Du roi de France Louis XI. 317
CHAP. XCXV. De la Bourgogne, et des Suisses ou Helvétiens du temps de Louis XI, au quinzième siècle. . 331
CHAP. XCVI. Du gouvernement féodal après Louis XI, au quinzième siècla. 357
CHAP. XCVII. De la chevalerie. 343
CHAP. XCVIII. De la noblesse. 348
CHAP. XCIX. Des tournois. 360
CHAP. C. Des duels. 367
CHAP. CI. De Charles VIII, et de l'état de l'Europe quand il entreprit la conquête de Naples. 378
CHAP. CII. État de l'Europe à la fin du quinzième siècle. De l'Allemagne, et principalement de l'Espagne. Du malheureux règne de Henri IV, surnommé l'Impuissant. D'Isabelle et de Ferdinand. Prise de Grenade. Persécution contre les Juifs et contre les Maures. . . 381
CHAP. CIII. De l'état des Juifs en Europe. 393
CHAP. CIV. De ceux qu'on appelait Bohêmes ou Égyptiens. 398
CHAP. CV. Suite de l'état de l'Europe au quinzième siècle.

Digitized by Google

De l'Italie. De l'assassinat de Galéas Sforze dans une église. De l'assassinat des Médicis dans une église; de la part que Sixte IV eut à cette conjuration. . . Pag. 400
CHAP. CVI. De l'État du pape, de Venise et de Naples, au quinzième siècle. 407
CHAP. CVII. De la conquête de Naples par Charles VIII, roi de France et empereur. De Zizim, frère de Bajazet II. Du pape Alexandre VI, etc. 411
CHAP. CVIII. De Savonarole. 419
CHAP. CIX. De Pic de la Mirandole. 422
CHAP. CX. Du pape Alexandre VI et du roi Louis XII. Crimes du pape et de son fils. Malheurs du faible Louis XII. 427
CHAP. CXI. Attentats de la famille d'Alexandre VI et de César de Borgia. Suite des affaires de Louis XII avec Ferdinand-le-Catholique. Mort du pape. 434
CHAP. CXII. Suite des affaires politiques de Louis XII. . 442
CHAP. CXIII. De la ligue de Cambrai, et quelle en fut la suite. Du pape Jules II, etc. 444
CHAP. CXIV. Suite des affaires de Louis XII. De Ferdinand-le Catholique, et de Henri VIII, roi d'Angleterre. . . . 456
CHAP. CXV. De l'Angleterre et de ses malheurs après l'invasion de la France. De Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, etc. 461
CHAP. CXVI. D'Édouard IV. De Marguerite d'Anjou, et de la mort de Henri VI. 469
CHAP. CXVII. Suite des troubles d'Angleterre sous Édouard IV, sous le tyran Richard III, et jusqu'à la fin du règne de Henri VII. 474

FIN DE LA TABLE.

L.-É. HERHAN, IMPRIMEUR-STÉRÉOTYPE,
RUE SAINT-DENIS, N° 380.

Motterfeld
20.11.93
7 vols.
[VOLTAIRE]
930 ...
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google